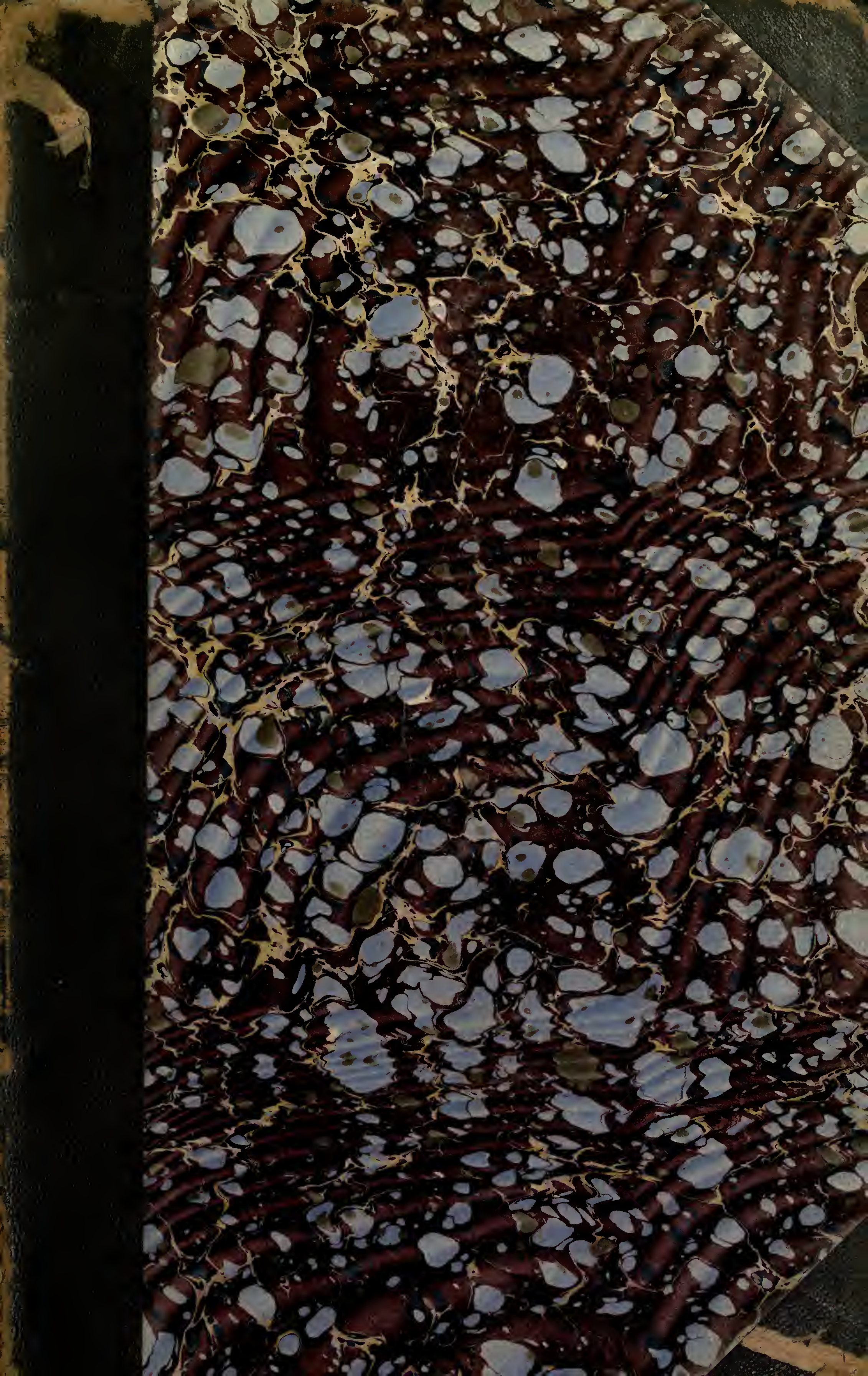


ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE GOUVERNEUR, G. DAUPELEY

A NOGENT-LE-ROTROU.

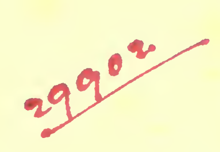
ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1876





A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1876

T. XIII.

181

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France,* établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.
Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789 ;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile ;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation ;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens ; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

FÉVRIER 1876.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives Nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, Paris-Passy.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Dauphin, n° 8.

AGUILLON (Louis), [1490], rue de Verneuil, n° 34.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan ; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

ALLAIRE (E.), [1366], rue de Berry, n° 50.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Beffroi, à Rouen ; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

ANCELON (Dr), [1410], faubourg Saint-Georges, à Nancy (Meurthe) ; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, député à l'Assemblée nationale, rue de Londres, n° 27.

ANDRIEUX (Jules), [878], rue Joubert, n° 35.

ANSART (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut ; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARMINGAUD, [1550], professeur au collége Rollin, rue Cassette, n° 17.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Lazare, n° 66.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue de Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur ; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

ARTH (Louis), [519], avocat, à Nancy, quai Claude-Lorrain, n° 58 ; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Aubert (Édouard), [1390], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry (Auguste), [1175], libraire, rue Séguier, n° 18.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, membre du Conseil général du département de Seine-et-Oise, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✵, président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], conservateur de la bibliothèque de la ville de Saintes; correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, rue de Bassano, n° 47.

Auger, [1480], vice-président du tribunal, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. ✵, membre de l'Académie française, général de division, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais de Justice.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✵, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], place François Ier, rue Jean-Goujon, n° 17.

Barbié du Bocage, [893], rue Joubert, n° 21.

Barbier (Pierre), [1662], à Bourg (Ain).

Bardon (Alfred), [1461], négociant, rue Saint-Martin, n° 9.

Barghon Fort-Rion (F. de), [1771], membre de l'Institut royal et grand-ducal de Luxembourg, à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Barré, [1140], directeur des contributions indirectes, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Barthélemy (Anatole de) [1334], ✵, membre du Comité des travaux historiques et de la Commission de topographie des Gaules, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (Édouard de), [846], ✵, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 80.

Barthès (Pierre) et Cie, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 17.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✱, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Bassot, [1339], avocat, rue Baudin, n° 25.

Bastard (Arthur de), [1601], rue de Marignan, n° 14; correspondant, M. Lascoux, rue de l'Université, n° 88.

Bataillard (Charles), [339], avocat, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 65.

Bataille (Édouard-Odon), [1702], ✱, capitaine d'état-major, attaché à l'état-major de la 2e division militaire, rue d'Amiens, n° 46, à Rouen.

Batbie, [1092], ✱, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Verneuil, n° 20.

Bauffremont (duc de), [1015], avenue Percier, n° 11.

Baulny (de), [1332], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue d'Aumale, n° 8.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Beaucourt (G. du Fresne de), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Sèvres, n° 85.

Beaune (Henri), [992], ✱, procureur général près la Cour d'appel d'Aix; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beautemps-Beaupré, [749], juge au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier; correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✱, trésorier-payeur général, à Toulouse; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Béhic (Armand), [1240], G. ✱, sénateur, rue de Poitiers, n° 12.

Bellaguet, [316], O. ✱, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Bénard (Gustave), [1386], rue Castellane, n° 18.

Benda, [1748], négociant, boulevard Beaumarchais, n° 100.

Bérard (Paul), [1544], secrétaire d'ambassade, rue Pigalle, n° 20.

Bérenger (marquis de), [820], à Sassenage (Isère); à Paris, rue Jean-Goujon, n° 49.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

Berger (Amédée), [998], O. ✱, président de chambre à la Cour des comptes, rue Caumartin, n° 2.

Berger (Élie), [1645], rue de l'Odéon, n° 22.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Béthisy (marquis de), [846], ✻, rue de l'Université, n° 53.

Beugnot (comte A.), [1421], rue François Ier, n° 50.

Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

Bianchi (Marius), [1171], rue Royale, n° 7.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 bis.

Bienaymé, [1674], sous-chef au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 16.

Bienvenu, [1501], membre du Conseil général de la Vendée, à Saint-Hilaire-des-Loges (Vendée); correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Bigle (Jules), [1468], architecte de la préfecture de la Seine, expert au tribunal de première instance de Paris, rue Laborde, n° 11.

Billitzer (Mme), [1784], rue de Châteaudun, n° 46.

Biollay (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 bis.

Blanchard, [1113], notaire, à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

Blanche (le dr Émile), [1044], O. ✻, rue Berton, n° 1, Passy-Paris.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 115.

Bligny, [1745], notaire, à Rouen, rue Gauterie, n° 58.

Blosseville (marquis de), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, avenue Joséphine, n° 67.

Boniteau (Albert de), [1560], rue Laffitte, n° 44.

Bonne (de), [311], avocat à Bruxelles; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bordet, [1298], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 71.

Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, n° 182.

Bossuet (*École*), [802], représentée par M. l'abbé Mereau, directeur de l'École, rue de Vaugirard, n° 72.

Bossut (l'abbé), [1596], professeur à Vuillafans (Doubs).

Boucher de Molandon, [1733], président de la Société d'archéologie de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Boucheret, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Boudet, [1284], G. ✱, ancien ministre, rue d'Albe, n° 12.

Bouillé (comte de), [1404], rue de Courcelles, n° 52.

Bouis (de), [760], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 168.

Boulatignier, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Boulenger, [762], membre du Conseil d'arrondissement, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourge (de), [1609], secrétaire du Conseil d'administration de la Société générale, passage Sainte-Marie, n° 11 bis, rue du Bac, n° 62.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bourguignon, [706], à Courbevoie, rue Saint-Denis, n° 79.

Bournet de Verron (Paul), [1538], rue Saint-Honoré, n° 83.

Boutaric (Edgar), [1509], ✱, membre de l'Institut, chef de la section administrative aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, rue Saint-Jacques, n° 161.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Braun, [1372], ✱, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Miroménil, n° 71.

Bréhaut, [1786], employé à la Bibliothèque nationale, rue de Beaujolais, n° 5.

Brissaud, [1322], ✱, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, boulevard Saint-Michel, n° 6.

Broglie (duc de), [1614], ✱, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Solférino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brunet (Charles), [1273], ✱, ancien chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Soufflot, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 266.

Busserolles (Charles Camusat-), [581], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

Bussierre (Edmond, baron de), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Bussierre (Léon, baron de), [1021], C. ✱, ancien conseiller d'État, rue Cambacérès, n° 8.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Cailleux (Alphonse de), [464], O. ✱, membre de l'Institut, rue Laffitte, n° 49.

Callard d'Azu, [1307], avocat, à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Léonce Vessillier, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 190.

Calonne (baron de), [1673], à Amiens, boulevard Saint-Michel, n° 34.

Campan (C. A.), [1000], secrétaire de la Société pour la publication des Mémoires relatifs à l'histoire de la Belgique, à Bruxelles, place de l'Industrie, n° 20, quartier Léopold; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Canel (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspondant, M. Lebrument, libraire, chez M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Caron (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen, rue des Capucines, n° 59.

Cartwright (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Casenave, [666], O. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gallien, conservateur, au Palais-Royal, rue de Valois, n° 3.

Cauchy (Eugène), [794], O. ✱, membre de l'Institut, ancien garde des archives de la Chambre des pairs, rue de Grenelle, n° 9.

Caumels (comte de), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon, rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue Saint-Guillaume, n° 29.

Cercle (le) de la rue Neuve, [969], à Grenoble (Isère).

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue Abbatucci, n° 41.

Chabaud La Tour (baron de), [1624], G. O. ✱, général du génie, rue Abbatucci, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambellan (Alphonse), [1381], ✱, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 bis.

Chambord (comte de), [1385], représenté par M. le comte Fernand de la Ferronays, Cours-la-Reine, n° 34.

Champagny (comte Franz de), [691], ✻, membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 46.

Champion (Honoré), libraire, quai Malaquais, n° 15.

Champlouis (baron Nau de), [1231], O. ✻, ancien lieutenant-colonel au corps d'état-major, avenue de La Tour-Maubourg, n° 8.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue du Bac, n° 40.

Chaptal (*Collége*), [1041], représenté par M. Monjean, ✻, directeur du collége, rue Blanche, n° 29.

Charavay (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue de Seine, n° 51.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charentenay (René de), [1258], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516] ; correspondant, M. Bourcelet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Chatel, [1768], rue de la Glacière, n° 27.

Chauffour (Ignace), [374], avocat, à Colmar, rue des Blés ; correspondant, M. Goutzviller, graveur, rue Condorcet, n° 72.

Chaulieu (baron de), [1128], ancien membre de l'Assemblée législative, à Vire (Calvados); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

Chazelles (Léon de), [197], ✻ ancien député, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); correspondant, M. Léon Laguerre, rue de Copenhague, n° 10.

Chéruel (A.), [786], O. ✻, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 9.

Chevalier (Léon), [1226], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 63.

Chevillard (Léon), [1106], ancien magistrat, à Lons-le-Saunier; correspondant, M. de Villeneuve, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

Choiseul (Mme la comtesse de), [888], rue de l'Université, n° 59.

Choppin (Albert), [1156], ✻, directeur de l'Administration pénitentiaire, quai Voltaire, n° 3.

Chotard, [1638], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Christophle, [1104], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, député, rue de Grenelle, n° 9.

Cistria (prince de), [1191], rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 104.

Clamecy (baron de), [1363], ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Redron, rue Tronchet, n° 5.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général des établissements de bienfaisance, place Pereire, n° 1.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Collard (Alfred), [1215], O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

Collége libre du Haut-Rhin (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représentée par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Colmet d'Aage, [1769], O. ✻, doyen de la Faculté de droit, à Paris, place du Panthéon, n°

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combette du Luc (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Condé (baron de), [1693], O. ✻, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Saint-Arnaud, n° 8.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, au Palais-Royal.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cornudet (vicomte), [837], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 88.

Corps législatif (*Bibliothèque du*), [1660], représentée par M. Miller, O. ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✻, au château du Pin, près Masseret (Corrèze); à Paris, rue Vaneau, n° 37.

Costel, [1383], avocat, à Troyes (Aube); correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

Courtat, [1717], ✻, chef de bureau au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.

Courtillier, [1628], au château de Précigné (Sarthe); correspondant, M. Andrieux, rue Joubert, n° 35.

Coutant (Ernest), [1607], licencié ès-lettres, chez M. Lecointe, rue Mongenot, n° 7, à Saint-Mandé.

Crapelet (Charles), [399], boulevard Maillot, n° 74, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

Cresson, [1299], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue du Sentier, n° 41.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson, [1375], juge au tribunal de Châteauroux.

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 10.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, à l'École Bossuet, rue de Rennes, n° 17.

Daras, [1314], O. ✵, officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✵, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste, [1098], ✵, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

David (Edmond), [983], ✵, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Daviel (Ernest), [1132], avocat à la Cour d'appel de Rouen; correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

Decq (Émile), [1711], libraire à Liége (Belgique).

Defay, [1593], place des Victoires, n° 3; correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Defrémery (Ch.), [866], ✵, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue du Bac, n° 42.

Dehaisnes (l'abbé), [1632], conservateur des Archives du département du Nord, à Lille.

Delaborde, [1096], ✵, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delacour, [1361], chef d'institution, rue d'Ulm, n° 41.

Delalain (Jules), [702], ✵, imprimeur-libraire de l'Université, rue Du-Sommerard, n° 5.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaroque (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [816], ✵, membre de l'Institut, administrateur-directeur général de la Bibliothèque nationale, président de la section d'histoire et philologie au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux; correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénégaud, n° 3.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Léonie, n° 8.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, passage des Beaux-Arts, n° 10.

Denière, [1035], C. ✵, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denis, [1061], avocat, à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Henri, libraire, Palais-Royal, péristyle Valois, n° 182.

DENJOY (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Fleurance; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

DES MÉLOIZES (Eugène), [638], O. ✻, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. de la Villegille, rue de Lille, n° 5.

DESNOYERS (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

DESNOYERS, [1633], conservateur des hypothèques, à Château-Gontier (Mayenne).

DESPREZ fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

DES ROYS (vicomte Ernest), [1186], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

DESTORS (René), [1744], étudiant en droit, rue Royale-Saint-Honoré, n° 9.

DEUDON (Charles), [1255], rue Godot-de-Mauroy, n° 6.

DEULLIN (Eugène), [1173], banquier, à Épernay (Marne).

DIEPPE (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin.

DIJON (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, rue Cujas, n° 9.

DIJON (*Société de lecture de*), [1742], représentée par M. Detourbet, président.

DOAZAN (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

DORIA (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

DOUBLET (Gustave), [1591], juge suppléant au tribunal de Versailles, avenue de Picardie, n° 21, à Versailles.

DRÊME, [1695], ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

DREYFUS (Ferdinand), [1670], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Lazare, n° 94.

DREYSS (Ch.), [852], ✻, recteur de l'Académie de Toulouse.

DUBOIS [777], professeur au collége Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 61.

DUBOIS DE L'ESTANG (Gustave), [1066], ✻, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

DUCHATEL (comte Tanneguy), [1540], rue de Varenne, n° 69.

DUCOUDRAY (Gustave), [1469], petite rue Saint-Antoine, n° 2.

DUFAURE (J.), [840], membre de l'Académie française, député, garde des sceaux, ministre de la Justice, vice-président du Conseil, boulevard Haussmann, n° 127.

DUFEUILLE (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, place Beauvau.

DUFOUR (l'abbé Valentin), [1353], premier aumônier à Mazas, boulevard Mazas, n° 23.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Du Long de Rosnay (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✻, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Duplès-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles.

Dupont (Edmond), [817), ✻, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689], libraire, rue Cujas, n° 9.

Duriez de Verninac, [927], secrétaire d'ambassade, rue Boissy-d'Anglas, n° 23; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✻, ancien ministre, membre de l'Institut, rue Médicis, n° 5.

Dutens (Alfred), [1502], rue de l'Arcade, n° 4.

Dutreil, [1141], ancien député, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3; correspondant, M. Le Tellier de la Fosse, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École des chartes, [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

École normale supérieure, [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], O. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire; correspondant, M. l'Écureux, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 3.

Estaintot (vicomte Robert d'), [975], rue de Sèvres, n° 19.

Eure (*Société libre d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire).

Fallières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Pittet, libraire, rue Monsieur-le-Prince, n° 48.

Fanjoux, [1636], O. ✻, archiviste-paléographe, secrétaire général de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée et de l'Océan, boulevard La Tour-Maubourg, n° 25.

Félix, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Ferlet de Bourbonne (Paul), [1572], sous-préfet de Briey (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Roger Portalis, boulevard Haussmann, n° 144.

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

Filleul, [1697], à Chennevières, par Châtillon-sur-Loing (Loiret).

Firino (Roger), [1785], rue Vaneau, n° 17.

Flandin, [930], C. ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Michodière, n° 8.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Floquet, [622], ✻, avocat, correspondant de l'Institut, rue de l'Arcade, n° 25.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue St-Dominique-St-Germain, n° 11.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue du Jardinet, n° 13.

Fouché-Lepeltier, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fourchy, [1394], boulevard Saint-Germain, n° 266.

Fournier, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fournier (docteur Alban), [1759], à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Frank (Georges), [1772], boulevard Saint-Michel, n° 95.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fremaux, [1688], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).

Frémy, [722], G. O. ✻, gouverneur du Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 17.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel, baron), [709], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Friès (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

Frottier de la Coste (marquis), attaché d'ambassade, boulevard Saint-Germain, n° 246.

Fustel de Coulanges, [1776], ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Tournon, n° 29.

Gadoin, [1422], ✻, président du tribunal de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire).

Garnier (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

GARTEMPE (baron DE), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

GASPAILLART (Émile), [1245], employé au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

GAULTRY (Paul), [1606], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

GAUTIER (Alphonse), [1676], G. O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Saint-Honoré, n° 334.

GAVET (Gabriel), [1677], rue Caumartin, n° 16.

GÉRARD (Charles), [1148], ancien représentant, avocat, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

GÉRARDIN (Alfred), [902], ✻, professeur agrégé d'histoire au lycée Saint-Louis, rue de Vaugirard, n° 21.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], rue Dumont-d'Urville, n° 2.

GERVAIS (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.

GINOT (Émile), [1270], avocat, à Pau (Basses-Pyrénées); correspondants, MM. Schulz et Thuillié, libraires, rue de Seine, n° 12.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.

GODEFROY-MÉNIGLAISE (marquis DE), [223], ✻, à Lille; à Paris, rue de Grenelle, n° 73.

GOMEL, [1025], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Basse-du-Rempart, n° 66.

GONSE (Raphaël), [1310], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Vieux-Colombier, n° 8.

GOUGET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

GOUJON (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

GOUPIL (Édouard), [57], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Laffitte, n° 47.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.

GRAFENRIED-VILLARS (baronne DE), [870], rue du Colisée, n° 39.

GRANDEAU, [1671], ✻, professeur à la Faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue Saint-Placide, n° 55.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✻, rue de la Victoire, n° 98.

GRANGIER DE LA MARINIÈRE (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.

GRASSET (Ernest), [591], ✻, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Delagrave, libraire, rue des Écoles, n° 58.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GROUALLE, [1232], O. ✻, président de section au Conseil d'État, rue du Mont-Thabor, n° 8.

GUADET, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 bis.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-

Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

GUESSARD (François), [349], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes, à Paris-Passy, Grande-Rue, n° 87.

GUILLAUME (Eugène), [1087], ✻, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, rue Magnan, n° 31.

GUIZOT (Guillaume), [1746], professeur au Collége de France, directeur des cultes non catholiques au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

HABERT (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

HALPHEN (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

HAMBOURG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. E. Jung-Treuttel, rue de Lille, n° 19.

HAMELIN D'ECTOT (Hilaire), [1060], docteur en droit, à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche); correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], procureur de la République, à Soissons (Aisne).

HARCOURT (comte Jean D'), [1577], ✻, rue Vaneau, n° 11.

HAUTPOUL (comte D'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

HAVRE (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

HÉBERT, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

HELLOT (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

HELLOT (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

HENDLÉ (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

HENNET DE BERNOVILLE, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

HÉRAULT (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

HIMLY [1007], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

HORDAIN (Émile D'), [1599], notaire, à Longjumeau (Seine-et-Oise).

HOUSSAYE (l'abbé), [1600], vicaire de l'église de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

HUNOLSTEIN (baron D'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

IZARN, [1457], à Évreux (Eure); à Paris, rue Chauveau-Lagarde, n° 18.

JAMESON, [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

JAYR (Mme veuve), [1523], à Bourg (Ain).

JOINVILLE (baron DE), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

JOLY DE BAMMEVILLE, [1224], rue de Téhéran, n° 13; correspondant, M. de Bussierre, rue Cambacérès, n° 8.

JOUBAIRE, [1433], juge au tribunal de Guingamp (Côtes-du-Nord); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Joubert (André), [1678], au château de Lüts-de-Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

Jourdain, [834], C. ✵, membre de l'Institut, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Luxembourg, n° 21.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, rue Beaurepaire, n° 2, à Rennes; à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 85.

Kermaingant (Lafleur de), [1753], avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kersaint (vicomte de), [892], rue de la Ville-l'Évêque, n° 26.

Kervyn de Lettenhove (baron), [199], ✵, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

Kob (Georges), [1583], attaché au ministère des Affaires étrangères, rue Jacob, n° 29.

Labeyrie (Émile), [1767], C. ✵, directeur honoraire au ministère des Finances, à Aire-sur-l'Adour (Landes); correspondant, Mme Fr. Otteinheim, rue Neuve-des-Mathurins, n° 57.

Labitte (Ad.), [1329], libraire, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste aux Archives nationales, rue Billault, n° 5.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Laboulaye (Édouard), [445], ✵, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collége de France, place Cambrai, n° 1.

Lacabane (Léon), [64], O. ✵, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue des Acacias, n° 47, aux Ternes.

Lacave-Laplagne, [1251], sénateur; chez M. Durieu, rue Saint-Lazare, n° 93.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaumelle (de), [1330], rue de Lille, n° 21.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

La Chère (Jules de), [1326], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, avenue des Champs-Élysées, n° 116.

Lacombe (H. de), [1508], rue de Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lacordaire, [981], ancien directeur de la manufacture des Gobelins, rue Cujas, n° 21.

Lacroix (Paul), [65], O. ✵, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1680], auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✵, au château de Ronfeugerai,

près Athis (Orne); à Paris, rue du Helder, n° 8; correspondant, M. d'Estreilles, rue d'Albe, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (Mme la marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Lafond (Edmond), [1581], rue de Grenelle, n° 75.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✲, place Gozlin, n° 8.

L'Aigle (vicomte de), [1289], rue de Luxembourg, n° 19.

Lair (Jules), [1283], archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1520], procureur de la République, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Sèvres, n° 11.

Laloy (Louis-Henri), [827], ✲, docteur en médecine, rue de Paris, n° 169, à Paris-Belleville.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (Augustin de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanjuinais (comte), [1653], rue de Luxembourg, n° 31.

La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 107.

Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

Lascoux (Jean-Baptiste), [130], C. ✲, conseiller à la Cour de cassation, rue de l'Université, n° 88.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoille (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.

Laurencel, [1426], à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

La Villegille (Arthur de), [239], ✲, secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de Lille, n° 5.

Lavisse, [1582], professeur d'histoire au lycée Corneille, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Lebouteiller (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lebrument, [637], libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LECLERC (Alexandre), [809], O. ✻, à Paris-Auteuil, rue d'Auteuil, n° 44.

LECOINTE, [1163], chef d'institution, rue Mongenot, n°s 5 et 7, à Saint-Mandé (Seine).

LECOINTRE (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

LECOMTE (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

LEDAIN (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Paul), [1554], ✻, substitut du procureur de la République au tribunal de la Seine, rue Boissy-d'Anglas, n° 28.

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

LEFORT [1263], ✻, chef de bureau au ministère des Travaux publics, rue de Condé, n° 5.

LEGROS (Charles), [1445], receveur des hospices de la ville de Rouen, rue Ernest-Leroy, n° 3 bis, à Rouen.

LELOUP DE SANCY, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

LEMAIRE (P.-Aug.), [65], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte, rue des Quatre-Fils, n° 16.

LEMARCHAND (Théodore), [1712], à Rouen, rue de Socrate, n° 1.

LE MAROIS (Alphonse), [1594], au château du Lude, à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LE MENNICIER, [1100], à Saint-Lô (Manche); correspondant, M. Rousseau, chez M. Henri, Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 12.

LEMERCIER (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

LEMIRE (Paul-Noël), [1679], avocat à la Cour d'appel de Besançon, à Pont-de-Poitte (Jura).

LEMONNIER (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée Fontanes, rue de Turenne, n° 64.

LENORMANT (Fr.), [1063], professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue Taranne, n° 10.

LÉOTARD (S.), [1349], sous-bibliothécaire du musée Favre, rue du Séminaire, n° 4, à Montpellier; correspondant, M. Henri Loones, rue de Tournon, n° 6.

LEPESANT [1605], membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances; correspondant, M. des Moutis, rue Montmartre, n° 56.

LE ROY-BEAULIEU (Anatole), [1637], rue Pigalle, n° 69.

LESIEUR, [1567], boulevard de Magenta, n° 116.

LESPINASSE (René DE), [1447], archiviste-paléographe, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 17.

LE TELLIER DE LA FOSSE, [972], O. ✻, secrétaire général du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 19.

Levasseur (Émile), [1364], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévesque, [752], ancien notaire, à Mantes (Seine-et-Oise).

Leviez, [982], O. ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, sous-gouverneur du Crédit foncier, rue Duphot, n° 18.

L'Héraule (Tristan de), [1557], receveur des finances, rue Martignac, n° 6.

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie *la Nationale*, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Liais (Adrien), [1350], substitut du procureur de la République, à Pont-l'Évêque (Calvados); à Paris, rue de Provence, n° 49.

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Dauchez, avocat, rue Perronet, n° 12.

Loisy (Albert de), [1419], à Arceau, près Mirebeau (Côte-d'Or); correspondant, M. d'Espard, rue Neuve-des-Capucines, n° 16.

Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, rue Jacob, n° 46.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.

Lot (Henri-Ernest), [1189], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Louchet (Aug.), [1462], substitut du procureur de la République, boulevard de la Reine, n° 71 bis, à Versailles.

Louvain (*Université de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvot (l'abbé Fernand), [1783], professeur d'histoire au collége de Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs).

Louvrier de Lajolais (A.), [859], quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Loysel, [1040], O. ✻, président du Conseil de préfecture du département de la Seine, rue Pergolèse, n° 48, cité Dupont, n° 7.

Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, rue Chanoinesse, n° 14.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Charles Edmond; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Macé (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackau (baron de), [1764], ancien député, rue de Varenne, n° 17.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Magen (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

Magne (Alfred), [1618], ✻, trésorier-receveur général des finances, à Laon (Aisne); à Paris, avenue Montaigne, n° 26.

Maigre (Louis), [1616], avenue des Champs-Élysées, n° 37.

Maillé (duc de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly (comte de), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

Maitre (Léon), [1380], archiviste du département de la Loire-Inférieure, à Nantes; corresp., M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Malleville (Léon de), [492], ✻, sénateur, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

Mallet (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

Manceaux (Gaston), [1774], boulevard Malesherbes, n° 9.

Manchon (Léon), [1589], notaire, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Mannier, [1531], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcel (Léopold), [964], ✻, notaire honoraire, à Louviers (Eure); correspondant, M. Aubry, libraire, rue Séguier, n° 18.

Marchegay (Paul), [448], ✻, aux Roches-Baritaud, par Chantonnay (Vendée); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

Marcilly (Charles), [1472], à Bar-sur-Aube (Aube); correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

Margry (Pierre), [1694], ✻, conservateur adjoint aux archives de la Marine, rue du Mont-Thabor, n° 11.

Marguerie (René), [1664], auditeur au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marguerin, [1042], ✻, administrateur délégué près les écoles municipales supérieures, rue d'Auteuil, n° 11 bis.

Marin-Darbel, [265], à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion (Jules), [456], ✻, membre du Comité des travaux historiques et de la Société des Antiquaires de France, place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles.

Marsy (A. de), [1378], conservateur du musée de Compiègne; à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, rue du Ranelagh, n° 74, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, président de section au Conseil d'État, rue de Solférino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2.

Mas-Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, chef de la Section judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], ✻, libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine, n° 17.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collége de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue Saint-Barthélemy, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Mathéus (Frédéric), [1683], auditeur de première classe au Conseil d'État, avenue des Champs-Élysées, n° 123.

Mathieu-Bodet, [1137], ✻, député, ancien ministre, rue de Sèze, n° 4.

Maury (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, directeur général des Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. de Sacy, C. ✻, membre de l'Académie française, quai Conti, n° 21.

Meaux (vicomte de), [1623], sénateur, ministre de l'Agriculture et du Commerce, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Méliot (Adolphe), [1710], avenue Joséphine, n° 35.

Menu (Henri), [1757], rue Jacob, n° 30.

Merklen (l'abbé), [1714], professeur au Collége libre du Haut-Rhin, à La Chapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).

Merlemont (comte de), [649], au château de Merlemont, par Beauvais (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], professeur au Collége de France, membre du Comité des travaux historiques, rue Raynouard, n° 59, à Paris-Passy.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cour des Casernes, n° 25.

Mignet [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mirepoix (duc de), [1698], rue de Varenne, n° 55.

Moignon, [821], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue des Pyramides, n° 3.

Moinery, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

Moland, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

Monod (Gabriel), [1566], directeur adjoint à l'École des hautes études, rue d'Assas, n° 76.

Montaiglon (Anatole de), ✻, [1478], professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

Montalivet (comte de), [1204], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, à Montalivet-Lagrange, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Porquet, libraire, quai Voltaire, n° 1.

Montbrison (Georges de), [1439], boulevard Haussmann, n° 71.

Montebello (comte Adrien de), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, premier secrétaire d'ambassade, chef du cabinet du ministre des Finances, avenue Montaigne, n° 64.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Morand (François), [1569], ✻, juge au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], auditeur au Conseil d'État, rue Cambacérès, n° 29.

Morin (Ernest), [1328], professeur d'histoire au collége Chaptal et à l'École Turgot, rue La Rochefoucauld, n° 14.

Mornay Soult de Dalmatie (comte de), [1267], avenue Montaigne, n° 77.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, député, boulevard de Courcelles, n° 33.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Mourier (Athanase), [1400], O. ✻, directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Sainte-Marie (rue du Bac), n° 2 ter.

Munier (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 24.

Muteau (Charles), [906], conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or);

correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✻, préfet des Basses-Pyrénées, à Pau.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

NAUDET, [486], C. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue de la Victoire, n° 62.

NERVO (baron Robert DE), [1736], rue Abbatucci, n° 66.

NEUFLIZE (Mme la baronne DE), [1152], rue Caumartin, n° 22.

NICARD (Pol), [288], bibliothécaire de la Société des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

NIGON DE BERTY, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

NISARD (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

NIVARD, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

NOAILLES (duc DE), [343], membre de l'Académie française, boulevard La Tour-Maubourg, n° 60.

NOAILLES (marquis DE), [1506], O. ✻, ambassadeur de France à Rome, rue de Lille, n° 66.

NOËL (Octave), [1562], ✻, attaché au secrétariat du Conseil général de la Banque de France, à la Banque.

NOULENS, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

NUGENT (vicomte DE), [371], rue du Regard, n° 5.

OBERKAMPF (Émile), [1398], receveur particulier des finances, à Marmande (Lot-et-Garonne).

ODIOT (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

ŒUVRE DES FAMILLES (l') du IVe arrondissement de Paris, [1781], représentée par le Maire de l'arrondissement.

OGER (F.), [1412], professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

OGIER DE BAULNY (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

ORFORD (comte D'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

PARAVEY (Charles), [588], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue des Petites-Écuries, n° 44.

PARENT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], à Paris-Auteuil, route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3.

PARIS (Gaston), [1667], ✻, professeur au Collége de France, directeur adjoint à l'École des Hautes Études, rue du Regard, n° 7.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

PASCAL (Alfred), [1134], chef de bureau au Crédit foncier, rue de Paradis-Poissonnière, n° 9.

PASCALIS, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Solférino, n° 11.

PASCAUD (Edgar), [1755], juge au tribunal de première instance de Bourges, rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PASSY (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, boulevard Haussmann, n° 116.

PASSY (Louis), [1708], député, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 45.

PAU (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

PAULIN (le colonel Charles), [955], C. ✻, rue du Petit-Potel, n° 24, à Dijon (Côte-d'Or); corresp., M. Galette, libraire, rue de Nesles, n° 10.

PAULMIER (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

PAUMIER (le pasteur), [1625], rue Saint-Guillaume, n° 27.

PÉCOUL (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

PELAY (Ed.), [1453], rue de Crosne, n° 74, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Audley, rue Madame, n° 40.

PÉPIN LE HALLEUR (Émile), [787], directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris, rue de Castiglione, n° 14.

PERCY (Lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; correspondant, M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

PÉRIER (Paul), [1758], à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Saint-Jacques.

PÉRIGOT (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

PERREAU, [1615], ancien notaire, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

PERRET, [1094], O. ✻, conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

PERRIN (docteur Maurice), [1672], O. ✻, médecin principal et professeur au Val-de-Grâce, rue Saint-Placide, n° 45.

PERROCHEL (vicomte Fernand DE), [1460], rue de Bellechasse, n° 56.

PERROT DE CHAZELLE (comte), [643], au château d'Aisy, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or); correspondant, M. le baron de Nervo, rue Abbatucci, n° 66.

PETAU DE MAULETTE, [1351], rue de Berlin, n° 9.

PETIT (Edmond), [1172], rue Jean-Goujon, n° 14.

PFEIFFER, [1749], banquier, rue de Marignan, n° 23.

PIAT (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 49.

Picard (Alexandre), [924], chef de bureau à l'administration des Contributions indirectes, rue du Marché-Saint-Honoré, n° 5.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Pichon (Étienne), [1467], sous-préfet à Coulommiers (Seine-et-Marne); à Paris, quai d'Anjou, n° 17.

Picot (Georges), [1435], juge au tribunal de la Seine, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pigeonneau, [1654], professeur au lycée Louis-le-Grand, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte), [1151], ✻, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon, Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de La Croix de Chevrières, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Pistoye (de), [1046], O. ✻, chef de division au ministère des Travaux publics, rue Oudinot, n° 22.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Poisson (baron Charles), [1359], O. ✻, rue de Rome, n° 53.

Poisson, [1791], rue de Clichy, n° 42.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], avenue des Champs-Élysées, n° 144.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse, allée Lafayette, n° 7; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville; à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prieur de la Comble (Antonin), [1533], rue du Louvre, n° 8.

Pron (baron), [1230], C. ✻, ancien préfet, avenue d'Antin, n° 15.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue Saint-Dominique, n° 53.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Tourneville, n° 93; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Quicherat (Jules), [443], ✻, directeur de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Tournon, n° 16.

Rainneville (comte de), [1083], sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambaud, [1604], à Nancy (Meurthe-et-Moselle), place de l'Académie, n° 4.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery (docteur), [1790], rue des Saints-Pères, n° 12.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 32.

Ravenel, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raymond (Paul), [1382], archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau; correspondant, M. Lameyrand, rue Bouchardon, n° 11.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des travaux historiques, archives et bibliothèque de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Réaux (marquis des), [1704], rue de Monceau, n° 62.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburg Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renart (B.), [424], général-major au corps d'état-major de l'armée belge, aide de camp du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, Mme Duport, boulevard de Magenta, n° 80.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or).

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Repoux, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Reverchon, [1027], O. ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, n° 9.

Rey (E.-Guillaume), [1319], ✻, membre de la Société des Antiquaires de France, rue Billault, n° 35.

Riant (comte Paul), [1492], membre du Conseil général de Seine-et-Oise, rue de Berlin, n° 38.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de la section de législation au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 214.

Richemont (comte de), [965], député à l'Assemblée nationale, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ris (comte Clément de), [1348], ✻, conservateur adjoint au Musée du Louvre, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 101.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], membre de la Société des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 43.

Rocheterie (Maxime de la), [1763], à Orléans (Loiret).

Rocquain (Félix), [1662], archiviste aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Roissy (Henri de), [1649], rue de l'Université, n° 5.

Romance (Fernand de), [1659], rue Mézières, n° 10.

Rothschild (Mme la baronne James de), [249], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron James-Nathaniel de), [1002], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 33; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 19.

Rouffy, [1765], ✠, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Rougeot, [1264], ✠, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.

Rousseau (Adolphe), [1700], rue Saint-Honoré, n° 229.

Rousseau (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.

Roussel (Jules), [590]; correspondant, M. Hémar, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 52.

Roussigné, [1033], ✠, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 bis.

Royer (de), [1052], G. ✠, premier président de la Cour des comptes, rue de Vaugirard, n° 56.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✠, membre de l'Institut, inspecteur général des archives, professeur suppléant au Collége de France, rue des Saints-Pères, n° 48.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue de Luxembourg, n° 43.

Saint-Alery (Armand de), [1242]; correspondant, M. Boulatignier, rue de Clichy, n° 48.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Saint-Priest (comte Georges de), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

Saint-René Taillandier, [1548], O. ✠, membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Saint-Benoît, n° 20.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✠, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

Salin, [1392], chef de bureau au Conseil d'État, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, n° 47.

Sallé (Charles), [1571], avocat, à Pau (Basses-Pyrénées), rue Tran, n° 7.

Salvert-Bellenave (de), [1541], ingénieur de la marine, place du Palais-Bourbon, n° 2.

Sanné (Albert), [1370], rue de la Ville-l'Évêque, n° 27.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ministre des Finances, rue La Bruyère, n° 44.

Sazerac de Forge, [1588], ✻, préfet du département de l'Indre, à Châteauroux.

Schefer (Charles), [1485], C. ✻, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Schweitzer (baron de), [896], ancien ministre plénipotentiaire de Bade, rue Blanche, n° 62.

Séchehaye (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, boulevard Saint-Michel, n° 83.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Serveux, [1389], C. ✻, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 32.

Servois (Gustave), [1136], ✻, membre du Comité des travaux historiques, préfet du département de l'Aube, à Troyes; à Paris, rue de Marignan, n° 24.

Simonnet (Jules), [898], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or), à Dijon, rue Berbizet, n° 3; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Singer (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], juge au tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

Souquet, [1522], docteur en droit, juge de paix à Arras (Pas-de-Calais).

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue du Quatre-Septembre, n° 2.

Suchet (l'abbé), [1603], supérieur du petit séminaire d'Ornans (Doubs); correspondant, M. J. Bulle, rue de Fleurus, n° 43.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Lyon à la Méditerranée, rue Saint-Arnaud, n° 10.

Talhouët-Roy (marquis de), [1220], C. ✻, sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], correspondant de l'Institut, à Gontaut, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Claudin, libraire, rue Guénégaud, n° 3.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], O. ✵, conseiller à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Tassin, [1285], O. ✵, ancien directeur de l'administration de l'Octroi de Paris, rue Saint-Georges, n° 39.

Techener fils (Léon), [1573], libraire, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Teulet (Auguste), [354], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Tournon, n° 27.

Thiers (A.), [2], G. ✵, membre de l'Institut, sénateur, place Saint-Georges.

Thion de la Chaume (Léon-André), [1574], boulevard Malesherbes, n° 7.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✵, secrétaire d'ambassade, député, rue François Ier, n° 19.

Thorin (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Toulmon (Eugène de), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

Tourtoulon (baron Charles de), [1452], à Château-Randon, près Montpellier (Hérault); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Travers, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen; correspondant, M. Derache, libraire, rue Montmartre, n° 48.

Treilhard (comte Achille), [1481], O. ✵, ancien conseiller d'État, rue Louis-le-Grand, n° 18.

Treyve de Saint-Sauveur (vicomte du), [1473], au château de Bonlieu, par Boën (Loire).

Tribert (Germain), [1049], sénateur, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Tuetey (Alexandre), [1301], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, O. ✵, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], rue Fortin, n° 14.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen, rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen, rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vandal (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

Vaney (A. E.), [775], substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14.

Varin, [1038], C. ✻, ancien membre du Conseil municipal de Paris, rue des Bourdonnais, n° 20.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue des Champs-Élysées, n° 68.

Vaucelles (Boulard de), [860], rue de Varenne, n° 76.

Vaufreland (vicomte Ludovic de), [434], ✻, rue de Marignan, n° 16.

Vauzelles (Ludovic de), [1734], ✻, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

Vendeuvre (Gabriel de), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

Vernière, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Vessillier (Léonce), [1287], ancien attaché d'ambassade, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 190.

Veuclin (E.), [1787], à Bernay (Eure).

Vibraye (marquis Paul de), [471], correspondant de l'Institut, à Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

Viel-Castel (baron Louis de), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, président de la Commission des Archives diplomatiques, rue de Bourgogne, n° 19.

Vignes, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, villa Saïd, n° 15, avenue de Boulogne, n° 56.

Vignot, [1751], membre du Conseil général de l'Indre, à Sainte-Sévère (Indre).

Villard (Henri), [1202], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

Villepreux (Louis de), [1579], avocat, à Marmande (Lot-et-Garonne).

Vuitry (Adolphe), [1643], G. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, rue de Téhéran, n° 13.

Wailly (N. de), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

Walckenaer (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

Wallon, [1669], O. ✻, sénateur, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur à la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Watteville (baron O. de), [830], ✻, chef de division au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

Werlé (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims.

Wilhelm, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

Witte (baron Jean de), [461], ✵, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

Zamoyski (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, rue Neuve-des-Mathurins, n° 39.

Zeller, [1411], O. ✵, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, rue du Cherche-Midi, n° 83.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèques des chateaux de : *Compiègne, Fontainebleau et Versailles* [n°s 595-598].

Bibliothèque de la ville d'Aix, [M. Mouan, n° 687].
— des Archives nationales, [M. A. Maury, n° 1147].
— de l'Arsenal, à Paris, [M. Éd. Thierry, n° 1650].
— de la ville d'Avignon, [M. Allouard, n° 64].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Seullier, n° 1504].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Templier, n° 720].
— de la ville de Bayonne, [M. Didron, n° 140].
— du roi des Belges, [M. Scheler, n° 543].
— de la ville de Besançon, [M. Allouard, n° 1371].
— de la Société d'émulation de Bourg, [n° 1665].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1484].
— de la ville de Caen, [M. le Maire, n° 1015].
— de la ville de Chartres, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— du Collége Chaptal, à Paris, [M. Monjean, n° 1042].
— du Collége libre du Haut-Rhin, [M. l'abbé Hanauer, n° 1713].
— du Conseil d'État, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— du Corps législatif, [M. Miller, n° 1660].
— de la Cour de cassation, [M. Gallien, n° 1721].
— de la ville de Dieppe, [M. Morin, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— de la Société de lecture de Dijon, [M. Detourbet, n° 1742].
— de l'École Bossuet, [M. l'abbé Mereau, n° 802].
— de l'École des chartes, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'Épernay, [M. Delaitre, n° 1474].
— du Cercle de la rue Neuve a Grenoble, [M. Réal, n° 969].
— de la ville de Grenoble, [M. Gariel, n° 948].
— de la ville de Hambourg, [M. Petersen, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Morlent, n° 1193].
— de la ville de Lille, [M. le Bibliothécaire, n° 1525].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].

Bibliothèque de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Charles Edmond, n° 956].
— de l'Académie de Macon [M. Saulnier, n° 1155].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— Mazarine, à Paris, [M. de Sacy, n° 33].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie d'Arras.
Académie de Macon.
Académie de Reims.
Académie de Rennes.
Académie des Sciences de Caen.
Académie des Sciences de Dijon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Athénée de Beauvaisis, à Beauvais.
Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique du Puy.
Société académique et industrielle d'Angers.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée.

Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusets.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Université de Kiel.
Université de Lund.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1876.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Guadet.
La Villegille (de).
Martin (Henri).
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
. . . .
Ruble (de).
Vuitry.

1877.

MM. Beaucourt (de).
Bellaguet.
Bordier.
Bouis (de).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Egger.
Jourdain.

1878.

MM. Boutaric.
Desnoyers (J.).
Dupont (Edm.).
Lacabane.
Laloy.
Lascoux.
Marion.
Mas-Latrie (de).
Mignet.
Thiers.

1879.

MM. Barthélemy (An. de).
Champagny (Fr. de).
Floquet.
Godefroy-Ménilglaise (de).
Lalanne (Lud.).
Luce.
Meyer (P.).
Naudet.
Quicherat (J.).
Servois.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1875.

Président honoraire. MM.	. . . .
Président.	Jourdain.
Vice-Présidents. . . .	Vuitry, Chantérac (de)
Secrétaire	Jules Desnoyers.
Secrétaire adjoint . .	A. de Boislisle.
Archiviste-Trésorier. / *Bibliothécaire*.	Edmond Dupont.
Censeurs	Le Tellier de la Fosse, Moranvillé.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

L. Delisle, *président.*
De Beaucourt.
Lalanne.

MM.

Lascoux.
Marion.
J. Quicherat.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

Bellaguet, *président.*
Bordier.

MM.

De Bouis.
De la Villegille

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1876.

4 Janvier.	6 Juin.
1 Février.	4 Juillet.
7 Mars.	1 Août.
4, 25 Avril.	7 Novembre.
2 Mai.	5 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 25 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 2 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ Mme Ve RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6, HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872, 1873, 1874, 1875, gr. in-8, *chaque année* 4 fr. 50

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS; avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE, 1836 à 1838, *texte et traduction;* 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires en grand papier . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. PAULIN PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855; 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Œuvres complètes d'Éginhard, publiées par M. Al. Teulet; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*t. I épuisé*), t. II et III. . . . . 18 fr.
Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.
Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.
Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët-d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851 , 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët-d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.

Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par M[lle] Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët-d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xiv[e] et xv[e] siècles, publiés par M. Douët-d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. g. in-8 . 9 fr.
Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires et Lettres de M[me] du Plessis-Mornay, publiés par M[me] Cornélis de Witt, avec une introduction de M. Guizot; 1868 et 1869, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. I-VIII. 72 fr.
Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce, tomes I, 1[re] et 2[e] parties, II à V. . . . . 54 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac, t. I, II et III . . . . 27 fr.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas-Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët-d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par M. Paul Meyer; t. I[er] (texte original), 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Œuvres de Brantôme, tome IX.
Chroniques de J. Froissart, tome VI.
Croisade contre les Albigeois, tome II.
Mémoires de Bassompierre, tome IV.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, tome I[er].

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1860.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 101 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'à l'année* 1860, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1860.

102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II	15 fév. 1860.
103. OEuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II.	15 fév. 1860.
104. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. II.	15 fév. 1860.
105. Chronique de Monstrelet, t. IV	15 déc. 1860.
106. Annuaire pour 1861	15 déc. 1860.

1861.

107. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. III.	15 mai 1861.
108. Chronique de Monstrelet, t. V	15 mai 1861.
109. Chronique des Valois	20 déc. 1861.
110. Annuaire pour 1862	20 déc. 1861.

1862.

111. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV	25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis	5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI	20 déc. 1862.
114. OEuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III	20 déc. 1862.
115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III	20 déc. 1862.
116. Annuaire pour 1863	20 déc. 1862.

1863.

117. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. V.	15 avril 1863.
118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I	15 avril 1863.
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.	10 nov. 1863.
120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t, II.	10 nov. 1863.
123. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

121. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI. .
122. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II . . . . 15 mai 1864.
124. Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.
125. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV.
126. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III. . . . . . 15 déc. 1864.

1865.

127. Œuvres de Brantôme, t. I . . . .
128. Commentaires et lettres de Monluc, t. I. . . . . 25 janv. 1865.
129. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII. .
130. Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles. . . . . 15 avril 1865.
133. Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.

1866.

131. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII. .
132. Œuvres de Brantôme, t. II. . . . . 1er mars 1866.
134. Commentaires et lettres de Monluc, t. II. . . .
135. Rouleaux des morts, du ixe au xve siècle. . . . . 15 juin 1866.
137. Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.

1867.

136. Œuvres de Brantôme, t. III. . . . .
138. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier . . . . 15 mai 1867.
139. Œuvres complètes de Suger. . . . .
140. Commentaires et lettres de Monluc, t. III. . . 15 déc. 1867.
141. Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867. . . . .

1868.

142. Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, t. I. . . . 15 juil. 1868.
143. Œuvres de Brantôme, t. IV. . . . .
144. Histoire de saint Louis, par Joinville. . . . . . 15 déc. 1868.
145. Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.
146. Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou). 15 juin 1869.

1869.

147. Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie. . . .
148. Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie. . . . 1er août 1869.
149. Œuvres de Brantôme, t. V. . . . .
150. Mémoires de Mme du Plessis-Mornay, t. II. . . 1er déc. 1869.
151. Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . } 15 mars 1870.
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*. . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast. . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI. . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1872.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon . . . . . .
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JANVIER 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er février 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette nomination à l'approbation du Conseil :

1783. M. l'abbé Fernand LOUVOT, professeur d'histoire au collége Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs); présenté par MM. Pingaud et Paul Gaffarel.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 octobre 1875. — *Bulletin de la Société bibliographique,* décembre 1875. — *Revue des Documents historiques,* octobre et novembre 1875.

De la part de la Société historique et littéraire de Tournai : Collection des *Bulletins*, 1849-1874, 16 vol. in-8; it. des *Mémoires*, 1853-1874, 15 vol. in-8.

Les volumes XIV et XV des *Mémoires* (1874) contiennent le *Chronicon Gisleberti,* chronique du XIIe siècle, publiée et traduite par notre collègue M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise.

De la part de la Société historique de Belgique : *Œuvres de J. Froissart,* publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove. — *Chroniques,* tomes XXI et XXII; table analytique des noms historiques, A à Q.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Paroles prononcées le 29 *novembre* 1875, *par M. L. Delisle, membre de l'Institut, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale, sur la tombe de M. E.-J.-B. Rathery, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale;* br. in-8 de 9 p.

Jeanne d'Arc au théâtre (1439-1875), par M. le comte de Puymaigre; br. in-8. (Extrait du *Correspondant.*)

Manuel de droit civil, appendice et tables, par M. Émile Acollas. Un vol. in-8 [1].

Correspondance.

M. R. Vallois remercie le Conseil de l'avoir admis au nombre des membres de la Société.

M. Baguenault de Puchesse, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, remercie le Conseil des ouvrages offerts à cette compagnie en échange de ses publications. Il demande l'indication de celles que ne posséderait point encore la Société de l'Histoire de France.

Le même correspondant annonce l'envoi d'un volume qu'il vient de publier sous le titre de : *l'Expédition du duc de Guise à Naples* (1647-1648).

M. Richard, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, demande si la Société de l'Histoire de France voudrait bien compléter la collection de l'*Annuaire-Bulletin,* qui a cessé d'être envoyé à cette Société depuis 1867. De son côté, elle remplirait les lacunes qui lui seraient signalées dans ses publications. — Renvoi au Comité des fonds.

M. le secrétaire de la Société archéologique de Vervins demande à échanger le Bulletin annuel de cette Société

1. En tête de ce volume et parmi les lettres adressées par l'auteur à diverses sociétés, figure la lettre à la Société de l'Histoire de France qui avait été communiquée au Conseil dans la séance du 5 janvier 1875, et dont l'insertion au procès-verbal n'avait point été autorisée.

contre les publications de la Société de l'Histoire de France. — Renvoi au Comité des fonds.

M. P. Gaffarel, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon, propose l'admission de M. l'abbé F. Louvot.

M. Ch. Constant informe le Conseil que ses recherches de la copie des *Mémoires de Nicolas Goulas,* préparée par M. Monmerqué, ont été jusqu'ici sans succès auprès du libraire acquéreur et au British Museum, pour lequel on présumait que cette acquisition avait été faite.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. Feuilles 1 à 12 en bon à tirer; feuilles 13 à 15 chez le commissaire responsable; placards 27 à 40 chez l'éditeur.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique du bon duc Louis II de Bourbon, par Cabaret d'Orreville. 18 feuilles sont tirées; les feuilles 19 et 20, complétant le texte, sont en pages; la copie du commencement de l'appendice est en composition. On attend de M. Chazaud la fin de cette copie.

Chronique de Jean Le Févre, seigneur de Saint-Remy. 4 feuilles sont entre les mains de l'éditeur, M. Morand.

Annuaire-Bulletin de 1875. Feuille 15 en bon à tirer.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, fait connaître les résultats de l'examen que ce Comité a fait de plusieurs propositions qui lui avaient été renvoyées par le Conseil.

1° *Mémoires de Nicolas Goulas.* Quoique la recherche par M. Charles Constant de la copie de M. Monmerqué n'ait pas encore eu de résultats, le Comité n'en est pas moins d'avis d'admettre en principe ce projet de publication.

Toutefois, le plan de l'éditeur n'étant point encore suffisamment fixé, il paraît utile que celui-ci puisse s'entendre avec le commissaire responsable qui serait désigné pour cette publication. M. Marion, proposé par le Comité, est agréé par le Conseil.

2° *Correspondance de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon.* Le manuscrit, dont les textes ont été recueillis par M. le marquis de Rochambeau dans plusieurs archives de France et de l'étranger, a été remis par M. E. Dupont au Comité, qui en a confié l'examen à l'un de ses membres, M. L. Lalanne, et à M. de Ruble. D'après un premier aperçu, cette publication promet d'être intéressante, et elle pourra très-probablement être acceptée; un rapport sera fait dans une prochaine séance.

3° *Lettres de Louis XI.* Plusieurs fois déjà le Conseil et le Comité de publication se sont occupés des moyens d'utiliser les précieux matériaux réunis par M[lle] Dupont et par M. L. Pannier. Parmi les éditeurs qui pourraient être proposés au Conseil, le Comité a remarqué M. Vaesen, archiviste-paléographe, qui a déjà visité plusieurs dépôts d'archives départementales et municipales, où il a constaté la présence de nombreux documents qu'il conviendrait, selon lui, de joindre à ceux qui ont été précédemment recueillis. Il a même envoyé la copie d'un certain nombre de lettres de Louis XI conservées dans les archives municipales de Lyon.

Toutefois, avant d'arrêter un plan définitif de publication, le Comité s'est occupé de fixer le caractère des lettres qui devraient la composer. Faudra-t-il se borner aux lettres privées et pour ainsi dire personnelles, écrites ou dictées par Louis XI, ou bien donner au plan une extension plus considérable, en y comprenant les lettres officielles et les circulaires administratives, émanant du roi et signées par lui? Ce dernier plan nécessiterait une publication plus étendue, et qui dépasserait peut-être les vues de la Société. Aussi les opinions sont-elles partagées à cet égard dans le Comité. Suivant l'un de ses membres (M. J. Quicherat), la publication devrait se restreindre aux lettres

exclusivement personnelles, et laisser de côté les lettres d'administration et d'affaires publiques. Telle n'est point l'opinion de plusieurs autres membres du Comité, et entre autres de M. L. Delisle, qui pensent qu'on enlèverait à ce recueil tout son intérêt politique général et vraiment historique, si l'on n'y comprenait pas toutes les lettres closes signées par le roi, sans excepter celles qui peuvent avoir été rédigées par des secrétaires. Mais, comme un assez grand nombre de ces lettres sont, en effet, des circulaires plusieurs fois reproduites, ces pièces ne figureraient qu'une fois dans la collection, et elles n'y seraient textuellement publiées qu'autant qu'elles offriraient un véritable intérêt.

Le Conseil accepte le projet le plus général de publication, mais il en renvoie l'examen définitif au Comité, qui fera un rapport dans la prochaine séance, tant sur le plan et ses limites exactes que sur le choix des nouveaux éditeurs.

M. L. Delisle informe le Conseil de la découverte, récemment annoncée, dans la bibliothèque de M. le comte de Vogué, en Bourgogne, d'une histoire manuscrite de Louis XI. Si cette découverte se vérifiait, ne serait-il pas possible, suivant l'opinion de M. J. Quicherat, que ce fût là l'histoire manuscrite dont Commynes a parlé dans l'introduction de son livre, et qu'avait le projet d'écrire l'archevêque de Vienne, Angelo Cato, à la demande de qui Commynes avait rédigé ses propres Mémoires[1]?

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, communique au Conseil l'opinion de ce Comité sur la question de l'encollage du papier des volumes de la Société. Le Comité persiste dans sa première opinion, qui est de ne point modifier l'état actuel. Après une discussion à ce sujet, le Conseil se range à cet avis, mais renvoie au Comité la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu, dans de certaines conditions, d'imprimer un petit nombre d'exemplaires sur papier collé.

1. Il a été vérifié, depuis cette communication, que le manuscrit dont il s'agit n'était, en réalité, qu'une copie des *Mémoires de Philippe de Commynes.*

Le président du même Comité communique au Conseil, qui l'approuve, la liste des volumes de la Société, au nombre de quarante-huit, qui seront offerts à l'École française de Rome, d'après la demande du directeur, M. Geffroy.

Le Conseil procède à la nomination d'un deuxième vice-président, en remplacement de M. Rathery, décédé. M. le marquis de Chantérac est élu. Il remercie le Conseil de ce témoignage d'estime, auquel il est très-sensible.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi.*

Dans l'ancienne administration des Finances, on appelait *Décisions*, *Ordres* ou *Mémoires du roi*, ou encore *Bons du roi*, des registres dans lesquels s'inscrivaient, suivant l'ordre du travail, les propositions soumises à l'agrément du prince ou de son représentant, le contrôleur général des finances. Un commis y portait, textuellement ou en analyse, non-seulement les demandes de grâces pécuniaires proprement dites, mais en général les mémoires relatifs à toutes sortes d'opérations, acquisitions, échanges, constructions, créations de charges, nominations, etc. Ces répertoires étaient beaucoup plus faciles à consulter que les liasses de pièces justificatives originales, et l'usage en persista depuis 1708 jusqu'à 1793. Ils attirèrent en 1790 l'attention du Comité des pensions, qui les signala[1], quoique d'ailleurs ils n'eussent rien de bien compromettant : comme le dit Camus, dans un rapport célèbre sur l'état des dépôts d'archives au 1er janvier 1789, les registres ne recevaient

1. Premier rapport du Comité des pensions, p. 109; addition, p. 20.

que des documents « dont l'objet n'exigeait pas qu'on l'ensevelît absolument dans le secret. »

Les besoins du service avaient fait faire simultanément plusieurs copies, et même plusieurs séries distinctes de *Décisions;* on eût pu espérer que cette multiplicité des exemplaires les sauvegarderait à tout jamais, et cependant c'est à peine s'il en reste aujourd'hui quelques débris. Le ministère des Finances était parvenu à en réunir une collection assez considérable[1]; elle a disparu entièrement dans l'incendie du 24 mai 1871 ; quelques travailleurs seuls en ont gardé le souvenir ou possèdent des extraits, des notes relevées avant ce désastre. C'est au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale ou aux Archives nationales que l'on retrouve un petit nombre de volumes des *Décisions* ou des *Bons :* à la Bibliothèque, deux ou trois articles seulement, perdus pour ainsi dire dans des fonds où il est bien difficile d'en deviner l'existence et d'en reconnaître l'origine[2]; aux Archives, une série presque entière, qui pourrait même se compléter par des recueils analogues, sinon tout à fait semblables[3].

Les extraits que je vais donner sont tirés de cette série des Archives; cependant j'y joindrai quelques pièces que M. Alfred Lemoine, alors qu'il préparait son excellente étude sur *les Derniers fermiers généraux*[4], avait tirées d'un des recueils de la bibliothèque des Finances, et qu'il a bien voulu me communiquer. Cette publication aura peut-être l'avantage de révéler aux travailleurs l'existence et la valeur des documents en

1. Cette collection ne comprenait pas moins de quarante-quatre volumes ; j'en ai donné le détail dans l'avant-propos de la *Correspondance des Contrôleurs généraux avec les Intendants des provinces*, p. XLVII.

2. A côté de ces volumes de transcriptions, on trouve aussi des *Bons* originaux, c'est-à-dire les pièces mêmes envoyées du bureau du Secrétariat ou de celui des Dépêches à l'approbation du roi. Telle est la série des mss. Fr. 6790 à 6805, s'étendant de 1714 à 1791.

3. La série est cotée O^1 265-270, et indiquée dans l'*Inventaire sommaire* sous le titre de « Décisions pour pensions et indemnités, 1768-1787. » Les autres recueils sont ceux-ci : Secours du roi, 1760-1781, H 1428; it. 1783-1789, F^4 1216; Minutes de rapports sur les pensions et gratifications, H 1430; Bons du roi concernant l'agriculture, 1764-1780, H 1511; Décisions sur toutes sortes de matières relevant de la Maison du roi, 1725-1792, O^1 194-248; Bons du roi concernant les affaires de la Maison, O^1 285-290.

4. Cette étude, la meilleure que nous possédions sur les fermes, a été publiée en 1872, à la suite du *Silhouette* de M. Pierre Clément. Elle est, en grande partie, basée sur les documents tirés des *Ordres du roy* de la bibliothèque des Finances.

question, en même temps que celui de fournir avec authenticité nombre de petits faits ou de traits caractéristiques pour l'histoire des cinquante dernières années de l'ancien régime. La variété des matières sera très-grande : en laissant de côté les articles dont l'objet est purement administratif ou financier, mais en conservant pourtant certains mémoires relatifs aux réformes du règne de Louis XVI, aux fonctionnaires, aux concessions domaniales, aux dépenses des assemblées provinciales ou nationales, il restera encore les souscriptions aux grandes publications, les achats de collections et de documents originaux, les encouragements aux savants, aux artistes, aux inventeurs, aux établissements d'utilité publique et aux entreprises commerciales ou industrielles, les missions scientifiques, les récompenses nationales, les pensions et dons aux hommes illustres ou à leurs représentants, les dépenses des Académies, les frais d'entretien des monuments historiques, etc.; et ces documents ne seront pas inutiles pour faire connaître, à côté de certaines prodigalités regrettables, comment et dans quelles proportions nos anciens ministres des Finances, les uns après les autres, surent continuer les traditions généreuses du temps de Colbert.

---

21 avril 1743.

Pension au peintre H. Rigaud.

Le sieur Rigaud, de l'Académie de peinture, expose très-humblement au Roi qu'il vient de perdre, par la mort de sa femme, 1,600 liv. de rentes viagères qu'il avoit constituées sur sa tête pour lui assurer de quoi vivre, en cas qu'elle lui survécût; mais qu'étant morte avant lui, cette rente viagère fait pour lui un vide considérable et lui ôte une aisance dont il a d'autant plus besoin qu'il est dans un âge très-avancé.

Il supplie S. M. d'avoir la bonté, eu égard à cette circonstance et à son grand âge, de lui accorder une pension de la même somme de 1,600 liv., pour lui tenir lieu de la rente viagère qu'il vient de perdre [1].

Bon pour 1,000 liv.

1. Bib. des Finances. Hyacinthe Rigaud avait perdu sa femme, Élisabeth Gouy, le 15 mars 1743; lui-même mourut le 29 décembre suivant, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, cinq mois et quelques jours (Jal, *Dictionnaire critique*, p. 1063).

9 février 1749.

Pêche de la baleine.

Observations sur des lettres et mémoires envoyés par M. le comte de Maurepas [1], concernant la pêche de la baleine.

Il a été fait deux propositions pour parvenir au rétablissement de la pêche de la baleine [2].

La première, par trois négociants de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz, qui ont proposé de faire pour trois ans une compagnie dont le fonds serait de 300,000 liv., divisé en trois cents actions, desquelles ils offrent de prendre cent vingt pour leur compte. Suivant cette proposition, il faudroit exempter de tous droits d'entrée les baleines prises par les quatre navires que cette compagnie se chargeroit d'armer, et que le Roi accordât une gratification de 300 liv. pour chaque baleine prise par ces navires. On ne peut pas dire précisément quel seroit annuellement l'objet total des gratifications, parce qu'on ne peut pas savoir combien ils prendroient de baleines; mais il est vraisemblable que cette dépense pour le Roi ne seroit que de 4, 5 ou 6,000 liv. par an, peut-être moins. Il seroit à désirer qu'elle fût plus forte, puisqu'elle ne sauroit l'être que par des succès plus marqués.

La seconde proposition est faite par les sieurs Darragory frères, de Saint-Jean-de-Luz, qui, sans parler d'exemption des droits, offrent d'armer, pendant quatre ou cinq années, quatre vaisseaux de deux cents à deux cent cinquante tonneaux, pourvu que le Roi accorde une récompense de 40 ou 50 liv. par tonneau, payables

1. Ministre de la Marine.

2. On sait que les Basques passaient pour avoir les premiers pratiqué avec succès le commerce de l'huile de baleine, et, au milieu du XVIIe siècle, cette pêche n'occupait pas moins de cinquante ou soixante navires de Saint-Jean-de-Luz, Bayonne et Ciboure; mais les Hollandais avaient subitement accaparé la mer, et, dès 1690, ils armaient pour la recherche de la baleine plus de trois cents navires, quand les ports français étaient réduits à dix-huit ou vingt. En 1697, le Mémoire dressé pour le duc de Bourgogne, par l'intendant de la généralité de Bordeaux, dit : « On envoie tous les ans, de Bayonne et du pays de Labour, plusieurs bâtiments à la pêche de la baleine et de la morue. Ce sont des barques qui ont commencé d'aller à la pêche de la baleine proche l'île de Finlande, en Groënland (*sic*), en 1605; et comme ils sont fort éloignés des lieux où ils sont obligés d'aller pour cette pêche, et qu'elle seroit corrompue avant leur retour, ils ont trouvé le secret de fondre la baleine à la mer, et de la mettre en huile et en savon. Les voyages sont longs, et les équipages coûtent plus cher qu'en Hollande; cela fait qu'il est à craindre qu'ils ne soient pas en état de continuer à envoyer à cette pêche, lorsqu'il n'y aura pas de plus grands droits pour les huiles et savons venant de la pêche des étrangers que sur celles des François, ou si on ne les aide en faisant donner de l'argent à la grosse aventure sur un pied médiocre. » Nous verrons plus loin se produire d'autres tentatives pour relever une industrie si importante.

par la trésorerie de la Marine lorsque les navires prendroient leurs expéditions. Ces quatre navires devant composer neuf cents tonneaux, il en coûteroit annuellement au Roi 45,000 liv., en supposant que S. M. accordât une récompense de 50 liv. par tonneau.

La première proposition paroît plus sûre et moins à charge au Roi : plus sûre, parce qu'on seroit assuré d'un fonds de 100,000 écus qui seroit employé à la connoissance des associés ; moins à charge au Roi, parce qu'il ne lui en coûteroit qu'environ la dixième partie de ce que demandent les sieurs Darragorry.

Il est vrai que, dans la première proposition, il est question d'une exemption des droits ; mais cette exemption paroît nécessaire pour mettre la pêche françoise dans une espèce de parité avec la pêche étrangère, dont les droits, pour toutes les nations en général, doivent être mis sur un pied égal, qui est celui du tarif de 1667. D'ailleurs, indépendamment de l'une ou de l'autre de ces deux propositions, il s'agiroit d'encourager par cette exemption les autres sujets du Roi à s'adonner à cette pêche.

Si la première proposition a lieu, il ne faudroit annoncer l'exemption des droits d'entrée qu'après que la compagnie qui se présente auroit formé les équipages de ses quatre navires ; car, comme c'est la première qui s'est offerte pour ce rétablissement, il est juste que, pour la première année, elle puisse former ses équipages de préférence à d'autres armateurs.

Bon pour la première proposition [1].

1749.

Publication du RECUEIL DES HISTORIENS DE LA FRANCE.

Secours accordé à dom Martin Bouquet, continuateur du ***Recueil des historiens des Gaules et de la France,*** commencé par André Duchesne, en 1634.

Le Roi se charge de trente exemplaires, dont quinze en grand papier et quinze en papier ordinaire, qui sont distribués à diverses personnes [2].

17 août 1767.

Statue de Louis XV par Le Moyne.

Le sieur Le Moyne [3], chargé d'exécuter en bronze, en petit, la statue équestre du Roi qui est à Bordeaux, pour être en parallèle de l'équestre de Paris, a consommé au delà des 6,000 liv. convenues pour son travail, qui n'est pas encore fini. Il supplie S. M. de

1. Bib. des Finances.
2. Bib. des Finances.
3. Jean-Baptiste Le Moyne fils (1704-1778).

vouloir bien laisser tomber sur lui un regard de bonté et de lui accorder une gratification qui, en le dédommageant de ses frais, le mette en état de remplacer une petite somme destinée à l'établissement de ses quatre enfants, qui se trouve totalement épuisée par les avances qu'il a faites[1].

Bon.

12 juin 1768.

Souscription à la Géographie Ancienne *de d'Anville.*

Le s[r] d'Anville, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, travaille à une nouvelle édition de son ouvrage intitulé *Géographie ancienne abrégée,* dans lequel ce que l'ancienne géographie fournit d'objets, avec plus ou moins de circonstances et d'intérêt, sera développé. Cet ouvrage, qui paroît intéressant, est proposé par souscription. Sa Majesté est suppliée d'en prendre une de trente-six exemplaires, qui, à raison de 36 liv. par exemplaire, formera un objet de 1,296 liv.[2].

Bon.

19 juin 1768.

Acquisition pour le Dépôt des chartes.

Le s[r] Blondeau de Charnage[3], ayant formé un cabinet de titres anciens et précieux, a proposé de vendre au Roi ceux qui pourroient être de quelque utilité pour l'histoire et le droit public; d'après cette proposition, M. Bertin a chargé le s[r] de Brequigny, de l'Académie des belles-lettres, de choisir dans cette collection les pièces qui peuvent convenir au Dépôt général des chartes. Il a été mis à part sept à huit cents pièces, dont l'acquisition a été jugée utile, et dont le prix a été fixé à 15,000 liv., payables en effets. Dans le cas où il plairoit au Roi d'agréer ce traité, Sa Majesté est suppliée d'y donner son approbation[4].

Bon.

26 juin 1768.

Frais de représentation aux États de Bretagne.

M. le duc de Rohan représente que la dépense que lui a occa-

1. Bib. des Finances. — L'histoire de la statue de Louis XV a été faite, dans ces derniers temps, par M. Courajod.

2. Arch. nationales, O^1 265, f° 29.

3. Sur ce collectionneur et sur les différents fonds qu'il fournit successivement à la Bibliothèque, voir L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I[er], p. 555 et 569. Les pièces originales venues de Blondeau sont actuellement en classement, et bientôt les travailleurs pourront en prendre connaissance.

4. Arch. nationales, O^1 265, f° 29 v°.

sionnée la présidence de l'ordre de la Noblesse dans l'Assemblée intermédiaire des États de Bretagne, a monté à une somme de 112,600 liv., dont le trésorier de la province lui a fait l'avance ; sur quoi lui ayant donné à prendre 60,000 liv. que Sa Majesté a déjà accordées à M. le duc de Rohan, et 15,000 liv. qui lui ont été données par les États pour cette présidence, il reste redevable envers le trésorier d'une somme de 37,600 liv., dont il supplie Sa Majesté de vouloir bien le faire rembourser[1].

Bon.

17 juillet 1768.

Observation du passage de Vénus.

M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie royale des sciences, a été chargé par le Roi de faire le voyage de la mer du Sud pour y observer le passage de Vénus sur le Soleil, qui doit avoir lieu en 1769[2]. Il doit partir au commencement d'août 1768; il est nécessaire qu'il soit statué sur la quotité des fonds, tant pour les appointements de cinq personnes qui doivent l'accompagner, que pour les dépenses du voyage.

Il fait état de 6,000 liv. par an pour les appointements de ces cinq personnes, savoir : un peintre, un ingénieur-géographe, un horloger, un interprète qu'il prendra dans le pays, et enfin un domestique . . . . 6,000 liv.

Pour la dépense du voyage par mer pendant six mois, à raison de 1,000 liv. par mois . . . . 6,000 liv.

Pour la dépense par terre pendant six mois, à raison de 2,000 liv. par mois. . . . . 12,000 liv.

24,000 liv.

Et ce, non compris la dépense de quantité d'objets imprévus dont il ne peut être fait de détail.

M. l'abbé Chappe demande que la dépense de ce voyage soit fixée à 2,500 liv. par mois, à commencer du 1er mai 1768, et qu'il soit donné ordre de lui remettre actuellement les fonds dont il a besoin pour se mettre en état de partir[3].

Approuvé : 30,000 liv.

(*La suite prochainement.*)

1. Arch. nat., O¹ 265, f° 32 v°.
2. Cet académicien était allé observer le précédent passage de 1761 en Sibérie, et il avait publié une relation de son voyage qui fit beaucoup de bruit.
3. Arch. nat., O¹ 265, f° 37 v°. La dépense des instruments s'éleva à 12,835 liv. 10 s., et fut autorisée par un bon du 16 octobre. — On sait que l'abbé Chappe fut enlevé au cours de sa mission par une maladie conta-

III.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — André (l'abbé J.-F.). Les communes du département de Vaucluse de 1556 à 1789. Lagnes. In-12, 131 p. Avignon, Seguin aîné.

2. — Assier. Une cité champenoise au xve siècle. In-12, 48 p. Paris, Claudin; Champion; F. Henry.

3. — Babert de Juillé. Notes pour servir à l'histoire de Montmorillon. In-8, 71 p. Poitiers, Oudin frères; Paris, même maison.

4. — Barbier. Le Testament de Louis XIV. Lu à la séance publique de la Société des Études historiques, le dimanche 2 mai 1875. In-8, 16 p. Paris, Pougin.

5. — Barrau (l'abbé). Notice historique sur la vraie croix de Baugé. In-8, vii-145 p. et pl. Angers, Briand et Hervé.

6. — Barthe (Marcel). Le Bon vieux temps en Béarn. In-16, 56 p. Pau, Veronèse.

7. — Barthélemy (Éd. de). Une nièce de Mazarin. La Princesse de Conti d'après sa correspondance inédite. In-8, xi-364 p. Paris, Firmin Didot et Ce.

8. — Bayeux. Recherches sur les origines du ministère public. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel d'Orléans, le 3 novembre 1875. In-8, 55 p. Orléans, Puget et Ce.

9. — Beaumont-Vassy (de). Papiers curieux d'un homme de cour, 1770-1870. In-18 jésus, 375 p. Paris, Sartorius.

gieuse, mais que son *Voyage en Californie* parut par les soins de C.-F. Cassini. Jean Chappe d'Auteroche avait pour neveu Claude Chappe, qui proposa à la Convention l'emploi du télégraphe aérien.

10. — Coudriet et Chatelet (les abbés). Histoire de Jussey. In-8, x-388 p. Besançon, Jacquin.

11. — Couvreux. Documents relatifs à l'histoire de Nogent-le-Roi. Gr. in-8, 39 p. Paris, Alcan-Lévy.

12. — Daniel. Historique de la ville de Landerneau et du Léonais. In-8, 24 p. Brest, Gadreau.

13. — Daspres (l'abbé). Notice hagiologique sur Saint-Giniez. In-8, 15 p. Marseille, Ve Chauffard.

14. — Debombourg. Colonges au Mont-d'Or. Étude topographique, étymologique et historique. In-8, 51 p. Lyon, Vingtrinier.

15. — Decombe. Notice biographique sur Rollier du Baty, maire de Rennes, de 1695 à 1734. In-8, 60 p. Rennes, Leroy fils.

16. — Delbreil. Notre-Dame de Fourvières. Notice historique. In-12, 56 p. Lyon, Albert.

17. — Demasure. Antoine Loisel et son temps (1536-1617). In-8, 71 p. Paris, Thorin.

18. — Espinay (d'). Notices archéologiques. 1re série : Monuments d'Angers. 2e série : Saumur et ses environs. 2 vol. in-8, viii-416 p. et 19 pl. Angers, Barassé.

19. — Etchecopar. L'église de Tardets (Basses-Pyrénées) et son premier fondateur. In-8, 9 p. Bordeaux, Perey.

20. — Étienne Boylesve, prévôt de Paris sous le règne de saint Louis. In-8, 16 p. Paris, Haton.

21. — Fleury (Édouard). Un thaumaturge à Saint-Quentin. In-8, 14 p. Saint-Quentin, Poette.

22. — Fleury. La Peste dans les diocèses de Laon et de Soissons. 1re partie. In-8, 119 p. Paris, Dumoulin.

23. — Gardin. L'Ancienne élection de Bernay. In-8, 32 p. Bernay, Veuclin.

24. — Jouan. Les Sépultures franques de la lande Saint-Gabriel. In-8, 15 p. Cherbourg, Mouchel.

25. — Jousset. L'Assemblée provinciale au Perche, 1788. In-8, 50 p. Alençon, De Broise.

26. — La Grange. Registre de La Grange (1658-1685), précédé d'une notice biographique. Archives de la Comédie-Française. In-4, xlix-363 p. Paris, Claye.

27. — Lecocq (Ad.). Annales, souvenirs et traditions historiques du pays chartrain. In-8, iv-386 p. Chartres, Petrot-Garnier.

28. — Lecocq (Ad.). Une excursion archéologique à Chartres, à travers les tranchées. In-8, 16 pages avec fig. Chartres, Garnier.

29. — Lecocq (Georges). Études sur le canton de Vermand. Beauvois et Holnon. In-8, 74 p. et 2 pl. Saint-Quentin, Poette.

30. — Muse (la) coutançaise au xviie siècle. Recueil de poésies françaises et latines dédiées à Jacques de Costentin. Petit in-4, viii-27 p. Coutances, Salettes.

31. — Passier (Henry et Alphonse). Trésor généalogique de Dom Villevieille. T. I. In-4, lxx-415 p. Paris, Champion.

32. — Pégat. Des consuls de Montpellier sous l'autorité des fonctionnaires royaux, notamment pendant les années 1640 à 1657, d'après un manuscrit des archives de la ville. In-8, 46 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

33. — Pequegnot (l'abbé). Notice historique sur la paroisse de Couches. In-8, 31 p. Autun, Dejussieu.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

34. — Pontaumont (de). Livre de raison des Filles de la congrégation de Notre-Dame à Carentan. In-8, 72 p. Cherbourg, Mouchel.

35. — Quicherat. L'Age de la cathédrale de Laon. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

36. — RAYMOND. Les Artistes en Béarn avant le XVIII[e] siècle. In-8, 193 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

37. — RAYMOND. Sceaux des archives du département des Basses-Pyrénées. In-8, 390 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

38. — SALIES (de). Document nouveau sur le sac de Vendôme en 1589, avec des observations critiques et quelques notes inédites à l'appui. In-8, 37 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.)

39. — SOULTRAIT (de). Répertoire archéologique du département de la Nièvre, rédigé sous les auspices de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts. In-4 à 2 col., IV-115 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Répertoire archéologique de la France.)

40. — TERNAS (de) et BRASSART. La Féodalité dans le nord de la France. Recherches historiques sur Flers-en-Escrebieu-lez-Douai (972-1789). In-8, 66 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

41. — VIDIEU (l'abbé). Hincmar de Reims. Étude sur le IX[e] siècle. In-8, XI-356 p. Paris, Larose.

42. — Vie du duc René II, imprimée à Saint-Dié en 1510. Précédée d'une étude sur l'auteur de la Vie de René II, par Henri Lepage, et suivie d'une traduction par M. l'abbé Guillaume. In-8, 42 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

43. — VINTEMILLE (de). Discours de l'estoc et généalogie des comtes de Vintemille, Paléologues et Lascaris; par le sieur de Vintemille, conseiller au parlement de Bourgogne. Publié pour la première fois par Ludovic de Vauzelles, conseiller à la cour d'appel d'Orléans. In-8, 48 p. Lyon, Vingtrinier.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er FÉVRIER 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 mars 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1784. Mme BILLITZER, rue de Châteaudun, n° 46; présentée par MM. Egger et Armingaud.

1785. M. Roger FIRINO, étudiant en droit, rue Vaneau, n° 17 ; présenté par les mêmes membres.

1786. M. BREHAUT, employé à la Bibliothèque nationale, rue de Beaujolais, n° 5; présenté par MM. Bordier et L. Delisle.

1787. M. VENCLIN (E.), à Bernay (Eure); présenté par MM. Dupont et J. Desnoyers.

1788. M. VIGNES, capitaine de frégate, villa Saïd, n° 15, avenue du Bois de Boulogne, n° 56; présenté par MM. de L'Héraule et J. Marion.

M. le président annonce au Conseil les nouvelles pertes que la Société vient de faire dans la personne de M. le marquis de la Grange, membre de l'Institut, de M. le baron Portal, ancien conseiller d'État, de M. Louvancour, notaire honoraire à Chartres, et de Mme la duchesse de La Rochefoucauld. Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 janvier 1876. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1876. — *Revue historique*, dirigée par MM. G. Monod et G. Fagniez. 1re année. Tome Ier. I. Janvier-mars 1876. Paris, Germer-Baillière. — *Revue de la Société bibliographique*, année 1876, feuilles 1 à 5. — *Revue des Universités catholiques*, n° 4, 20 décembre 1875.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier à mars 1875. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres;* Notice du musée de Niort.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, rédigé au XIIIe siècle par Guimann, et publié pour la première fois, au nom de l'Académie d'Arras, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1875. Un vol. in-8.

Les événements militaires accomplis sous le règne de Henri II, de 1551 *à* 1553, et leurs médailles commémoratives, par P. Charles Robert, membre de l'Institut. Paris, 1876. Br. in-8.

Études sur la Cavalerie française. — Les Dragons, par M. le baron Fr. de Reiffenberg (1866); *les Carabiniers*, par le même (1870). 2 br. in-8 et in-12.

Positions des thèses présentées à l'École nationale des chartes, par les élèves de la promotion de 1876, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Br. in-8.

Correspondance.

Mme la baronne Portal informe le Conseil de la mort de son mari, — et M. Albert Huet de la mort de M. Louvancour.

M. Louvot, professeur au collége Saint-François-Xavier, à Besançon, remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Monod fait hommage de la première livraison de la *Revue historique,* qu'il dirige avec M. Fagniez, et demande si le Conseil voudra bien donner en échange les publications de la Société, dont il serait rendu compte régulièrement dans la Revue. — Renvoi de cette demande au Comité des fonds.

M. Venclin, à Bernay, demande à faire partie de la Société; il indique ses nombreux travaux historiques ou archéologiques, et particulièrement son *Histoire de Bernay.*

M. le comte de Nédonchel, président de la Société historique et littéraire de Tournai, remercie le Conseil des ouvrages qu'il a bien voulu attribuer à cette Société, en échange de la collection de ses publications (*Mémoires* et *Bulletins*).

M. le baron de Reiffenberg fait hommage des deux mémoires ci-dessus indiqués.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. 16 feuilles sont tirées, les feuilles 17 à 23 chez l'auteur, avec les placards 41 à 44.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique du bon duc Louis II de Bourbon. Les feuilles 21 et 22, comprenant l'appendice, sont envoyées à M. Chazaud. La copie d'une partie de l'introduction est entre les mains de M. Bordier, commissaire responsable. M. Chazaud sera de nouveau pressé de terminer le plus promptement possible ce volume, le dernier de l'exercice de 1875.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. L'impression est commencée, la 1re feuille a été adressée à M. le marquis de Chantérac.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. 4 feuilles ont été adressées à M. Morand. On compose activement la suite du manuscrit.

Annuaire-Bulletin de 1875. On attend la copie de la table pour terminer le volume.

M. Luce donne au Conseil l'assurance qu'il sera prochainement en mesure de mettre sous presse une grande partie du texte du sixième volume de *Froissart*.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, fait connaître au Conseil l'avis de ce Comité sur plusieurs propositions qui lui avaient été renvoyées.

1° *Lettres de Louis XI*. M. Vaesen, qui avait déjà recueilli dans les archives départementales et municipales de nombreuses copies de lettres de Louis XI, a continué ses recherches et en a communiqué les résultats au Comité. Il paraît très-bien préparé pour cet important travail; en conséquence, le Conseil, sur la proposition du Comité, le désigne pour éditeur des *Lettres de Louis XI*, dans les conditions précédemment adoptées. M. J. Quicherat, qui veut bien accepter les fonctions de commissaire responsable, s'entendra avec M. Vaesen sur le choix et l'étendue des textes, extraits et analyses, qui devront entrer dans la publication.

2° *Correspondance d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*. M. de Rochambeau s'est conformé aux intentions qui lui ont été exprimées par M. L. Lalanne, au nom du Comité. Il a réduit le nombre des lettres et adopté un meilleur classement pour celles qui n'étaient point datées et dont il avait fait d'abord une division à part. Ainsi modifié, le recueil pourra former un seul volume. La publication en est votée par le Conseil, et M. de Ruble est désigné pour commissaire responsable.

3° *Mémoires de la Huguerie*. M. de Ruble a retrouvé

à la Bibliothèque nationale le manuscrit autographe du Ve livre, qu'on avait cru longtemps perdu. Cette portion des Mémoires est tellement importante et considérable, qu'il faudra modifier le plan et l'étendue de la publication et en retarder l'exécution. En conséquence, le Comité s'en occupera de nouveau et soumettra prochainement au Conseil une proposition définitive.

4° *Chronique de Guibert de Nogent.* M. Duplès-Agier a manifesté le désir de rééditer cet ouvrage, suivant le plan qui avait été proposé, il y a plusieurs années, au Conseil, par feu M. Le Proux. Il indique les ressources dont il pourrait profiter pour l'édition dont il se chargerait. Le Comité a remis à une délibération ultérieure ses propositions à cet égard.

M. le président du Comité rappelle au Conseil plusieurs autres projets plus anciens, qui avaient été accueillis favorablement, et dont la réalisation avait été différée par suite de diverses circonstances. De ce nombre serait un *Choix de testaments du XIVe et du XVe siècle,* d'après un recueil manuscrit conservé aux Archives nationales. M. Meyer, qui avait le premier appelé l'attention du Conseil sur ce projet, et qui s'en était personnellement occupé, entre dans quelques détails et rappelle que MM. Lot et Campardon seraient peut-être disposés à se charger de cette publication. Le Conseil engage le Comité à rechercher s'il n'y aurait pas lieu, en effet, de donner suite à ce projet, dont on avait reconnu l'intérêt.

M. L. Lalanne appelle l'attention du Conseil sur un autre projet de publication qui lui avait été soumis dès les premières années de l'existence de la Société. Il s'agirait d'un choix de textes historiques d'origine grecque et d'origine latine, propres à éclairer les plus anciennes périodes de l'histoire de la Gaule. Plusieurs observations à ce sujet sont exposées au Conseil, qui reconnaît l'utilité d'une telle publication. M. Egger assure qu'on trouverait aisément un éditeur parmi les jeunes docteurs ès-lettres qui se sont occupés à la fois de la littérature grecque et de l'histoire de

France. Il serait plus facile encore de trouver un bon éditeur pour les textes latins. Le Conseil invite le Comité de publication à rechercher s'il serait possible de donner utilement et prochainement suite à ce projet.

M. le comte de Cosnac demande la parole pour faire une communication au Conseil. Il fait connaître que ses récentes recherches dans les archives du ministère des Affaires étrangères lui ont fait découvrir d'intéressants documents qui se rattachent à la publication qu'il a faite en 1852, dans la collection de la Société, des *Mémoires de Daniel de Cosnac.* Quelques années après cette publication, divers autres documents lui avaient permis de composer une sorte d'appendice aux *Mémoires,* qui fut inséré dans le *Bulletin* du mois d'avril 1858. Les nouveaux documents que M. de Cosnac fait connaître sont au nombre de sept. Ce sont les minutes de deux lettres du cardinal Mazarin au prince de Condé, d'une lettre du même à sa nièce la princesse de Conti, d'une autre lettre du même à Daniel de Cosnac, et de trois extraits des minutes de la correspondance du cardinal avec le prince de Conti. Ces pièces s'échelonnent du 21 juin 1654 au 1er janvier 1655. M. le comte de Cosnac annonce aussi d'autres documents historiques qu'il a recueillis dans la correspondance diplomatique de M. de Bordeaux, ambassadeur de France en Angleterre après la mort de Charles Ier. Ils sont surtout relatifs à des achats de tableaux, de tapisseries, de statues, de bustes, de pierres précieuses, de meubles, ainsi que de chevaux, chiens et autres objets, dont l'ambassadeur était chargé pour le compte du cardinal Mazarin. Les prix d'achat de plusieurs des tableaux, qui sont maintenant au Louvre, peuvent être utilement comparés à ceux portés, soit dans l'inventaire du mobilier du cardinal fait en 1653, qui a été publié par M. le duc d'Aumale, soit dans l'inventaire dressé en 1661, après la mort du cardinal, et conservé à la Bibliothèque nationale.

M. de Boislisle fait observer au Conseil qu'outre les deux inventaires dont il vient d'être question, le catalogue de la

vente du roi Charles Ier, avec le prix de chaque article, a été publié en Angleterre[1].

Les communications de M. de Cosnac sont renvoyées à la rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*, où il en pourra être donné un extrait plus étendu, ainsi que de celles qu'il annonce devoir faire ultérieurement au Conseil, si toutefois les bornes très-étroites de ce recueil le permettent.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi.*

(SUITE [2].)

18 septembre 1768.

Acquisition du groupe du Parnasse français.

Par décision du 2 juin 1766, le Roi a bien voulu, en acceptant l'offre que les héritiers de feu M. Titon du Tillet ont faite à S. M. du Parnasse françois, leur accorder une gratification annuelle de 6,000 liv., qui a été partagée par égales portions entre M. Titon le père et M. Titon de Vilotran, son fils. Le décès de M. Titon, arrivé depuis, rend vacante la moitié de cette gratification, et son fils, auquel la possession de ce monument unique en son genre étoit assurée par le testament de feu M. du Tillet, supplie très-humblement S. M. d'ordonner que les 3,000 liv. dont jouissoit son père, lui soient conservées [3].

Bon.

1. *A catalogue and description of king Charles the first's capital collection*, publ. en 1757, par M. Vertue. MM. de Laborde, Clément des Ris, Chédieu, etc., se sont également occupés de cette célèbre galerie et des acquisitions faites par Mazarin ou par le banquier Jabach, de Paris. Voir enfin les documents donnés par Guizot, dans son *Hist. de la république d'Angleterre*, t. Ier, p. 440-441.
2. Voy. ci-dessus, p. 54.
3. Arch. nat., O1 265, f° 77 v°. — Sur Titon du Tillet (Évrard), ancien

18 septembre 1768.

Démission du chancelier de Lamoignon.

Les infirmités de M. le Chancelier [1] l'ayant déterminé à remettre sa démission entre les mains du Roi, Sa Majesté est suppliée d'accorder à ses longs services : en premier lieu, la conservation des honneurs, appointements et émoluments attachés à sa place de chancelier, ainsi que ses pensions et gratifications annuelles, qui seront payées par le trésorier des parties casuelles, et la conservation de l'hôtel du Chancelier à Paris pendant le reste de sa vie ; en second lieu, 300,000 liv. pour l'aider à payer les dettes qu'il a contractées au service du Roi, savoir : 100,000 liv. dans le reste de la présente année, et 200,000 liv. dans le cours de 1769; en troisième lieu, 20,000 liv. de pension annuelle à M. de Malesherbes, fils de M. le Chancelier, reversibles par moitié sur la tête de ses deux filles, ladite pension payable sur les fermes générales. En quatrième lieu, M. le Chancelier supplie S. M. d'accorder au s^r Borot, son premier secrétaire, une pension de 2,000 liv., qui sera portée à 3,000 liv. lors du décès du s^r Langlois, ancien premier secrétaire de M. le chancelier Daguesseau, et 1,200 liv. au s^r de Saint-Remy, son second secrétaire, lesdites deux pensions payables sur les parties casuelles [2].

Bon.

3 décembre 1769.

Souscription à la BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA FRANCE.

Par décision du Roi du 29 juillet 1764, S. M. a accordé, par forme de souscription, une somme de 21,000 liv. pour trois cents [3] exemplaires de la nouvelle édition de la ***Bibliothèque historique de la France,*** par M. de Fontette, conseiller au parlement de Dijon, dont deux cents sont à la disposition de M. le Contrôleur général, et cent ont été accordés à l'auteur. Cet ouvrage compose trois volumes : les deux premiers sont imprimés, et il a été expédié deux ordonnances de 7,000 liv. chacune, les 12 août 1764 et 31 janvier 1768. M. de Fontette demande l'expédition de l'or-

maître d'hôtel de la Dauphine et commissaire provincial des guerres, mort le 26 décembre 1762, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et sur ses héritiers, voy. le *Dictionnaire critique*, p. 1185. Le Parnasse sera prochainement rétabli dans une des salles de la Bibliothèque nationale qui sont en réparation.

1. Guillaume II de Lamoignon-Malesherbes (1683-1772).
2. Arch. nationales, O ^I 265, f° 48 v°.
3. Le texte porte par erreur « 200. »

donnance de 7,000 liv. pour le troisième volume, dont la première feuille a été présentée. Il demande aussi une gratification de 1,000 liv. pour le s[r] Hérissant, imprimeur, et pareille somme pour le s[r] Barbeau de la Bruyère, qui lui a été d'un grand secours dans le travail de cet ouvrage. Et enfin, il demande un ordre pour la reliure des trois cents derniers volumes, pour qu'ils puissent être distribués à ceux qui ont déjà eu les premiers volumes[1].

Bon.

19 mai 1771.

Partage des biens communaux.

Le s[r] chevalier de Lesseville[2], chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est employé très-utilement depuis plusieurs années pour le service de V. M. : c'est à ses soins qu'on doit l'introduction de l'usage de partager les communes, qui, en mettant en valeur des terrains inutiles, multiplie le travail en faveur des habitants des campagnes et les denrées en faveur des consommateurs. Le s[r] de Lesseville a été obligé de faire plusieurs voyages dans différentes provinces, pour y faire connoître les avantages de ce partage et en diriger les opérations. C'est lui qui a engagé le parlement de Metz à demander et à enregistrer une loi sur cet objet. Il a fait l'année dernière deux voyages en Anjou, pour y terminer des contestations subsistantes depuis longtemps au sujet de la propriété d'une étendue immense de terrains incultes, quoique excellents en eux-mêmes, et il a su concilier les esprits au point que ces terrains vont être enfin cultivés et que les revenus du domaine de V. M. en seront beaucoup augmentés. Il arrive en ce moment du Dauphiné, où il a passé cinq mois, pendant lesquels, malgré la rigueur de la saison, il a parcouru presque toutes les forêts de cette province et en a visité la plupart des domaines, ainsi que ceux de la principauté d'Orange, et a rédigé des mémoires sur leur état et sur les moyens d'en tirer le plus grand parti possible, qui mettront bientôt V. M. en état d'en retirer un revenu considérable. Il résulte du tableau de ses opérations, relativement aux forêts, que les bois appartenant à V. M. dans cette province montent à plus de 120,000 arpents, au lieu de 38,000 seulement que V. M. étoit censée y posséder; que ces bois, qui ne

1. Arch. nat., O[1] 265, f° 81 v°. — Le 31 mai 1772, on souscrivit pour cent cinquante exemplaires, à 72 liv. chaque, de la réédition des *Bibliothèques françoises* de la Croix du Maine et de Duverdier, préparée par Rigoley de Juvigny, conseiller honoraire au parlement de Metz.

2. Le ms. a complètement défiguré ce nom. C'est sans doute Anne-Charles-Guillaume le Clerc de Lesseville, reçu chevalier de Malte le 1[er] mai 1758.

rapportent rien depuis longtemps, en sorte que chaque année V. M. est obligée de fournir des fonds pour le payement des officiers, vont former un objet de produit annuel, qui, d'ici à vingt ans, se montera à plus de 130,000 liv. Quoique ces différents voyages dans un grand nombre de provinces aient occasionné au s[r] de Lesseville de très-grands frais, il n'a cependant reçu que des sommes très-médiocres et incapables de l'indemniser, et c'est autant par ce motif de justice que pour récompenser et encourager le zèle du s[r] de Lesseville, que le Contrôleur général croit devoir proposer à V. M. de lui accorder une indemnité de 9,000 liv., et, afin que le payement n'en soit pas fait sur les fonds destinés aux dépenses courantes, de l'assigner sur la caisse du s[r] Imbert, pour être payée seulement sur les produits ordinaires qui doivent y être versés.

Bon.

Pour ampliation : TERRAY[1].

25 juin 1771.

Indemnité au comte du Barry.

Le s[r] comte du Barry avoit le traité des vivres de Corse sous le nom du s[r] Nallet. Ce traité, ayant été résilié en 1768, lui a occasionné une perte très-considérable, ce qui l'a mis dans l'impossibilité de rembourser les fonds qu'il a empruntés, M. le duc de Choiseul, qui a été instruit de son embarras, étoit si disposé de venir en aide à son secours qu'il a proposé au Roi de l'indemniser. C'est d'après cet exposé que le s[r] comte du Barry supplie S. M. de lui accorder en indemnité 300,000 liv., pour lui être payées dans les effets qui se trouveront dans la caisse du Trésor royal et dont les échéances sont éloignées, ce qui le mettra en état de se liquider avec ses créanciers[2].

Bon.

8 décembre 1771.

Augmentation du traitement de l'intendant Montyon.

M. de Montyon, intendant en Provence, représente que, se trouvant chargé, sur ses seuls appointements d'intendant, de la même dépense que M. de la Tour, son prédécesseur, pouvoit supporter plus facilement en réunissant le traitement de premier président du parlement, la médiocrité de sa fortune ne lui

1. Arch. nationales, O [1] 266, f° 18.
2. *Ibid.*, f° 22.

permettroit pas de fournir à cette dépense, si S. M. n'avoit la bonté d'y pourvoir. Il paroît en effet indispensable de venir au secours de M. de Montyon, ses représentations sur l'insuffisance de son traitement étant fondées et sa fortune étant très-bornée. D'ailleurs, il mérite personnellement les grâces du Roi; c'est à lui qu'est principalement dû le consentement de l'assemblée de Provence à la prorogation des vingtièmes, sans édit enregistré, contre l'usage ancien de cette assemblée. On propose à S. M. de lui accorder une augmentation de traitement de 10,000 liv. par an, payables sans déduction par le trésorier de la province, à qui il en sera tenu compte[1].

Bon.

23 octobre 1774.

Rapport de Turgot sur les ordonnances au porteur.

Les ordonnances au porteur sont celles qui s'expédient pour des dépenses que les rois ont jugé à propos de tenir secrètes; dont ils n'ont pas voulu que les motifs, l'objet et la personne pussent être connus; pour lesquelles il n'y a eu souvent d'autre titre qu'un ordre verbal, ou tout au plus des *bons,* sans explication, qui n'indiquoient pas les noms véritables et annonçoient de fausses destinations.

L'âme de V. M. est trop pure et son jugement trop éclairé, pour que j'aie aucune réflexion à faire sur les raisons qui ont pu introduire les ordonnances de cette nature, sur les prodigalités auxquelles elles ont servi, et sur le reproche qu'elles ont excité contre l'administration.

Comme, lorsqu'on ne veut que la justice, on ne craint pas de mettre ses opérations dans le plus grand jour, on a été fondé à suspecter celles qu'on enveloppoit avec tant de soin des ombres du mystère, à se plaindre des abus qui en résultoient, et même à les exagérer.

Il est vrai qu'il peut y avoir des dépenses légitimes qui, par des raisons d'État, doivent rester ignorées; mais ces cas sont très-rares, et, ne pouvant avoir pour but que l'utilité publique, la confiance des peuples dans la justice du souverain n'en est pas altérée.

1. Arch. nat., O[1] 266, f° 65 v°. — M. de Montyon avait déjà obtenu une indemnité de 12,000 liv. pour frais d'établissement en Auvergne (*Bon* du 26 juin 1768). Sous le coup d'une disgrâce méritée par sa courageuse opposition au système Maupeou, il échangea la Provence contre une intendance beaucoup moindre, celle d'Aunis. Mais Louis XVI le fit entrer au Conseil d'État, et il devint chancelier du comte d'Artois. Dès 1782, il commença les généreuses fondations que nos Académies emploient à récompenser le travail et la morale.

Parmi ces ordonnances au porteur, il y en a qui pouvoient avoir la plus grande publicité, et l'on ne conçoit pas comment on a adopté une forme qui suffisoit pour les rendre odieuses. Si c'étoit pour procurer l'exemption des retenues des dixièmes et pour prévenir les retards, il n'y avoit qu'à accorder une somme plus forte ou exprimer dans l'ordonnance que le paiement s'en feroit sans retenue, et le faire effectuer sur le champ.

Au surplus, ces ordonnances sont de deux espèces : il y en a qui n'avoient lieu qu'une seule fois, et d'autres qui se renouveloient chaque année.

Le Contrôleur général joint ici l'état de ces dernières, qui se montent à 649,700 liv. Il ne propose pas à V. M. de les supprimer; elles sont consacrées par des *bons* du feu roi. Il paroîtroit trop rigoureux d'en discuter les motifs, d'autant mieux qu'on ne peut savoir exactement aujourd'hui ce qui, dans le temps, a pu déterminer à les accorder; que les personnes qui les ont obtenues ont pu mériter des grâces ou des récompenses, et que, comptant sur ce revenu, elles ont fait en conséquence des arrangements de famille. Mais le Contrôleur général supplie V. M. d'ordonner qu'à mesure qu'elles s'éteindront, elles ne seront pas rétablies, et de permettre qu'à l'avenir on substitue à ces ordonnances au porteur les ordonnances de comptant, qui ne peuvent nuire à la comptabilité et qui ne laissent aucun prétexte au public pour douter de la légitimité de ces dépenses et pour craindre que V. M. ne se soit réservé les moyens d'en ordonner de secrètes qui ne seroient pas dans l'ordre de la justice[1].

Approuvé.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

44. — Becquart. Documents historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Lille. Linselles. In-8, 20 p. Lille, Six-Horemans.

1. Bib. des Finances. — Ce mémoire est de Turgot, nommé au Contrôle général le 24 août 1774. Sur les ordonnances au comptant ou au porteur, on doit consulter un mémoire publié par Necker à propos de la divulgation du *Livre rouge*.

45. — Bousquet (l'abbé). Notice et précis historique sur Balaruc-les-Bains et ses sources thermales. In-8, 104 p. Montpellier, Calas.

46. — Bouyssy. Notice historique sur la ville de Castillonnès. In-8, 120 p. Villeneuve-sur-Lot, Duteis.

47. — Brultey (l'abbé). Saint Pierre de Tarentaise, ses miracles, ses reliques, son culte. In-18, 108 p. Besançon, Jacquin.

48. — Calonne (de). Montreuil-sur-Mer et Hesdin. Gr. in-8, 76 p. Arras, Sueur-Charruey.

49. — Cardevacque (de). Histoire de l'abbaye d'Auchy-les-Moines. In-8, 255 p. et 2 pl. Arras, Sueur-Charruey.

50. — Cavrois. Les Mayeurs et les Maires de la ville d'Aire. Notice suivie de notes biographiques sur les hommes remarquables nés à Aire. In-8, 46 p. et 1 pl. Paris, Bachelin.

51. — Cazauran (l'abbé). Notice historique sur Monguillem et, à ce sujet, petite excursion dans le domaine de l'histoire d'Armagnac, de Béarn et de France. In-8, 138 p. Tarbes, Telmon.

52. — Chalandon. Essai sur la vie et les œuvres de P. de Ronsard. In-8, 291 p. Paris, Durand et Pedone-Lauriel.

53. — Chanteau (de). — Notes pour servir à l'histoire du chapitre de Saint-Dié aux xve et xvie siècles. La Vie privée des chanoines. In-8, xi-40 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce.

54. — Chazaud. Quelques traits de mœurs féodales en Bourbonnais (xiiie-xve siècles). In-8, 50 p. Moulins, Desrosiers.

55. — Combier. Étude sur le bailliage de Vermandois et siége présidial de Laon. 2e partie. In-8, 168-410 p. Paris, Leroux.

56. — Commailleau. Usages locaux du canton de Talmont. In-12, ix-86 p. La Roche-sur-Yon, Gasté.

57. — GASTÉ. Étude critique et historique sur Jean Le Houx et le Vau de Vire à la fin du XVI[e] siècle. Thèse pour le doctorat. In-8, 241 p. et portr. Paris, Thorin.

58. — GOIFFON (l'abbé). Les Ordres religieux mendiants à Nîmes, d'après Ménard et les documents originaux. In-8, 82 p. Nîmes, Grimaud; Bedot.

59. — HUGUET. F. Le Douaren, jurisconsulte breton. Note additionnelle à ses biographies. In-8, 16 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

60. — JÉGOU. Annales guérandaises. La noble et très-ancienne confrérie Mgr Saint Nicolas de Guérande. In-8, 24 p. Nantes, Forest et Grimaud.

61. — PERRENS. Étienne Marcel, prévôt des marchands (1354-1358); avec une introduction par L.-M. Tisserand. In-4, XLIII-395 p. Paris, Imp. nationale.

(Histoire générale de Paris. Collection de documents.)

62. — PICOT. Le Droit électoral de l'ancienne France. Les Élections aux États généraux dans les provinces de 1302 à 1614. In-8, 45 p. Paris, Picard.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

63. — PICOT. Recherches sur les quartiniers, cinquanteniers et dixainiers de la ville de Paris. In-8, 39 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

64. — PIERROT. Étude sur Saint-Lambert. Discours de réception à l'Académie de Stanislas. In-8, 40 p. Nancy, Berger-Levrault et C[e].

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

65. — PIGAFETTA. Relation du siége de Paris par Henri IV; traduite de l'italien de Filippo Pigafetta, par A. Dufour. In-8, 109 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

66. — READ. Le Tigre de 1560 reproduit pour la première fois en fac-simile d'après l'unique exemplaire connu

(qui a échappé à l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871), et publié avec des notes historiques, littéraires et bibliographiques. In-16, 162 p. et portr. Paris, Académie des bibliophiles.

67. — RIBOULET (l'abbé). Étude historique sur Mgr Guillaume Le Boux, évêque de Périgueux, et prédicateur ordinaire de Louis XIV. In-8, 67 p. et portr. Périgueux, Dupont et Cie.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.)

68. — ROGIER. Mémoires de Jean Rogier, prévôt de l'échevinage de Reims. II. Règne du roi Charles VII. In-8, 31 pages. Reims, Giret.

69. — ROSENZWEIG. Étude sur les anciennes circonscriptions territoriales du Morbihan. In-8, 23 p. Vannes, Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

70. — ROUSIERS (de). Éloge d'Eusèbe de Laurière, jurisconsulte du XVIIe siècle. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la conférence des avocats stagiaires du barreau de Poitiers. In-8, 36 p.

71. — ROZIÈRE (de). Cours d'histoire des législations comparées. Leçon d'ouverture (8 décembre 1873). In-8, 35 p. Paris, Thorin.

(Extrait de la Revue de législation française et étrangère.)

72. — TAMIZEY DE LARROQUE. Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Agenais. In-8, 315 p. Paris, Aubry.

M. Tamizey de Larroque vient de publier un recueil de documents spécial à l'histoire de l'Agenais. Ce recueil embrasse la période comprise entre le XIIe et le XVIIIe siècle. Le XIIIe siècle est représenté par onze pièces, le XIVe par quinze, le XVIe par cinquante documents du plus haut intérêt, tous, excepté un, relatifs à la guerre civile qui a désolé la province, de l'avénement de François II au milieu du règne de Henri IV. Catholiques, huguenots, défilent tour à tour sous les yeux du lecteur avec leur héroïsme et leurs bravades, leur passion et leur fanatisme. Des notes, où la biographie de chacun est exposée, même avec controverse, présentent chaque interlocuteur comme le catalogue raisonné d'une

galerie de tableaux. Les plus intéressantes de ces pièces sont celles où paraissent Monluc, Mongommery, Villars, la reine Marguerite, et cette grande figure du roi de Navarre sur laquelle les chercheurs ne nous donneront jamais trop de détails.

Les autres pièces appartiennent au XVIIe siècle et fournissent de précieux renseignements sur l'état administratif de cette époque, l'âge d'or de la France.

M. Tamizey de Larroque avait déjà publié de nombreux documents sur l'histoire politique et littéraire de sa province; par ce nouveau travail il ajoute une assise au monument que nous ne nous lassons pas de demander, une histoire de la Gascogne et de la Guyenne digne de servir de pendant à l'*Histoire du Languedoc*. Jusqu'à ce jour, M. Tamizey de Larroque s'est concentré sur des travaux de moins longue haleine, des biographies et des articles de critique historique, où il excelle; mais l'avenir lui appartient. En attendant, le ministre de l'Instruction publique et l'Institut ont rendu justice à ses recherches, le ministre en le chargeant de publier la correspondance de Chapelain, l'Académie en le nommant son correspondant. A. DE RUBLE.

73. — THIERRY (Édouard). La Seconde interdiction de Tartuffe, avec la lettre sur la comédie de l'Imposteur, 1667. In-8, 39 p. Cherbourg, Mouchel.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Cherbourg.)

74. — TIMON-DAVID. Les Archives paroissiales de Marseille aux XVIe et XVIIe siècles. Recherches dans les anciens registres de l'état-civil, avec fac-simile. In-8, 56 p. et 3 fac-simile. Marseille, Olive.

75. — Tournoi (le) de Compiègne qui eut lieu en présence du roi saint Louis au mois de juin 1238, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes. Communiqué par M. É. de Barthélemy. In-8, 39 p. et 1 pl. Saint-Quentin, Triqueneaux-Devienne.

(Extrait du Vermandois.)

76. — TRICOTEL. Les unicques et parfaictes amours de Galigaya et de Rubico, pièce satirique de l'année 1617 sur la maréchale d'Ancre; suivie de deux chansons du temps relatives à son exécution. In-16, 46 p. Paris, Claudin.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 MARS 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 avril 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce au Conseil la nouvelle perte que la Société vient de faire dans la personne d'un de ses membres les plus éminents, M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris ; il se fait l'interprète des sentiments unanimes du Conseil en rappelant les qualités qui méritaient à M. Patin l'estime et l'affection de ses collègues de l'Académie et de l'Université.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1789. M. Repoux, juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire), présenté par MM. Dupont et Loones ; correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

1790. M. le docteur Rathery, rue de Rennes, n° 55; présenté par MM. L. Delisle et Ravenel.

1791. Mme Poisson, rue de Clichy, n° 42; présentée par MM. de Ruble et L. Lalanne.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Documents historiques*, décembre 1875. — *Bulletin de la Société bibliographique*, février 1876. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 février 1876.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1875, n° 4. — *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 1875, n° 6.

Schriften der Universitat zu Kiel, aus dem jahre 1874. Band XXI. Kiel, 1875. Un vol. in-4.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution, for the year 1874. Washington, 1875. Un vol. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs.

L'Ascension, à propos d'une peinture murale de La Chapelle-sous-Rougemont, par M. l'abbé P.-A. Merklen. Colmar, 1874. Br. in-12.

L'Expédition du duc de Guise à Naples ; lettres et instructions diplomatiques de la cour de France (1647-1648), publiées par MM. J. Loiseleur et G. Baguenault de Puchesse. Orléans et Paris, 1875. Un vol. in-8.

Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne, publiées sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse, par M. l'abbé A. Hanauer, professeur au Collége libre du Haut-Rhin. T. Ier. *Les Monnaies.* Paris et Strasbourg, 1875. Un vol. in-8.

Un récit en vers français de la première croisade, *fondé sur Baudri de Bourgueil. — Notice et extraits d'après les manuscrits d'Oxford et de Spalding;* par M. Paul Meyer. (Extr. de la *Romania*, t. VI, 1876.) Br. in-8 de 63 p.

Catalogue raisonné d'une collection d'ouvrages, la plupart relatifs à l'Alsace et à la Lorraine, par M. Ristelhuber. Strasbourg, 1876, in-12.

Correspondance.

M. l'abbé Merklen, professeur de philosophie au Collége libre du Haut-Rhin, offre le mémoire ci-dessus indiqué sur

la représentation de la scène de l'Ascension depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours.

M. l'abbé Hanauer, professeur au même collége, fait hommage du volume intitulé : *Études économiques sur l'Alsace*. T. Ier : *Les Monnaies*.

M. Vignes remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Henri Lot, archiviste aux Archives nationales, rappelle le projet de publication d'un *Choix de testaments du XIVe et du XVe siècle,* que M. P. Meyer avait communiqué au Conseil il y a plusieurs années, et qui avait été accueilli favorablement. M. Meyer y ayant renoncé personnellement, M. Lot a continué, sur l'invitation de son confrère, à faire des copies et des extraits du recueil manuscrit conservé aux Archives nationales, qui devait servir de base à la publication projetée. L'étendue de ce recueil, qui ne représenterait pas moins de quatre volumes, devant, sans nul doute, outrepasser les limites que le Conseil avait acceptées d'abord, M. Lot demande s'il ne serait pas convenable de se borner à un seul volume, qui contiendrait, non des extraits, mais un choix des pièces les plus saillantes et les plus intéressantes, soit par les détails concernant les mœurs, les arts, l'industrie, soit par la notoriété publique ou sociale des testateurs. Si le Conseil accueillait cette proposition, M. Lot s'engagerait à fournir la copie prête pour l'impression dans le courant de la présente année. — Renvoi au Comité de publication.

M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise communique une lettre de M. le baron Kervyn de Lettenhove, qui appelle l'attention du Conseil sur la possibilité de consulter, à Anvers, le manuscrit de *Froissart* que possédait la maison Moretus et qui, étant acquis par la Bibliothèque d'Anvers, avec tout le fonds des manuscrits de cette ancienne et célèbre imprimerie, est désormais à la disposition des érudits. M. Kervyn de Lettenhove signale aussi plusieurs textes historiques inédits, et entre autres une chro-

nique de Valenciennes. — La publication des *Œuvres complètes de Christine de Pisan* lui semblerait également très-utile.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. 20 feuilles sont tirées. L'éditeur, M. Lalanne, espère que le volume pourra être terminé avant la fin du mois d'avril. Il en a remis toute la copie à l'imprimerie.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique du bon duc Louis II de Bourbon. 22 feuilles sont tirées; l'introduction est sous presse. On attend la copie de la table. Le volume sera terminé avant la prochaine réunion du Conseil.

Chronique de Lefèvre de Saint-Remy. 9 feuilles sont tirées; les feuilles 10 à 13 sont envoyées à M. Morand.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. La 1re feuille est tirée; la 2e est entre les mains de M. de Chantérac.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. La 1re feuille a été remise à M. P. Meyer.

Annuaire-Bulletin de 1876. Le 1er fascicule est en épreuves.

M. Luce donne au Conseil l'assurance que la copie d'une grande partie du VIe volume de *Froissart* sera déposée avant l'Assemblée générale du mois de mai.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, fait connaître les résultats de l'examen de plusieurs propositions qui lui avaient été renvoyées.

1° M. A. Tuetey a demandé à éditer le *Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris,* pour les années 1400 à 1417. Ce journal consiste en notes inscrites

par l'auteur dans les registres du parlement; elles ont été signalées et publiées seulement pour une très-faible partie, par dom Félibien, dans son *Histoire de Paris;* quelques fragments ont été aussi insérés par M. Douët-d'Arcq dans son *Choix de pièces inédites sur le règne de Charles VI.* Nulle part on ne trouve les textes au complet, quoique l'intérêt en ait été signalé plusieurs fois.

Le Comité propose au Conseil de confier cette publication à M. Tuetey, qui a déjà fort avancé le travail préparatoire. Cette proposition est adoptée par le Conseil; M. A. de Barthélemy est désigné pour commissaire responsable.

2° Les *Lettres d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre,* dont la publication est proposée par M. le marquis de Rochambeau, ont été examinées de nouveau par M. de Ruble, désigné pour commissaire responsable. La première partie du manuscrit peut être mise immédiatement sous presse. — Le Conseil donne son autorisation.

3° M. de Ruble continue ses travaux préparatoires sur les *Mémoires de la Huguerie,* dont on a retrouvé de nouvelles parties qu'on croyait perdues, et qui donneront une plus grande étendue à cette publication, déjà adoptée en principe.

4° M. Ch. Constant a communiqué au Comité les résultats de ses premières études sur les *Mémoires de Nicolas Goulas* et des nouvelles recherches qu'il a faites de la copie du manuscrit de la Bibliothèque nationale préparée par M. Monmerqué. Cette copie n'a pu être encore retrouvée; M. Constant continue celle qu'il avait commencée, et qui est déjà fort avancée.

M. L. Delisle signale l'existence à la Bibliothèque publique de Vienne de plusieurs manuscrits des Goulas, qui sont mentionnés dans le catalogue de cette bibliothèque. Les indications dont il s'agit seront communiquées à M. Constant, avec invitation de vérifier, autant que possible, le caractère de ces manuscrits, déjà mentionnés dans la *Bibliothèque historique* de Fontette, et de continuer ses

travaux préparatoires sur un projet de publication que le Comité et le Conseil sont très-disposés à accueillir favorablement.

5° Le Comité a reconnu aussi l'utilité d'une publication des textes grecs concernant l'histoire de la Gaule, textes qui n'ont été publiés que fort incomplétement et imparfaitement dans le premier volume des *Historiens de la France* de dom Bouquet. Une proposition sera ultérieurement faite à ce sujet par M. Egger.

6° L'offre de M. Duplès-Agier de publier la *Chronique de Guibert de Nogent* n'a pu être encore accueillie, les éléments d'une nouvelle édition ne semblant pas suffisamment étudiés jusqu'ici.

M. le comte de Cosnac annonce au Conseil la suite de ses recherches aux archives du ministère des Affaires étrangères, sur les documents relatifs à Daniel de Cosnac. Il a retrouvé une trentaine de pièces, lettres ou extraits de lettres, émanant du cardinal Mazarin.

Le même membre informe le Conseil que M. le duc des Cars, possesseur des mémoires d'un de ses aïeuls maternels, le marquis de Sourches, grand prévôt de France sous le règne de Louis XIV, serait disposé à les mettre à la disposition de la Société, si celle-ci confiait à M. de Cosnac le soin d'en préparer l'impression. Ces mémoires, qui s'étendent du mois d'octobre 1681 à l'année 1712 incluse, forment seize volumes in-folio. Un volume, qui comprend les années 1683-1684, a été égaré ; un autre, rentré maintenant dans la collection, a été imparfaitement publié en 1836, par M. Adhelm Bernier ; il répond aux années 1685-1686. Les mémoires du marquis de Sourches tiendraient en quelque sorte le milieu entre ceux du duc de Saint-Simon et le Journal du marquis de Dangeau. La nature des fonctions remplies par le grand prévôt les rend particulièrement intéressants. Ils pourraient fournir, avec les notes ajoutées par l'auteur lui-même, vingt volumes. Quoique ce projet semble au Conseil dépasser notablement les limites ordinaires des

publications de la Société, il invite M. de Cosnac à donner de plus amples détails et renvoie l'examen de cette communication au Comité de publication.

Le Conseil invite aussi le Comité des fonds à examiner s'il y a lieu d'imprimer isolément, comme annexe, ou dans le corps de l'*Annuaire-Bulletin,* les documents relatifs à Daniel de Cosnac.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*[1].

(SUITE.)

6 avril 1776.

Histoire de la Maison de Bourbon.

Le s^r Désormeaux, de l'Académie, chargé de faire l'histoire de la Maison de Bourbon, dont il y a déjà deux volumes imprimés au Louvre, aux frais du Roi, expose qu'il a reçu au Trésor royal, pour les frais des gravures du second volume, une somme de 6,440 liv.; qu'il a payé aux artistes qu'il en a chargés, suivant l'état et les quittances ci-jointes, une somme de 5,937 liv., en sorte qu'il ne lui reste entre les mains que 503 liv. Il demande une ordonnance de la somme de 2,329 liv., pour, avec les 503 liv. qu'il a entre ses mains, faire 2,832 liv. qu'il emploiera au paiement des artistes qui seront chargés par lui de faire les gravures, vignettes et portraits qui restent à faire et qui figureront dans le troisième volume, suivant l'état qu'il leur fournit et qui est ci-joint[2].

De la main de M. le Contrôleur général : *Bon.*

1. Voy. ci-dessus, p. 54 et 71.
2. Arch. nat., O[1] 267, p. 58. — En accordant les 6,440 liv., le 25 sep-

13 février 1777.

Anoblissement du peintre Hallé.

Lorsque, dans l'année dernière, et de l'agrément de V. M., j'ai député M. Hallé [1], professeur de l'Académie à Rome, pour y préparer, dans l'Académie de France, une administration mieux combinée et plus conforme aux vues de V. M., je lui ai fait sentir que le zèle qu'il marquoit en se déterminant à un voyage peu fait pour son âge, lui mériteroit les bontés de V. M. J'en avois envisagé l'effet par deux moyens, dont l'un étoit une gratification en argent, et l'autre la croix de l'ordre de Saint-Michel. M. Hallé, plus sensible à la gloire qu'entraîné par l'intérêt, a préféré la croix de Saint-Michel, et, comme il ne pouvoit être reçu sans être anobli, V. M. a daigné lui en faire expédier les lettres; mais il ne peut jouir de leur effet sans y sacrifier une somme de 6 à 7,000 liv. en frais, que sa fortune ne lui permet pas de débourser, et dont ceux de marc d'or, qui en font la majeure partie, entrent dans les coffres de V. M. On s'est fait une loi nécessaire de ne point accorder d'exemption; mais, dans tous les cas du genre de celui-ci, où une récompense justement méritée ne doit pas devenir onéreuse à celui qui la reçoit, V. M. se porte à ordonner une gratification sur la caisse du marc d'or, où se récompensent alors les droits qui reviennent à cette caisse. Les exemples sont rares, mais se décident par les circonstances.

Celle dans laquelle se trouve M. Hallé me paroissant susceptible d'être distinguée par V. M., je la supplie très-humblement de m'autoriser à demander à M. le Contrôleur général l'expédition d'une ordonnance de 6,000 liv., à titre de gratification à M. Hallé, sur les fonds du marc d'or. J'observerai que, sans cet arrangement, M. Hallé ne pourroit pas profiter de la grâce de l'anoblissement, ni de celle de la croix de Saint-Michel, et qu'il n'en deviendroit que plus juste de réaliser à M. Hallé une gratification effective sur les fonds des bâtimens, déjà insuffisans pour leurs charges [2].

Bon.

tembre 1772, le Contrôleur général avait demandé s'il n'était pas possible de diminuer des frais si considérables. Le 22 avril 1786, Désormeaux obtint encore 4,000 liv., pour le quatrième et le cinquième volume, ce dernier en cours d'exécution. Il avait dépensé 17,814 liv. (O[1] 269, f° 106.) Le 5 mars 1787, au moment de faire paraître le cinquième volume, M. de Calonne lui accorda encore 3,000 liv., pour payer les artistes qui avaient dessiné ou gravé les ornements, « tous consacrés à la gloire de Henri IV. » (O[1] 270, p. 38.)

1. Noël Hallé (1711-1781), second peintre de ce nom, surinspecteur des tapisseries de la couronne.

2. Arch. nat., O[1] 267, p. 188. — Cette proposition vient de M. d'Angivilliers, directeur général des bâtiments, beaux-arts, etc.

16 février 1777.

Mission scientifique en Amérique.

Les membres de l'Académie des sciences représentent très-humblement à V. M. que le s^r^ Dombey a été choisi par M. Turgot pour être envoyé dans l'Amérique méridionale, à l'effet d'y faire des recherches sur la botanique et sur l'histoire naturelle du pays, et pour y suivre des découvertes annoncées par les s^rs^ La Condamine, Jussieu et Commerson ; que ce ministre avoit promis de pourvoir à tous les frais du voyage dudit s^r^ Dombey et de lui donner les lettres de crédit nécessaires. M. de Clugny, qui a succédé à M. Turgot, a restreint le traitement à accorder au s^r^ Dombey à 3,000 liv. par an, pour tous frais quelconques.

L'Académie, ainsi que le marquis d'Ossun [1], observent que le roi d'Espagne envoie quatre sujets en Amérique pour le même objet, auxquels on donne 20,000 liv. de traitement fixe, et qu'on leur fournira en outre tous les autres secours dont ils pourront avoir besoin en cas de maladie ou d'événement qu'on ne peut prévoir dans le cours d'un semblable voyage. Le s^r^ Dombey ne pouvant l'entreprendre avec un aussi modique traitement, pour tous frais, que celui de 3,000 liv., se trouve arrêté à Madrid et attend que V. M. veuille bien se prononcer sur son sort. Le Contrôleur général propose à V. M. d'accorder un traitement fixe de 6,000 liv. par an au s^r^ Dombey et d'autoriser le marquis d'Ossun à lui faire donner les autres secours extraordinaires qui pourroient lui devenir nécessaires dans un pays aussi éloigné [2].

Bon.

23 mars 1777.

Souscription aux Mémoires sur la Chine.

Les libraires qui ont entrepris l'édition des Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs et les usages des Chinois, demandent que le Roi veuille bien souscrire pour cet ouvrage. Pour mettre S. M. en état de statuer sur cette demande, il est nécessaire de lui rendre compte des circonstances qui ont donné lieu à cet ouvrage. Plusieurs Chinois, envoyés en France pour y être élevés et instruits, retournèrent en Chine et y portèrent plusieurs de nos arts, des lumières fort étendues et la plus intime conviction des dogmes de notre religion. On leur remit des mémoires sur lesquels on leur demanda des réponses, et, à l'aide

1. Ambassadeur extraordinaire en Espagne.
2. Arch. nat., O[1] 267, p. 227.

des lettrés de cet empire, ils ont entretenu avec nous, par l'entremise de M. Bertin, une correspondance très-savante et très-détaillée, qui a pour objet de faire connoître le gouvernement, les mœurs, les lois et la religion des Chinois. Le but moral de cette correspondance a été d'opposer à l'enthousiasme républicain que nous tenons des Anglois celui d'un gouvernement fondé sur l'autorité paternelle, sur l'empire des mœurs et sur le pouvoir de la religion. L'ouvrage dont il s'agit mérite donc une protection particulière du gouvernement ; il est dû aux bienfaits du feu roi, il fait honneur à sa sagesse, il ne peut qu'être utile aux mœurs et aider le retour de notre esprit national. On propose à S. M. de souscrire pour cent exemplaires de cet ouvrage, qui, à raison de 12 liv. par volume, fera un objet de 1,200 liv. pour chaque tome de cet ouvrage, qui pourra former en tout dix à douze volumes [1].

Bon.

6 avril 1777.

Fondation de la ville de Versoix.

Le projet de former une ville à Versoix, sur les bords du lac de Léman, dans le pays de Gex, pour en faire la rivale de Genève, a fort occupé le gouvernement pendant huit ou dix années ; on a employé des sommes considérables pour y construire un port, peut-être trop vaste, et qui a coûté près d'un million. M. de Bousset, officier général distingué dans le génie, a fait un plan pour une ville qui auroit comporté une population de plus de 30,000 âmes. On avait alors à se plaindre des Genevois, qui, n'ayant pas accepté la médiation de la France, ont éprouvé depuis des troubles intérieurs qui n'ont cessé de les déchirer et qui pouvoient produire une émigration considérable de citoyens auxquels on se proposoit de donner une retraite dans cette ville nouvelle. Mais, s'il est permis de le dire, la grandeur même du projet lui a été plus nuisible qu'avantageuse : on a cessé d'assigner les fonds, les travaux ont été interrompus, et l'acquisition du terrain, tant pour le dehors que l'intérieur de Versoix, acquisition faite à grand prix par S. M., n'a produit que quelques locations particulières en terres labourables, l'élévation de quelques bâtiments de peu d'importance et l'établissement d'une briqueterie et d'une manufacture de faïence. Genève a triomphé de cet abandon ; mais les circonstances actuelles rendent aujourd'hui très-vraisemblable l'exécution d'une entreprise très-utile pour le royaume et qui peut, dans cette partie, donner au Roi un assez

1. Arch. nat., O[1] 267, p. 199. — L'ouvrage était édité par Nyon.

grand nombre de nouveaux sujets, former un entrepôt de commerce considérable avec la Savoie, la Suisse et même l'Allemagne et l'Italie, en débouchant nos denrées ou les ouvrages manufacturés de Lyon, de la Bourgogne et de la Franche-Comté. M. Amelot, alors intendant de Bourgogne, qui s'étoit livré avec le plus grand zèle à l'exécution d'un aussi beau projet, et qui avoit fait de fréquents voyages à Versoix, avoit proposé un projet d'arrêt du Conseil qui le chargeoit d'avancer à tous les particuliers qui se présenteroient le terrain, tant intérieur qu'extérieur, de la ville, à raison d'un sol la toise carrée; mais, soit qu'on trouvât le prix trop cher, soit qu'on eût encore quelques doutes sur les suites de cet établissement, soit enfin que la colonie de Ferney, formée à grands frais par M. de Voltaire, offrît alors un débouché assez considérable, il paroît que, depuis l'année 1772, époque de l'arrêt du Conseil dont on vient de parler, le projet est resté dans la plus profonde inaction; c'est vers la fin de l'année dernière que les demandes se sont formées de toutes parts et se sont multipliées à un tel point qu'aujourd'hui à peu près la moitié du terrain de la nouvelle ville est vivement sollicitée, indépendamment d'une partie assez considérable en dehors. Pour que le gouvernement puisse juger lui-même de l'opinion qu'il doit prendre de la réalité de cette entreprise, on joint ici un des plans gravés d'après les dessins du s[r] Querret, inspecteur général des ponts et chaussées, et qui a réduit à près de moitié la vaste enceinte qu'avoit projetée M. de Bousset, en en formant cependant un ensemble agréable, régulier et séparé par des places qui doivent rendre cet emplacement très-sain. Il comprend environ seize cents toises de tour, indépendamment du port. On a porté en marge de ce plan les noms des particuliers qui demandent des terrains et l'indication des îlots dans lesquels ils se proposent de bâtir. Le cens d'un sol par toise carrée paroissant trop fort, il a été rendu un nouvel arrêt du Conseil portant réduction à 3 deniers pour le dehors : c'est depuis cette époque que les demandeurs sont venus en foule, et, pour ne pas laisser ralentir leur ardeur, le commissaire départi en Bourgogne a chargé son subdélégué de passer les différents actes d'accensement, dans lesquels on imposera l'obligation de s'astreindre aux alignements et aux façades qui seront donnés par l'ingénieur en chef du département, et conformes au plan ci-joint.

Tout se réunit donc aujourd'hui pour donner une véritable existence à Versoix : les troubles de Genève, loin de se dissiper, ne font que s'accroître de jour en jour; le parti du peuple devient le plus fort, on connoît les excès auxquels il est capable de se porter, et, pour peu que ces troubles augmentent, on doit s'attendre à des émigrations qui pourront fournir beaucoup d'habitants à la nou-

velle ville, soit des Genevois riches qui craindront les orages de leur patrie, soit d'ouvriers de toute espèce qui viendront se livrer à leur commerce dans un lieu plus tranquille et dont la situation est peut-être une des plus agréables de l'Europe. L'âge avancé de M. de Voltaire peut faire craindre sa fin prochaine ; aucun de ses héritiers n'ira probablement s'établir à Ferney, et alors ce lieu, que sa présence et sa fortune avoient rendu vraiment intéressant, tombera de lui-même ; les horlogers de Genève qu'il a déjà réunis se trouveront trop heureux de trouver un asile à Versoix et d'y former une manufacture qui enlèvera tôt ou tard à Genève une branche précieuse de commerce. Mais, si l'on veut sérieusement hâter la jouissance de tant d'avantages, il paroît nécessaire que le gouvernement vienne au secours de ce nouvel établissement et que, par une protection marquée, ainsi que par quelques avances légères, il annonce ses dispositions favorables et excite le zèle et l'industrie des nouveaux colons.

La première opération à faire, avant tout, est de former l'enceinte de la ville, de tracer les rues, de faire des plantations, tant intérieures qu'extérieures, de paver le chemin de Genève en Suisse qui traverse la ville dans sa plus grande dimension, enfin d'amener les eaux suivant la direction indiquée dans le plan, et que chaque propriétaire se chargera ensuite de faire conduire à ses frais dans sa maison. Le port construit a déjà coûté, comme on l'a dit, près d'un million ; les acquisitions de terrains, tant intérieures qu'extérieures, ont coûté au moins 4 à 500,000 liv., et l'on n'a pas tiré de leur location 1,000 francs par an. C'est un capital immense perdu, tandis qu'avec environ 60,000 francs, on pourroit donner la vie à un établissement si essentiel. Si l'on considère qu'au moyen de tous les bâtimens qui seront élevés, le cens annuel montera, pour l'intérieur seulement, à environ 1,200 liv. (le terrain des emplacemens, calculé sur le pied de 1,200 toises par arpent, excède 80 arpens, indépendamment des places, rues, etc.), indépendamment des locations du dehors, qui, à 2 deniers la toise, peuvent être évaluées à 10 liv. par arpent, avec des droits de lods et ventes à chaque mutation, ce qui, par la suite, formera une branche de revenu fort importante, on se persuadera que les intérêts les plus forts sollicitent un secours très-foible en comparaison des sommes qu'on a déjà prodiguées à Versoix et des avantages qu'on peut retirer de sa prompte construction. Depuis l'affranchissement des droits des fermes dans le pays de Gex, ce lieu, que la nature a si bien placé, peut devenir en très-peu d'années un entrepôt immense de commerce et ouvrir des branches inappréciables d'industrie par le voisinage de la Savoie, de la Suisse, et même de l'Allemagne.

Quelque réserve que les administrateurs doivent mettre dans

les demandes pécuniaires, cependant le projet de cette nouvelle ville présente des idées et des vues si brillantes pour la France, qu'on se persuade que le secours demandé sera accueilli favorablement; sans quoi il est à craindre que ces espérances ne s'évanouissent encore, et que Versoix ne reste toujours une belle chimère. Le commissaire départi de cette portion du royaume ne négligeroit aucun moyen pour faire le meilleur usage des bontés du Roi et exciter de plus en plus les désirs de tous ceux qui portent leurs vues sur ce nouvel établissement; il rendroit au Conseil le compte le plus exact de l'emploi de la somme qu'on auroit voulu lui accorder[1].

Bon pour 60,000 liv.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

77. — Bégel (l'abbé). Histoire de saint Arnoul, évêque de Metz et premier ministre d'Austrasie sous Clotaire le Grand et Dagobert le Grand. Vie de saint Clodulphe, fils du précédent et évêque de Metz. Récit de sa translation et de ses miracles, traduit d'un manuscrit inédit. In-18, 328 p. Bar-le-Duc, Bertrand.

78. — Belin. Nicolas de la Reynie, lieutenant général de police. Discours prononcé, le 3 novembre 1874, à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Limoges. In-8, 63 p. Limoges, Ducourtieux.

79. — Benoit. Bossuet, doyen de Gassicourt-lès-Mantes, au diocèse de Chartres (1660-1703). In-8, 15 p. Chartres, Garnier.

80. — Bigot. Histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Flo-

1. Arch. nat., O[1] 267, p. 234. — L'intendant était Dupleix de Bacquencourt.

rentin de Bonneval, des RR. PP. dom Jean Thiroux et dom Lambert, continuée par l'abbé Beaupère et M. Lejeune; publiée sous les auspices de la Société dunoise. Introduction. In-8, CLXXI p. Châteaudun, Lecesne.

81. — BLANCHOT. Le Siége de Salins en 1674, d'après des documents contemporains. In-12, 27 p. Dôle, Bluzet-Guinier.

82. — BLIGNY. Hue de Miroménil, premier président du parlement de Normandie. Cour d'appel de Rouen. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1875. In-8, 73 p. Rouen, Lecerf.

83. — BLOIS (Georges de). Louis de Blois; un bénédictin au XVIe siècle. In-12, 408 p. et portr. Paris, Palmé.

84. — BOUCHARD (l'abbé). Monographie de l'église et du cloître de Saint-Pierre de Moissac, d'après les notes et les indications de M. Laroque, conservateur du cloître et lauréat de la Société archéologique de France. In-8, 93 p. Toulouse, Sirven.

85. — BOURGEOIS. M. le premier président de Nesmond. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Bordeaux, le 3 novembre 1875. In-8, 33 p. Bordeaux, Gounouilhou.

86. — BRIGUEIL. Procès de Cinq-Mars et de Thou. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Lyon, le 3 novembre 1874. In-8, 64 p. Lyon, Perrin.

87. — Charte d'exemption du droit de prise accordée vers 1058 aux habitants de Moisenay et de Courceaux, portant les croix autographes de Henri Ier, roi de France, d'Anne de Russie, reine de France, et des princes leurs fils. In-4, 3 p. Paris, Plon et Ce.

88. — CHEVALIER (l'abbé G.). Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, réformateur de l'ordre bénédictin au XIe siècle. Étude sur l'influence religieuse et

sociale des institutions monastiques au moyen âge. In-8, xviii-318 p. Paris, Palmé.

89. — Corrozet. La Fleur des antiquitez de la noble et triomphante ville et cité de Paris, par Gilles Corrozet (1532). Publiée par le bibliophile Jacob. In-16, xxi-169 p. Paris, Willem; Daffis.

90. — Crémont-Brieu. Notice sur la ville d'Aurillac et ses établissements de bienfaisance. In-8, iv-99 p. Aurillac, Bonnet-Picut.

91. — Croizette-Desnoyers. Notice forestière sur les landes de Gascogne. In-8, 55 p. Clermont, Daix.

92. — Curie-Seimbres. Recherches sur les lieux habités par Sulpice-Sévère, premiers monastères institués en Aquitaine. Conjectures pour Saint-Justin-Pardiac et Saint-Sever-Rustain (Gers et Hautes-Pyrénées). In-8, 83 p. Tarbes, Vimard.

93. — Delaborde (vicomte). Le Département des estampes à la Bibliothèque nationale. Petit in-8, 446 p. Paris, Plon et Ce.

94. — Delambre. Notice historique sur la vie et les ouvrages de Ferdinand Berthoud. In-4, 20 p. Argenteuil, Worms.

95. — Desfontaines. Documents et renseignements pour servir plus tard à l'histoire de Saint-Gilles (Saône-et-Loire). In-8, 64 p. Dijon, Darantière; Chalon-sur-Saône, Boyer-Janin.

96. — Desmaze. L'Université de Paris, 1200-1875. La Nation de Picardie. Les Colléges de Laon et de Presles. La Loi sur l'enseignement supérieur. In-18 jésus, xii-347 p. Paris, Charpentier et Ce.

97. — Desribes (l'abbé E.). Histoire de l'église d'Ambert en Livradois; suivie d'une notice sur Notre-Dame-de-Leyre. In-12, xii-203 p. et grav. Clermont-Ferrand, Thibaud.

98. — Lecoy de La Marche. Le roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie. 2 vol. in-8, xvi-1056 p. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

99. — Mazon. Le président Challamel. Étude sur les anciens États du Vivarais. In-8, 26 p. Privas, imp. Roure.

100. — Navailles. Lettre II sur la revendication du véritable nom de Saint Vincens Depaul, adressée au R. P. Lacour, supérieur des lazaristes à Saint Vincent Depaul. In-8, 22 p. Dax, Herbet et Ce.

101. — Péchenard (l'abbé). Jean Juvénal des Ursins, historien de Charles VI, évêque de Beauvais et de Laon, archevêque-duc de Reims. Étude sur sa vie et ses œuvres. In-8, 476 p. Paris, Thorin.

102. — Rogier. Mémoires de Jean Rogier, prévôt de l'échevinage de Reims. I. Règne du roi Jean. In-8, 22 p. Reims, Giret.

103. — Soulice. Documents pour l'histoire du protestantisme en Béarn. Bernard, baron d'Arros, et le comte de Gramont (1573). In-8, 31 p. Pau, Véronèse.

104. — Topin. Louis XIII et Richelieu, étude historique accompagnée des lettres inédites du roi au cardinal de Richelieu. In-8, xi-449 p. Paris, Didier et Ce.

105. — Vallette. Étude sur Barnabé Brisson, premier président au parlement de Paris. In-8, 30 p. Fontenay-le-Comte, Caurit.

106. — Viansson. Histoire du premier collége de Metz. In-8, 80 p. Nancy, Réau.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz.)

107. — Zeller (l'abbé). Saint Élophe, sa famille, sa vie, son culte. In-8, 240 p. et 6 pl. Neufchâteau, Kienne.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 AVRIL 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 25 avril 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président, en annonçant la perte nouvelle que la Société vient de faire dans la personne de M. Lascoux, l'un des plus anciens membres du Conseil, se fait l'interprète des sincères regrets et de l'estime de tous ses collègues.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1792. M. MAGERL, rue d'Antin, nº 3; présenté par MM. Brissaud et Dumaine.

1793. M. PIERCEAU, préfet des études au collége Rollin, rue des Feuillantines, nº 74; présenté par MM. Nicard et Brissaud.

1794. M. Henri DE BONAND, au château de Montaret, près Souvigny (Allier); présenté par MM. le comte de Cosnac et J. Desnoyers; correspondant, M. Loones.

1795. M. Amédée LEFÈVRE-PONTALIS, avocat à la Cour

d'appel de Paris, ancien député, rue Neuve-des-Mathurins, n° 37; présenté par MM. Vuitry et Egger.

1796. M. Pierre de Brotonne, ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue de Luxembourg, n° 24; présenté par MM. Jourdain et de Boislisle.

1797. M. Récamier, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1; présenté par MM. de Beaucourt et L. Delisle.

1798. M. Léon Gautier, professeur à l'École des chartes, rue Vavin, n° 8; présenté par MM. Anatole de Barthélemy et de Beaucourt.

1799. M. J.-A. de Bernon, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 8; présenté par les mêmes.

1800. M. Roman, rue Blanche, n° 93; présenté par MM. A. Gérardin et Luce.

1801. M. Henri Cottu, rue de l'Odéon, n° 7; présenté par les mêmes.

1802. M. l'abbé J.-B. Delage, professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux; présenté par MM. Jourdain et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mars 1876. — *L'Amateur d'autographes*, février 1876.

Publications des Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1875. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, octobre à décembre 1875.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Notice sur M. Antoine Blanche, premier avocat général à la Cour de cassation, etc., par M. Félix, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, membre du Conseil d'administration de la Société de l'Histoire de Normandie. Rouen, 1876. Br. in-8.

Histoire de Lille, de 620 à 1804, avec annotations et tables, par Éd. Van Hende. Lille, 1876. Un vol. in-18.

Correspondance.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, remercie le Conseil du don qui a été fait à la bibliothèque de cette École d'une certaine quantité de publications de la Société. M. Geffroy, tant en son nom qu'au nom de l'École, accepte ces témoignages de bienveillance comme autant d'engagements auxquels ils s'efforceront de faire honneur.

M. A. Lascoux, juge au tribunal civil de la Seine, exprime personnellement, et de la part de Mme Lascoux, sa mère, toute leur gratitude pour le témoignage d'estime et d'amitié que le secrétaire de la Société leur a transmis.

M. le docteur Rathery remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société et des sentiments de profonde sympathie qui lui ont été manifestés à l'occasion de la mort de son père, l'un des vice-présidents du Conseil.

M. Delage, professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux, demande à faire partie de la Société.

M. André Joubert, membre de la Société, demeurant à Angers, demande que les publications soient envoyées par la poste aux membres non domiciliés à Paris. — Le Conseil a depuis longtemps pourvu à cette difficulté en invitant ces sociétaires à désigner un correspondant à Paris.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. Les feuilles 24 à 40 sont composées et remises à M. Lalanne. La fin de la copie est composée. Le volume aura 47 feuilles, suivant une précédente décision du Conseil. En l'absence du commissaire responsable, l'éditeur est autorisé à faire continuer sans retard le tirage des feuilles corrigées.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Le volume de la *Chronique du bon duc Louis II de*

Bourbon est terminé : un exemplaire est présenté au Conseil. La distribution en pourra être faite très-prochainement.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. 12 feuilles sont tirées; les feuilles 13 à 15 sont envoyées à M. Morand. La fin de la copie sera composée assez rapidement pour que le volume soit terminé avant l'Assemblée générale.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. Une seule feuille est composée.

La maladie du commissaire responsable, M. Boutaric, pouvant retarder encore l'impression de ce volume, le Conseil, sur la demande de M. Meyer, désigne M. L. Delisle pour remplir cette fonction.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 2 feuilles sont tirées; 2 autres sont composées.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 2 feuilles sont en pages; on continue l'impression du manuscrit.

Annuaire-Bulletin de 1876. 5 feuilles sont composées et tirées en partie.

Une proposition de MM. Egger et Lalanne tendant à la publication d'un recueil des textes grecs relatifs à l'histoire ancienne de la Gaule, dont le Conseil a déjà été saisi dans une précédente séance, lui est présentée de nouveau. M. E. Cougny, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, se mettrait volontiers à la disposition de la Société, quand il aura achevé le IIIe volume de l'*Anthologie grecque,* dont il est chargé pour la Bibliothèque grecque-latine de MM. Firmin-Didot, c'est-à-dire vers la fin de l'année. La publication de ces textes, avec traduction française, formerait deux volumes. M. Egger remettrait au futur éditeur un exemplaire du 1er volume de la nouvelle édition des *Historiens de la France,* qui renferme les textes grecs et les textes latins de l'histoire des Gaules.

Plusieurs membres appuient cette proposition, et le Conseil l'adopte en principe, d'accord avec le Comité de

publication ; il désigne M. Cougny pour éditeur et M. Egger pour commissaire responsable.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente le rapport annuel sur les différents objets dont l'examen et le contrôle sont du ressort de ce Comité, savoir : 1° le nombre actuel des membres de la Société, comparé à celui des années précédentes ; — 2° l'état général des comptes de recettes et de dépenses pendant l'année 1875 ; — 3° le détail de ces recettes et dépenses ; — 4° la comparaison entre les recettes et dépenses prévues au projet de budget de 1875, et les recettes et dépenses effectuées pendant la même année ; — 5° un projet de budget pour l'année 1876 ; — 6° l'inventaire général des volumes en magasin et l'inventaire détaillé par ordre d'impression ; — 7° l'état de la vente des volumes, avec mention des frais de librairie ; — 8° les ouvrages proposés pour le prix du concours général des lycées en 1876 ; — 9° enfin, un relevé des souscriptions arriérées, depuis 1870-1871 jusqu'en 1875.

L'ensemble de ce consciencieux et lucide travail, pour lequel des remerciements sont adressés par M. le président, au nom du Conseil, à M. le président du Comité des fonds, devant être reproduit en grande partie dans le rapport de MM. les censeurs à l'Assemblée générale, il ne sera fait mention dans le procès-verbal de la présente séance que des questions suivantes, sur lesquelles un vote du Conseil est nécessaire.

Projet de budget pour 1876, fondé sur l'état de la caisse, qui présente 17,348 fr. 94 c. d'actif au 31 décembre 1875 :

Recettes présumées	44,676 fr. 94 c.
Dépenses présumées	28,250 »»
Excédant des recettes présumées au 31 décembre 1876	16,426 fr. 94 c.

Ce projet de budget est adopté par le Conseil.

Le Conseil désigne les ouvrages suivants, proposés par le Comité, pour le prix annuel du Concours général de 1876 :

Vie de saint Louis, par Joinville	1 vol.
Chronique de Mathieu d'Escouchy.	3
Mémoires de Mathieu Molé	4
Mémoires et correspondance de Mme du Plessis-Mornay	2
	10 vol.

Sur la proposition du même Comité, quatre membres seulement, parmi les retardataires, sont rayés de la liste de la Société. Les autres membres dont les cotisations de plusieurs années sont encore en retard, seront invités à ne pas différer plus longtemps de s'acquitter. L'exactitude dans les versements pourrait permettre un accroissement des publications annuelles de la Société.

Sur la proposition du même Comité, et d'après la demande de M. le comte de Cosnac, la communication faite par celui-ci dans une précédente séance sera publiée en appendice à l'*Annuaire-Bulletin*, et formera un supplément d'environ deux feuilles.

La séance est levée à cinq heures et demie.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 25 AVRIL 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juin 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1803. M. Pajot, élève de l'École des chartes, rue du Cardinal-Lemoine, n° 62.

1804. M. Octave RAGUENET, élève de l'École des chartes, rue Bonaparte, n° 27.

Ces deux nouveaux sociétaires sont présentés par MM. J. Quicherat et P. Meyer.

1805. M. Georges de MONTALIVET, rue Roquépine, n° 14; présenté par MM. G. Picot et J. Desnoyers.

1806. M. Auguste BALSAN, ancien député, rue de la Baume, n° 8.

1807. M. Charles BALSAN, rue de la Baume, n° 8.

Ces deux derniers sociétaires sont présentés par MM. Vuitry et Egger.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1876. — *Revue historique*, avril-juin 1876. — *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, 15 avril 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1876. — *Revue des Documents historiques*, janvier et février 1876.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Institut des provinces de France*, trimestriels nos 1 et 2 de 1876. — *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. III, contenant la 2e partie des *Recherches historiques, archéologiques et généalogiques sur Chevreuse*, par M. Auguste Moutié. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XIV, 1875 (Concours de 1869 et de 1875, ouvrages couronnés); *Bulletin de la Société*, 2e et 3e trimestres de 1875, nos 85 et 86.

Correspondance.

MM. Amédée Lefèvre-Pontalis, de Brotonne, Henri de Bonand, Pierceau, Repoux, Récamier et l'abbé Delage remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. P. Meyer, en informant le Conseil que les revues historiques auxquelles il avait remis trois des exemplaires du 1er volume du poème de la *Croisade contre les Albigeois* qu'il avait reçus comme éditeur, ont publié un compte-rendu de cette publication, demande si le Conseil ne jugerait pas convenable de lui en faire délivrer trois autres exemplaires. — Le Conseil autorise la restitution demandée.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. Terminé.

Froissart. T. VI. Une partie du manuscrit a été remise par M. Luce.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy. T. Ier. 19 feuilles tirées; la table et l'avertissement sont composés.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 3 feuilles composées. La suite de la copie est annoncée pour un envoi prochain.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 2 feuilles composées.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 2 feuilles tirées, 2 en bon à tirer.

Annuaire-Bulletin de 1876. 6 feuilles composées et en distribution.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, soumet à l'approbation du Conseil un nouveau projet présenté par M. N. de Wailly, sous le titre de *Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle,* ouvrage connu jusqu'ici sous le titre de *Chronique de Reims.* Le manuscrit est prêt à mettre sous presse, y compris l'introduction, les glossaires et les tables. Le Conseil décide que cet ouvrage, dont l'intérêt n'est pas douteux, sera imprimé immédiatement.

M. Moranvillé, l'un des censeurs, communique, en son nom et au nom de M. Le Tellier de la Fosse, le rapport qui devra être présenté à l'assemblée générale du 2 mai.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de cette assemblée.

Après le discours du président, les rapports du secrétaire et des censeurs, et les élections, M. de Wailly lira une notice sur les *Récits d'un ménestrel de Reims,* dont le Conseil vient de décider l'impression.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

108. — Adeline. Les Andelys. La Statue de N. Poussin. L'église Sainte-Clotilde. Le Petit-Andely. Le Château-Gaillard. L'hôtel du Grand-Cerf, In-4 à 2 col., 19 p. Rouen, Deshays.

(Extrait du Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen.)

109. — Azaïs (l'abbé). La Charité à Nîmes. In-8, 115 p. Nîmes, Clavel-Ballivet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard.)

110. — Babeau. La Construction de l'hôtel-Dieu de Troyes. In-8, 31 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

111. — Barthélemy (Anatole de). Essai sur la monnaie parisis. In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

112. — Barthélemy (Éd. de). Étude sur Omer Talon et son influence sur l'éloquence judiciaire au XVIIe siècle. In-8, 61 p. Paris, Champion.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

113. — Baudry. Les religieuses Carmélites à Rouen. Documents inédits. In-8, 126 p. Rouen, Boissel.

(Extrait de la Gazette de Normandie.)

114. — Bimbenet. Université d'Orléans. Chronique historique extraite des registres des écoliers allemands. In-8, 161 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Annales de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.)

115. — Boutaric. Des origines et de l'établissement du régime féodal, et particulièrement de l'immunité. In-8, 60 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

116. — Bremond. La Roque-Brussanne (Var). Notice historique, par J.-E. Bremond, avocat au parlement d'Aix. Publié par Robert Reboul. In-8, 31 pages. Draguignan, Latil.

(Extrait du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.)

117. — Bretagne. Découverte de monnaies lorraines à Sionviller. In-8, 22 p. et pl. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

118. — Brière. Notice sur Mme Marie-Anne-Charlotte de Rabodanges, abbesse d'Étival-en-Charnie, au Maine. In-8, 12 p. et planche. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

119. — Brives-Cazes. Le Parlement de Bordeaux. Bureau de la grande police, 1763-1767. In-8, 80 p. Bordeaux, Gounouilhou.

(Extrait des Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.)

120. — Bruel. Note sur la transcription des actes privés dans les cartulaires antérieurement au XIIe siècle. In-8, 12 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

121. — Buhot de Kersers. Épigraphie romaine dans le département du Cher. In-8, 92 p. et 5 planches. Bourges, Pigelet.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.)

122. — Burgault. Notice sur les peuples armoricains. In-8, 58 p. Vannes, Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

123. — Cerquand. Légendes et récits populaires du pays basque. In-8, 74 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.)

124. — Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais; publié par la Commission départementale des monuments historiques. Arrondissement de Montreuil. In-8, III-422 p. Arras, Sueur-Charruey.

125. — Digard. Pièces inédites relatives à l'histoire de la ville de Cherbourg. In-8, 12 p. Cherbourg, Mouchel.

126. — Doste. Notice historique sur Moustiers et ses faïences. In-8, 31 p. Marseille, Olive.

127. — Drouyn. Tizac de Galgon, épisodes du temps de la Fronde dans une paroisse du Bordelais. In-8, 101 p. Bordeaux, Gounouilhou.

128. — Du Moiron. Le chancelier de Maupeou et les Parlements. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1875 de la cour d'appel d'Amiens. In-8, 54 p. Amiens, Douillet et Ce.

129. — Fortier-Maire. Dupaty (1746 à 1788). Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Bordeaux. In-8, 58 p. Bordeaux, Gounouilhou.

130. — Gilbert. Les Moines au moyen âge; leur influence sur l'étude des sciences chimiques, naturelles, pharmaceutiques et les branches qui en dépendent. In-8, IV-300 p. Moulins, Ducroux et Gourjon-Dulac.

131. — Gonnard. Monographie de la Diana, ancienne salle des états de la province de Forez. In-4, XIV-205 p. et 36 pl. Vienne, Savigné.

132. — Grande (la) transaction passée au Concile de Bâle devant Félix V, entre les bourgeois de Bourg et Jean Ballandrin, leur curé. In-8, 40 p. Bourg, Grandin.

133. — Guiffrey (G.). Epistre de Cleriande la Romaine à Reginus son concitoien, translatée de latin en françoys par Macé de Villebresme, l'ung des gentilz hommes de la chambre du roy. D'après les manuscrits et l'édition gothique de la Bibliothèque nationale, avec des notes. In-8, 33 p. Paris, Claye.

134. — Guigue. Polyptyque de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon, dénombrement de ses tenanciers, possessions, cens et rentes, en Lyonnais, Forez, Beaujolais, Mâconnais, Bresse, Dombes, Bugey et Dauphiné, au XIIIe siècle; publié

d'après le manuscrit original avec des documents inédits. In-4, XXVI-287 p. Lyon, Brun.

135. — HIPPEAU. Avénement des Bourbons au trône d'Espagne. Correspondance inédite du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France auprès des rois Charles II et Philippe V, tirée des archives du château d'Harcourt et des archives du ministère des Affaires étrangères. T. I. In-8, CCXXXIX-297 p. et portr. Paris, Didier et Ce.

136. — Histoire de Saint-Trivier-en-Dombes (petite ville murée, paroisse, baronnie, châtellenie, prieuré), et de Béreins (paroisse, château, comté), Percieux (paroisse), Montagneux (paroisse), Mons (château, fief), composant actuellement la commune et paroisse de Saint-Trivier-sur-Moignans; par un dombomane. In-8, 139 p. Lyon, Vingtrinier.

137. — HUCHER. Le Saint-Graal ou le Joseph d'Arimathie, première branche des romans de la Table ronde; publié d'après des textes et des documents inédits. T. I. In-18 jésus, 538 p. Paris, tous les libraires.

138. — JUBINAL. La Mort Larguece et le Dit de Chastie Musart, poëmes du XIIIe siècle. In-8, 22 p. Paris, Rouquette.

139. — JULIEN. État des biens du monastère des bénédictines de Sainte-Colombe-lez-Vienne, d'après le manuscrit original appartenant au cabinet de M. le docteur de Brye. In-12, 12 p. Vienne, Savigné.

140. — JULLIEN. Les Spectateurs sur le théâtre. Établissement et suppression des bancs sur les scènes de la Comédie-Française et de l'Opéra, avec documents inédits extraits des archives de la Comédie-Française; un plan du Théâtre-Français avant 1759, d'après Blondel; et une gravure à l'eau-forte de M. E. Champollion, d'après Charles Coypel (1726). Gr. in-8, 32 p. Paris, Detaille.

141. — LASTIC-SAINT-JAL (de). Le Registre des maistres mareschaulx et confrères de la confrairie de sainct Heloy,

de Saint-Galmier. In-8, 10 pages. Saint-Étienne, Ve Théolier et Ce.

142. — LAUSSEL. Le Tombeau de messire François de Bosquet, évêque de Montpellier; par Laussel, avocat au parlement de Toulouse. 1re édition, avec notes, donnée d'après un exemplaire rarissime, par M. J. d'Axilla, bibliophile. In-4, 26 p. Montpellier, Firmin et Cabirou; Paris, Lib. des Bibliophiles.

143. — LE CLERC DE BUSSY. Notes et documents inédits concernant l'ancienne noblesse du pays et vicomté de Soule (pays basque français). In-8, 19 p. Paris, Dumoulin.

144. — LECOCQ (Ch.). Histoire de l'abbaye de Notre-Dame-de-Vermand. In-8, 105 p. Saint-Quentin, Poette.

145. — LECOCQ. Documents inédits sur M.-Q. de La Tour, publiés d'après les Archives municipales. In-8, 66 p. et portr. Saint-Quentin, Poette.

146. — LECOCQ. Une ville flamande au XVIe siècle, récit de mœurs populaires publié d'après un manuscrit inédit. In-12, 16 p. Paris, Lib. des Bibliophiles.

147. — LECOCQ. Lettres de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, aux habitants de la ville de Saint-Quentin. In-8, 20 p. Saint-Quentin, Poette.

148. — LECOCQ. Histoire de la compagnie des canonniers-arquebusiers de la ville de Saint-Quentin (1461-1790). Avec planches et dessins. In-8, 287 p. Saint-Quentin, Poette.

149. — LECOCQ (Georges). Le Siége de Rouen en 1418, récit du roi Charles VI. In-8, 13 p. Saint-Quentin, Poette.

150. — LECOCQ (Jules). Notice sur l'église Saint-Pierre de Monchy-Lagache (Somme). Jehan de Monchy. In-8, 11 p. et 1 pl. Saint-Quentin, Poette.

151. — LEPAGE. Notes et documents sur les graveurs de monnaies et médailles et la fabrication des monnaies des ducs de Lorraine depuis la fin du XVe siècle. In-8, 229 p. et 4 pl. Nancy, Wiener.

152. — Le Sergeant de Monnecove. Notes sur le canton de Fauquembergues. In-8, 79 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

153. — Levot. Histoire de la ville et du port de Brest sous le Directoire et le Consulat. In-8, VIII-447 p. Brest, l'auteur.

154. — Louis XV et madame de Pompadour peints et jugés par le lieutenant des chasses du parc de Versailles. In-8, 32 p. Paris, J. Baur.

155. — Moulin. Notice sur le prieuré du Rocher et l'hospice civil de la ville de Mortain. In-8, 29 p. Mortain, Ve Boulay.

156. — Niepce. Histoire du canton de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) et de ses dix-huit communes. Topographie, géologie, organisation religieuse et administrative. T. I. In-8, XIX-564 p. Lyon, Vingtrinier.

157. — Pellet. Essai sur l'opéra en France depuis Lully jusqu'à nos jours. In-18, 156 p. Nîmes, Roger et Laporte.

158. — Perraud. Protestation des gentilshommes comtois aux États de 1679, avec introduction. In-4, 16 p. et fac-simile. Poligny, Mareschal.

159. — Piérart. Histoire de Saint-Maur-des-Fossés, de son abbaye, de sa péninsule et des communes des cantons de Charenton, Vincennes et Boissy-Saint-Léger. In-8, VI-642 p. Paris, Claudin ; Champion.

160. — Poydenot. Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne. 1er fascicule. Fondation de la ville de Bayonne et origine de son nom. In-8, 34 p. Bayonne, Lasserre.

161. — Preux. Correspondance de M. Le Febvre d'Orval, conseiller au parlement de Flandre, avec MM. de Chamillart et Voisin, ministres de la guerre, depuis l'année 1706 jusqu'en 1712 inclusivement; manuscrit de la bibliothèque publique de Boulogne, publié avec une introduction. In-8, 61 p. Douai, Crépin.

162. — PRUDENCE. Le Martyre de saint Hippolite, poëme traduit de Prudence par Yves Ropartz. In-8, 11 p. Nantes, Forest et Grimaud.

163. — ROBINET DE CLÉRY. Les Magistrats bourguignons au parlement de Metz et au conseil souverain d'Alsace. Cour de Dijon. Audience solennelle de rentrée, 3 novembre 1874. In-8, 71 p. Dijon, Darantière.

164. — ROBERT (Ulysse). Quittances de peintres, sculpteurs et architectes français, 1535-1711, extraites de la collection de quittances provenant de la Chambre des comptes conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, augmentées de quittances communiquées par feu M. Jules Boilly et par MM. Étienne Charavay, Benjamin Fillon, Carlo Morbio, de Milan, Eugène Münten, et accompagnées de quelques notes par M. A. de M. In-8, 81 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

165. — ROCHAMBEAU (de). Prieuré de Courtozé et ses peintures murales du XIIe siècle. Avec 6 pl. chromo-lithogr. et des gravures dans le texte. In-8, 24 p. Paris, Aubry.

166. — ROMBAULT (l'abbé). Vie et exil de Nosseigneurs du Plessis d'Argentré et de Chevigné de Boischollet, évêques de Séez. In-8, 46 p. Séez, Montauzé.

167. — ROSENZWEIG. Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan. Archives communales. V. Pontivy. In-18, 45 p. Vannes, Galles.

168. — ROSSIGNOL. Petits états d'Albigeois ou assemblées du diocèse d'Albi. In-8, 264 p. Paris, Dumoulin.

169. — ROUSSEL. Histoire, description du château d'Anet depuis le Xe siècle jusqu'à nos jours, précédée d'une notice sur la ville d'Anet, terminée par un sommaire chronologique sur tous les seigneurs qui ont habité le château et sur ses propriétaires, et contenant une étude sur Diane de Poitiers. In-4, III-215 p. et 53 pl. Paris, Ve A. Morel et Ce.

170. — STEYERT et ROLLE. Inventaire-sommaire des

archives hospitalières antérieures à 1790. Ville de Lyon. La Charité ou Aumône générale. Séries A et B. T. I. In-4, 411 p. Lyon, Brun.

171. — SUSANE (général). Histoire de l'infanterie française. T. I. In-18 jésus, 443 p. Paris, Dumaine.

172. — TARDIEU (Ambroise). Histoire de la ville de Montferrand et du bourg de Chamalières, en Auvergne. Ouvrage faisant suite à l'Histoire de la ville de Clermont-Ferrand. Gr. in-4, 136 p. et 9 pl. Clermont-Ferrand, l'auteur.

173. — TERNAS (de). Généalogie de la famille Gosson, seigneurs d'Ambrines, Halloy, Remy, Barlin, Rionval, etc., publiée sur titres originaux et documents divers. In-8, 47 p. Douai, Crépin.

174. — TERREBASSE (de). Œuvres posthumes d'A. de Terrebasse : Notice sur les dauphins du Viennois. Histoire de Boson et de ses successeurs. In-8, xii-312 p. Vienne, Savigné.

175. — THIERRY (Édouard). Charles Varlet de La Grange et son registre. In-8, 145 p. Paris, Claye.

176. — THOLIN. Notice sur l'église de Layrac (Lot-et-Garonne). In-8, 12 p. avec fig. Caen, Le Blanc-Hardel.
(Extrait du Bulletin monumental.)

177. — VERNYES (de). Mémoires de Jehan de Vernyes, conseiller du roi et président de la cour des aides de Montferrand. 1589-1593. In-8, 96 p. Paris, Aubry.

178. — VÉTAULT. L'ancienne manufacture de Châlons après la révocation de l'édit de Nantes. In-8, 31 p. Châlons-sur-Marne, Le Roy.

179. — Vie de saint Étienne Harding, troisième abbé de Cîteaux. Ouvrage traduit de l'anglais par un moine de Lérins. In-8, 253 p. Lérins, Marie-Bernard.
(Bibliothèque cistercienne.)

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 MAI 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juin 1876.)

L'Assemblée entend les discours, rapports et mémoires ci-après indiqués :

Discours de M. Jourdain, président. (Voir p. 114.)

Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux de la Société, depuis la dernière assemblée générale, tenue en mai 1875. (Voir p. 127.)

Rapport de MM. Moranvillé et Le Tellier de la Fosse, censeurs, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice de 1875. (Voir p. 150.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ledit exercice, sont mises aux voix par M. le président et approuvées par l'Assemblée.

Lecture historique.

M. N. de Wailly, membre de l'Institut, président actuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lit une notice sur les *Récits d'un ménestrel de Reims au XIII[e] siècle*. Ce mémoire formera l'introduction du volume qui doit faire partie des publications de la Société en 1876 ou 1877, et qui est déjà sous presse.

Élections.

Sont élus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1880, conformément au règlement :

MM. de Boislisle, Boulatignier, Lair, de la Villegille, Maury, de Puymaigre, de Ruble, Vuitry, de Watteville, de Witte.

M. le comte de Luçay est élu en remplacement de M. Lascoux, décédé, dont les fonctions devaient cesser en 1878.

Sont réélus censeurs : MM. le Tellier de la Fosse et Moranvillé.

La séance est levée à six heures.

Discours de M. Jourdain, président de la Société.

Messieurs,

L'année qui s'est écoulée depuis votre dernière assemblée générale n'aura pas été infructueuse pour l'étude de l'histoire nationale, constant objet de vos préoccupations et de vos travaux. Elle aura vu se terminer des publications importantes; elle en aura vu se poursuivre ou commencer d'autres qui ne le cèdent pas en intérêt à celles qui ont

élevé si haut notre Compagnie dans l'estime du monde savant. Quoiqu'il soit peu séant de se louer soi-même, nous pouvons nous rendre ce témoignage que nous sommes restés fidèles à la pensée et aux exemples de nos fondateurs. Notre zèle n'a pas été ralenti par les événements qui semblaient devoir l'abattre; le sentiment du bien que nous avons fait nous a portés à croire qu'il nous serait encore donné de rendre aux lettres quelques services pouvant contribuer à leurs progrès; et soutenus par cette espérance, nous avons redoublé d'efforts pour la remplir.

Mais si, au point de vue de nos travaux, dont notre savant et vénéré secrétaire vous rendra compte, la dernière année nous offre, comme les précédentes, d'abondants motifs de satisfaction, combien n'est-elle pas pour nous féconde en regrets, quand nous considérons l'étendue des pertes que nous avons subies durant son cours! La mort nous a cruellement traités. Elle nous a enlevé des collègues que nous aimions à voir siéger à nos côtés depuis plusieurs années, et dont la juste renommée, acquise par de belles œuvres, était pour nous une force, le savoir et l'expérience une garantie; elle en a frappé d'autres qui s'asseyaient, il y a peu de temps encore, sur les bancs de l'École des chartes, que nous avions accueillis avec joie dans nos rangs, et dont le zèle intelligent, signalé par d'heureux débuts, promettait à l'érudition historique une abondante moisson, étouffée dans sa fleur. C'est le devoir de votre président de vous rappeler les titres de ces chers défunts à votre estime et à celle du pays. Je voudrais pouvoir remplir dans toute son étendue cette pieuse mission, en consacrant à chacun de ceux que nous avons perdus quelques paroles de louange et de regret : le chiffre attristant de nos deuils ne me le permettra pas. Comment pourrais-je, en quelques minutes, esquisser, même de la manière la plus brève, la biographie de tant de collègues aujourd'hui séparés de nous pour toujours : M. Alviset, président de chambre à la cour d'appel de Besançon; M. Simonnet, conseiller à la cour d'appel de Dijon; M. Manceaux, ancien

conseiller d'État; M. Albert de Vatimesnil, digne héritier d'un ministre de l'Instruction publique dont l'Université prononce encore le nom avec reconnaissance; M. Louvancourt et M. Marcel, tous deux notaires honoraires; M. le comte de Brayer; M. le général Tripier; M. François Mérilhou; Mme la duchesse de La Rochefoucauld; M. Leproux, ancien élève de l'École des chartes, à qui nous devons d'utiles recherches sur les chartes françaises du Vermandois; M. Léopold Pannier, sorti de la même école et entré au service de la Bibliothèque nationale; M. le baron Frédéric de Portal, auteur d'un livre ingénieux sur les symboles en usage chez différents peuples de l'antiquité et du moyen âge; M. de Coussemaker, si connu par ses ouvrages sur l'histoire de la musique; M. Rathery; M. Brunet de Presle; M. le marquis de la Grange; M. Patin; M. Lascoux? Tous les collègues dont je viens de rappeler les noms se rattachaient à notre Société; ils lui appartenaient, non-seulement par la culture de l'esprit, mais par le juste sentiment de l'importance des études historiques, par l'attention qu'ils donnaient à ces nobles études, et par leurs efforts personnels pour en assurer le développement. Accordons, par conséquent, aux uns et aux autres un souvenir reconnaissant, et que leur nom reste honoré parmi nous. Mais ne sera-t-il pas permis à votre président de s'arrêter plus spécialement à quelques-uns d'entre eux, soit qu'ils aient participé d'une manière plus directe à nos travaux, soit que, dans les diverses branches de la littérature, ils aient laissé des œuvres éminentes et durables?

Vous n'attendez pas de moi que je vous retrace, dans un éloge en règle, la carrière si longue, si laborieuse, si honorable, de M. Patin. Et cependant, comment oublier que, durant trente-quatre ans, il a fait partie de notre société, où il était entré en 1842, l'année même où s'ouvraient devant lui les portes de l'Académie française? Après avoir acquis dans sa jeunesse la solide instruction que l'École normale supérieure a de tout temps donnée à ses élèves, il était parvenu, en passant par tous les degrés du professorat, et

non sans remporter plusieurs couronnes académiques, à la chaire de poésie latine de la Faculté des lettres de Paris, qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Ce qui distinguait son enseignement, ce qui distingue les nombreux articles qu'il a donnés à divers recueils et les ouvrages qu'il a laissés, c'est l'application de la méthode historique à la critique littéraire. Cette pente habituelle de l'esprit et des études de M. Patin se rapprochait trop de celle que nous suivons nous-mêmes, pour ne pas l'amener à nous tôt ou tard. Il avait sans doute des principes très-arrêtés en matière de goût ; mais il ne dogmatisait pas : il ne prétendait pas assujettir toutes les productions du génie aux règles trop exclusives qui, au dix-septième siècle, avaient paru ressortir de l'étude des modèles antiques. Il aimait à replacer les chefs-d'œuvre dans le milieu qui les avait vus paraître, à se rendre en quelque sorte le contemporain de leurs auteurs, à découvrir les liens secrets qui rattachent les littératures des différents pays aux vicissitudes de l'état social. Il se rendait à lui-même ce témoignage, dans la préface de ses *Mélanges*, et c'est l'éloge qu'il a reçu, dans une circonstance solennelle, de la bouche d'un illustre écrivain qui nous a longtemps présidés et dont nous vénérons la mémoire. « Les lettres sont pour vous, disait M. de Barante à M. Patin, le jour de sa réception à l'Académie française, les lettres sont pour vous le plus vivant témoignage où doit se lire l'histoire de l'esprit humain, ses phases, ses progrès, ses éclipses, l'influence des gouvernements et des mœurs, le caractère des races diverses, la connaissance du passé, l'espoir de l'avenir. » Par cette alliance avec l'histoire, la critique littéraire, Messieurs, voit son domaine s'agrandir ; y perd-elle quelque chose au point de vue de l'influence qu'elle doit exercer sur le goût? Assurément non. Quel maître fut plus aimable et plus persuasif que M. Patin? Quel autre a mieux compris et a mieux su nous faire apprécier les beautés de Lucrèce et d'Horace, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide? Ses savantes *Etudes sur la poésie latine*, et principalement ses *Etudes sur les tragiques grecs,* le plus considérable de

ses ouvrages, sont entre toutes les mains; après nous avoir instruits et charmés, elles obtiendront dans l'avenir les suffrages de plus d'une génération. Parlerai-je des qualités morales qui s'alliaient, chez M. Patin, à une belle intelligence? Tous ceux qui l'ont approché diront quel charme répandaient autour de lui l'aménité de son caractère, la douceur et la sûreté de son commerce. Bien qu'il n'ait pas entretenu des rapports suivis avec notre société, elle professait pour sa personne, et elle conservera pour sa mémoire les sentiments du respect le plus sympathique.

M. Brunet de Presle était nourri, comme l'était M. Patin, de l'étude de l'antiquité. Élevé dans la maison paternelle, sous les yeux d'un père ami des lettres, qui lui avait donné un Grec pour précepteur, il fit paraître, à peine âgé de dix-neuf ans, une traduction grecque des *Maximes* de La Rochefoucauld. Cette œuvre de jeunesse annonçait une vocation que la suite n'a pas démentie. C'est à la Grèce, en effet, que M. Brunet de Presle a constamment appartenu par la pensée et par le cœur; d'abord, à la Grèce antique, aux chefs-d'œuvre de sa littérature et aux monuments de ses arts; puis, à la Grèce contemporaine, à ses efforts héroïques pour recouvrer son indépendance, à ses chants populaires, aux premières productions de ses poètes, de ses historiens et de ses publicistes. M. Brunet de Presle s'était perfectionné dans la connaissance du grec moderne et de la paléographie, au cours professé à l'École des langues orientales par M. Hase, qui devait un jour l'avoir pour successeur. Il a laissé d'importants travaux sur les sujets qu'il affectionnait, entre autres une histoire de la Grèce depuis la prise de Corinthe par les Romains jusqu'à celle de Constantinople par Mahomet II, excellent livre qui fait partie de la collection de l'*Univers pittoresque*, publiée par MM. Didot; de belles *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, et même un *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes,* d'après les textes historiques et les monuments nationaux; car, ainsi qu'il le rappelait vingt

ans plus tard, la mystérieuse écriture de l'Égypte et les problèmes de sa chronologie l'avaient attiré, sans cependant, ajoutait-il, lui faire jamais perdre de vue la Grèce, dont il saluait avec joie les rapides progrès. Ces savants ouvrages, dont l'un avait obtenu un prix, et l'autre une mention très-honorable dans les concours ouverts par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le firent admettre en 1850, par cette compagnie, au nombre de ses membres. Là, il poursuivit ses travaux de prédilection, et acheva pour le recueil des *Notices et extraits des manuscrits*, avec le concours de notre collègue M. Egger, la publication d'une série de papyrus grecs du musée du Louvre et de la Bibliothèque nationale, précieux débris préparés pour l'impression par M. Letronne, à qui la mort ne permit pas de les mettre au jour. Ne semble-t-il pas, Messieurs, que nous soyons en ce moment bien loin de la Société de l'Histoire de France? Veuillez cependant considérer que les études historiques se tiennent, non-seulement par la méthode, mais par la matière même du travail; que notre civilisation a ses racines dans l'antiquité, et qu'il est difficile d'en comprendre le développement, si l'on vit étranger à la connaissance de la Grèce et de Rome. M. Brunet de Presle reconnaissait en vous l'esprit qui l'animait lui-même; il aimait cette exactitude et cette précision que vous encouragez, et qui sont une des premières conditions de la science historique; il applaudissait à la publication de ce grand nombre de monuments de l'histoire nationale que, par de savantes éditions, revisées sur les manuscrits et accompagnées de notes, vous avez en quelque sorte tirés pour la seconde fois de la poussière des bibliothèques; aussi avait-il cherché dès 1850 à faire partie de votre Société. Depuis lors, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans, vous l'avez vu suivre vos travaux avec le plus vif intérêt. S'il n'a pas fait partie de votre Conseil d'administration, il a été désigné, dans des circonstances délicates, pour remplir, conjointement avec notre confrère M. Rodolphe Dareste, les fonctions de censeur. Nous avons perdu en lui un collègue aussi recom-

mandable par la noblesse du caractère, par la générosité du cœur, par l'esprit d'abnégation et de dévouement, que par les qualités de l'intelligence : homme vraiment rare, en dépit de son extrême modestie, que nous étions fiers de voir siéger parmi nous, et qui ne semblait pas devoir être enlevé si tôt à notre estime et à notre affection.

Avec M. le marquis de la Grange, nous sommes ramenés vers les études qui constituent, à proprement parler, notre domaine. Issu d'une famille noble, tour à tour soldat sous le premier empire et secrétaire d'ambassade sous le gouvernement de la Restauration, M. de la Grange céda de bonne heure, comme tant d'autres personnages considérables de notre histoire, au penchant qui l'entraînait vers la carrière des lettres. En 1827 et en 1829, il publia la traduction de deux romans étrangers, *Les Suédois à Prague*, et *La délivrance de Bude.* La révolution de Juillet l'ayant rendu à la vie privée, il profita de ses loisirs pour se livrer avec plus d'ardeur aux études qui l'avaient d'abord attiré. Mais il renonça désormais aux œuvres frivoles et se tourna de préférence vers les travaux sérieux, s'occupa de numismatique, d'histoire, de linguistique, et prit une part assez active à la rédaction de divers recueils. Un de ses premiers écrits fut une notice sur cent quatre-vingt-seize médailles qui avaient été découvertes, pendant l'été de 1834, à Ambenay, canton de Rugles, département de l'Eure. Quelques années auparavant, M. de la Grange avait épousé Mlle de Caumont, fille de M. de Caumont, duc de la Force. Il trouva dans les papiers de sa nouvelle famille un document du plus haut prix, les mémoires du duc de Caumont la Force, qui mourut sous Louis XIV, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, après avoir échappé sous Charles IX aux massacres de la Saint-Barthélemy, avoir servi loyalement Henri IV, et s'être élevé sous Louis XIII aux premiers postes de l'armée. Ces mémoires, qui furent connus de Voltaire, n'avaient pas encore été publiés, malgré le sérieux intérêt qu'ils présentaient. M. de la Grange jugea avec raison qu'ils méritaient de voir le jour, et il en donna en

1843 une édition en quatre volumes, comprenant de plus les mémoires des marquis de Montpouillan et de Castelnau, des correspondances inédites et une introduction. L'Académie des inscriptions et belles-lettres récompensa le noble et savant éditeur en l'admettant au nombre de ses membres libres. M. de la Grange avait été rendu depuis quelque temps à la vie politique par le suffrage des électeurs de la Gironde, et il ne devait plus la quitter jusqu'à la chute de l'empire. Mais les travaux des assemblées législatives, auxquels il prit part successivement comme député et comme sénateur, ne le détournèrent jamais de la culture des lettres. Lorsque, sur la proposition de M. Fortoul, alors ministre de l'Instruction publique, un décret impérial du 12 février 1856 eut ordonné l'impression d'un recueil des anciens poëtes français, M. de la Grange fut appelé à présider la commission chargée de l'examen des questions très-complexes que pouvait offrir une publication aussi neuve et aussi importante pour la connaissance de notre vieille littérature. Il était assisté de M. Guessard, auquel appartenait la première pensée du projet accepté en principe par le gouvernement, et qui devait contribuer d'une manière si utile à son exécution, soit en la dirigeant, soit en se faisant lui-même l'éditeur de plusieurs chansons de geste. M. de la Grange, de son côté, mit personnellement la main à l'œuvre, et donna en 1864 le texte de l'une de nos dernières chansons, *Hugues Capet*. La préface qu'il y joignit se distingue par une saine érudition et par le sens critique; elle prouve l'étendue des lectures de l'auteur et la profonde connaissance qu'il avait de ces anciennes poésies, devenues si rapidement populaires, et où se complaisait, il y a six cents ans, l'imagination de nos ancêtres. Ainsi se partagea entre les affaires publiques et les lettres la longue existence de M. de la Grange. Autant que les événements le permettaient, il s'est montré jusqu'à la fin fidèle à la double vocation de sa nature si distinguée. Au point de vue politique, la France regrette en lui un de ses meilleurs citoyens, un de ses serviteurs les plus éclairés et les plus intègres. Nous, dans notre

modeste sphère, nous qui fûmes les collègues de M. le marquis de la Grange et les témoins de ses travaux littéraires, nous ne saurions effacer de notre souvenir ni l'intérêt qu'il a témoigné pendant trente-neuf ans à notre société, ni la part qu'il a eue dans le progrès des études historiques.

Que dire d'un autre collègue, également frappé par la mort, M. Rathery? Quels services ne nous a-t-il pas rendus ! Quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas! Né en 1807, reçu avocat en 1840, il semblait destiné à suivre la carrière du barreau; mais l'amour des lettres l'emporta chez lui sur les séductions du Palais, et, de ses études juridiques, il ne retira d'autre avantage qu'une heureuse aptitude à traiter les questions administratives et judiciaires. Il essaya d'abord ses forces dans l'*Encyclopédie des gens du monde* et dans divers recueils périodiques, comme la *Gazette des tribunaux* et la *Revue de législation;* mais les premiers écrits qui attirèrent sur lui, d'une manière sérieuse, l'attention des érudits et celle de l'Institut, ce furent son mémoire sur l'histoire du droit de succession des femmes, auquel l'Académie des sciences morales et politiques accorda en 1843 une mention très-honorable, et une *Histoire des États-Généraux*, couronnée en 1845 par la même académie. Très-familiarisé avec l'histoire des institutions, M. Rathery ne possédait pas à un moindre degré l'histoire littéraire; et peu d'années après ses premiers succès académiques, il prouva son profond savoir en cette matière par un nouvel ouvrage dans lequel il étudie l'influence exercée en France par la littérature italienne depuis le XIIIe siècle jusqu'au règne de Louis XIV, docte et intéressant travail, qui obtint les suffrages de l'Académie française. Mais comment aimer les lettres sans aimer les livres? M. Rathery aimait les uns et les autres avec passion, et il put donner libre carrière à ce double goût dans les emplois qu'il eut à remplir successivement à la bibliothèque du Louvre, sur laquelle il a donné une notice intéressante, et à la Bibliothèque nationale. Avec quelle exactitude, quelle obligeance, quelle autorité il a exercé dans ces deux établis-

sements les fonctions de conservateur, le meilleur et le plus autorisé des juges, M. Léopold Delisle, l'a rappelé sur sa tombe. Ses devoirs officiels s'accordaient merveilleusement avec ses études personnelles; les connaissances variées qu'il avait comme écrivain profitaient au bibliothécaire, dont l'office, par un juste retour, contribuait à étendre journellement chez l'écrivain le cercle d'une érudition déjà très-vaste et très-sûre. Laborieux et actif, M. Rathery savait se créer des loisirs qu'il aimait à consacrer à des sociétés savantes. Quel vide n'a-t-il pas laissé au Comité des travaux historiques, qui entendit si souvent ses rapports, et qui l'avait chargé de publier, conjointement avec M. de la Villegille, un recueil des poésies populaires de la France! Quel vide surtout ne laisse-t-il pas dans nos rangs! Il figure sur nos annuaires depuis 1843; il a fait partie de notre Conseil d'administration depuis 1867; il en est devenu vice-président en 1874; et chacun de nous a pu apprécier combien il était assidu à nos séances, combien son commerce était facile et son concours précieux. La Société de l'Histoire de France n'oubliera jamais que c'est à M. Rathery qu'elle doit une de ses plus importantes publications, les *Mémoires du marquis d'Argenson*. L'impression de ces neuf volumes a duré près de dix ans, de 1859 à 1867. Je ne cacherai pas que quelques-uns de nos collègues estimaient que c'était là une œuvre bien considérable, lourde à entreprendre et lente à se terminer. Mais en trouverait-on un seul aujourd'hui qui regrettât qu'elle eût été entreprise? M. Rathery nous a rendu accessible un monument historique de la plus haute valeur, dont les curieux parlaient avec estime, qu'ils consultaient quelquefois, mais qui n'était pas généralement connu, et dans lequel, au contraire, les futurs historiens du siècle dernier puiseront désormais librement et facilement les indications les plus variées sur le règne et sur la cour de Louis XV. Mais le service rendu aux lettres par notre collègue s'est trouvé plus grand qu'il ne le supposait lui-même. En effet, par une suite lamentable de nos discordes civiles, il est arrivé que cette édition des

Mémoires de d'Argenson qu'il a publiée est tout ce qui nous reste maintenant des manuscrits volumineux qu'il avait soigneusement compulsés, et que devait incendier, quelques mois plus tard, la stupide fureur des bandits de la Commune de Paris. Cependant une œuvre aussi laborieuse que la mise au jour des *Mémoires du marquis d'Argenson* n'avait pas épuisé l'activité de M. Rathery. Dans les années qui suivirent, il donna encore, en collaboration avec M. Boutron, son ami, un volume intéressant sur Mlle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies. Il préparait de nouvelles publications relatives à l'histoire littéraire du commencement du XVIIe siècle, lorsque la mort l'a frappé. Il a ainsi mérité jusqu'au dernier jour, par le bon emploi de sa vie, l'estime reconnaissante de tous ceux qui suivent la même carrière que lui. Est-ce une illusion de l'amitié de penser que ses efforts n'auront pas été inutiles à l'honneur de sa mémoire, que beaucoup de ses écrits lui survivront, et que, longtemps après nous, son nom sera prononcé à côté du nom des écrivains qui, par la solidité de leur savoir, par la sagesse de leur critique, par le choix intelligent des matériaux qu'ils ont recueillis, ont, de nos jours, le mieux mérité de l'érudition française?

Malgré la différence qui le séparait de M. Rathery sous le rapport de l'âge, c'est à beaucoup d'égards le même témoignage que nous pouvons rendre d'un jeune collègue enlevé à nos espérances lorsqu'un avenir brillant s'ouvrait devant lui. Il n'y a guère plus de sept ans, M. Léopold Pannier, après avoir terminé ses études à l'École des chartes, y soutenait une thèse pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe; et voilà qu'au mois de novembre dernier, il a succombé prématurément aux atteintes d'une maladie soudaine! Que de nobles efforts, que d'utiles travaux ont rempli sa trop courte carrière! Je parcourais, il y a peu de jours, les derniers volumes de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* et à chaque pas je retrouvais la trace de son intelligente activité. Sa thèse inaugurale est devenue

un savant mémoire sur Pierre Bersuire, le premier traducteur français de Tite-Live. Il a écrit sur *La Noble maison de Saint-Ouen, la villa Clippiacum et l'ordre de l'Étoile* une notice historique qui a obtenu en 1873 une mention honorable au concours des Antiquités de la France. Il prit une part importante à l'édition de la *Vie de Saint Alexis*, publiée par M. Gaston Paris, et il donna lui-même le texte de la plus récente rédaction de ce poème célèbre. On lui doit enfin un état très-complet des *Inventaires et autres travaux concernant les différentes archives de la France*, et un mémoire sur *Méry-sur-Oise et ses seigneurs au moyen-âge,* inséré dans le premier volume des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*. Ce que M. Pannier avait spécialement projeté de faire pour notre compagnie est encore présent à l'esprit de nous tous. Désigné sur sa demande, par votre Conseil d'administration, pour éditer la correspondance de Louis XI, il s'était mis à l'œuvre avec le zèle le plus louable; il avait exploré un grand nombre de sources, réuni beaucoup de lettres, et préparé pour l'impression un premier volume auquel manquaient seulement quelques notes. Cette partie de son travail touchait à sa fin, et il en annonçait la mise sous presse comme très-prochaine, lorsque nous l'avons tout à coup perdu. Si la Providence lui avait accordé une plus longue vie, peut-être aurait-il attaché son nom à quelque monument qui l'aurait illustré; mais, bien que frappé à la fleur de l'âge, il a vécu assez pour donner la mesure des services qu'il aurait rendus, et pour laisser à ses condisciples, à ses maîtres et à ses collègues l'inaltérable souvenir de son active pénétration, de la distinction naturelle de son esprit et de la bonté de son cœur.

Avant de terminer cette triste et incomplète revue, je ne prononcerai plus qu'un nom, celui de M. Lascoux. Ancien secrétaire général au ministère de la Justice, conseiller à la cour de cassation, M. Lascoux n'avait jamais eu la prétention d'être un écrivain, et il n'a pour ainsi dire pas écrit.

Mais il aimait les lettres, il aimait surtout l'histoire, et il avait un sentiment très-net des conditions de la critique historique. Nous le respections comme l'un de nos anciens, car, dès le mois de juillet 1834, il figurait parmi les membres de notre société. Après avoir assisté en quelque sorte à sa naissance, ou du moins à ses débuts, il avait suivi ses développements avec le plus vif intérêt, et il se réjouissait de sa prospérité croissante, étroitement liée, dans sa pensée et dans ses espérances, au progrès des études historiques. A partir de 1838, M. Lascoux n'a pas cessé de faire partie de votre Conseil d'administration. Il a été, tour à tour, membre du Comité des fonds, vice-président de la Société, membre du Comité de publication. Ses avis étaient pour nous d'un grand poids; nous rendions tous hommage à sa profonde connaissance des affaires et à la rectitude de son jugement. Il s'exprimait avec une précision remarquable, aimait à aller au fond des choses, fuyait les divagations, et, quand le débat s'égarait, il savait le maintenir ou le ramener sur le terrain de la vraie question. Par son assiduité à nos séances, par son dévouement et la sagesse de ses conseils, M. Lascoux a rendu à la Société de l'Histoire de France des services qu'il appartenait à votre président de rappeler et d'honorer publiquement.

Cette esquisse encore bien incomplète de nos deuils domestiques pendant la dernière année n'a pu que vous causer une impression de tristesse, sur laquelle je me reprocherais de vous laisser. Assurément, les pertes que nous avons éprouvées sont à jamais regrettables; mais voulons-nous échapper au découragement? Rappelons-nous que notre compagnie existe et travaille depuis quarante-quatre ans; qu'après avoir eu d'illustres fondateurs, elle n'a cessé d'attirer à elle, par l'utilité de son but et par la sagesse de ses règlements, d'éminents esprits, dont quelques-uns étaient l'honneur de la science française; que les vides produits dans ses rangs par la mort ont été aussitôt comblés par de nouvelles et utiles recrues; que ses publications, accueillies par la faveur universelle, se sont multipliées; que son auto-

rité s'est affermie et sa bonne renommée répandue au loin. Que faut-il donc désormais pour que son avenir ressemble à son passé si prospère? Il nous faut, Messieurs, rester ce que nous sommes et continuer à faire ce que nous avons fait jusqu'ici; conserver d'abord parmi nous cet esprit de concorde que jamais aucun nuage n'a troublé; puis, aimer la science et montrer par de bons travaux que notre dévouement pour elle n'est pas un calcul égoïste, ni une passion stérile; tenir fidèlement nos promesses envers nos associés et envers le public; appeler à nous, moins par nos sollicitations que par nos exemples, de nouveaux adhérents; enfin, donner du prix de plus en plus à ce titre de membre de la Société de l'Histoire de France que nous avons déjà le droit de porter avec quelque fierté. En vous tenant ce langage, je ne suis que l'interprète de vos propres sentiments. Vous êtes attachés du fond du cœur à notre société; vous voulez maintenir, je dirai plus, vous voulez accroître son action bienfaisante, et vous savez les conditions auxquelles un résultat si désirable peut être obtenu. Aussi je n'ai aucun doute sur le succès de nos communs efforts. Dieu aidant, nous continuerons à recueillir les monuments de l'histoire nationale, à en propager la connaissance, et à servir par là, selon nos forces, et la science et le pays.

Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux de la Société de l'Histoire de France, depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1875.

Messieurs,

Les sources de documents originaux de toute espèce, propres à éclairer notre histoire nationale, sous les différents aspects des origines, des événements, des institutions, des

mœurs, des biographies, sont si variées et tellement abondantes, que le cours de vos publications, tendant à mettre ou à remettre successivement au jour ceux de ces documents qui semblent les plus utiles et les plus dignes d'intérêt, reste, chaque année, bien loin du but définitif que la Société de l'Histoire de France s'est proposé. Ce but, qui ne peut être atteint que progressivement, vers lequel tendent, trop lentement à votre gré et au sien, tous les efforts de votre Conseil administratif, n'est pas seulement, vous le savez, Messieurs, de publier des écrits variés, propres à éclairer tour à tour les différentes périodes de notre histoire et dignes d'enrichir successivement votre collection. Il n'est pas moins nécessaire, pour y réussir, de choisir des éditeurs qui, par la spécialité de leurs connaissances, soient les plus aptes à surmonter les difficultés de collation et d'annotations des manuscrits confiés à leur scrupuleuse exactitude, et les difficultés non moins grandes qui résultent de la connaissance indispensable des époques et des personnages historiques figurant dans chacune d'elles.

Ces difficultés expliquent et justifient des lenteurs que votre Conseil regrette autant que vous, Messieurs, mais dont il est plus en mesure d'apprécier les causes. Depuis votre dernière Assemblée générale, plusieurs projets de publications importantes ont été adoptés par le Conseil, après un premier examen scrupuleusement attentif du comité chargé de cette étude préliminaire. Les uns avaient déjà été accueillis précédemment en principe, mais la réalisation en avait été retardée par la nécessité de recherches et de collations de manuscrits beaucoup plus longues que l'impression même des textes, ou par la nécessité prudemment imposée au Conseil de se resserrer, chaque année, dans un nombre très-limité de volumes. D'autres projets sont nouveaux et ont été choisis entre quelques autres que le Conseil, d'après les avis du même comité, n'a pu toujours accueillir.

Mais, avant de vous entretenir, Messieurs, des propositions renouvelées ou nouvellement adoptées, il convient de vous rappeler les publications qui représentent l'exercice de 1875.

Il me suffira presque d'en indiquer les titres, puisque, l'an dernier, j'avais essayé d'en retracer les différents caractères, que deux d'entre elles sont des suites, et que, trois de ces volumes vous ayant été distribués depuis plusieurs mois, vous avez pu les apprécier beaucoup mieux que je ne saurais le faire.

Ces quatre volumes de l'exercice de 1875 sont, suivant l'ordre de leur distribution :

Le tome VIII des *Œuvres de Brantôme;*

Le tome III des *Mémoires de Bassompierre;*

Le tome Ier du poème ou de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois;*

La *Chronique du bon duc Louis II de Bourbon.*

M. L. Lalanne a continué d'apporter à l'édition de *Brantôme,* et M. de Chantérac à celle de *Bassompierre,* la consciencieuse exactitude, et d'y joindre les annotations instructives que vous avez remarquées dans les volumes précédents, et que vous retrouverez dans les deux volumes de ces mêmes ouvrages qui doivent faire partie de l'exercice de 1876.

Le poème ou chanson de la *Croisade contre les Albigeois* a fourni au savant éditeur, M. Paul Meyer, une nouvelle occasion de prouver sa connaissance approfondie de la langue et de la littérature provençales, et de témoigner les scrupules d'un éditeur qui ne craint point de signaler d'avance les rares incertitudes qu'il a lui-même rencontrées dans la rédaction d'un texte fondé sur un manuscrit unique. Ce texte important du XIIIe siècle demandait un examen nouveau, même après l'édition de M. Fauriel, par suite des grands progrès de l'étude des langues romanes. Il est élucidé par un glossaire méthodique, résumant les variantes des mots, avec leur véritable acception. L'opinion des juges compétents justifie en tous points le choix que votre Conseil n'avait pas hésité à faire d'une chronique dont la langue n'était familière qu'à un très-petit nombre d'entre

nous. La traduction française, formant le deuxième volume de l'ouvrage, qui s'imprime en ce moment, et qui fera probablement partie de la distribution de cette année, rendra plus facile et plus attrayante, par de nombreuses annotations biographiques et topographiques, l'étude d'un document dont l'importance pour la connaissance des guerres de religion du XIIIe siècle est incontestable, aussi bien que pour celle de la langue, des mœurs, du costume et de la vie militaire de cette époque.

Le quatrième volume de l'exercice de 1875, la *Chronique du bon duc Louis de Bourbon*, par Jehan Cabaret d'Orville, volume qui est en ce moment en distribution, compensera, par l'intérêt incontestable des récits et par les appréciations nouvelles et complètes de l'éditeur, M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier, bien connu par ses savantes recherches sur la *Chronologie des sires de Bourbon*, les retards apportés à la mise au jour de cet ouvrage.

La première édition, publiée en 1612, par Jean Masson, archidiacre de Bayeux, reproduite en 1841, par M. Buchon, dans la *Collection des chroniques françaises* du *Panthéon littéraire*, n'avait eu pour base qu'un seul manuscrit incomplet et défectueux. M. Chazaud a pu consulter et collationner, avec le soin le plus scrupuleux, trois autres manuscrits, l'un de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, un autre de la Bibliothèque de Bruxelles, et le troisième de notre Bibliothèque nationale, provenant de l'ancien fonds de Saint-Germain. Le manuscrit de Saint-Pétersbourg est orné de belles miniatures, que M. J. Quicherat, juge si compétent, attribue à l'école du célèbre artiste de Tours, Jean Fouquet; il aurait été exécuté vers la fin du XVe siècle, pour la maison de Bourbon. Le manuscrit de Bruxelles, qui a surtout servi de base à l'édition de notre société, paraît être à peu près contemporain de l'auteur, c'est-à-dire de la première moitié du XVe siècle. M. Chazaud a reconnu, le premier, dans une introduction fort instructive, que Cabaret d'Orville, qui se dit « pauvre pèlerin, » et qui ne parle du duc

Louis II et de ses dramatiques aventures qu'avec un profond respect, avait écrit, vers 1429, sa chronique, qui s'étend de 1356 à 1410, d'après les récits d'un vieux et vénérable chevalier, Jean de Châteaumorand, ami et compagnon du duc Louis, mêlé avec lui à la plupart des grands événements du XIVe siècle, contemporain de Du Guesclin et de Froissart.

Des quatre volumes destinés à représenter l'exercice de 1876, deux vous seront distribués sous peu de jours, savoir : le IXe de *Brantôme,* et la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy, dit Toison-d'Or.*

Les deux autres devront être choisis parmi ceux qui sont actuellement sous presse.

Pour le premier de ces deux ouvrages, vous vous rappelez, Messieurs, la décision prise, l'an dernier, par le Conseil, de réunir en un seul volume, quoiqu'il représentât l'étendue de deux volumes ordinaires, toute la partie des Mémoires de Brantôme où l'auteur s'est trop souvent complu à retracer, sans la moindre vergogne, les souvenirs licencieux de l'imagination déréglée d'un vieillard vaniteux, en dépassant plusieurs de ses contemporains et même ses devanciers, Boccace et l'Arétin. La prudence justement scrupuleuse qui a déterminé cette mesure, était un essai de palliatif des conséquences de l'édition complète, décidée dès le principe, d'une publication importante, dont les diverses parties sont aussi mêlées, aussi disparates et d'un intérêt si divers. Puisse le but que se proposait votre Conseil être atteint! c'est ce que désire aussi, sans beaucoup l'espérer, le consciencieux éditeur de Brantôme, qui terminera, l'an prochain, par un dixième volume, cette œuvre étendue, l'un des monuments littéraires et historiques du XVIe siècle les plus originaux et les plus justement célèbres, offrant le tableau instructif, trop fidèle sans doute, d'une partie de la haute société française au XVIe siècle, édition pour laquelle M. L. Lalanne n'aura rien négligé de ce qui pouvait en faire, après tant d'autres, une édition définitive.

C'est un point de vue bien différent que présente la

Chronique de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, dit Toison-d'Or, chronique écrite surtout dans l'intérêt du parti bourguignon, durant la seconde moitié du xve siècle, et retraçant le récit des guerres et le tableau de la vie des cours de France et de Bourgogne durant les trente premières années de ce siècle[1]. Publiée pour la première fois, incomplètement, en 1663, par Le Laboureur, puis reproduite par M. Buchon, d'abord en 1826, dans sa *Collection des Chroniques françaises,* puis en 1838, dans le *Panthéon littéraire,* la *Chronique de J. Le Fèvre* a été appréciée, et la vie de son auteur soigneusement retracée, en 1836, il y a quarante ans, dans le tome II du *Bulletin* de la Société de l'Histoire de France, par un écrivain d'une rare érudition, Mlle Émilie Dupont, qui a prouvé depuis, par plusieurs ouvrages importants faisant partie de notre collection, combien le xve siècle avait été pour elle le sujet d'études approfondies.

Un manuscrit de cette même chronique, conservé dans la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer, qui paraît avoir été rédigé vers la fin du xve siècle, et qui est le plus correct et le plus exact, a été consciencieusement étudié et comparé par M. Fr. Morand aux éditions précédentes, aux récits des chroniqueurs contemporains et aux autres manuscrits connus, dont il a très-soigneusement vérifié et reproduit les variantes, avec le concours de son infatigable commissaire responsable, M. L. Delisle. Ce manuscrit a fourni d'importantes améliorations aux textes déjà publiés et a confirmé, avec une grande certitude, l'opinion plusieurs fois déjà énoncée que Le Fèvre de Saint-Remy avait copié, dans une portion très-notable de ses récits, la chronique plus célèbre de Monstrelet. Un second volume complétera cet ouvrage, que précède une introduction qui prouve le soin scrupuleux apporté par M. Morand à éclaircir les récits de Le Fèvre par les autres chroniqueurs ses contemporains. Divers manuscrits de la bibliothèque de Boulogne,

1. Le Fèvre de Saint-Remy, né à Abbeville vers 1395, est mort à Bruges en 1468. Sa chronique est surtout originale de 1428 à 1436.

et particulièrement des compléments du cartulaire de Saint-Bertin, une vie métrique de saint Bertin rédigée au XIIe siècle, et les *Diffinitiones* du chapitre de Cluny en 1323, avaient déjà fourni à M. Morand le sujet de savantes recherches, en même temps qu'il donnait, pendant de longues années, son très-utile concours à la formation et à la direction du Musée d'antiquités de sa ville.

A ces deux volumes de l'exercice de 1876 devront s'en ajouter deux autres; ce seront les premiers terminés parmi les nombreuses publications dont il me reste à vous entretenir, et probablement le second volume de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois,* par M. Meyer, et le quatrième volume des *Mémoires de Bassompierre*, par M. de Chantérac.

L'un et l'autre termineront deux ouvrages d'un caractère et d'un intérêt bien différents, l'un pour le XIIIe siècle, l'autre pour le commencement du XVIIe, mais témoignant également des soins scrupuleux de leurs éditeurs.

Vous deviez, Messieurs, recevoir, l'an dernier, le sixième volume des *Chroniques de Froissart;* j'avais même pu vous rappeler les principaux événements de la période de 1360 à 1366 que ce volume comprendra. L'impression en ayant été différée, le manuscrit a été récemment remis à l'imprimerie par l'éditeur, M. Luce. Ce retard, que nous avons pu regretter, eu égard au vif intérêt de cette célèbre chronique et à la longue durée qu'exigera sa publication, n'aura cependant point été inutile à l'étude des événements historiques du XIVe siècle et à la critique qui les éclaire. M. Luce, qui en connaît si bien toutes les sources, y a puisé le sujet d'une publication nouvelle, dont le mérite vient d'être constaté par un des plus hauts témoignages d'estime que puisse donner l'Académie des inscriptions et belles-lettres (le grand prix Gobert), comme elle l'avait fait précédemment pour les premiers volumes de Froissart. Les recherches de M. Luce sur *l'Histoire de Bertrand Du Guesclin et de son époque,* sur les événements auxquels il prit, même dans sa jeunesse (de 1320 à 1364), une si

grande part, sur les différentes classes de la société, et sur l'organisation militaire, forment comme un supplément des plus utiles à Froissart, et particulièrement à la portion de sa chronique comprise dans le sixième volume de l'édition de notre Société.

C'est à une époque plus ancienne, au XIIIe siècle, que se rapportent trois des ouvrages dont votre Conseil a récemment décidé la publication. Tous trois en sont très-dignes, à des titres différents.

Le premier est une chronique française, anonyme, ou, pour mieux dire, un ensemble de *Récits d'un ménestrel de Reims,* connu déjà par deux éditions de son œuvre faites sur des manuscrits différents, l'une en France, en 1837 ou 1838, par M. Louis Paris, l'autre en 1856, en Belgique, par M. de Smet, et par des fragments que M. N. de Wailly inséra en 1865 dans le t. XXII du *Recueil des Historiens de France*. Mais le caractère véritable de ce document, des plus intéressants pour l'histoire littéraire et pour l'étude de la vie sociale, et même de l'histoire politique du XIIIe siècle, destiné à être récité dans les châteaux et dans les villes, n'a été définitivement reconnu que par les recherches approfondies de M. N. de Wailly, complétant celles de M. Le Clerc, qui avait aussi décrit ce document dans le t. XXI de l'*Histoire littéraire de la France.* Récits romanesques et légendes populaires, éclairés par une comparaison exacte avec des narrations plus authentiques des mêmes événements, caractères des idiomes champenois et picard, reconnus dans deux versions différentes, commentaires critiques et sommaires analytiques, au double point de vue des faits historiques et des dialectes de la langue française du XIIIe siècle : tels sont les principaux mérites que présentera ce volume, prêt à être mis sous presse. Il suffit de nommer le savant et consciencieux éditeur de Villehardouin et de Joinville, pour vous en garantir l'intérêt et le mérite. M. N. de Wailly a bien voulu vous communiquer, à la présente séance, une notice sur ce document, qui vous le fera complètement connaître et

apprécier, en attendant l'époque prochaine où il pourra faire partie de nos publications.

Chronique de frère Salimbene. — Le second ouvrage du XIIIe siècle, dont le projet a été aussi accueilli favorablement, et l'impression décidée en principe par votre Conseil, est encore une chronique, mais une chronique latine, écrite en Italie vers la fin du XIIIe siècle (1283-1287), par un moine de l'ordre des Frères Mineurs connu sous le nom de frère Salimbene, contemporain de Charles d'Anjou, né à Parme en 1221. Quoique imprimée déjà à Parme, en 1860, dans une collection de documents historiques sur l'histoire de cette province et du Plaisantin, mais fort imparfaitement et avec de nombreuses lacunes, d'après une copie incomplète du manuscrit unique conservé au Vatican, cette chronique a paru mériter une publication nouvelle. Ce qui en fait le principal intérêt est le récit de deux voyages du frère Salimbene en France, le premier en 1247-1248, le second en 1249. Durant le premier de ces voyages, le frère mineur est reçu à Lyon par le pape Innocent IV, visite successivement Troyes, où il s'arrête quinze jours à l'époque des grandes foires de Champagne, Provins, Paris, où il se plaît beaucoup, Auxerre, dont il loue vivement les vignobles, Sens, où il voit saint Louis à l'occasion d'un chapitre provincial de l'ordre de Cluny, qu'il décrit longuement. Il revient à Lyon, descend le Rhône jusqu'à Arles; il va par mer jusqu'à Marseille, après avoir revu Arles, Tarascon et Beaucaire.

Dans son second voyage en France, en 1249, il visite Avignon, Vienne, Lyon et Grenoble.

Les récits de ces deux voyages sont remplis de détails piquants sur les lieux, les événements et les personnes; ses impressions sont le plus souvent très-vives et très-originales.

De retour en Italie, il s'attira les remontrances de ses supérieurs pour son humeur voyageuse. Après un séjour de plusieurs années à Ferrare et de nouvelles courses dans différentes parties de l'Italie, Salimbene se fixa, en 1283, à Reggio, où il paraît avoir écrit la plus grande partie de sa

chronique, qu'il termine en 1287. Ses récits, quoique postérieurs de plusieurs années à ses voyages, paraissent évidemment avoir été écrits d'après des notes recueillies sur les lieux, et il revient fréquemment, dans la suite de sa chronique, sur la France, qui lui avait laissé de vifs et agréables souvenirs. Dans les parties de son récit étrangères à la France, on trouve aussi des renseignements intéressants sur l'état intellectuel et moral du XIIIe siècle, sur les croyances populaires, sur les luttes entre le clergé séculier et le clergé régulier, sur les confréries de vagabonds, et principalement sur des personnages connus de son temps. C'est ainsi qu'au point de vue de l'histoire littéraire de la France, il a fourni, entre autres, d'utiles indications pour la biographie du poète Primat et pour celle de Philippe de Grève, chancelier de l'église de Paris.

On trouve aussi dans cette chronique, antérieurement à 1212, des emprunts faits à un autre chroniqueur, Sicard, et, pour des temps postérieurs, des renseignements historiques déjà recueillis par des annalistes contemporains, publiés les uns et les autres par Muratori.

Le manuscrit original de la chronique de frère Salimbene, conservé au Vatican, a été successivement signalé à l'attention de la Société par deux des membres les plus distingués de l'École française d'Athènes et de Rome, M. l'abbé Duchène, élève de l'École des Hautes-Études, et M. Léon Clédat, archiviste-paléographe. Celui-ci en a même fait une étude approfondie, dont il a présenté les résultats au Conseil, en signalant les nombreuses omissions et infidélités du premier éditeur, et en indiquant le plan qui lui semblerait le meilleur pour une édition nouvelle. Cette publication a été adoptée en principe. Il restera à examiner si la chronique de Salimbene doit être imprimée intégralement, ou si les portions empruntées à Sicard et à d'autres chroniqueurs italiens ne devraient pas en être retranchées.

Le troisième projet de publication que votre Conseil a aussi accueilli est celui d'une nouvelle édition des documents législ-

latifs justement célèbres sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. Vous connaissez, Messieurs, les différentes opinions exprimées sur le caractère, les auteurs et l'époque de la rédaction de ces textes législatifs, dont l'importance pour l'histoire de la jurisprudence du XIII[e] siècle, antérieurement à la rédaction de la plupart des coutumes provinciales, et concurremment avec plusieurs des coutumes les plus anciennes, n'est pas discutable. Qu'ils ne soient pas émanés directement de saint Louis, mais qu'ils soient l'œuvre de légistes de la seconde moitié du XIII[e] siècle, à peu près contemporains de Philippe de Beaumanoir, dont une édition a été publiée dans votre collection par notre savant collègue, feu M. le comte Beugnot, c'est ce qui paraît le plus probable, pour ne pas dire le plus certain.

La proposition de publier les *Établissements de saint Louis* avait été faite, il y a plusieurs années (1868), par M. Boutaric, que sa connaissance approfondie de l'histoire et de la législation du XIII[e] siècle rendait très-apte à cette publication. D'autres travaux historiques l'en ont détourné, et c'est sur sa demande que votre Conseil a confié le soin de le remplacer à M. Viollet, que ses études sur l'histoire et sur les documents historiques du XIII[e] siècle préparaient aussi à ce travail délicat. Le texte des *Établissements* n'était en effet basé que sur un très-petit nombre de manuscrits incomplets, quoique édités et déjà savamment commentés par Ducange et par Laurière; mais l'on connaissait l'existence, dans plusieurs grandes bibliothèques de France, d'Italie, d'Allemagne et de Suède, d'autres copies, les unes plus anciennes, les autres plus complètes.

M. Viollet a reçu du ministère de l'Instruction publique une mission spéciale pour faire ces vérifications et ces collations. Les résultats de cette mission, consciencieusement accomplie, et qui a permis à M. Viollet de collationner et de copier en partie, à Rome, à Munich et à Montpellier, de très-importants manuscrits, doivent être communiqués prochainement à votre Conseil, qui a déjà adopté définitivement ce projet. Vous jugerez, Messieurs, de la valeur des documents recueillis par M. Viollet,

quand vous saurez qu'il a pu constater l'existence, et en grande partie déjà, préparer la collation, de vingt de ces manuscrits, sans parler de la copie d'actes de la fin du XIIIe siècle, qui représenteront, en quelque sorte, la pratique à côté de la théorie.

Mémoriaux du greffier Nicolas de Baye; — Choix de Testaments du XIVe et du XVe siècle. — C'est au XVe siècle, et au précieux recueil des Registres du Parlement de Paris, ce trésor encore trop peu exploité de documents précieux pour l'histoire politique, civile, religieuse, administrative, et même pour le tableau de la vie privée pendant plusieurs siècles, que sont empruntés deux autres projets de publications tout à fait neuves et originales.

L'une et l'autre de ces propositions ont été soumises au Conseil par deux archivistes des plus laborieux et des plus estimés, attachés à nos Archives nationales, M. Tuetey et M. Lot.

M. Tuetey a rappelé au Conseil l'existence, sur plusieurs Registres du Parlement rédigés au commencement du XVe siècle, des notes ou mémoriaux consignés par un greffier bien connu, Nicole ou Nicolas de Baye. Ces notes ne sont pas seulement relatives aux causes dont le Parlement était juge et à certains sujets qui pouvaient intéresser personnellement le greffier, mais aussi aux affaires publiques et aux événements dont les récits offraient un intérêt général.

Ces informations journalières, insérées à la suite des mentions officielles, rédigées de la même main, par ce même greffier, le plus ordinairement en français, sur plusieurs de ces registres depuis 1400, ont déjà été fréquemment citées comme une source historique, neuve et originale. Dom Félibien, dans son *Histoire de Paris* (éd. de D. Lobineau, t. IV, 1725, p. 513 et suiv.); M. Douët-d'Arcq, dans son choix de *Pièces inédites relatives au règne de Charles VI,* recueil des plus curieux publié en 1863 dans la collection de notre société; M. Grün, dans son introduction au premier volume des *Actes du Parlement de Paris,* publié aussi en 1863 par M. Boutaric, dans l'importante collection de

documents originaux mis au jour par la direction des Archives nationales; M. Michelet, dans son histoire de France, alors qu'il était chef de section à ces Archives, ont appelé l'attention sur ces documents et sur leur auteur.

Nicolas de Baye tint la plume de greffier civil au Parlement pendant seize ans, de 1400 à 1416, et ne quitta alors son office que pour prendre rang parmi les conseillers. Il avait été revêtu de plusieurs dignités ecclésiastiques, curé de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, archidiacre de Châlons, chanoine de Paris. Né à Baye, près de Châlons-sur-Marne, en 1364 ou 1365, il mourut à Paris en 1419 et fut enterré dans l'église Saint-Denis-du-Haut-Pas, où l'abbé Lebeuf, et avant lui Le Vilain, auteur d'une histoire de cette petite église, avaient relevé son épitaphe, qu'ils ont publiée. Tous les contemporains de Nicolas de Baye s'accordent à louer son instruction, son zèle, sa bonne foi, sa loyauté, et font juger très-favorablement les annotations qu'il aimait à consigner sur les événements contemporains, entre les mentions officielles que ses fonctions l'obligeaient à rédiger. Pour les faits dont il n'a pas été témoin, il ajoute presque toujours, en témoignage de sa bonne foi, ces mots : « comme l'en disoit ». Événements politiques, procès célèbres, interventions du Parlement dans les affaires d'État, phénomènes naturels, rien n'échappe à sa consciencieuse curiosité. Pendant cette période si agitée, si dramatique du commencement du xve siècle, plusieurs des greffiers, ses successeurs, ont imité son exemple, après 1418. Peut-être conviendra-t-il d'en tenir compte dans l'édition de la Société?

Un autre document, conservé au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, et signalé pour la première fois, si je ne me trompe, par M. Boutaric, en 1864, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (t. XXVII), a été reconnu pour une sorte de chronique originale, rédigée en latin, de 1400 à 1418, par ce même greffier. Cette petite chronique confirme et commente quelquefois les mémoriaux des registres du Parlement. Ces deux sortes de

documents, soigneusement étudiés par M. Tuetey, formeront certainement la base d'un volume intéressant, que votre Conseil a adopté en principe, et dont l'auteur nous promet le manuscrit pour le courant de cette année. M. A. de Barthélemy a été désigné pour commissaire responsable.

L'autre sujet de publication, emprunté à cette même collection des registres du Parlement de Paris, est un *Choix de testaments de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle,* qui étaient présentés à cette cour suprême, en vue d'en obtenir l'enregistrement. Le registre qui les renferme, au nombre de 246, soit testaments, soit codicilles, s'étend de 1394 à 1421; un autre registre, tenu en partie par le même greffier Nicolas de Baye, contient la mention, par ordre chronologique, des dépositaires et des exécuteurs testamentaires.

Ce précieux recueil avait été signalé dès l'année 1868 à l'attention de votre Conseil, par MM. P. Meyer et Campardon, qui en avaient même commencé des copies. Le Conseil, tout en reconnaissant l'intérêt de cette sorte de documents, avait différé de prendre une décision définitive, eu égard à l'étendue que la collection aurait pu avoir et au choix à faire dans un si grand nombre de documents.

M. Lot, avec l'agrément de MM. Meyer et Campardon, a repris et soumis récemment ce projet au Conseil, qui l'a aussi adopté, en désignant M. Lot pour éditeur et M. Bordier pour commissaire responsable. Il a été convenu qu'une liste complète de ces testaments, des extraits des moins importants, et une publication intégrale des plus remarquables formeraient un volume, dont l'intérêt est incontestable. On choisira pour les publier complétement les pièces les plus saillantes et les plus intéressantes, soit par la notoriété politique ou sociale des testateurs, soit par la nature des dispositions de dernière volonté, soit par les détails concernant les arts et l'industrie indiqués dans les legs.

On prendra une idée parfaite de la haute situation des

testateurs du xve siècle dont les dernières volontés seront mises au jour, quand on saura qu'entre autres personnes de distinction qu'on y voit mentionnés, figurent des archevêques de Rouen, de Sens, de Besançon, des évêques de Paris, de Soissons, d'Arras, de Noyon, d'Amiens, de Beauvais, de Langres, de Bayeux, de Châlons, de Poitiers, des chambellans, des lieutenants criminels, des conseillers au Parlement, des premiers présidents, un connétable de France, et plusieurs dames de la haute noblesse.

On a souvent remarqué l'intérêt, pour l'histoire des coutumes, des arts, de l'industrie, aussi bien que pour l'histoire de la vie privée de nos ancêtres, de cette source de documents historiques. Ducange en a tiré grand parti pour les dénominations d'objets d'art inscrits dans son *Glossaire*. Il est évident que le recueil dont il s'agit offrira un grand nombre d'utiles informations de ce genre.

C'est encore au xve siècle, mais à la seconde moitié, que se rapporte un autre projet de publication, le *Recueil des lettres de Louis XI,* dont nous vous avons entretenus plusieurs fois, qui, depuis quelques années, a fixé l'attention du Conseil, qui a subi des modifications successives, soit de plan, soit d'éditeur, mais qui, par son importance, doit occuper un rang distingué dans l'ensemble de nos publications. Ce projet conçu et, après un travail préparatoire, déjà considérable, soumis pour la première fois au Conseil, dès 1869, par Mlle Dupont, fut ensuite confié, avec son assentiment, au jeune collègue, M. Pannier, que notre Société et les études historiques ont eu le malheur de perdre si prématurément et dont vous venez d'entendre un éloge bien mérité, entre autres témoignages d'estime et de regrets éloquemment rendus par notre honorable président aux nombreux collègues que la mort nous a enlevés. M. Pannier avait continué la recherche des lettres de Louis XI, et il avait déjà notablement accru le fonds du premier éditeur. A sa mort, votre Conseil s'est préoccupé du soin de ne point laisser perdre ces récoltes préliminaires, et il a trouvé dans un

autre jeune érudit, M. Vaesen, archiviste-paléographe, un continuateur pareillement dévoué à cette tâche, dont il sent tout l'intérêt et toute l'importance. Déjà, celui-ci a visité un certain nombre de dépôts d'archives municipales et départementales; il y a constaté l'existence d'un assez grand nombre de lettres émanées de Louis XI, lettres officielles, et même lettres privées; il a trouvé dans plusieurs des archivistes locaux, et même dans les archivistes et les bibliothécaires des pays voisins, en Belgique, en Suisse et en Angleterre, un empressement obligeant à l'aider de leur concours. Dévoué à cette tâche laborieuse, et délicate, en raison du choix à faire dans un très-grand nombre de documents qui ne présentent pas tous un égal intérêt, et dont plusieurs, souvent répétés sous forme de missives officielles, ne devront être publiés que par extraits ou seulement cités, M. Vaesen, guidé par les instructions du Comité de publication et par la bienveillante amitié de plusieurs de nos collègues, continue activement ses recherches dans les archives publiques et dans les collections particulières. Nous espérons que, sous peu de mois, avec l'aide de M. Quicherat, qui a bien voulu accepter les fonctions de commissaire responsable, et qui a si parfaitement étudié l'histoire du XVe siècle, les matériaux d'un premier volume pourront être soumis au Comité de publication.

Deux ouvrages d'un intérêt incontestable, se rapportant au XVIe siècle, doivent augmenter le nombre des documents déjà si nombreux et toujours appréciés, sur cette époque où tant de passions étaient en jeu, tant d'intérêts en lutte.

L'un de ces projets, les *Mémoires de La Huguerie,* secrétaire de Coligny, très-diversement jugé par les historiens contemporains, a été confié à M. de Ruble, qui a prouvé, par son édition des *Mémoires de Blaise de Monluc* et par d'autres travaux importants, combien cette époque historique lui était familière.

Dans de précédents rapports, je vous ai rappelé, Messieurs, le caractère de ces mémoires, entièrement inédits, qui

répandent sur nos funestes guerres de religion des lumières nouvelles. Le travail de M. de Ruble, c'est-à-dire la copie et la collation des manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale, était déjà fort avancé, lorsqu'une découverte nouvelle en a augmenté l'étendue et l'importance. Une partie notable de ces mémoires, dont l'existence et l'intérêt avaient été signalés dès le siècle dernier par le marquis d'Aubais, était depuis longtemps égarée; elle a été retrouvée récemment. Cette découverte importante, due à M. Deprez, qui s'est empressé d'en faire part à M. de Ruble, est venue accroître la besogne de l'éditeur et l'étendue de l'ouvrage. Le Comité de publication doit être prochainement consulté sur le parti à prendre à cet égard et sur la convenance de donner aux *Mémoires de La Huguerie* des développements qui n'avaient point été prévus dans les premières délibérations.

L'autre publication rentrant dans les limites chronologiques du XVIe siècle n'est plus seulement un projet, elle a déjà reçu un commencement d'exécution. Malgré certaines difficultés de classement chronologique, en grande partie surmontées avec le concours de M. de Ruble, commissaire responsable, le *Recueil des lettres*, presque toutes inédites, *d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret*, dont les copies ont été très-soigneusement rassemblées par M. le marquis de Rochambeau, président de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, éditeur de ce volume, est sous presse depuis plusieurs semaines.

Cette collection, qui se composait d'abord d'environ 400 lettres, a été réduite à 300 par la suppression de lettres du roi de Navarre adressées presque toutes à M. d'Humières et relatives à des faits de guerre dans la Picardie, dont l'intérêt était médiocre, et dont une analyse succincte indiquera suffisamment l'objet. Elle s'étend depuis l'année 1538 jusqu'à la mort de Jeanne d'Albret, en 1572, et comprend plusieurs séries distinctes. Une moitié de ces lettres, environ, est

d'Antoine de Bourbon, l'autre moitié est de Jeanne d'Albret; quelques-unes, antérieures au mariage du duc de Bourbon avec Jeanne, c'est-à-dire à l'année 1548, sont très-peu nombreuses et adressées à François de Montmorency, seigneur de la Rochepot, ou au connétable Anne de Montmorency. La correspondance du duc de Bourbon et de la princesse Jeanne avant la mort d'Henri, roi de Navarre, père de Jeanne, c'est-à-dire des premières années de leur mariage, est surtout intéressante au point de vue des caractères et des relations affectueuses des deux époux. Le duc s'y montre avec l'abandon d'un père de famille, d'un époux qui ne craint pas d'exprimer les entraînements de son affection conjugale; les détails familiers abondent, soit sur leur vie commune, soit sur leurs enfants; c'est le langage intime d'un époux et d'un père. On y voit avec intérêt les premières années du jeune Henri, qui devait être le grand roi Henri IV. Les opinions religieuses, qui jouèrent plus tard un si grand rôle dans la vie et dans la conduite de ces personnages, n'y tiennent alors presqu'aucune place.

Les autres lettres du duc de Vendôme, devenu roi de Navarre, postérieures à 1548, sont pour la plupart adressées au connétable de Montmorency, à François de Guise, à Henri II, au duc et à la duchesse de Nevers, à la duchesse de Valentinois, au maréchal de Brissac, à Philippe II, roi d'Espagne, au cardinal de Lorraine, à Catherine de Médicis, à l'évêque de Limoges, au prince de Condé, et à d'autres personnages politiques de l'époque. On y voit les traces de cet esprit léger, incertain et mobile que l'histoire a constamment remarqué dans Antoine de Bourbon, et qui était si différent du caractère hardi et courageux de son épouse.

Une autre période de la vie de Jeanne d'Albret, sur laquelle il y avait un grand intérêt à avoir des lettres et des documents, est celle qui, postérieure à la mort du duc en 1562, montre la reine de Navarre à la tête du parti protestant, exerçant alors une active influence non-seulement dans sa principauté, mais aussi sur les réformés des autres provinces. C'est à cette période que se rapporte l'intéressante *Histoire de*

Béarn et Navarre, rédigée d'après les instructions de Jeanne, par le ministre protestant Nicolas de Bordenave, et dont une édition a été publiée en 1873, pour la Société de l'Histoire de France, par M. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées. Un autre ouvrage, les *Mémoires de Blaise de Monluc,* si consciencieusement édités aussi pour notre Société par M. de Ruble, montre l'adversaire politique et religieux de Jeanne d'Albret. La collection de copies de lettres rassemblées par M. de Rochambeau, en grande partie d'après les manuscrits autographes de la Bibliothèque nationale, renferme sur cette époque beaucoup de lettres importantes qui mettent en évidence le grand caractère de Jeanne et la ferme direction qu'elle sut imprimer progressivement au parti de la Réforme pendant le règne de Charles IX, au milieu de tant de déplorables dissensions religieuses et politiques.

Le XVII[e] siècle, déjà représenté pour ses différentes périodes, dans les collections de la Société de l'Histoire de France, par plusieurs publications importantes, telles que les *Mémoires de Mathieu Molé* (1614-1649), les *Registres de la Fronde* (1648-1652), les *Mazarinades* (*Choix* et *Bibliographie*), les *Mémoires de Beauvais-Nangis,* de *Coligny-Saligny,* de *Bassompierre,* pour le commencement, et de *Daniel de Cosnac,* pour la dernière moitié de ce siècle, recevra l'accroissement d'un nouveau volume. Dès l'année 1845, et plusieurs fois depuis lors, M. Monmerqué, qui connaissait parfaitement tous les événements du XVII[e] siècle et les documents propres à les éclairer, avait entretenu le Conseil d'un projet auquel il attachait quelque importance. Les *Mémoires de Nicolas Goulas* sur la cour de Gaston d'Orléans à Blois, conservés en manuscrit autographe à la Bibliothèque nationale, et encore inédits, avaient particulièrement attiré son attention; il en avait même communiqué de courts extraits, qui furent publiés dans le *Bulletin*. Nicolas Goulas, parent de Léonard Goulas, secrétaire des commandements de Gaston, avait séjourné avec celui-ci, pendant de

longues années, au château de Blois, et se trouvait ainsi en mesure de voir de près et d'entendre apprécier des personnages et des faits jugés à un autre point de vue par d'autres écrivains contemporains. M. Monmerqué fit plus tard une copie du manuscrit de ces mémoires; mais, à sa mort, cette copie fut vendue, et ce n'est qu'après bien des recherches qu'on a enfin réussi à la retrouver[1].

Durant le cours de l'année dernière, les Mémoires de Nicolas Goulas fixèrent aussi l'attention d'un avocat distingué, ami des études historiques, M. Ch. Constant, qui, ayant lu avec attention le manuscrit de la Bibliothèque nationale, en fit des extraits étendus. Convaincu de l'intérêt que ces mémoires, différents à plusieurs points de vue des *Mémoires de Mlle de Montpensier,* de ceux de *Montrésor,* et des nombreux écrits déjà publiés sur le XVIIe siècle, pouvaient offrir sur la petite cour de Gaston, sur le rôle de ce prince dans les affaires de son temps, sur sa vie intérieure, sur ses relations avec la cour et avec le cardinal de Richelieu, il a proposé au Conseil de les publier, au moins en partie, pour la Société. Le Conseil, très-disposé à accueillir favorablement en principe cette proposition, a déjà désigné M. de Chantérac pour commissaire responsable. M. Constant, informé de l'existence dans la Bibliothèque impériale de Vienne d'une autre copie de ces mêmes mémoires, s'assurera de l'identité ou de la différence des deux manuscrits.

Il me reste à vous communiquer, Messieurs, un dernier projet tout récemment adopté, dont l'importance exceptionnelle vous frappera, comme elle a frappé le Conseil.

La plupart des grandes périodes de l'histoire de France sont jusqu'ici plus ou moins représentées dans notre collection; il en est une qui n'y tient encore aucune place, c'est celle des origines mêmes de l'histoire des contrées qui n'étaient point encore la France, mais la Gaule, avant et

1. La copie faite par M. Monmerqué a été tout récemment acquise, dans une vente publique d'autographes, par M. Constant.

pendant la domination romaine. Les sources de cette période primitive de l'histoire de notre nation sont cependant aussi abondantes, aussi variées, quoique nécessairement plus obscures, que celles de toutes les autres époques. Les documents propres à l'éclairer ont déjà été réunis, pour la plupart, dans le premier volume de la grande collection des *Historiens de la France,* commencée par Dom Bouquet et d'autres bénédictins, continuée par l'Académie des inscriptions, et reproduite dans le premier volume de la réimpression de cet important recueil que dirige M. L. Delisle. Ils ont une double origine, grecque et latine, et, par la variété autant que par la valeur des témoignages, ils forment la base première et solide de toutes les recherches sur l'histoire et la géographie de la Gaule avant les Francs.

Dès la seconde année de notre Société, en 1834, un de ses membres les plus érudits, M. Letronne, proposa de publier la partie de la Géographie de Strabon relative à la Gaule; quelque temps après, M. Berger de Xivrey, donnant un plus grand développement à cette proposition, offrit de se charger de publier un recueil de toutes les sources grecques concernant la Gaule et même la France du moyen-âge. Cette proposition, agréée en principe, mais non suffisamment délimitée, resta pendant plusieurs années mentionnée comme une publication future; puis, d'autres études détournèrent M. Berger de Xivrey de ses intentions, et il n'y eut plus que, de temps à autre, des vœux exprimés dans le Conseil pour qu'on n'abandonnât pas un si utile projet.

C'est après plus de quarante ans qu'il vient d'être renouvelé très-positivement par deux de nos collègues les plus autorisés, MM. Egger et L. Lalanne. Le Conseil et le Comité de publication ont accueilli simultanément cette bonne pensée; ils ont été d'avis que la séparation des deux sortes de documents, grecs et latins, était nécessaire, qu'il convenait de s'occuper d'abord des premiers, et qu'on trouverait aisément plus tard un éditeur pour les sources latines, complément et contrôle indispensable des sources grecques, si la

publication et la traduction des textes grecs pouvaient être confiées d'abord à un éditeur compétent. Cet éditeur a été immédiatement proposé et accepté ; M. E. Cougny, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, chargé déjà de l'édition du troisième volume de l'*Anthologie grecque,* qui doit compléter cette partie de la Bibliothèque grecque-latine de MM. Didot, offrait toutes les garanties désirables. Il est tout disposé à s'occuper du travail de collation des textes et d'une traduction française, avant la fin de cette année. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de reproduire les textes du premier volume de Dom Bouquet, quelque nombreux et quelque importants qu'ils soient déjà. Combien l'érudition du siècle dernier et du nôtre n'a-t-elle point ajouté aux textes connus en 1738 ! De meilleures versions des manuscrits, des commentaires d'une érudition plus sûre ont vu le jour, des fragments importants ont été retrouvés. Pour citer un seul exemple des utiles secours que l'érudition moderne peut fournir aux textes les plus connus, il suffit d'étudier l'édition que M. Léon Renier a donnée en 1848, dans un des volumes de l'*Annuaire de la Société des Antiquaires de France,* de la partie de la Géographie de Ptolémée concernant la Gaule. On y voit les noms anciens de plusieurs villes rétablis à l'aide de meilleures leçons ou d'une lecture plus attentive, ce qui a permis de retrouver ou d'identifier des emplacements de localités antiques jusqu'alors méconnues. Ce qui a été vérifié pour Ptolémée l'est pareillement pour Polybe, pour Strabon, pour Diodore de Sicile, pour Dion Cassius, et pour plusieurs autres historiens ou géographes grecs.

A un autre point de vue, combien les sources grecques de l'histoire de la Gaule, judicieusement appréciées d'après l'étude de textes mieux lus et mieux interprétés, ne peuvent-elles pas éclairer les questions d'origine, de filiation, de migrations des populations anciennes qui se sont succédé sur le sol de la Gaule ! On se souvient que, tout récemment encore, les expressions de Κελτοί et de Γαλάται de Polybe ont fourni à plusieurs érudits, également convaincus, des argu-

ments contradictoires que des textes plus rigoureusement appréciés eussent pu mettre d'accord.

Combien les découvertes archéologiques des temps primitifs, qui se multiplient chaque année dans les Gaules cisalpine et transalpine, ne peuvent-elles pas être éclairées par une étude plus sévère de textes mieux édités et d'un accès plus facile !

La description des monuments, des armures, des coutumes, des types divers de sépultures propres aux différentes races et mentionnés dans les écrivains de l'antiquité, est susceptible de jeter un grand jour sur les résultats si intéressants des fouilles entreprises de toutes parts, dans les vestiges d'établissements religieux, civils ou, pour la plupart, funéraires, de ces différentes époques.

A ces nombreux projets, dont quelques-uns ont déjà reçu un commencement d'exécution, et qui, presque tous, occupent activement l'attention de plusieurs de nos jeunes érudits les plus distingués, il faut ajouter le choix de documents originaux insérés dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1875 et 1876, par notre savant et dévoué collègue M. de Boislisle. On y remarquera, parmi les plus intéressants, *le Budget et la Population de la France sous Philippe de Valois,* et les *Extraits des registres des Décisions des rois Louis XV et Louis XVI,* source d'informations des plus curieuses pour l'histoire des lettres, de l'administration et de la société au XVIII[e] siècle. — M. le comte de Cosnac a fait connaître au Conseil plusieurs documents originaux, particulièrement des lettres inédites de Mazarin concernant surtout l'archevêque d'Aix, qui formeront un intéressant supplément aux *Mémoires de Daniel de Cosnac,* dont il a été l'éditeur en 1852. — J'ai aussi communiqué au Conseil la description de deux monuments ou documents inédits que je possède, et dont on a reconnu l'importance, savoir : un bas-relief du XV[e] siècle, représentant le départ de Jeanne d'Arc de Vaucouleurs, et une mappemonde inédite du célèbre ingénieur Salomon de Caus.

Je dois, en terminant ce rapport, vous demander, Messieurs, d'en excuser la longueur; mais vous n'y verrez, je l'espère, qu'un témoignage des efforts incessants de votre Conseil administratif, organe de vos intérêts, de vos jouissances et de vos espérances littéraires. Les retards apportés à l'achèvement de volumes que vous auriez dû recevoir depuis plusieurs mois lui ont démontré, de plus en plus, la nécessité de pourvoir d'avance à des publications qui ne pourront sans doute voir le jour que dans un temps assez éloigné. Combien d'autres devront encore prendre place dans votre collection! Les sources de notre histoire nationale sont inépuisables. Les deux trésors de documents historiques, les plus riches de France et peut-être d'Europe, sont libéralement ouverts aux travaux de notre Société, aussi bien qu'à tous les amis sérieux des études historiques, par leurs savants conservateurs, tous deux membres des plus actifs et des plus influents de votre Conseil administratif, MM. L. Delisle et Maury, qui rivalisent de science et de dévouement pour faire connaître, par les plus utiles publications, les richesses confiées à leur direction. La Société de l'Histoire de France peut s'honorer d'avoir puissamment contribué, dans sa sphère modeste, à côté des grandes institutions académiques ou administratives, à donner une heureuse impulsion à la recherche et à l'étude des documents originaux; elle doit redoubler d'efforts, en présence des grands développements que ces études réalisent de plus en plus activement en France et dans toute l'Europe savante.

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1875.

Messieurs,

D'après les pièces et les comptes produits par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société, la situation financière au 31 décembre 1875 peut s'établir ainsi :

La recette prévue au budget pour 1875 était de	36,402 fr.	57 c.
La recette effective a été de	37,221	29
Excédant	818	72

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, 619 cotisations pour 1875. .	18,570 fr.	»» c.
— 79 cotisations pour les années antérieures	2,370	»»
Total	20,940	»»

La vente des livres a produit 6,559 fr. 50 c., soit 2,359 fr. 50 c. de plus que les prévisions.

Dans cette somme, le Ministère figure pour 1,620 fr., la Bibliothèque nationale pour 48 fr. La vente au public est donc encore, cette année, l'élément le plus important de ce compte.

Les intérêts des capitaux placés se sont élevés à 219 fr. 22 c., provenant uniquement des fonds déposés au Crédit foncier. Les vingt-quatre obligations romaines n'ont rien produit.

La comparaison entre les prévisions et les résultats réels donne, sur les cotisations, une perte de 2,430 fr., différence entre 740 cotisations prévues et 619 réalisées.

Il y a excédant au contraire :

1° Sur le recouvrement des cotisations arriérées	870 fr.	»» c.
2° Sur la vente de volumes chez le libraire	1,989	50
3° — — au Ministère .	270	»»
4° — d'exemplaires des *Lettres de Mazarin*	100	»»
Et 5° sur les intérêts servis par le Crédit foncier.	19	22

L'écart définitif entre les recettes prévues et les recettes réalisées dans l'exercice 1875 se ramène donc à un excédant de . . . . 818 fr. 72 c.

La dépense totale a été de	19,872 fr.	35 c.
Savoir : *Annuaire-Bulletin* de 1874 .	2,177	»»
Frais d'impression de quatre volumes .	11,343	»»
Honoraires pour trois volumes . . .	1,575	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Secrétaire et trésorier	600	»»
Rédaction de l'*Annuaire-Bulletin* . .	300	»»
Agent.	1,200	»»
Impressions diverses	91	50
Frais de librairie et de poste	1,756	70
Frais divers	804	15
Total égal	19,872	35

Les dépenses prévues au budget de 1875 s'élevaient à . . . . 25,425 fr. »»

La différence en moins a donc été de . 5,552 65

Mais il convient de faire remarquer que, dans les quatre volumes dont la dépense vient d'être énoncée, figure l'*Annuaire-Bulletin* de 1875 qui, par exception à l'usage, a été payé sur 1876, au lieu de la *Chronique du duc de Bourbon,* qui vient à peine de paraître.

Quand la dépense de ce dernier volume aura été soldée, la différence en moins, signalée plus haut, sera ramenée à 2,000 fr. environ.

La situation financière de la Société au 31 décembre 1875 peut donc se résumer ainsi :

Recettes réalisées.	37,221 fr.	29 c.
Dépenses id.	19,872	35
Excédant en caisse	17,348	94

Le nombre des membres de la Société, qui était de 740 au 1er janvier 1875, est descendu à 730 au 1er janvier 1876.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous vous proposons l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1875.

LE TELLIER DE LA FOSSE. MORANVILLÉ,

rapporteur.

II.

VARIÉTÉS.

A côté du discours où le président de la Société de l'Histoire de France a rendu pleine justice aux mérites et aux services de M. Rathery, on nous saura gré de placer la préface du dernier volume [1] dont notre regretté vice-président put terminer la rédaction avant qu'une mort prématurée l'enlevât aux études historiques.

LE COMTE DE PLÉLO.

Lorsque, en préparant notre édition des *Mémoires du marquis d'Argenson,* nous rencontrâmes le nom du comte de Plélo, ce nom, jusque-là presque inconnu pour nous, comme il le sera peut-être pour la plupart de nos lecteurs, piqua vivement notre curiosité. Dans les quelques lignes sympathiques que l'écrivain frondeur consacre au membre de la Société de l'*Entresol,* à l'ambassadeur de France en Danemark, son ami et son parent, nous crûmes entrevoir un esprit charmant, une âme d'élite, un type bien caractérisé du gentilhomme français au commencement du XVIIIe siècle. Puis, en l'étudiant de plus près, nous nous sentîmes attiré vers cette physionomie à peu près oubliée, et nous fûmes étonné de tous les côtés intéressants qu'elle présentait au biographe, indépendamment de l'admiration qui ne pouvait manquer de s'attacher à une mort héroïque et prématurée.

Issu d'une vieille famille bretonne, petit-neveu de madame de Sévigné, allié aux Phélypeaux, il eut des nobles de son temps l'insouciance et la prodigalité, mais non l'immoralité et le mépris du lien conjugal. Il réalisa le phénomène si rare à cette époque de l'amour dans le mariage, et sut associer la jeune fille que le hasard d'une alliance aristocratique avait jetée dans ses bras, à ses goûts intellectuels comme à ses sentiments les plus exaltés.

Ami de Voltaire, qui l'avait connu et qui en a parlé digne-

1. *Le comte de Plélo; un gentilhomme français au* XVIIIe *siècle, guerrier, littérateur et diplomate,* d'après des papiers de famille et les archives du ministère de la Guerre et des Affaires étrangères, par E.-J.-B. Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale. In-8, XXXI-304 p. Plon et Cie.

ment, de Fontenelle, de Mairan, il savait allier à l'amour de la poésie et de la littérature l'aptitude aux recherches scientifiques. L'Académie des sciences, la Bibliothèque du Roi s'enrichirent de ses communications zélées et intelligentes. Les recueils du temps avaient conservé de lui des vers faciles et empreints d'un aimable enjouement. Nous avons été assez heureux pour recueillir un certain nombre de lettres, dont plusieurs — oserons-nous le dire ? — ne sont pas trop indignes de la charmante épistolaire dont le nom s'était allié à celui de Bréhan ; quelques-unes en prose et en vers, d'autres adressées à des amis, savants, littérateurs ou hommes du monde, espèce de chronique de Copenhague et surtout de Paris, où sont passées en revue sous les yeux du lecteur, avec les anecdotes du jour, les nouveautés littéraires, académiques, dramatiques, etc.

Mais c'est surtout dans les archives de la famille de Chabrillan, dépositaire des papiers du comte de Plélo, par suite du mariage de sa petite-fille, en 1766, avec le marquis Guigues de Moreton de Chabrillan, qu'il nous a été donné, grâce à de libérales communications, de puiser nos matériaux les plus précieux, à commencer par une *Vie manuscrite du comte de Plélo,* due à la plume du chevalier de la Vieuville, guide à peu près unique, mais sûr, pour les premières années qu'il avait passées avec son contemporain, frère d'armes et ami. C'est là que, avec les copies des dépêches officielles de l'ambassade en Danemark, que nous avons complétées et contrôlées à l'aide des originaux déposés aux archives des Affaires étrangères et de la Guerre, nous avons trouvé la correspondance confidentielle de Plélo avec son beau-frère Maurepas, qui en est le complément et souvent la contre-partie ; rare bonne fortune que de pouvoir étudier dans le dessous des cartes le jeu de la politique !

Entré dans la carrière des armes, comme il convenait à un gentilhomme, Plélo fait des dettes, comme cela n'était que trop ordinaire ; mais, ce qui l'était moins, il en rougit et veut les payer. Dans ce but, il se défait de son régiment et accepte un poste diplomatique pour achever de racheter le passé. Il porte dans ces fonctions, si nouvelles pour lui, la vive intelligence, la capacité de travail, le sentiment exalté de patriotisme qui étaient dans sa nature, et, malgré les révolutions politiques de l'Europe, les changements qui ont profondément modifié les intérêts et les alliances, on trouvera, dans les actes de cet ambassadeur, des données dont quelques-unes n'ont pas perdu leur à-propos.

En conclurons-nous que Plélo fut un parfait diplomate? Un grand maître en ces matières, M. de Talleyrand, répondrait sans hésiter par la négative : *il eut trop de zèle!* Chez lui, ce zèle alla jusqu'à se faire tuer à trente-cinq ans, laissant une épouse et des enfants qu'il adorait, et cela sans nécessité[1], contre toutes les règles de la diplomatie, pour sauver le père de sa souveraine, dévouement qu'on ne comprend guère aujourd'hui; pour sauver l'honneur de la France, sentiment que du moins, nous l'espérons, on comprendra toujours.

Le spectacle d'une de ces dernières diètes polonaises si dramatiques dans leur appareil, quoique souvent si stériles dans leurs résultats; le dévouement d'une partie de la noblesse du pays et de la population de Dantzick pour la cause du roi Stanislas, dont la fin placide et souriante dans son bon duché de Lorraine a fait oublier les aventures romanesques de la première moitié de sa vie; ce siége de Dantzick, un peu sacrifié dans l'histoire au profit des campagnes plus brillantes de l'Italie et du Rhin; enfin les fautes politiques qui rendirent inutiles tant d'efforts généreux, et firent sacrifier en pure perte de braves soldats envoyés à une mort certaine, tels sont les faits qui ressortiront, nous osons l'espérer, avec quelque intérêt et quelque nouveauté, de l'étude consacrée par nous au comte de Plélo.

Il est bon que l'histoire ne dédaigne pas d'enregistrer ce qui se dépense d'héroïsme dans une cause perdue; il est bon aussi que la biographie ne réserve pas toute son attention pour ceux qui meurent pleins de jours et d'œuvres, mais qu'elle montre quelquefois ce qu'une destinée tranchée avant le temps renfermait de promesses pour l'avenir.

Que serait devenu le comte de Plélo s'il lui avait été donné de vivre ? Aurait-il persisté dans la carrière de la diplomatie? N'aurait-il pas plutôt repris l'épée, combattu à Fontenoy, à Lawfeldt, dans les rangs de cette noblesse où il comptait tant d'amis et de contemporains, ou secondé à Saint-Cast le duc d'Aiguillon, son gendre, pour chasser l'Anglais de sa province natale?

1. La Beaumelle dit que Plélo se fit tuer parce qu'il s'ennuyait *à périr* à Copenhague. L'expression est heureuse. On est fâché de lire, dans la relation d'un des officiers qui l'accompagnèrent, cette phrase où l'odieux le dispute au ridicule : « Il n'auroit point eu ce sort s'il fût resté dans le fort de Vechselmunde, ou plutôt à Copenhague, comme M. de la Motte l'en avoit prié. »

On se le figure volontiers, militaire philosophe et lettré, une espèce de Vauvenargues breton, menant de front le défrichement de ses landes et la culture de son esprit, revenant vers la fin de sa vie à ses chères études, correspondant de l'Académie des sciences, si même ses amitiés, son dilettantisme littéraire ne l'avaient pas conduit à l'Académie française avec un bagage au moins égal à celui du marquis de Saint-Aulaire et avec plus d'orthographe que le maréchal de Saxe.

Sans insister sur ces conjectures, et nous en tenant à la réalité des faits qui se rattachent à cette existence si courte et si remplie, nous osons nous flatter d'avoir ajouté à la galerie si variée des hommes du XVIII[e] siècle une physionomie peu connue et digne de l'être, un type bien français d'esprit et de caractère, et qui, sans être tout-à-fait exempt des taches inhérentes à son époque, reproduit quelques-unes des fortes empreintes du siècle précédent.

E.-J.-B. RATHERY.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*.

(SUITE [1].)

27 avril 1777.

Dépenses de Trianon.

M. le comte d'Angiviller a reçu, le 21 avril 1777, l'approbation de la Reine sur le devis de l'établissement de son jardin de Trianon, qui exige, au delà des dépenses déjà faites sur le fonds de 100,000 liv. ordonné en 1775, une somme de 252,275 liv. 10 s. 10 d., et les ordres de S. M. pour solliciter l'assignat de cette somme, dont l'objet, absolument hors de l'administration des Bâtiments, ne pourroit être traité sur les fonds de cette administration, déjà trop peu proportionnés à ses besoins. M. le comte d'Angiviller observe que la Reine a le plus grand empressement de jouir de son jardin, et qu'on ne peut espérer de satisfaire S. M. qu'autant que les fonds seront assignés et exactement servis de mois en mois. La première ordonnance de 100,000 liv. devoit être acquittée dans le cours des six premiers mois de 1776; il est encore dû 40,000 liv., ainsi que M. le comte d'Angiviller a eu l'honneur

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71 et 87.

de le mander à M. Necker, pour suppléer à l'inutilité des démarches faites dans les bureaux. Malgré la suspension de ce fonds, les travaux ont été continués, quoique foiblement, au moyen de ce qu'on a emprunté sur les fonds ordinaires du département; mais, dans ce moment, où tous les ateliers entrent en activité, il devient impossible de soutenir le service de la Reine, à moins d'y sacrifier les autres parties[1].

Bon.

2 juillet 1777.

Fourniture de diamants à la Reine.

Année 1776.	Le 1er juin :	
	Vendu et livré à S. M. la Reine, par Bœhmer et Cie, une paire de bracelets en brillants, pour le prix convenu de.	240,000 liv.
	Le 23 novembre suivant :	
	Fourni un brillant perdu dans lesdits bracelets à Fontainebleau .	5,000
		245,000
	Reçu en retour sur lesdits bracelets, en divers diamants. . .	77,340
	Reste dû sur cet objet. .	167,660 liv.

Bon[2].

6 juillet 1777.

Belle conduite d'un matelot breton.

Il existe encore à Paimpol, port de basse Bretagne, un matelot nommé Joseph Quéré, fils d'un maître de barque du même port et du même nom. Le père, devant une somme de 1,500 liv. et craignant ses créanciers, passa à Guernesey, au commencement de la dernière guerre. Il étoit bon pilote et connoissoit nos côtes. Les Anglois payèrent ses dettes, l'emmenèrent, et c'est ce Quéré père qui a conduit les Anglois à Cancale, à Saint-Cast et à Belle-Isle. Le même est aujourd'hui officier de la marine royale et fort riche.

Son fils aîné a été fait prisonnier pendant la guerre. Le père lui a proposé de partager sa fortune en Angleterre : le fils a rejeté l'offre, comme celle d'un traître.

La sœur a épousé en Angleterre un officier de la marine royale.

Joseph Quéré est resté matelot à Paimpol, d'où il a renvoyé

1. Arch. nat., O^1 267, p. 211.
2. Arch. nat., O^1 267, p. 262.

plusieurs fois des sommes assez considérables que son père lui faisoit passer de Londres.

Je tiendrois personnellement à grande grâce que l'on me chargeât en ce moment de porter à Joseph Quéré une gratification quelconque de la part du Roi. Je pense qu'en cas de guerre, un sujet semblable défendra mieux les côtes de Bretagne que quelques batteries de plus.

Je prie en conséquence M. Necker de vouloir bien mettre cette demande sous les yeux de M. le comte de Maurepas et de S. M.[1].

Le marquis DE PEZAY[2].

Bon.

13 mai 1781.

Pension à la fille de Louis Racine.

La veuve de Louis Racine jouissait d'une pension de 100 pistoles. Elle avait une fille, et un fils, qui mourut en 1755. La fille a été mariée à M. d'Harriague, intéressé dans différentes affaires de finance qu'on a successivement supprimées, de sorte qu'il est réduit à une fâcheuse position. Sa femme obtient la réversion de la pension accordée à sa mère[3].

27 avril 1783.

Recherche de manuscrits au mont Athos.

M. Danse de Villoison, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a offert de se rendre au mont Athos pour y faire l'acquisition des plus précieux manuscrits que peuvent renfermer les vingt-deux bibliothèques qui y existent. Il estime que, parmi ces manuscrits, il y en a de très-intéressants pour le progrès des connoissances, et particulièrement pour l'étude des meilleurs auteurs de l'antiquité. Ces richesses littéraires serviroient à compléter la précieuse collection de la Bibliothèque royale. M. de Fleury, qui avoit fait accueil aux offres de M. Danse de Villoison, a vérifié qu'en s'embarquant incessamment à Marseille pour se rendre à Constantinople, et de là à Salonique, et ensuite au mont Athos, il a besoin, dans le cours de ce voyage, d'un guide qui lui servira d'interprète, et, pendant son séjour au mont Athos, à cause du régime trop austère des moines qui l'habitent, d'un pourvoyeur qui lui apportera des vivres sur cette montagne; et

1. Bib. des Finances.
2. Ancien professeur de tactique de Louis XVI, inspecteur général des côtes, économiste, etc.
3. Bib. des Finances. On n'a que l'analyse de ce *Bon.*

que la dépense sera de 12 à 13,000 liv. Quant aux acquisitions à faire pour la Bibliothèque, on ne peut arbitrer en ce moment quelle sera la dépense des manuscrits ; elle est subordonnée au nombre et au mérite de ceux qu'on jugera utiles et au prix que les possesseurs y attachent. Si V. M. approuve cette entreprise littéraire, je la supplie de me donner ses ordres [1].

Bon pour 12,000 livres.

8 juin 1783.

Acquisition des recueils de Genée de Brochot.

J'ai eu l'honneur de rendre compte à V. M., dans son Comité des finances, de la riche et intéressante collection qui se trouve chez M. Genée de Brochot, procureur général des requêtes de l'hôtel ; de l'intelligence avec laquelle il a recueilli les pièces les plus rares de l'administration des finances, depuis Henri IV et Sully jusqu'à nos jours, et de son empressement à en faire l'hommage à V. M., pour qui il la préparoit depuis longtemps. V. M. a ordonné au Contrôleur général d'en faire l'acquisition pour son département, aux conditions les plus justes et au prix le plus proportionné à la valeur de la chose. Après avoir reçu de nouvelles preuves du zèle et du désintéressement du s^r^ Genée de Brochot, il m'a paru qu'une pension viagère de 6,000 liv., dont une année seroit payée d'avance à titre de gratification, et dont la moitié seroit réversible à la dame Genée de Brochot, paieroit cette acquisition ce qu'elle vaut ; et je me suis assuré que le s^r^ Genée de Brochot se trouveroit récompensé de quarante années de travail et de recherches par cette marque de bonté. Je prendrai les mesures nécessaires pour la conservation et l'augmentation de cette collection, de manière que le département des Finances en retire les plus grands avantages pour l'instruction des personnes qui se trouvent employées à votre service [2].

Bon.

13 juillet 1783.

Pension des descendants de Corneille.

Le sieur Corneille, ancien procureur du roi au grenier à sel d'Évreux et descendant du grand Corneille, jouissoit de 400 liv.

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 92. — La crainte d'une guerre entre la Russie et la Porte ayant fait regarder l'expédition comme impossible, Villoison rendit les 12,000 liv. au Trésor royal ; mais, en 1784, lorsque le comte de Choiseul-Gouffier l'emmena avec lui, il fut autorisé à reprendre la somme. (*Bon* du 25 avril 1784.)

2. Arch. nat., O[1] 268, p. 37. — Sur ce marché, voy. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits,* t. I[er], p. 574. La proposition est faite par le garde des sceaux Miroménil.

de pension sur la ferme. Il est décédé le 16 mars dernier, laissant deux enfants en bas âge. Les fermiers, aux termes des règlements, ne peuvent donner aucune grâce pécuniaire aux veuves ni aux enfants de leurs anciens employés; les deux filles du s[r] Corneille demandent que le Roi leur accorde cette pension de 400 liv. Le marquis de Noailles prend beaucoup d'intérêt à cette demande[1].

Bon. (*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

180. — CHÉRUEL. Le duc de Guise à Naples, ses relations avec Mazarin. In-8, 16 p. Paris, Douniol et C[e].

(Extrait du Correspondant.)

181. — DAUGER. De la constitution française des États généraux et de ce qu'ils ont encore de réalisable. In-8, 87 p. Paris, Le Clere et C[e].

(Extrait du Contemporain.)

182. — ESPINAY (d'). Les Enceintes d'Angers. In-8, 74 p. et pl. Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

183. — FLEURY (Édouard). Les Cominges-Vervins, 1600-1725. In-8, 77 p. et pl. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait du Vermandois.)

184. — ROBIOU. Les Populations rurales en France, de la fin des Croisades à l'avénement des Valois. In-8, 67 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

1. Bib. des Finances. — En novembre 1784, l'Académie française obtint, pour les deux arrière-petites-nièces de Corneille, que chacune de leurs pensions fût portée de 200 liv. à 600 liv.

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 JUIN 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JOURDAIN, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 juillet 1876.)

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 25 avril et de l'Assemblée générale du 2 mai sont lus par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1808. M. Levy, attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas; présenté par MM. Brissaud et Dumaine.

1809. M. Charles Pelliot, négociant, rue du Roi-de-Sicile, nº 26; présenté par MM. J. Desnoyers et de Boislisle.

1810. M. Gardissal, avocat, rue des Petites-Écuries, nº 26; présenté par MM. Goujon et Ch. Lucas.

1811. M. G. Vignat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans, cloître Saint-Aignan, nº 7; et à Paris chez M. Vuillefroy, ancien sénateur, rue Choron, nº 10; présenté par MM. Vuitry et Egger.

1812. M. Maurice Sabatier, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, nº 7.

1813. M. Amédée DE TERRAS, au Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones.

Ces deux derniers sociétaires sont présentés par MM. de Ruble et L. Lalanne.

1814. M. Auguste COLLARD, ancien membre de la Société, réintégré sur sa demande.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1876.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier-mars 1876.

Académie royale de Belgique : *Bulletin,* t. XXXVIII, 1874, t. XXXIX et XL, 1875, 3 vol. in-8. — *Annuaire,* années 1875 et 1876, 2 vol. in-18. — *Biographie nationale*, t. V, 1re partie, de *Coster* à *del Rio*, in-8. — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, t. II, nos 3 à 7; t. III, nos 1 et 2. — *Le livre des fiefs du comté de Looz sous Jean d'Arckel*, publié par M. le chevalier C. de Borman. — Collection de chroniques belges inédites : *la Bibliothèque nationale à Paris*, notices et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de la Belgique, par M. Gachard; *Les Bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, par le même; *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, par M. A. Wauters, t. IV; *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond,* publié par Ch. Piot, t. II; *Codex Dunensis*, *sive diplomatum et chartarum medii ævi amplissima collectio*, publié par le baron Kervyn de Lettenhove.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Étude sur l'allodialité dans la Drôme, *de* 1000 *à* 1400, par H. de P. (le marquis de Pizançon); 2e partie, *le Valentinois*. Br. in-8.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par M. le comte de Cosnac. T. V, 1875, in-8.

Correspondance.

M. Boucher de Molandon, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, fait hommage, au nom de cette Société, des volumes VI, IX, X, XII et XIII des *Mémoires,* et de plusieurs numéros des *Bulletins* publiés par cette Société, qui manquaient à la bibliothèque de la Société de l'Histoire de France.

M. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, fait hommage à la Société d'une importante série de volumes de mémoires, documents, bulletins, annuaires et dictionnaires, dont la liste est ci-dessus indiquée.

M. Ch. Constant, que le Conseil a désigné pour éditeur des *Mémoires de N. Goulas,* annonce qu'il vient de faire l'acquisition en vente publique de la copie de ces mémoires préparée par feu M. Monmerqué. Le Conseil désigne M. le marquis de Chantérac pour commissaire responsable de la publication. M. Constant s'entendra avec lui sur les parties des Mémoires dont il conviendrait de ne donner que des extraits, et sur celles qui devront être publiées intégralement. Une note jointe à la copie de M. Monmerqué indiquait déjà son intention de ne publier ces trois volumes manuscrits qu'avec des réductions et en se bornant à analyser certains passages. Ainsi réduits, ces mémoires pourront former deux volumes.

M. Viollet, à qui le Conseil a confié la publication des *Établissements de saint Louis,* fait connaître les principaux et plus importants résultats de ses recherches, et donne la liste des manuscrits qu'il a pu collationner, analyser ou copier pendant la mission qui lui avait été confiée, l'an dernier, par M. le ministre de l'Instruction publique. Cette liste est renvoyée au Comité de publication.

M. le comte de Cosnac fait hommage du cinquième volume de son ouvrage intitulé : *Souvenirs du règne de Louis XIV.* Des documents puisés aux archives du ministère des Affaires étrangères lui ont permis de traiter dans ce volume un point de vue historique négligé jusqu'ici, la Fronde envisagée au point de vue diplomatique.

Travaux de la Société.

M. le président présente au Conseil le IXe volume de *Brantôme* et le Ier volume de la *Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy*, dont l'impression est achevée, et qui

devront être distribués très-prochainement. Ce seront les deux premiers volumes de l'exercice de 1876. Des remerciements sont adressés à MM. L. Lalanne et Morand, éditeurs de ces deux ouvrages.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Placards 1 à 17 chez l'éditeur, M. Luce. On attend la copie des variantes.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. Quatre feuilles sont tirées ; les feuilles 5 à 8 sont entre les mains de l'éditeur, M. de Chantérac.

Récits d'un Ménestrel de Reims au XIIIe siècle. La 1re feuille est tirée ; les feuilles 2 à 4 sont remises à l'éditeur, M. N. de Wailly.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. Trois feuilles sont tirées, la 4e en placards. On compose la suite de la copie remise par M. de Rochambeau, éditeur, et par M. de Ruble, commissaire responsable.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. Feuilles 1 et 2 en pages, remises à M. P. Meyer.

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuilles 7, 8 et 9 en épreuves. Les deux feuilles de documents communiqués par M. de Cosnac sont tirées.

Une proposition de M. le comte de Baillon, de publier les *Mémoires du père de Gamaches,* confesseur de la reine Henriette d'Angleterre, mémoires s'étendant de 1630 à 1669, est présentée par M. le comte de Cosnac et renvoyée à l'examen du Comité de publication.

M. le président de ce Comité rappelle que deux ouvrages qui se rapportent à la même époque, les *Mémoires de Bassompierre* et ceux de *Goulas,* étant en voie de publication ou adoptés, il y a peu de chances d'admettre, pour un délai rapproché, un autre ouvrage sur le XVIIe siècle.

M. de Beaucourt demande, et le Conseil autorise l'adjonc-

tion à l'un des prochains cahiers de l'*Annuaire-Bulletin,* du prospectus d'un ouvrage de M. l'abbé Chevalier, intitulé : *Répertoire des Sources historiques du moyen-âge,* publié par la Société Bibliographique.

Élections.

Président : M. Vuitry.

Vice-présidents : MM. de Chantérac et J. Quicherat.

Secrétaire : M. J. Desnoyers continue ses fonctions jusqu'en 1878.

Secrétaire adjoint : M. de Boislisle.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Dupont.

Comité de publication.

MM. L. Delisle, *président,*
De Beaucourt,
Egger,
Jourdain,
Lalanne,
Luce.

Comité des fonds.

MM. Bellaguet, *président,*
Bordier,
De Bouis,
De La Villegille.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi.*

(SUITE [1].)

28 septembre 1783.

Pensions et dons aux Polignac.

La pension viagère de.	80,000 liv.	
que demandent M. le duc et Mme la duchesse de Polignac, devant, selon leurs offres, faire cesser deux autres pensions dont ils jouissent, de.	32,062	10
l'augmentation réelle de revenu que leur donnera V. M. ne sera que de.	47,937	10
qui, jointe aux.	218,262	10
dont ils jouissent actuellement, ne portera leur revenu total qu'à	266,200 liv.	

Le Contrôleur général, qui, depuis que V. M. a daigné l'appeler à cette place, voit par sa propre expérience que le traitement de 200,000 liv. qu'accorde V. M. à ses ministres, ne suffiroit pas, sans des ressources personnelles, pour l'état de leurs maisons, où ils n'ont pas l'honneur de recevoir V. M. ni la famille royale, ne peut pas trouver la demande de M. le duc et de Mme la duchesse de Polignac excessive pour suffire à cette dépense honorable. Il ne peut pas être étonné, par le même motif, que M. et Mme de Polignac, qui n'ont pas joui jusqu'à présent de ce revenu, aient contracté pour 400,000 liv. de dettes. V. M. trouvera vraisemblablement juste, en conséquence, d'autoriser le Contrôleur général, conformément au vœu de la Reine, à faire payer ces 400,000 liv. aux créanciers de M. le duc de Polignac, en quatre années, et de lui faire payer à lui-même la pension viagère de 80,000 liv., à compter du 1er janvier prochain, mois par mois, comme leur étoit payée la rente de 93,000 liv. dont ils doivent jouir jusqu'à cette époque. M. le duc et Mme la duchesse de Polignac désirent principalement, dans cet arrangement, la certitude de n'avoir plus à

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71, 87 et 156.

importuner V. M. pour leurs demandes personnelles, espérant que, par ce dernier *bon*, leur revenu sera enfin au niveau de leurs dépenses, le sort de leurs enfants étant assuré par le don que leur avoit fait précédemment V. M. de la finance de 1,200,000 liv. du domaine de Fénétrange[1].

Bon.

7 décembre 1783.

Travail de Pilâtre de Rozier sur les vapeurs méphitiques.

Le sieur Pilâtre de Rozier expose qu'il a imaginé un moyen infaillible de se préserver des effets des vapeurs méphitiques et qu'il a fait à ce sujet plusieurs expériences qui ont été approuvées par l'Académie des sciences et par la Société royale de médecine ; c'est constaté par les certificats dont il joint copie à son mémoire. Il ajoute qu'il vient de composer un ouvrage sur ce procédé, et demande que, pour l'indemniser de ses dépenses et des dangers qu'il a courus, son ouvrage (qui formera un volume in-4° avec figures) soit imprimé aux frais du gouvernement. Il observe que les frais d'impression monteront à environ 2,700 liv.

De la main de M. de Calonne : « *Accordé,* en rapportant certificat de l'Académie des sciences[2]. »

21 décembre 1783.

Pension de l'historiographe Marmontel.

Le sieur Marmontel, historiographe de France, expose qu'il se livre avec l'assiduité la plus sérieuse et la plus suivie aux recherches et au travail qu'exige cette place, dont ses prédécesseurs se sont peu occupés. Les appointements ne sont que de 1,620 liv. net ; il en emploie une grande partie en frais de copistes dans le dépouillement des papiers et mémoires dont il tire ses instructions, et il représente que l'affoiblissement de sa vue le force à prendre un secrétaire, qui seroit à sa charge, s'il n'obtenoit un supplément de traitement. Il demande une augmentation de 1,380 liv., qui porteroit son traitement à 3,000 liv. par an. Le s^r^ Marmontel jouit d'une pension de 1,000 liv. comme homme de lettres, mais elle n'est pas attachée à sa place d'historiographe. Il est vivement recommandé par MM. les maréchaux de Castries et de Beauvau,

1. Arch. nat., O¹ 268, p. 69.
2. Arch. nat., O¹ 268, p. 125.

qui ont pris connoissance de son travail relatif à l'histoire du règne de Louis XV, et il en a d'ailleurs soumis la preuve au Contrôleur général des finances [1].

Bon.

4 janvier 1784.

Invention et fabrication des aérostats par les frères Montgolfier.

M. de Montgolfier, inventeur de la machine aérostatique, pénétré de reconnoissance des grâces qu'il a reçues de S. M., réclame aujourd'hui les mêmes bontés pour son frère, qui partage avec lui le mérite de la découverte, et qui a même consacré une partie de sa fortune pour en assurer le succès. Il se présente un moyen de le récompenser, par l'abandon que vient de faire M. Pilâtre de Rozier de la pension de 1,000 liv. que V. M. lui avoit destinée. Le Contrôleur général a l'honneur de proposer à V. M. de disposer de cette pension en faveur du frère de M. de Montgolfier. Le Contrôleur général propose en même temps à V. M. d'accorder au s^r de Montgolfier une somme de 8,000 liv. qu'il demande, et que tout le public semble demander avec lui, pour le mettre en état d'entreprendre la construction d'une machine aérostatique telle qu'elle puisse franchir le trajet de Calais à Douvres. Il paroît intéressant, pour l'honneur même de votre royaume, de prévenir les Anglois et de ne pas leur laisser le petit avantage de nous priver par la suite d'une découverte qui excite toute leur jalousie [2].

Bon.

Mars 1784.

Expériences d'électricité médicale.

M. Mauduyt, membre de la Société royale de médecine, s'occupe depuis l'année 1778 [3], sous l'inspection de cette Compagnie, de la continuation de ses expériences sur l'électricité médicinale. Pour subvenir aux frais que les traitements électriques nécessitent, il lui fut d'abord accordé une gratification de 1,200 liv. par an, pendant trois années, avec promesse de la lui conserver pour récompense de son travail. Au bout de trois années, la Société royale

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 14. — C'est en faveur de Marmontel que le traitement de secrétaire perpétuel de l'Académie française fut porté de 1,200 liv. à 3,000 liv., sans compter une indemnité de 1,200 liv. pour le logement dont on l'avait privé. (*Bons* des 21 août et 30 décembre 1786.)
2. Arch. nat., O[1] 268, p. 4.
3. Lassonne, premier médecin du roi, avait fait obtenir 600 liv. pour achat d'instruments, le 10 août 1777.

de médecine ayant fait le rapport des observations de M. Mauduyt et de ses succès, la même gratification lui fut assurée pour quatre autres années, et M. Necker, en lui annonçant cette nouvelle marque de satisfaction de la part du Roi, lui donna encore l'espérance d'en jouir par la suite. La dernière de ces quatre années est près d'expirer. M. Mauduyt représente qu'il a employé tout ce temps à des opérations de la plus grande utilité, par la publication de deux mémoires sur l'électricité, par un nombre de malades qu'il a traités, par les élèves qu'il a formés, et enfin par un ouvrage que la Société royale de médecine regarde comme le premier livre élémentaire qui ait paru dans ce genre. D'après les témoignages et même les sollicitations de cette Compagnie, M. Mauduyt invoque les bontés de Monseigneur pour qu'il veuille bien engager S. M. à réaliser par une pension de 1,200 liv. les promesses qui lui ont été faites. M. Mauduyt devant suivre sans interruption ses essais et ses traitements gratuits, cette grâce le mettra à portée de fournir aux dépenses qu'ils exigent.

De la main de M. de Calonne : « Proposer au Roi d'ordonner que la gratification de 1,200 liv. par an continuera d'être payée au s^r^ Mauduyt aussi longtemps qu'il continuera ses travaux et expériences, S. M. se réservant de lui faire éprouver ses bontés dans le cas où l'état de sa santé ne lui permettroit plus de s'y livrer[1]. » Paraphé.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

185. — Delisle (Léopold). Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380), recueillis dans les collections de la Bibliothèque nationale, publiés et analysés. In-4, xii-1040 p. Paris, Impr. nationale.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

Le titre de cette publication indique que l'auteur a restreint ses recherches au département des Manuscrits; les fonds Gaignières et Clairambault, les dossiers du Cabinet des titres acquis au

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 60.

XVIIIe siècle et provenant de la Chambre des comptes de Paris, enfin les collections de même origine qui portent aujourd'hui les titres de Chartes royales, de Montres militaires, de Rôles de fouages, de Quittances, etc., ont suffi à fournir 2105 pièces, presque toutes inédites, rentrant dans la catégorie des mandements et lettres missives, c'est-à-dire des actes qui ne s'inséraient plus à cette époque dans les registres du Trésor des chartes. Quoique le savant éditeur n'ait point eu la prétention d'aborder les autres dépôts, si riches en documents du XIVe siècle, ni même d'épuiser entièrement les ressources de la Bibliothèque, on voit quel contingent précieux son volume fournit pour une future histoire de Charles le Sage. Ce ne sont, pour la plupart, que des pièces de comptabilité, mais leur rapprochement prouve une fois de plus de quel service peuvent être ces mandements du roi aux trésoriers, ces ordonnances aux gens des comptes, ces lettres de don, etc. Bien que les pièces ne semblent pas avoir de relation entre elles, elles permettent de suivre époque par époque, sinon jour par jour, non-seulement l'administration, mais même l'action politique, diplomatique et militaire : tantôt, c'est un dénombrement des armées royales, tantôt une remise d'impositions, qui fait toucher du doigt les désastres de la guerre, les pilleries des gens d'armes ou des compagnies, les misères du « plat pays; » telle pièce nous donne une partie des expéditions de Bertrand du Guesclin et de ses vaillants capitaines; telle autre nous révèle les faits les plus curieux de l'histoire d'une localité ou d'un château. Les mandements qui se rapportent aux dépenses du roi ou de sa maison abondent aussi en renseignements sur l'industrie, le commerce, les arts, les lettres, etc.

Pour la reproduction de ceux des textes qu'il donne en entier, l'éditeur a suivi un système assez sévère, mais qui tend de plus en plus à s'imposer, sous l'influence de l'érudition philologique. Non-seulement l'orthographe originale y est exactement conservée, mais on n'y trouve que l'accentuation la plus strictement nécessaire. Il est probable que cette règle devra être acceptée par tous les éditeurs et approuvée par leurs lecteurs.

Comme bon nombre de pièces sont simplement et brièvement analysées, M. Delisle a donné l'indication des manuscrits où elles se trouvent. Peut-être eût-il pu joindre à chaque numéro une cote, un sommaire, qui facilitât l'examen de son recueil.

On remarquera que la plus grande partie des pièces ont trait à la Normandie. Ce n'est point le fait d'un choix ou d'une prédilection de l'éditeur pour cette province; c'est seulement la preuve, qui se présente constamment dans les collections de pièces de la Chambre des comptes de Paris, que cette Chambre, encombrée de millions de pièces de comptabilité, et dûment autorisée d'ailleurs à se

débarrasser de celles qui ne lui étaient plus utiles, vendit de préférence les liasses relatives à une province qui ne relevait plus de sa juridiction. Félicitons-nous de ces aliénations : elles pouvaient n'être que du vandalisme; en fait, elles nous ont conservé une partie de ces célèbres dépôts que n'auraient su épargner ni le temps, ni les destructions révolutionnaires, ni les incendies.

186. — Du Bouetiez de Kerorguen. Recherches sur les états de Bretagne; la Tenue de 1736. 2 vol. in-8, xxi-468 et 487 p. et grav. Paris, Dumoulin.

On a exagéré certains avantages de la constitution particulière des pays d'États. Les réunions périodiques des assemblées provinciales et léur fonctionnement entraînaient bien des abus, laissaient voir bien des points défectueux, dont il faut tenir un compte plus sérieux que ne le font parfois les historiens inspirés par un patriotisme local. Nulle part ces abus, ces défauts ne sont plus évidents que dans les tenues des États de Bretagne, où la noblesse affluait tout entière et souvent amenait le tumulte et le désordre. Inspiré, à ce qu'il paraît, par une boutade de Châteaubriand, M. de Lavergne avait comparé ces assemblées aux diètes trop célèbres de la Pologne. Par contre, M. du Bouetiez de Kerorguen est de ceux qui croient que l'extension générale à toute la France de 1789 du système de représentation suivi depuis tant de siècles en Bretagne aurait été « le plus sûr acheminement vers une liberté locale précédant, heureusement pour l'avenir, la liberté politique. » Pour prendre un juste milieu entre ces opinions extrêmes, et le prendre en connaissance de cause, il faudrait que nous eussions sous les yeux l'ensemble complet des documents relatifs aux États de Bretagne, procès-verbaux et correspondances. En attendant l'érection de ce monument national si souvent réclamé par les Bretons, nous ne pouvons qu'accueillir avec une sincère gratitude les études plus restreintes du genre de celle que M. du Bouetiez a consacrée à la tenue de 1736. Cette session avait été signalée par M. de Carné comme correspondant à un mouvement de reprise d'indépendance; cependant on s'y occupa d'affaires administratives et financières avec plus de calme que les commissaires du roi n'en pouvaient parfois obtenir. Entre les procès-verbaux des séances, M. du Bouetiez a eu l'heureuse idée d'intercaler une partie des lettres adressées chaque jour à l'administration centrale des Finances par les représentants du pouvoir royal ou par ceux des États. La plupart de ces dépêches sont fort curieuses, laissant voir, comme on dit vulgairement, le « dessous des cartes, » et donnant force détails caractéristiques sur l'existence de Messieurs des États. Ce n'est là qu'une moitié environ de la publication de M. du Bouetiez : son premier volume est à demi-rempli

par sept chapitres préliminaires relatifs aux trois ordres, aux officiers, députés et commissaires des États, aux principaux personnages de 1736 et aux mesures qui avaient préparé cette tenue. De même, la dernière moitié du second volume est occupée par un certain nombre d'appendices; en eux-mêmes, ils sont fort intéressants, mais leur existence n'est suffisamment indiquée ni par le sujet ni par le titre de l'ouvrage. Ce reproche ne s'applique pas au procès-verbal de la tenue de 1717, ni même à un chapitre supplémentaire sur les Juridictions de Bretagne, mais à ceux qui contiennent des fragments de la correspondance de 1785-86 ou des extraits du terrier de la sénéchaussée royale d'Hennebont (1679), et enfin aux catalogues des documents relatifs à l'histoire de la Bretagne que possèdent les Archives nationales et les Bibliothèques de Paris.

187. — DUJARRIC-DESCOMBES. Quelques mots sur l'origine et la naissance de Cyrano de Bergerac. In-8, 11 p. Périgueux, Dupont et C[e].

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.)

188. — DUPRÉ. Recherches historiques sur Romorantin. In-8, 64 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais.)

189. — FLEURY. Cinquante ans de l'histoire du chapitre de N.-D. de Laon, procès-verbaux et délibérations du 22 juin 1541 au 15 juillet 1594, avec introduction, notes et dessins. In-8, XXVIII-385 p. et 11 pl. Paris, Dumoulin.

(Publié par la Société académique de Laon.)

190. — FORESTIÉ. Une faïencerie montalbanaise au XVIII[e] siècle. In-8, 23 p. et 2 pl. Montauban, Forestié neveu.

(Extrait du Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.)

191. — FOULQUES DE VILLARET (de). Élection de Thibaut d'Aussigny au siége épiscopal d'Orléans (1448-1450). Incidents curieux et inédits. In-8, 55 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

192. — FRANCE. Racine et Nicolle. La Querelle des imaginaires. In-8, 8 p. Paris, Charavay aîné.

(Extrait de l'Amateur d'autographes.)

193. — GALLOIS-MONTBRUN. Étude sur l'établissement et la résidence des Israélites en la ville de Nice. In-8, 19 p. Nice, Caisson et Mignon.

(Extrait des Annales de la Société des lettres, etc., des Alpes-Maritimes.)

194. — GARIEL. Les Gouverneurs du Languedoc. Préface par P. Sainctyon. In-8, XVIII-70 p. Montpellier, Coulet. (Réimpression.)

(Collection de la Société des Bibliophiles languedociens.)

195. — GÉRIN. L'Ambassade de Lavardin et la séquestration du nonce Ranuzzi (1687-1689). In-8, 55 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

196. — GERMAIN. Les Camisards à Calvisson (18 mai-28 mai 1704). Relation d'un témoin oculaire. In-4, 20 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

197. — GIRY. Les Châtelains de Saint-Omer (1042-1386). In-8, 61 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

198. — GODEFROY-MÉNILGLAISE (de). Accord entre le comte de Flandre et l'abbaye de Corbie pour le partage de la forêt de Vouthulst, etc., ladite forêt sise dans la châtellenie de Bruges. In-8, 7 p. Amiens, Glorieux et C[e].

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.)

199. — GOSSELIN. Nouvelles glanes historiques normandes puisées exclusivement dans des documents inédits (suite). Police des pauvres et police de la peste. In-8, 77-157 p. Rouen, Augé.

(Extrait du Précis des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.)

200. — HYVER (l'abbé). L'Église des claristes de Pont-à-Mousson et la sépulture des doyens de la Faculté de droit. In-8, 26 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

201. — Inventaire sommaire et Tableau méthodique des

fonds conservés aux Archives nationales. 1re partie. Table alphabétique. In-4 à 3 col., 200 p. Paris, imp. Nationale.

(Archives nationales. Inventaires et documents publiés par la Direction générale des Archives nationales.)

202. — Jourdain. Nicolas Oresme et les astrologues de la cour de Charles V. In-8, 28 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

203. — Jussieu (de). Histoire de l'instruction primaire en Savoie, d'après les archives départementales, communales et paroissiales. In-8, 268 p. Chambéry, Perrin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie.)

204. — Lafargue. La Dévote chapelle de Notre-Dame du Cédon, près Pavie (Gers). In-8, 19 p. Auch, Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

205. — Le Clerc de Bussy. Sénéchaussée de Ponthieu. Ban et arrière-ban. Rôle des gentilshommes en état de servir pour l'année 1695. In-8, 15 p. Amiens, Glorieux et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.)

206. — Le Clerc de Bussy. Notes sur les sieurs de Cauvigny, de la famille Le Vasseur de Neuilly, 1597-1733. In-8, 26 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

207. — Lecocq (Georges). Les Gouverneurs de la ville de Saint-Quentin, d'après les archives municipales. In-8, 17 p. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

208. — Lepage. Le Duc René II et Améric Vespuce. In-8, 14 p. Nancy, Wiener.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

209. — Longnon. Les Limites de la France et l'étendue de la domination anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc. In-8, 107 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

210. — Luce (Siméon). Négociations des Anglais avec le roi de Navarre pendant la révolution parisienne de 1358. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

211. — Manuscrits de la ville de Cahors. Le *Te igitur*. In-8, 16 p. Cahors, Layton.

(Publication de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.)

212. — Maulde (de). De la condition des hommes libres dans l'Orléanais du XIIe siècle. In-8, 32 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

213. — Mémoires de Oudard Coquauld, bourgeois de Reims (1649-1668), publiés, pour la première fois, sur le manuscrit de la bibliothèque de cette ville, avec une introduction, un appendice et des notes, par Ch. Loriquet, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de la ville. 2 vol. In-8, xc-710 p. Reims, Giret ; Paris, Didron.

(Publications de l'Académie nationale de Reims.)

214. — Mérimée. La Réforme de l'Université de Paris sous Henri IV. In-8, 23 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, etc., de Pau.)

215. — Moisy. Noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne. In-8, xxiv-449 p. Caen, Le Blanc-Hardel ; Paris, Franck.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

216. — Nouel. L'Hiver de 1709 à Vendôme et aux environs. In-8, 32 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, littéraire et scientifique du Vendômois.)

217. — Obry. Notice sur le château de Tumejus et sur La Blaisière, ban de Bulligny. In-8, 64 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

218. — Paris (Gaston). Mainet. Fragment d'une chanson de geste du XIIe siècle. In-8, 35 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

219. — Renauld. L'Ermitage de Sainte-Valdrée, près

de Laneuveville-devant-Nancy. In-8, 27 p. et dessin. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

220. — Riant. Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat. Examen des causes qui modifièrent, au détriment de l'empire grec, le plan primitif de la quatrième croisade. In-8, 130 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

221. — Roze (l'abbé). Les Dignitaires de la cathédrale d'Amiens qui ne figurent pas dans la Gallia christiana; travail dont le fonds est emprunté principalement au P. Daire. In-8, 103 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

(Extrait de la Picardie.)

222. — Tailliar. Défense du territoire de la Gaule au ve siècle. Villes de guerre et places fortes. In-8, 96 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai.)

223. — Thuriet. Traditions populaires de l'arrondissement de Poligny. In-8, 32 p. Poligny, Mareschal.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.)

224. — Tourdes. Origines de l'enseignement médical en Lorraine. La Faculté de médecine de Pont-à-Mousson (1572-1768). In-8, 92 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce; Paris, même maison; G. Masson.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

225. — Vasseur. Le Martologe de la Charité de Tourgéville. In-4, 35 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.)

226. — Veuve (la) de l'amiral Coligny. Rapport sur la vie et les mœurs de madame l'Amirale, née Jacqueline, comtesse d'Entremonts et de Montbel. In-8, 48 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français.)

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JUILLET 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er août 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le comte de Taillepied de Bondy, ministre plénipotentiaire, informe le Conseil de la mort de son beau-frère, M. le marquis Frottier de la Coste, secrétaire d'ambassade, membre de la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1815. M. SEMPÉ (Théodore), ancien secrétaire général de préfecture, rue Henri IV, à Pau; présenté par MM. S. Luce et J. Desnoyers.

1816. M. FOURNIER (Félix), rue de l'Université, nº 113; présenté par MM. le baron de Watteville et L. Delisle.

1817. M. le comte ESTERHAZY (Marie-Charles-Ferdinand), rue des Écuries-d'Artois, nº 9; présenté par M. Germain Tribert et M. le vicomte de Nugent.

1818. M. PELLETIER (Charles), rue Robert, nº 7, à

Elbeuf; présenté par MM. Bataille et de Bouis. Son correspondant sera M. Loones.

1819. M. Ch. Constant, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Germain, nº 240; présenté par M. le marquis de Chantérac et M. J. Desnoyers.

1820. M. Louvel (Georges), secrétaire général de la préfecture du Tarn, à Albi, présenté par MM. Egger et A. Gérardin; correspondant, M. Gérardin.

1821. La *Bibliothèque publique de la ville de Genève,* représentée par M. F. Gas, conservateur; proposée par MM. L. Bordier et Ch. Read. Correspondant, M. Fischbacher, libraire, rue de Seine, nº 33.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juin 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juin 1876. — *Revue historique*, juillet-septembre 1876.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre de 1876. — *Mémoires de la Société académique du Cotentin*, t. Ier, 1875. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, XXIXe année, 1875. — *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, recueillis et publiés par l'abbé J. Gremaud, professeur et bibliothécaire à Fribourg, t. II (1255-1300), formant le tome XXX des *Mémoires et documents publiés pour la Société d'histoire de la Suisse romande.* — *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VI, IX, X, XII, XIII; atlas in-4 des t. IX et XII, et plusieurs numéros du *Bulletin*, formant le complément des publications de cette Société. — *Congrès archéologique de France*, XLIe session; séances générales tenues à Agen et à Toulouse, en 1874, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments; 1 vol. in-8. — *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or : Prix de Saint-Seine.* Un prix de 1,000 francs, fondé par M. le marquis de Saint-Seine, sera décerné en 1877 à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de Bourgogne qui aura été publié pendant les années 1869, 1870, 1871 et 1872.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Une sépulture aux Cordeliers de Compiègne, et *Saint-Quentin à la fin du XVIIIe siècle*, d'après les almanachs de Picardie, par le comte A. de Marsy. Deux brochures in-8.

Correspondance.

MM. de Terras, Gardissal et Vignat remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Louis Bougier, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École des hautes études, signale l'existence d'un manuscrit original du duc de Nevers, intitulé : *Discours de la prise d'armes en* 1589. Ce manuscrit a appartenu à M. Monmerqué, qui se proposait de le publier. M. Bougier demande au Conseil s'il ne jugerait pas convenable de donner une nouvelle édition de ce document, plus exacte et plus complète que celle de Gomberville. Cette proposition est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Feuilles 1 à 6 sous presse ; placards 13 et 14 chez M. Luce. Le texte est entièrement composé.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Récits d'un Ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 8 feuilles sont tirées ; feuilles 9 à 11 en placards.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 3 feuilles sont tirées ; feuilles 4 à 7 en placards, adressées à M. de Ruble, commissaire responsable.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 2 feuilles sont tirées ; feuilles 3 et 4 en épreuves, adressées à M. Meyer.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 8 feuilles sont tirées ; feuille 9 en placards, envoyée à M. de Chantérac.

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuilles 7 à 9 tirées, feuille 10 en pages.

Les deux feuilles de supplément aux *Mémoires de Daniel de Cosnac* sont prêtes à distribuer.

M. le président rappelle les titres des volumes de la Société, actuellement sous presse, qui pourraient compléter la livraison de l'année courante, et de ceux qui offriraient le plus de chances d'être terminés pour l'exercice 1877. Le volume de M. de Wailly (*Récits d'un Ménestrel de Reims*) et le tome VI de *Froissart* seront très-probablement les premiers prêts pour l'année 1876, à laquelle se rapportent deux autres volumes déjà distribués, savoir : le t. IX de *Brantôme* et le t. I[er] de la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy.* Pour 1877, trois volumes sont sous presse, savoir : le t. IV des *Mémoires de Bassompierre;* le t. II de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois,* et les *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret.* A ces trois volumes on peut ajouter le t. VII de *Froissart,* le t. II de la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy,* et le t. X et dernier de *Brantôme.*

Parmi les autres ouvrages dont l'impression peut être le plus promptement commencée, et qui ont été indiqués dans le rapport du secrétaire à la dernière Assemblée générale, figurent le *Mémorial du greffier Nicolas de Baye;* les *Mémoires de Nicolas Goulas;* le *Choix de Testaments du XIV[e] et du XV[e] siècle;* un premier volume des *Lettres de Louis XI;* le premier volume des *Mémoires de la Huguerie.* Il est difficile de fixer à l'avance lesquels de ces volumes seront terminés les premiers; mais leur nombre est assez grand pour qu'il n'y ait aucune inquiétude à concevoir sur les publications des années 1877 et 1878.

M. L. Delisle fait connaître l'avis du Comité de publication sur plusieurs projets qui lui avaient été renvoyés par le Conseil.

Les *Mémoires du Père de Gamaches* (1630-1669) sur sa mission auprès de la reine Henriette d'Angleterre, proposés par M. le comte de Baillon, doivent être soumis à un nouvel examen, dont il sera rendu compte dans la séance de novembre.

M. Bougier, ancien élève de l'École des hautes études, a

communiqué le manuscrit qu'il annonçait dans la lettre ci-dessus mentionnée. Ce manuscrit, original et très-probablement autographe, formant 224 pages in-f°, après avoir fait partie des collections d'Aguesseau et Monmerqué, se trouve dans une bibliothèque particulière. Il est daté de 1590, et a pour titre: « *Traicté des causes et raisons de la prise des armes* « *et des moiens pour apaiser nos présentes afflictions.* » Ce mémoire a déjà été publié en 1665, mais avec des différences notables, en tête du tome II des *Mémoires du duc de Nevers,* par Gomberville. M. Bougier n'a point encore fait un examen suffisant de ce document, pour qu'il puisse être donné suite dès à présent à sa proposition de le publier. Le Comité diffère donc d'exprimer son opinion à cet égard, tout en remerciant M. Bougier de sa communication et en l'invitant à étudier plus complètement le manuscrit dont il s'agit.

M. L. Lalanne exprime l'opinion que la Chronique de Bayart, connue sous le titre du *Loyal Serviteur,* et qui s'étend de 1476 à 1526, pourrait être utilement réimprimée pour la Société. Il en entretiendra ultérieurement le Comité, qui fera un rapport sur cette proposition.

M. J. Quicherat donne quelques détails sur les progrès du travail de M. Vaesen concernant les *Lettres de Louis XI.* La copie de plusieurs lettres a été adressée par M. Marchegay. Une très-volumineuse collection de papiers du règne de Louis XI, concernant surtout l'annexion du Roussillon à la France, et qui est conservée dans un château près de Foix, a été obligeamment mise à la disposition de M. Vaesen par le conservateur de ces archives. Les recherches pour la publication des *Lettres de Louis XI,* prenant chaque jour plus d'étendue, augmenteront l'importance du recueil, mais retarderont nécessairement le commencement de l'impression.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi.*

(SUITE [1].)

14 mars 1784.

Introduction de l'usage du charbon de terre épuré.

La difficulté extrême de procurer à la capitale et à la plupart des villes principales du royaume les approvisionnements de bois nécessaires, oblige de favoriser tous les moyens d'en diminuer la consommation. On a vu, cet hiver, le public se porter avec empressement à l'usage du charbon de terre épuré, et, si les magasins n'eussent pas été épuisés dès les premiers jours de janvier, il y a lieu de présumer que la vente de ce combustible eût prévenu la disette de bois qu'on a éprouvée dans les mois suivants. La compagnie qui a fait l'entreprise de l'épurement du charbon de terre offre d'en former à Paris, pour l'hiver prochain, un approvisionnement de 600,000 pieds cubes, qui remplacera environ 50,000 voies de bois; mais elle représente qu'obligée de forcer de moyens pour effectuer cet approvisionnement dans ce court délai, elle éprouveroit nécessairement des pertes considérables, si V. M. ne venoit pas à son secours. Elle réclame d'ailleurs depuis longtemps des indemnités pour la multitude d'épreuves dans tous les arts qu'on a exigées d'elle, et dont elle a fait tous les frais, soit à Paris, soit dans les provinces, pour faire connoître aux consommateurs les moyens et l'avantage de substituer ce combustible au bois. Elle demande en conséquence qu'il lui soit fait don d'une somme de 200,000 liv.; et, pour la mettre en état de se livrer avec confiance aux nouvelles avances qu'exige l'étendue qu'il importe de donner à cette entreprise, et lui procurer le temps de recouvrer celles qu'elle a déjà faites, et qui se montent à près de 1,200,000 liv., elle demande que son privilége, dont six années sont déjà écoulées sans aucun avantage pour elle, soit renouvelé pour quinze années, à compter du 1er de ce mois.

Les efforts extraordinaires faits par cette compagnie, l'avantage qu'on lui doit d'avoir rendu l'usage du charbon de terre plus

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71, 87, 156 et 166.

général et moins incommode, la ressource essentielle et prochaine qu'elle présente, et l'importance de faire connoître au public inquiet qu'on ne néglige aucun moyen de pourvoir à ses approvisionnements, sont des considérations qui me paroissent rendre cette compagnie susceptible des secours qu'elle sollicite. Je crois néanmoins devoir proposer que, dans le cas où elle ne réaliseroit pas ses engagements, le don des 200,000 liv. seroit révoqué, et qu'elle seroit tenue de les rembourser[1].

Bon.

16 mai 1784.

Souscription à la carte d'Allemagne.

On a regardé comme un des objets les plus essentiels pour la géographie celui de publier une carte détaillée de l'Allemagne, qui manquoit à l'étude de la politique et de la guerre. Le sieur Chauchard, ingénieur-géographe, vient d'en publier une en neuf feuilles, qui, à raison de 4 liv. la feuille, reviendra à 36 liv. chaque exemplaire. On propose à V. M. de souscrire pour un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, également intéressant pour la guerre, la politique et l'histoire. Je supplie V. M. de donner ses ordres[2].

Bon pour cinquante exemplaires.

4 juillet 1784.

Secours et concession à l'école Sainte-Barbe.

La communauté de Sainte-Barbe, infiniment utile pour l'enseignement et l'éducation publique, est dans un état de détresse qui la force de recourir aux bontés de V. M. pour obtenir des secours sans lesquels elle ne pourroit se soutenir plus longtemps. Les dettes qu'elle a contractées ne sont point l'effet d'une mauvaise administration; elles ont été occasionnées par la privation d'une pension de 10,000 liv. dont elle a joui jusqu'en 1765[3], et qui, depuis cette époque, ne lui a point été payée, par la reconstruction d'une maison de campagne, le seul bien qu'elle possède, et plus particu-

1. Arch. nat., O¹ 268, p. 84. — Le « charbon de terre épuré » ne peut être que le coke ou *coak,* qu'on fabriquait grossièrement en carbonisant la houille sous une couche de terre, ou en *déflogistiquant* le poussier dans des fourneaux. Voyez une lettre de Daubenton citée par M. Turgan, dans les *Grandes usines,* t. III, p. 285-288.
2. Arch. nat., O¹ 268, p. 106.
3. Voy. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe,* t. II, p. 348.

lièrement encore par la modicité des pensions que paient les élèves, et qui ne sont pas plus chères actuellement qu'elles l'étoient dans l'origine de l'établissement, quoique toutes les choses nécessaires à la vie soient considérablement augmentées[1]. Pour se rétablir, la communauté de Sainte-Barbe demande que, conformément à la promesse qui lui en a été faite plusieurs fois, il soit pourvu à son établissement légal, et qu'il lui soit donné les secours que l'urgence de ses besoins lui rend indispensablement nécessaires dans le moment actuel. Ce double objet pourroit être rempli, si V. M. vouloit reprendre à la Faculté des arts de l'Université les bâtiments du collége des Cholets qui lui ont été accordés et qu'elle loue à la communauté de Sainte-Barbe, réunir ces bâtiments à quelques autres qui seroient encore nécessaires et qu'elle loue aussi de l'Université, pour donner ensuite le tout, par des lettres patentes, à la communauté de Sainte-Barbe, à qui V. M. accorderoit en même temps une somme de 12,000 liv. une fois payée, pour payer les dettes les plus pressantes. Par ces arrangements, la communauté de Sainte-Barbe se trouveroit non-seulement avoir une dotation assez considérable, mais elle seroit encore déchargée du loyer qu'elle paie annuellement, et elle pourroit successivement se liquider et remettre de l'ordre dans ses affaires. A l'égard de la Faculté des arts, V. M. pourroit l'indemniser de la remise volontaire qu'elle feroit des bâtiments du collége des Cholets, en lui accordant une augmentation de 12,000 liv. par année sur le vingt-huitième du produit du bail des postes et messageries, qui lui est payé à raison de 300,000 liv. par an, ce qui porteroit alors son revenu sur cette partie à 312,000 liv. L'Université réclame une augmentation de 100,000 liv. sur ce vingt-huitième, qu'elle ne croit pas porté à sa valeur relativement au prix actuel des baux; mais il n'y a pas lieu de le lui accorder dans ce moment, où les indemnités que V. M. a été dans le cas de donner pour des résiliations de baux absorbent le produit principal, de manière que les 300,000 liv. payées à l'Université forment au moins le vingt-huitième du produit réel. Le Contrôleur général supplie V. M. de lui faire connoître ses intentions sur les objets qu'il a l'honneur de lui proposer[2].

Bon.

18 juillet 1784.

Armements pour la pêche de la baleine.

La pêche de la baleine, dont la France a été le berceau, y a été

1. Le prix de la pension avait été cependant porté de 300 à 350 livres. Voy. Quicherat, t. II, p. 350.

2. Arch. nat., O[1] 269, p. 59. — Voy. l'*Histoire de Sainte-Barbe,* t. II, p. 366-367.

tellement négligée, ou pour mieux dire abandonnée, qu'il ne se trouve même plus aujourd'hui dans ce royaume aucun navigateur qui y ait été exercé et ait les connoissances nécessaires pour ce genre de pêche. Les ports de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz, qui fournissoient autrefois un grand nombre de harponneurs, n'en ont plus, et la ville de Dunkerque est la seule où, dans ces derniers temps, on ait encore fait, pour la pêche de la baleine et des cachalots, quelques petits armements, qui, n'ayant été ni soutenus ni encouragés, ont tourné au préjudice de ceux qui les avoient entrepris, et conséquemment n'ont pu être continués. Les ministres de V. M., sachant combien cette pêche est importante, tant par ses produits que par l'avantage de former des marins, et combien il est fâcheux qu'elle ait passé entre les mains des Anglois et des Hollandois, qu'elle enrichit de nos dépouilles, se sont occupés des moyens de la rétablir en France dans son ancienne activité. M. de Vergennes en a parlé à M. le maréchal de Castries, et, comme la principale difficulté vient du défaut de marins instruits et de harponneurs, il en a fait venir de Hollande en leur faisant des traitements avantageux, et il a fallu leur faire traverser toute la France en poste pour les faire arriver à Bayonne dans la saison où il est encore possible de partir pour la pêche de la baleine. Le navire armé aux frais de V. M., étant parti de ce port, a touché sur la barre au moment qu'il en est sorti, et a tellement souffert, qu'étant en mer, il s'est déclaré une voie d'eau qu'on n'a pu boucher. Il a échoué et s'est rompu à la côte d'Islande. Le capitaine a cru devoir forcer un dogre et une corvette à ramener son équipage en France, ce qui exigera des indemnités, attendu que ces deux navires n'ont pu faire la pêche pour laquelle ils s'étoient transportés en Islande. De mon côté, persuadé que le port de Dunkerque est celui où il y a le plus de facilités et de moyens pour faire réussir la pêche de la baleine et du cachalot, j'ai chargé un négociant dont je connois l'habileté et le zèle d'en faire l'entreprise, en lui promettant secours et encouragement, ce qui est toujours moins dispendieux que d'armer aux frais du gouvernement. En conséquence, ce négociant arme quatre navires, qui seront en état de partir au mois d'octobre prochain, et il demande à titre d'avance une somme de 100,000 liv. Il s'est associé un autre négociant fort instruit, qui s'est rendu en Angleterre pour y engager des capitaines et des harponneurs ; le surplus de l'équipage sera composé de jeunes matelots françois, et cet armement est destiné à la pêche du cachalot. Les mêmes armateurs feront une autre expédition, qui partira au mois d'avril prochain, pour la pêche de la baleine. Je ne négligerai rien pour assurer le succès de leurs entreprises, dont j'ai la meilleure opinion. Je

supplie V. M. d'autoriser l'avance de 100,000 liv. qu'ils demandent en ce moment[1].

Approuvé l'avance.

22 août 1784.

Entreprise des eaux de Paris.

Par un mémoire présenté au Contrôleur général, les sieurs Perier exposent que l'entreprise qu'ils ont formée pour fournir de l'eau à Paris, malgré les avantages qui en résultent, et malgré les bénéfices dont elle donne l'espérance, est exposée en ce moment à la suspension de ses travaux et à sa ruine, si elle n'est puissamment secourue. Cette compagnie, qui, avec les fonds des actions qu'elle a placées et son crédit particulier, est parvenue, sans aucun secours, à former un établissement aussi utile, dont la dépense jusqu'à ce moment monte à près de 3,000,000 liv., a besoin d'une somme de 1,200,000 liv. pour le porter à sa perfection et liquider ses engagements. Cette affaire, ne donnant point encore de produits, ne permet à la compagnie ni la création de nouvelles actions, ni la ressource d'un emprunt, les sûretés qu'on exige pour ce dernier moyen étant de nature à ne pouvoir s'effectuer par une compagnie en commandite. Le Contrôleur général, qui a visité avec le lieutenant général de police cet établissement, ne peut donner trop d'applaudissement au zèle des sieurs Perier, à leur intelligence, à leur courage et à l'utilité de leur entreprise. La pompe à feu qu'ils ont établie est, de l'aveu même des Anglois, plus belle et plus parfaite qu'aucune de celles existant en Angleterre. Elle procure soixante-quinze mille muids d'eau en vingt heures, et elle élève cet immense volume avec le seul ressort de l'air comprimé dans un vaste cylindre, qui s'en échappe par un robinet avec assez de force pour chasser l'eau dans les tuyaux et déterminer son ascension jusqu'au point où elle se rend dans quatre réservoirs construits sur un emplacement qui domine toute la ville. Ces réservoirs, placés par étages, contiennent chacun cinquante mille muids d'eau. Tel est cet établissement, qui est digne des regards de V. M.; on peut dire que le sieur Perier a eu le courage d'entreprendre et d'exécuter ce que la sagesse du gouvernement devoit à la capitale, et que ce qu'un particulier actif et zélé a fait, la ville étoit tenue de le faire. Pour venir au secours d'une entreprise aussi importante, le Contrôleur général propose à V. M. de faire à la compagnie des sieurs

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 154. Voyez ci-dessus la pièce du 9 février 1749.

Perier une avance de 1,200,000 liv. en valeurs payables en deux années, à raison de 50,000 liv. par mois, dont V. M. sera remboursée par la remise de mille actions de 1,200 liv. chacune, les dividendes desquelles tiendront lieu de l'intérêt jusqu'au remboursement, qui se fera dans quatre années, sous la garantie des sieurs de Serilly et de Sainte-James, principaux actionnaires de cette compagnie.

Le Contrôleur général supplie V. M. de donner ses ordres [1].

Bon.

25 septembre 1784.

Première ascension de Montgolfier.

État des avances faites pour la première montgolfière enlevée à Versailles, par ordre de Monseigneur le Contrôleur général, en présence de LL. MM. et de M. le comte d'Haga [2], sous la direction de M. Pilâtre de Rozier; savoir, payé :

Au nommé Chauvin, serrurier	168 liv.		
Au vannier	150		
A Dumoulin, mercier	158	12 s.	3 d.
A Dumoulin, maître-maçon	26	18	
A M. Réveillon, pour peinture	218	13	
Pour journées des ouvriers employés . .	347	6	
Payé au sieur Dubots, 155 aunes de toile pour agrandir la montgolfière	425	15	
Pour journées des femmes employées à coudre	182		
Pour dépense de M. Réveillon à Versailles, et de trente-cinq personnes et ouvriers menés avec lui pour l'aider, tant la veille que le jour de l'expérience	141	11	
A M. de Combemale, pour les ouvriers qui ont enveloppé la montgolfière à Chantilly	96		
A M. Proust et au domestique, pour frais de voyage	36		
A Valet et Laurent, pour serge et toile .	16	16	
Pour frais de voyages de M. de Rozier .	8	4	
Pour frais d'impression	290		
	2,265 liv.	15 s.	3 d.

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 170. Voir un dossier des Bâtiments du roi, O[1] 1597. Dulaure a consacré à l'établissement du service des eaux et aux pompes de Chaillot et du Gros-Caillou plusieurs pages du t. VIII de son *Histoire civile, physique et morale de Paris*, p. 439 et suiv.

2. Gustave III, roi de Suède.

Le sieur de Rozier a l'honneur de représenter à Monseigneur le Contrôleur général qu'il a perdu une montre à secondes, à l'instant du départ[1].

De la main de M. de Calonne : *Bon* pour 3,000 liv., eu égard à la perte et à toutes les circonstances.

16 octobre 1785.

Manufacture des Cristaux de la Reine.

V. M. connoît la manufacture des Cristaux de la Reine, établie dans le parc de Saint-Cloud; les ouvrages qui s'y fabriquent imitent tellement ceux qui se tiroient d'Angleterre, qu'on peut présumer avec certitude qu'incessamment il n'y aura plus de différence entre les deux fabrications. Mais ce ne seroit pas atteindre le but d'utilité qu'on doit en attendre, que de se contenter d'un essai en petit; le seul moyen de porter cette fabrication à un point de perfection qui obtienne à l'industrie nationale l'avantage de n'avoir plus à recourir aux étrangers pour des objets d'une nécessité habituelle et journalière, est de faire l'établissement en grand et de le placer dans un local voisin des mines de charbon de terre, dont la consommation est immense et le prix excessif dans les environs de la capitale. Les entrepreneurs de la manufacture des Cristaux m'ont indiqué un emplacement dans le vallon du Montcenis en Bourgogne, à côté de la fonderie à la manière angloise dont V. M. est propriétaire en partie. Les entrepreneurs de cette fonderie offrent de leur côté de s'intéresser dans la manufacture des Cristaux en y versant des fonds considérables, et de s'engager à y fournir, pendant l'espace de cinquante ans, le charbon de terre nécessaire pour son exploitation, au prix convenu et qui sera modique. Il est certain, d'après les informations que j'ai prises, que le local proposé pour ce nouvel établissement réunit tous les avantages, et qu'en l'amalgamant à celui du Montcenis et en y réunissant les mêmes agents et les mêmes moyens, le succès de l'un concourra à celui de l'autre. Mais les entrepreneurs des Cristaux m'ont représenté en même temps que, leur premier établissement ayant été très-coûteux pour eux, et celui projeté au Montcenis ne pouvant être en pleine activité qu'après une mise de 600,000 liv. au moins, leurs facultés ne leur permettroient pas de faire une dépense aussi considérable, et ils supplient V. M. de leur accorder un secours de 150,000 liv., pour lequel V. M. acquerra un intérêt dans la manufacture. L'avantage qui doit résulter de cet établissement, la branche de com-

1. Arch. nat., O[1] 268, p. 179.

merce qu'il est précieux d'ouvrir en France, en s'affranchissant de la dépendance de l'étranger, m'engagent à proposer à V. M. d'accueillir la demande des entrepreneurs. J'ai l'honneur, en conséquence, de proposer à V. M. de permettre qu'il soit remis des fonds du Trésor royal aux sieurs Boyer et Cie, entrepreneurs de la manufacture des Cristaux, une somme de 150,000 liv., qui leur sera payée de mois en mois, à mesure qu'ils justifieront de leurs dépenses progressives devant M. Chardon, qui est déjà chargé de l'administration de la fonderie du Montcenis[1], en qualité de commissaire de V. M., et que je lui propose de nommer pour surveiller en la même qualité et suivant un régime semblable l'établissement des Cristaux de la Reine. Il aura soin de stipuler dans l'acte de société l'intérêt qui appartiendra à V. M., sauf à laisser, si elle le jugeoit à propos, aux entrepreneurs, par forme d'encouragement, le bénéfice ou dividende qui reviendra à V. M. à la fin de chaque année en raison de son intérêt, d'après le compte d'administration qu'ils en rendront annuellement au commissaire de V. M., ainsi qu'il se pratique pour la fonderie du Montcenis[2].

Bon.

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

227. — Alexis. Étude sur la signification des noms des communes de Provence. In-8, 100 p. Aix, Nicot.

228. — Allou (Mgr). Chronique des évêques de Meaux, suivie d'un état de l'ancien diocèse et du diocèse actuel. In-8, 408 p. Meaux, Cochet.

229. — Bardonnet. Niort et La Rochelle de 1220 à 1224. Notes et documents. In-8, 79 p. Niort, Clouzot.

1. C'est la fonderie établie en 1782, sous les auspices du roi et de son ministre de la guerre, le marquis de Castries, pour « fondre la mine de fer au coak, suivant la méthode apportée d'Angleterre et mise en pratique par M. Williams Wilkinson. » Voy. plus loin une pièce du 11 janvier 1786.

2. Arch. nat., O[1] 268, p. 226. — Cette manufacture de cristaux de Montcenis fut plus tard transférée à Baccarat. Daubenton en parle dans la lettre citée plus haut, p. 183, note 1.

230. — Barthélemy (Édouard de). Étude sur Jean Bodin, sa vie et ses travaux (1530-1596). In-8, 72 p. Paris, Sandoz et Fischbacher.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

231. — Bénac (l'abbé de). La Dévote chapelle de Notre-Dame de Tudet ou de Protection. In-8, 16 p. Auch, Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

232. — Benoit. Notices sur Boudier de la Jousselinière et Boudier de Villemert. In-8, 28 p. Chartres, Garnier.

(Extrait des Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.)

233. — Bernard. Généalogie de la famille Bernard, Lille, 1575-1875. In-8, 64 p. et 7 tableaux. Lille, Lefebvre-Ducrocq.

234. — Bonne. Notice biographique sur Jean Thiriot, de Vignot, architecte du roi Louis XIII. In-8, 16 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

235. — Boucherie. Une nouvelle révision des poëmes de Clermont. In-8, 24 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Extrait de la Revue des langues romanes.)

236. — Brossard. Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Trévoux antérieures à 1790. In-8, 23 p. Trévoux, Jeannin.

237. — Brun-Durand. Pouillé historique du diocèse de Die en 1449 et 1450. In-8, 48 p. Grenoble, Maisonville et fils.

238. — Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes; publié par M. Paul de la Bigne-Villeneuve, membre de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. In-8, 544 p. et 3 pl. Rennes, Catel et Ce.

(Extrait des Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

239. — Castan. Jean Priorat, de Besançon, poëte français de la fin du xiiie siècle. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

240. — CHABOUILLET. Notice sur une médaille inédite de Ronsard par Jacques Primavera, suivie de recherches sur la vie et les œuvres de cet artiste. In-8, 66 p. Orléans, Jacob.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

241. — CAUVET. Les Origines du droit civil de l'ancienne Normandie. Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des facultés de l'Académie de Caen du 18 novembre 1875. In-8, 16 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

242. — CHALLE. Histoire du comté de Tonnerre. In-8, 268 p. Auxerre, Perriquet.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.)

243. — CHARDON. Une lettre inédite du duc de Saint-Simon. In-8, 15 p. Le Mans, Monnoyer.

244. — CHAUVIGNY (de). Généalogie de la famille Gaucher, document original, extrait des archives de la famille Liger de Chauvigny. In-8, 16 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

245. — COMBIER. Nomenclature sommaire des archives du greffe de Laon. In-4 à 2 col., 112 p. Paris, P. Dupont.

246. — COSQUIN. Contes populaires lorrains recueillis dans un village du Barrois, à Montiers-sur-Saulx (Meuse). In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

247. — CLÉDAT. Les Archives italiennes à Rome. In-8, 24 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

248. — COCHARD (l'abbé). Châtillon-sur-Loire, son histoire avant 1789. In-8, 84 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

249. — COUGNY. Études historiques et littéraires. Jeanne

d'Arc, épopée latine du XVIe siècle. In-8, 51 p. Paris, Thorin.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise.)

250. — CRAMAIL. Les Intendants des anciennes provinces en France, d'après les documents conservés aux archives départementales en cours de publication. In-8, 7 p. Paris, Jules Le Clere et Ce.

(Extrait du Contemporain.)

251. — CUISSARD-GAUCHERON. L'École de Fleury-sur-Loire à la fin du Xe siècle, et son influence. In-8, 168 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

252. — CURNIER. Saint-Évremond, sa vie et ses écrits. In-8, 190 p. Nîmes, Clavel-Ballivet.

(Extrait des Mémoires de l'Académie du Gard.)

253. — DAGUIN. Notes sur Nogent-Haute-Marne. Examen critique de quelques opinions émises sur l'histoire de cette ville. In-8, 24 p. Paris, Malteste et Ce.

254. — DALOD (l'abbé). Histoire de Notre-Dame d'Onoz, près d'Orgelet, en Franche-Comté (Jura). In-8, 46 p. et grav. Mâcon, Protat.

255. — DASPRES (l'abbé). Notice historique, topographique et hagiologique sur Saint-Giniez. In-8, 155 p. et 3 pl. Marseille, Ve Chauffard.

256. — DELIGNIÈRES. Notice sur la police à Abbeville avant 1789. In-8, 23 p. Abbeville, Briez, Paillart et Retaux.

257. — DELISLE (Léopold). Origine des archives du ministère des Affaires étrangères. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er AOÛT 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 novembre 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1822. M. CARRÉ (Gustave), agrégé d'histoire, professeur au lycée de Périgueux, présenté par MM. Egger et A. Gérardin. Celui-ci sera son correspondant à Paris.

M. le président annonce la mort de M. le baron de Chaulieu, membre de la Société, ancien membre de la Chambre des députés.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juillet 1876. — *Bulletin historique et littéraire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juillet 1876. — *Revue des Documents historiques*, mars 1876. — *Les Chroniques de Languedoc*, revue du Midi, publiée sous la direction de M. de la Pijardière ; livraison du 20 juillet 1876.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, tome XXXVI. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1876, n° 1. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, IVe série, t. II, années 1873, 1874 et 1875. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. XIII. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Programme de prix proposé : Legs Gossier 1876. Prix de 700 fr. à l'auteur du meilleur *Recueil critique des inscriptions antérieures au XVIe siècle, et qui existent encore aujourd'hui dans le département de la Seine-Inférieure.*

Correspondance.

MM. de Beaucourt et Luce expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

MM. Constant, Louvet et Sempet remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société. M. Gas, bibliothécaire de la Bibliothèque publique de la ville de Genève, adresse aussi des remerciements au nom de cet établissement littéraire.

M. Morand, juge au tribunal civil de Boulogne, exprime son intention d'activer autant que possible la révision et les annotations du texte du second volume de la *Chronique de Lefèvre de Saint-Remy*. La copie est achevée, mais M. Morand se propose d'ajouter à ce volume quelques compléments et éclaircissements que la rapidité avec laquelle a été imprimé le premier ne lui a pas permis d'y introduire.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Feuilles 1 à 9 sous presse ; feuilles 10 et 11 en bon à tirer ; placards 20 à 24 chez M. Luce.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Récits d'un Ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 15 feuilles sont tirées ; les feuilles *a*, *b*, *c* en placards chez

M. de Wailly. On compose le glossaire et le sommaire critique.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 8 feuilles sont tirées; feuilles 9 à 11 chez M. le marquis de Chantérac.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 4 feuilles tirées; feuilles 5 à 7 en pages, transmises à M. de Ruble, commissaire responsable, en l'absence de M. de Rochambeau.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 2 feuilles sont tirées; les feuilles 3 à 8 chez M. Meyer. Celui-ci promet qu'à son retour d'un voyage en Espagne, c'est-à-dire dès le mois d'octobre prochain, il s'occupera très-activement d'achever ce deuxième volume, qui doit être un des premiers de l'exercice de 1877.

Annuaire-Bulletin de 1876. Feuilles 7 à 10 tirées; feuilles 11 et 12 en pages.

M. L. Delisle communique au Conseil plusieurs propositions du Comité de publication. D'après l'avis de M. de Barthélemy, commissaire responsable du *Journal du greffier Nicolas de Baye*, avis partagé par les autres membres, ce Comité trouverait utile de diviser la publication en deux volumes. La copie des notes inscrites par le greffier sur les registres du Parlement, avec une notice biographique, remplirait un premier volume de 30 feuilles. Le second comprendrait la chronique rédigée par le greffier, et dont la Bibliothèque nationale possède le manuscrit original, dans la collection Dupuy. On pourra y ajouter, pour compléter le volume, le testament de Nicolas de Baye et quelques notes historiques inscrites sur des registres du Parlement par d'autres greffiers, ses successeurs, durant la première moitié du xve siècle. Le Conseil approuve la proposition du Comité et invite l'éditeur désigné, M. Tuetey, à activer le plus possible son travail sur ce chroniqueur vraiment original, et encore fort imparfaitement connu.

M. Vaesen, éditeur des *Lettres de Louis XI*, a informé M. L. Delisle et M. Quicherat, commissaire responsable, que de nouveaux et nombreux documents avaient été mis à

sa disposition par plusieurs archivistes français et étrangers. Des recueils de lettres conservées à Florence et à Milan, les unes familières, d'autres politiques, d'autres relatives au commerce de la France avec la Toscane, ont été signalés à M. Vaesen. La copie qui devra en être faite occasionnera des frais que le Comité trouverait juste de ne point laisser à la charge de l'éditeur. M. Vaesen sera invité à les faire connaître au Comité, qui en informera le Conseil dans une prochaine séance.

M. le marquis de Chantérac a reçu communication par M. Constant de la copie du premier volume des *Mémoires de Goulas*, d'après le manuscrit de M. Monmerqué, revu et annoté par le nouvel éditeur. Toutefois, conformément à l'opinion du commissaire et du Comité, le Conseil trouve convenable de différer l'impression jusqu'à ce que M. Constant ait pu consulter aux Archives du ministère des Affaires étrangères un manuscrit signalé par M. Maury. Quoique beaucoup moins complet et provenant d'une autre source, ce manuscrit peut offrir quelques renseignements intéressants. Il serait pareillement utile que M. Constant connût aussi exactement que possible si le manuscrit des *Mémoires de Goulas*, dont l'existence dans la Bibliothèque impériale de Vienne a été signalée, diffère de celui de la Bibliothèque nationale, ou s'il n'en est qu'une copie, et s'il peut ajouter à l'édition projetée quelques compléments ou rectifications.

M. Lalanne, commissaire des *Mémoires de la Huguerie*, a été informé par M. de Ruble que le premier tiers de la copie pourrait être achevé vers le mois de novembre, et serait probablement prêt à mettre sous presse avant le commencement de l'année prochaine.

M. Lalanne a invité la personne qui propose la publication du *Loyal Serviteur* à faire savoir au Comité quelles améliorations elle proposerait d'ajouter aux éditions précédentes.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi.*

(SUITE [1].)

29 décembre 1785.

Cartes statistiques de la France.

J'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de V. M. la proposition faite par M. de la Michodière[2], d'adapter sur chacune des cartes de la France levées par M. de Cassini l'année commune des naissances des villes, bourgs et villages qui y sont compris. V. M., en agréant ce plan, a désiré connoître quelle en pourroit être la dépense. M. de la Michodière l'évalue à 100 liv. par carte, qui exigent chacune trois semaines ou un mois pour être remplies, à cause des détails dans lesquels on est obligé d'entrer pour porter ce travail à sa perfection. Ce magistrat observe que, dans le nombre des cartes dont sera composé l'ouvrage de M. de Cassini, il y en aura environ un tiers qui ne seront pas susceptibles d'un travail aussi considérable que les autres, attendu que les provinces qu'elles renferment sont ou situées sur le bord de la mer, ou limitrophes avec l'étranger. En conséquence, il a l'honneur de proposer à V. M. d'assigner sur le Trésor royal ou sur le fonds de la Loterie royale de France une somme annuelle de 1,500 liv. pour le commis qu'il en chargera, et qui lui sera d'ailleurs très-utile pour sa correspondance avec les intendants. Il est en ce moment en avance d'une somme de 1,200 liv. pour la rédaction de l'essai qui a été présenté à V. M., et il paroît juste de la lui rembourser. Je supplie V. M. de me donner ses ordres[3].

Bon.

1786.

Commerce du beurre et du poisson frais à Paris.

Le sieur Amavet et Cie ayant entrepris, en vertu du privilége

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71, 87, 156, 166 et 182.
2. J.-B.-Fr. de la Michodière, ancien prévôt des marchands, conseiller d'État ordinaire.
3. Arch. nat., O[1] 269, p. 3.

à eux accordé, de faire arriver en tout temps à Paris, des provinces et ports de France, par le moyen de glaces et relais, des grandes quantités de beurre frais et poisson frais pour la consommation de cette capitale, ont fait des dépenses considérables pour cet établissement. Ils demandent l'indemnité des pertes qu'ils avancent avoir éprouvées, et qu'ils font monter à 191,599 liv. 10 s. 3 d. M. le lieutenant général de police, consulté, a pensé qu'ils méritoient faveur et secours pour le soutien d'un établissement qu'il regarde comme utile, et dont la capitale a profité dans ces derniers temps, où le beurre frais, denrée nécessaire, étoit devenu rare et d'un haut prix, par la disette des fourrages et diminution des bestiaux. Le Ministre a écrit au sieur Amavet de lui marquer à quoi lui-même estimoit les indemnités qu'il répétoit, et de les porter dans une proportion modérée. Celui-ci en a produit un état montant à la somme ci-dessus ; on ne voit que des articles de pertes et de dépenses non justifiées, on n'y fait d'ailleurs aucun détail des ventes et recettes que l'entreprise a dû faire. Cependant le sieur Amavet produit un certificat des maire, échevins et notables de la ville de Fécamp, qui attestent les établissements qui y ont été faits et leur utilité. On ne peut révoquer en doute que l'entreprise a dû faire dans son début beaucoup de dépenses, dont les produits n'ont pu la couvrir. Les officiers de Fécamp et la police de Paris demandent le soutien d'un établissement dont ils reconnoissent les avantages. C'est pour l'encourager et pour venir au secours du sieur Amavet et Cie, poursuivis pour raison des dettes qu'ils ont contractées au sujet de ladite entreprise, qu'on estime qu'il est juste de leur accorder provisoirement un secours et indemnité de liv., sauf à eux à rapporter pièces probantes et justificatives des pertes dont ils peuvent espérer le remboursement[1].

De la main de M. de Calonne : *Bon* pour 40,000 liv. de provision.

11 janvier 1786.

Création des forges de Montcenis[2].

Le Ministre a été instruit que les hauts-fourneaux du Montcenis ont été mis en feu le 15 novembre dernier, et que la première gueuse a été coulée le 11 du mois suivant ; depuis ce moment, la fonte coule journellement avec abondance, et le succès de cet établissement important est assuré. On peut évaluer les fontes qui seront coulées chaque année à onze millions pesant : ainsi,

1. Arch. nat., O[1] 269, p. 225.
2. Voy. plus haut la pièce du 16 octobre 1785.

quatre fourneaux produiront au moins autant que dix fourneaux ordinaires, dont le produit le plus considérable de chacun est de onze à douze cent milliers par an, sans compter que le procédé des pompes à feu employées pour les hauts-fourneaux, qui ne sont alimentées qu'avec les eaux provenant par les galeries d'écoulement des mines de charbon, n'éprouve aucune contrariété de la part des saisons qui font chômer pendant plusieurs mois, faute d'eau, les manufactures qui vont par le procédé des roues à aubes ou à pots, placées sur des rivières ou aux chutes des eaux des étangs, tandis que les pompes à feu auront toujours plus d'eau qu'il n'en faut pour entretenir une chaudière, et qu'en proportionnant le diamètre du cylindre de vapeur au service qu'on veut en tirer, et en multipliant les machines, on peut étendre les moyens à l'infini. (On a calculé que deux soufflets de fourneaux ordinaires les plus forts ne donnoient pas plus de quatre à cinq cents pieds cubes d'air par minute; ainsi, pour souffler quatre fourneaux, huit soufflets ne donneroient qu'environ deux mille pieds cubes d'air par minute, et trois machines telles que celles qui sont à Montcenis, donneront plus de neuf mille pieds cubes d'air par minute.) L'établissement du Montcenis, placé dans un canton de la Bourgogne manquant de population (près d'Autun), et dont le sol n'est susceptible d'aucune production, donne une valeur aux mines de charbon de terre, qui y sont très-abondantes, et qui n'avoient pas encore été exploitées, faute de débouchés[1].

En temps de guerre, les douze millions de fonte (si elles étoient employées uniquement à la marine royale) fourniroient deux mille pièces de canon, quantité qui égalera la plus forte que l'Angleterre a pu fournir jusqu'ici, exclusivement aux autres nations de l'Europe. En temps de paix, la fonderie formera une branche d'industrie très-importante, en fournissant les colonies de mouleries et de chaudières d'une aussi bonne qualité que celles que l'Angleterre fournit depuis longtemps. On y fera en outre des machines à feu, dont l'usage a été jusqu'ici contrarié en France par le prix exorbitant de celles qu'il falloit acheter en Angleterre. Enfin, plusieurs manufactures de quincaillerie et clouterie placées désavantageusement en France[2] peuvent se

1. M. François de la Chaise avait obtenu en 1769 la concession, sur une étendue de vingt-quatre lieues carrées, des mines de houille découvertes par lui dans la baronnie de Montcenis, et cette concession avait été rachetée par la société Perrier, Betlinger et Ce.

2. En marge : « Les clouteries de Charleville et de Saint-Étienne. La première, qui emploie quatre à cinq mille ouvriers, ne produit point à l'État les avantages dont cette manufacture seroit susceptible dans un autre local; elle tire des charbons de Charleroy et ses fers des forges du Luxembourg, et

réunir aux environs de la fonderie du Montcenis et consommer encore une portion de douze millions de fonte qui ne seront pas employés par la marine en temps de paix. Ainsi, le Montcenis réunit tous les avantages : le bon marché de la fabrication, celui du transport des marchandises fabriquées (au moyen du nouveau canal de Bourgogne), le débouché d'une matière première qui n'en avoit aucune, l'épargne des forêts, presque épuisées par l'excessive consommation, et que l'on pourra réserver (comme en Angleterre) pour le charronnage, la charpente et les besoins de la marine.

L'établissement du Montcenis n'avoit d'abord été destiné que pour alimenter la fonderie d'Indret; le devis montoit alors à . . . . 1,200,000 liv.

Indret avoit coûté à V. M.	2,000,000
	3,200,000 liv.

Ainsi, il en auroit coûté plus de 3,000,000 liv. pour procurer à la marine cinq à six cents pièces de canon par an. M. de Wendel[1], l'un des principaux intéressés de l'établissement, a cru devoir augmenter d'un tiers la dépense réunie d'Indret et du Montcenis, afin d'en tirer le plus grand parti, en le portant à toute la valeur possible. En conséquence, la dépense du Montcenis montera à . . . . 2,581,439 liv.

Celle d'Indret à	2,000,000
	4,581,439 liv.

La dépense projetée se trouve par là augmentée d'un peu plus d'un tiers. Il fut proposé en 1784, au Ministre, d'accorder un secours de 1,200,000 liv.; il n'en a été accordé qu'un de 600,000 liv., pour lequel le Roi a acquis un douzième de propriété dans les établissements d'Indret et du Montcenis, et il a été laissé l'espérance d'augmenter ce secours lorsque les constructions de l'établissement seroient finies et que les hauts-fourneaux seroient en activité. Ces conditions se trouvant maintenant remplies, les intéressés demandent aujourd'hui qu'il leur soit accordé (mais

une partie de ses ouvriers sont sujets de l'Empereur, de sorte que ni les forges nationales, ni les mines de charbon de France, et même la population, ne gagnent à cette manufacture. Celle de Saint-Étienne a le charbon à très-bon marché, mais elle est obligée de tirer le fer de la Franche-Comté, du Berry et de la Bourgogne. Les frais de transport et les intérêts des fortes avances des négociants pour avoir leurs magasins toujours approvisionnés renchérissent le prix de la clouterie, de la quincaillerie, au point que les Liégeois vendent en concurrence avec les fabricants de Saint-Étienne, dans les ports de la Méditerranée. »

1. Ignace de Wendel d'Hayange.

seulement à titre de prêt) un nouveau secours de 600,000 liv., payable de mois en mois par portions égales, dans le courant de cette année, et remboursable en douze ans, à raison de 50,000 liv. par an, à commencer du 1er janvier 1788; et ils offrent que les 4 livres de prime qui ont été accordées par décision du 29 décembre 1781, pour chaque millier de fonte qui sera coulé dans les hauts-fourneaux pendant le même espace de temps, soit compensée avec le remboursement annuel des 50,000 liv.; au moyen de quoi le Trésor royal pourra se rembourser en partie par semaine. L'emploi de ce nouveau secours, la suite à y donner, les opérations qui y seront relatives, et les actes à passer en conséquence, se feront de l'autorité et sous la surveillance de M. Chardon, commissaire de S. M. pour les établissements du Montcenis et l'île d'Indret.

De la main de M. de Calonne : « A proposer au Roi, mais pour ne commencer les paiements qu'au 1er janvier 1787, sauf à délivrer dès cette année des assignations pour les 600,000 liv., qui seront payées mois par mois en 1787, sur le pied de 50,000 liv. par chaque mois.

« 9 février 1786. — Le Roi a bien voulu approuver la feuille que je lui ai proposée. En conséquence, S. M. a accordé les secours demandés, et réglé l'ordre des paiements; mais elle n'a voulu en donner quant à présent que la certitude, et elle n'a pas jugé à propos que les assignations fussent délivrées prématurément, mais seulement à mesure que les besoins les plus pressants pourroient en exiger, comptant sur le zèle de la compagnie pour s'aider elle-même de son crédit et ne recourir à ces assignations que le plus tard possible. »

Paraphé par M. de Calonne[1].

5 février 1786.

Liquidation des entreprises de Beaumarchais.

Sire, c'est uniquement pour satisfaire au devoir de la justice dont V. M. fait sa première loi, que je n'ai pu refuser de remettre sous ses yeux ce qui reste à décider de l'affaire du sieur Caron de Beaumarchais. V. M. daignera se rappeler que cette affaire a été examinée par deux commissions successives, composées, la première de magistrats du Conseil, et la seconde de négociants maritimes. Pour avoir une base fixe qui les mît à portée d'apprécier ses réclamations, ils ont supposé toute l'expédition de la flottille

1. Arch. nat., O^1 269, p. 252. — C'est l'origine de l'établissement du Creusot, et ces détails intéressants compléteront la première page de la monographie publiée en 1866 par M. Turgan.

du sieur de Beaumarchais au compte de V. M., et, sous ce point de vue, ils ont reconnu qu'il lui étoit dû une somme de 2,523,442 liv. Cette somme lui a été payée par ordre de V. M.; mais les mêmes commissaires ont déclaré qu'ils ont cru ne pouvoir prononcer définitivement relativement à l'emploi de sa flottille dans les campagnes de la Grenade et de Savannah, comme étant le seul objet qui pût être soumis aux calculs rigoureux du commerce; que, sur ces objets, ils n'avoient alloué au sieur de Beaumarchais que ce qui lui étoit constamment dû suivant la plus stricte justice; qu'ils reconnoissoient que ce n'étoit point assez pour que les armateurs fussent, à beaucoup près, indemnisés, mais que, pour toute la partie des pertes relatives à la destruction de la flotte en 1778, n'ayant pas de bases certaines pour les estimer, ils ne pouvoient, à cet égard, que s'en référer à l'équité de V. M.

Or, l'état des pertes, d'après les pièces présentées par le sieur de Beaumarchais, monte, savoir :

Pour le navire *le Duc du Châtelet,* sauté en l'air à Minden.	247,310 liv.
Pour le navire *la Victoire,* pris par les Anglois.	101,523
Pour le navire *le Sabran,* naufragé à Charlestown.	421,795
	770,628 liv.
Sur quoi, payé à compte	75,000
Reste en arrière	695,628 liv.

De plus, les mêmes commissaires ont estimé que le sieur de Beaumarchais pouvoit espérer de la bonté de V. M. les articles suivants :

1° L'affaire étant prise au compte de V. M., il est d'usage d'accorder, pour les peines et soins de celui qui l'a dirigée, une commission, qui, à raison de 5 p. %, ainsi qu'elle est accordée dans les affaires maritimes, monteroit à environ . . .	150,000 liv.
2° Les fonds qu'il a empruntés lui ont coûté pendant la guerre 7 à 8 p. %; on ne les lui a passés que sur le pied de 5 p. %, ce qui fait 3 de différence : du 1er janvier 1779 au 1er janvier 1785, environ. .	350,000
	500,000 liv.

L'ensemble de tous ces objets présente pour 1,195,628 liv. de dédommagements à prétendre, mais sur lesquels il n'y a que V. M. elle-même qui puisse prononcer. Le sieur de Beaumarchais expose qu'il est à la veille de manquer à ses engagements, s'il n'est promptement secouru. Les Américains, qui lui doivent des sommes considérables, ne lui ont fait ce mois-ci qu'une remise de 5,000 liv., et il en attendoit au moins un à-compte de 4 à

500,000 liv. Il implore les bontés de V. M. et la supplie de ne pas le laisser périr : sa chute entraîneroit celle de plusieurs maisons de commerce. Si V. M. daigne venir à son secours sur les objets ci-dessus détaillés, le Contrôleur général proposeroit à V. M. d'accorder audit sieur de Beaumarchais, au lieu de la somme montant à près de 1,200,000 liv. qu'il réclame, celle de 800,000 liv. seulement, pour toute solde de compte, laquelle même ne lui seroit payée qu'en contrats à 4 p. °/₀, et lui tiendroit lieu de toute indemnité, de manière qu'il n'auroit plus aucune réclamation à former relativement à cette affaire [1].

Approuvé.

26 mars 1786.

Dernière ascension de Pilâtre de Rozier.

Suivant l'état remis par les créanciers du sieur Pilâtre de Rozier, les dépenses qu'a occasionnées l'expérience aérostatique de Boulogne [2] montent à 50,049 liv. 1 s. 5 d.; mais il résulte de l'examen qui en a été fait par M. le lieutenant général de police, que la majeure partie de ces dépenses a été payée, soit par le sieur Pilâtre de Rozier lui-même, soit de ses deniers, par le sieur Bizouard, et qu'il ne reste strictement dû, de tous les objets détaillés en l'état, que . . . . 17,332 liv. 5 s. 10 d.

A quoi il faut ajouter :

1° 417 liv. 3 s. 6 d. réclamés par le mayeur de Boulogne, pour fourniture d'acide vitriolique, qui ne sont pas compris dans l'état. 417 3 6

2° Au sieur Ernoulx le jeune, pour fourniture d'un filet envoyé à Boulogne, à l'adresse du sieur Romain, la somme de. . 534 10

Le sieur Jacquin réclame aussi le paiement d'une somme de 12,480 liv. qu'il prétend avoir été employée à l'expérience aérostatique de Boulogne; mais on voit, par l'examen qui a été fait des titres de sa créance, dont l'origine remonte à 1781 et 1782, qu'elle ne peut être comprise dans les dépenses relatives à cette expérience, dont il n'étoit point question à cette époque.

A reporter . . . . . 18,283 liv. 19 s. 4 d.

1. Arch. nat., O¹ 269, p. 30.

2. Ascension du 15 juin 1785, où Pilâtre et le physicien Romain périrent.

Report.	18,283 liv. 19 s. 4 d.
Il en est de même de plusieurs créances qui, réunies à celle du sieur Jacquin, forment au total.	23,716 8
La veuve Romain réclame aussi une somme de 18,000 liv., à quoi elle évalue ce qui étoit dû à son mari par le sieur Pilâtre de Rozier, y compris une promesse de 10 à 12,000 liv. qu'il devoit lui payer après l'expérience	18,000
	60,000 liv.

V. M. croira sans doute digne de sa justice et de sa bienfaisance d'ordonner le paiement des sommes qui ont été réellement employées à l'expérience aérostatique qu'elle a daigné approuver, et de venir en même temps au secours de la veuve Romain et des autres créanciers du sieur Pilâtre de Rozier. En conséquence, je crois devoir proposer à V. M. d'accorder une somme de 30,000 liv., dont 18,283 liv. 19 s. 4 d. seront employés à acquitter les sommes restant dues pour les dépenses faites à Boulogne, 4,000 à la veuve Romain, et le surplus distribué aux autres créanciers du sieur de Rozier, dans la proportion de ce qui paroîtra leur être légitimement dû[1].

Bon pour 30,000 liv.

26 mars 1786.

Grand hôtel de Calais.

Il existe à Calais un établissement pour les voyageurs, qu'on peut regarder comme unique dans son genre en France, et peut-être même dans toute l'Europe. C'est une vaste auberge, composée de plusieurs cours entourées de bâtiments symétriques, terminés par un grand jardin, au bout duquel (et sur le même terrain) est bâtie la salle de la Comédie. Cette auberge renferme plus de cent appartements meublés ; on y a rassemblé en même temps, dans des cours séparées, les ateliers d'ouvriers de toutes les professions, de sorte qu'un étranger qui débarque à Calais, trouve réunis dans le même endroit tous les individus dont les talents peuvent être utiles à sa vie ou nécessaires à son existence. C'est le sieur Dessin, habitant de Calais, qui a fait construire à ses dépens ce vaste établissement, et même la salle de spectacle de la ville. Les étrangers y sont venus en foule pendant la paix; mais, la guerre

1. Arch. nat., O[1] 269, p. 78.

ayant interrompu toute correspondance avec l'Angleterre, le sieur Dessin s'est vu frustré des produits sur lesquels il avoit compté avec raison à l'effet d'acquitter des engagements indispensables à contracter de sa part pour des objets aussi considérables. Il se trouve à la veille d'être forcé par ses créanciers de faire le sacrifice de son établissement, qui ne pourra être vendu qu'à vil prix, et dont personne ne pourra acquérir l'ensemble, qui forme un objet trop considérable. Dans cette circonstance, le sieur Dessin a recours à la bienfaisance de V. M., et demande qu'il lui soit accordé une somme à titre de prêt, pour payer actuellement le premier quart de leurs créances; il donne toutes sûretés pour le prêt; il se soumet à payer un second quart de ses dettes au mois d'août prochain, et la dernière moitié en six ans, que ses créanciers veulent bien lui accorder et renoncer pendant ce temps à toute poursuite contre lui, ni à répéter d'intérêts de leurs créances.

Quoique l'établissement du sieur Dessin ne soit pas réellement un établissement public, cependant sa nature, son ensemble, l'affluence des étrangers qu'il occasionne, l'utilité que la France en retire, soit par la dépense qu'ils y font, soit par les connoissances que leur séjour peut procurer (partie dans laquelle le sieur Dessin s'est rendu utile pendant la guerre), tous ces avantages peuvent faire regarder cet établissement comme national et le faire mettre au rang de ceux à la conservation desquels il est d'une saine politique de concourir. J'aurai donc l'honneur de proposer à V. M. de m'autoriser à avancer au sieur Dessin une somme de 90,000 liv., des fonds du Trésor royal, remboursable à raison de 15,000 liv. par an, à compter de 1789, qui sera remise au caissier des forges royales, à l'effet d'être distribuée à Paris, et sous la surveillance de M. Chardon, en raison d'un quart de ses créances, à chaque créancier, qui en donnera quittance par-devant notaire, portant subrogation au profit de V. M. et soumission de n'exercer aucune poursuite, ni de répéter aucuns intérêts contre le sieur Dessin, pendant l'espace de six ans, dont le délai sera porté par les mêmes actes pour acquitter la dernière moitié de la créance[1].

Bon.

(*La suite prochainement.*)

1. Arch. nat., O[1] 269, p. 183. C'est l'hôtel où Sterne a placé une des scènes du *Voyage sentimental*, et qui subsiste encore.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

258. — BABINET DE RENCOGNE. Note sur un registre de l'état-civil de la paroisse de Houlettes. In-8, 15 p. Angoulême, Chassaignac et Ce.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

259. — BAUDOUIN. Note sur l'enceinte primitive de Toulouse. In-8, 15 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse.)

260. — BÉGHIN. Le Pays de la Lys. Histoire de la ville de Saint-Venant, pour faire suite à l'histoire de la ville de Béthune. In-8, 79 p., portr. et 2 plans. Arras, Schoutheer.

261. — BÈNE (l'abbé). Recherches historiques sur Frotard, dixième abbé de Saint-Pons de Thomières, légat de saint Grégoire VII, avec un plan inédit de l'ancienne abbaye de Saint-Pons, tiré de la bibliothèque de M. de Bonne, curé-archiprêtre de Saint-Pons de Thomières. In-8, xv-246 p. Montpellier, Martel aîné.

262. — BERTIN et VALLÉE. Étude sur les forestiers et l'établissement du comté héréditaire de Flandre, suivie de quelques documents sur les fêtes des forestiers de Bruges. In-8, 112 p. Arras, Sueur-Charruey.

263. — BERTRAND (Alexandre). De la valeur des expressions Κελτοί et Γαλάται, Κελτική et Γαλατία dans Polybe. Lu à l'Académie des inscriptions, en décembre 1875. In-8, XXVI-38 p. Paris, Didier et Ce.

(Extrait de la Revue archéologique.)

264. — BION DE MARLAVAGNE. Histoire de la cathédrale de Rodez, avec pièces justificatives et de nombreux documents sur les églises et les anciens artistes du Rouergue. Ornée de 27 grav. In-8, XVI-428 p. Rodez, tous les libraires; Paris, Didron.

265. — Blanchard et Guilland. Étude sur Timoléon Chapperon. Discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. In-8, 64 p. Chambéry, Chatelain.

266. — Bougaud (l'abbé) et Garnier. Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, suivie de la Chronique de Saint-Pierre-de-Bèze; publiées d'après les textes originaux. In-8, xxviii-568 p. Dijon, Darantière.

267. — Burel. Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy, publiés au nom de la Société académique du Puy, par Augustin Chassaing, juge au tribunal civil du Puy, membre de la Société de l'École des chartes. In-4, xxxvi-588 p. Le Puy, Marchessou.

(Recueil des Chroniqueurs du Puy-en-Velay.)

268. — Campardon. Nouvelles pièces sur Molière et sur quelques comédiens de sa troupe, recueillies aux Archives nationales. In-8, xi-191 p. Nancy, Berger-Levrault et Ce; Paris, même maison.

269. — Castan (l'abbé Em.). Histoire de la papauté. Renaissance et temps modernes (1513-1846). In-8, 484 p. Paris, Palmé.

270. — Chansons du xve siècle, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, par Gaston Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne par Auguste Gevaert. In-8, xx-243 p. et 2 fac-simile. Paris, Firmin Didot et Ce.

(Publié par la Société des Anciens textes français.)

271. — Charles (l'abbé R.). Étude historique et archéologique sur l'église et la paroisse de Souvigné-sur-Même (Sarthe). In-8, 38 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

272. — Chauffier (l'abbé). Essai sur un coffret du xiie siècle appartenant à la cathédrale de Vannes. In-8, 30 p. Vannes, Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

273. — Denais. Notice sur Olivier Lévêque et la fonda-

tion du collége de Sablé, en 1602. In-8, 32 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Sarthe.)

274. — DESBARREAUX-BERNARD. Le Missel d'Uzès, imprimé à Lyon, en l'année 1495, par Jean Numeister, de Mayence. In-12, 8 p. Toulouse, Montaubin.

(Extrait du Journal de Toulouse.)

275. — DEVALS. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 de Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne). In-4 à 2 col., 82 p. Montauban, Forestié neveu.

276. — DOINEL. Note sur la formule « Sanctæ Sedis Apostolicæ gratia episcopus » dans les diplômes des évêques d'Orléans. In-8, 16 p. Orléans, Puget et Ce.

(Extrait du Journal du Loiret.)

277. — DOUAIS (l'abbé). L'Église des Gaules et le conciliabule de Béziers, tenu en l'année 356, sous la présidence de Saturnin d'Arles, Libère étant pape, Constance empereur, Julien césar, et Numérus gouverneur de la Gaule Narbonnaise. In-8, VIII-107 p. Paris, Oudin.

278. — DUPRÉ. Étude sur les institutions municipales de Blois. In-8, 128 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

279. — FISCHER. Saint-Quirin, ses verreries. In-8, 20 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

280. — FLEURY. Un épisode de la chute des Carlovingiens (Laon-Reims, 988-992). In-8, 127 p. Laon, Jacob.

(Extrait de l'Histoire du chapitre de Laon, en préparation.)

281. — FONS. Buvettes et festins des capitouls de Toulouse. In-8, 22 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.)

Imprimerie GOUVERNEUR, G. DAUPELEY à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 NOVEMBRE 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 décembre 1876.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1823. M. Léon GODART, ancien membre de la Société, rue des Sablons, n° 99, à Passy.

1824. M. le marquis de GALARD, rue de Lille, n° 79.

1825. M. le vicomte de GROUCHY, secrétaire d'ambassade, à Rome; à Paris, rue de Sèze, n° 10.

Ces deux derniers sociétaires sont présentés par MM. L. Delisle et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1876. — *Revue historique,* octobre-décembre 1876. — *Bulletin de la Société du Protestantisme français,* août à octobre 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique,* août à octobre 1876. — *Revue des Documents historiques,* juillet et août 1876.

Sociétés savantes. — *Documents inédits pour servir à l'histoire du Poitou* (Société des Antiquaires de l'Ouest), tables chronologique et alphabétique. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* avril à juin 1876. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 2e trimestre de 1876. — *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais,* table alphabétique du tome V, et 2e trimestre de 1876. — *Mémoires de la Société dunkerquoise,* tome XVIII, 1873-1874. — *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or,* tome IX, 2e livraison. — *Bulletins de l'Institut des provinces de France,* trimestriels nos 3 et 4. — *Annuaire des Sociétés savantes de France et des congrès scientifiques,* 1876, 2e partie. — *Société académique de Saint-Quentin.* Prix proposés pour l'année 1877 : Histoire de l'abbaye de Fervaques à Saint-Quentin. Histoire populaire de la ville de Saint-Quentin. — Prix pour l'année 1878 : Étude sur les temps préhistoriques dans le département de l'Aisne.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Grammaire de la langue Nahuatl ou Mexicaine, composée en 1547 par le franciscain André de Olmos, et publiée par Rémi Siméon. (Publications du ministère de l'Instruction publique.) 1875, un vol. in-8. — *Archéologie celtique et gauloise,* mémoires et documents relatifs aux premiers temps de notre histoire nationale, par Alexandre Bertrand. 1876, un vol. in-8. — *Le Conseil d'État avant et depuis* 1789, *ses transformations, ses travaux et son personnel,* étude historique et bibliographique, par M. Léon Aucoc, président de section au Conseil d'État. 1876, un vol. in-8. — *Louis XIII à Bordeaux,* relation inédite publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Ph. Tamizey de Larroque. 1876, br. in-8. — *Les Régiments de fer,* par le baron Frédéric de Reiffenberg. 1862, br. in-8. — *Les Confréries bretonnes,* leur origine, etc.; par L. Maître, archiviste de la Loire-Inférieure. 1876, br. in-8. — *L'Alsace à Morat,* étude historique, avec pièces inédites, par Ristelhuber. 1876, br. in-8. — *Françoise-Madeleine de Forceville, maréchale de Schulemberg et comtesse de Montdejeux* (1620-1675), par le baron de Calonne. 1876, br. in-8.

Correspondance.

MM. Fournier, Carré et Lévy remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. L. Aucoc, président de section au Conseil d'État, et M. le baron de Reiffenberg, font hommage de leurs ouvrages ci-dessus indiqués.

M. Henri Jongleux, secrétaire en chef de la mairie de Bourges, membre de la Société des Antiquaires du Centre et de la Société historique du Cher, sollicite la souscription de la Société pour un *Recueil de Documents historiques originaux extraits des archives de la ville de Bourges,* qu'il se propose de publier. Tout en reconnaissant l'intérêt que ce recueil, fruit des longues recherches de M. Jongleux, offrira sans doute pour l'histoire du Berry, et même pour l'histoire générale de la France, le Conseil regrette de ne pouvoir l'encourager qu'en le signalant à l'attention des amis des études historiques.

Travaux de la Société.

M. le président présente au Conseil le volume récemment terminé par M. de Wailly : *Récits d'un Ménestrel de Reims au XIII*e *siècle.* M. le trésorier est invité à vouloir bien hâter le plus qu'il sera possible la distribution de ce volume, qui sera le troisième de l'exercice courant.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. Tout le texte est tiré; les variantes sont composées et forment dix placards. Il ne reste plus à composer que les sommaires. L'éditeur, M. Luce, donne au Conseil l'assurance que ce volume pourra être terminé avant la fin de l'année et distribué dans le courant de janvier prochain.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1876. 12 feuilles tirées; 3 sont composées.

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 14 feuilles sont tirées; les feuilles 15 et 16 en placards. M. le marquis de Chantérac remettra prochainement la fin de la copie.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 10 feuilles sont tirées ; les feuilles 11 à 14 sont en épreuves ;

6 autres en placards. M. de Ruble, commissaire responsable, informe le Conseil que l'éditeur, M. le marquis de Rochambeau, s'occupe activement de terminer ce volume, qui ne comprendra pas plus de 30 feuilles, en ajoutant aux lettres publiées intégralement l'inventaire de celles dont on ne donnera que des sommaires, des tables, une introduction et une notice historique. Ce volume pourra être terminé pour le mois de mars prochain.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 8 feuilles sont tirées, la 9e en placards. M. P. Meyer est disposé à suivre activement la terminaison de ce volume.

M. L. Delisle donne à ce sujet quelques informations. Le voyage de M. Meyer en Espagne et en Provence lui a procuré d'utiles indications sur des faits, des personnes, des lieux mentionnés dans le texte. Les notes géographiques et historiques, si nécessaires à l'éclaircissement du texte, exigent de longues et difficiles recherches : entre autres découvertes intéressantes, M. Meyer a retrouvé sur le siége de Beaucaire des indices qui ne pourront être bien exposés que dans un plan, dont le Conseil autorise l'adjonction au volume. Ces retards profiteront certainement au mérite de l'ouvrage. Le Conseil apprend aussi avec satisfaction que M. Meyer a choisi pour sujet d'une partie de son cours au Collége de France le commentaire du poëme de la Croisade contre les Albigeois.

Deux membres du Comité de publication, MM. Lalanne et Jourdain, qui avaient été chargés d'examiner le projet d'éditer les *Mémoires du Père de Gamaches* sur sa mission en Angleterre (1630-1669), d'après un texte manuscrit conservé à la Bibliothèque Mazarine, signalé par M. le comte de Baillon, par l'intermédiaire de M. le comte de Cosnac, n'ont pas trouvé que ce document offrît assez d'intérêt ou d'importance pour être publié. Cet avis du Comité est partagé par le Conseil.

M. de Ruble informe le Conseil que la copie d'une portion considérable du premier volume des *Mémoires de la Huguerie,* dont il a été choisi pour faire l'édition, est

terminée. Le Conseil en autorise la mise sous presse immédiate, après les formalités habituelles.

M. de Chantérac annonce que le premier volume des *Mémoires de Nicolas Goulas* est également préparé pour l'impression. La copie de M. Monmerqué a été collationnée sur le manuscrit de la Bibliothèque Nationale et annotée par l'éditeur, M. Constant. Celui-ci, présent à la séance, expose au Conseil les motifs qui lui font considérer ce manuscrit comme autographe, opinion déjà exprimée autrefois par M. Monmerqué. Quant au manuscrit dont l'existence avait été signalée dans le dépôt des Affaires étrangères, ce n'est qu'une copie de celui de la Bibliothèque, et une copie aussi défectueuse que celle de M. Monmerqué est correcte.

Le Conseil, tout en tenant grand compte des observations de M. Constant, est d'avis, conformément à l'opinion du Comité de publication, de différer l'impression du premier volume des *Mémoires de Goulas* jusqu'à ce qu'on ait pu vérifier rigoureusement si le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne, indiqué, lui aussi, comme autographe dans le catalogue de cette bibliothèque, l'est réellement; lequel des deux est l'original ou la copie, ou bien si tous deux sont de la main de l'auteur. En tout état de choses, il est important que la comparaison entre les deux textes puisse être faite. Le Conseil invite, en conséquence, M. le président et M. le secrétaire à écrire à M. le ministre de l'Instruction publique pour lui demander de vouloir bien, par la voie habituelle suivie en pareille occasion, faire demander à M. le conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne la communication momentanée du manuscrit dont il s'agit.

Un membre du Conseil invite M. Constant à rechercher dans les principales collections d'autographes de Paris une pièce émanée de N. Goulas, et particulièrement à s'informer auprès de M. Étienne Charavay, qui a une grande habitude des documents originaux du XVIIe siècle, s'il ne connaîtrait point quelque exemple de l'écriture de Nicolas Goulas.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente au Conseil, conformément au règlement, le rapport habituel sur l'état de la caisse de la Société à la fin du premier semestre de l'année courante.

Exercice 1876.

État des fonds au 1er juillet.

Il restait en caisse au 1er janvier. . .	17,348	94
Les recettes du 1er janvier au 30 juin ont été de	14,870	37
Total des recettes	32,219	31
Les dépenses du 1er janvier au 30 juin ont été de	15,833	55
D'où il résulte, au 1er juillet, un excédant en caisse de	16,385	76

Les recettes de 1876 proviennent :

1° Des cotisations ;

2° De l'excédant de la cotisation Doullain ;

3° Des intérêts du premier semestre du Crédit foncier.

Les dépenses proviennent des frais d'impression de trois volumes (la *Chronique du duc Louis II de Bourbon*, le tome IX de *Brantôme*, le premier volume de la *Chronique de Jean Le Fèvre de Saint-Remy*), des honoraires des éditeurs, du traitement de l'agent, et de frais divers.

M. le président rappelle que les deux volumes qui paraissent devoir représenter, les premiers, l'exercice de 1877, sont le quatrième volume des *Mémoires de Bassompierre* et le *Recueil des lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret.* Il invite MM. les éditeurs à faire tous leurs efforts pour que ces deux volumes puissent être distribués dans le premier trimestre de 1877.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

CHOIX DE PIÈCES EXTRAITES DES REGISTRES DES *Décisions du Roi*[1].

(SUITE ET FIN.)

14 mai 1786.

Fixation du budget de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres n'a eu encore d'autre traitement que celui fixé à l'époque de son institution, vers le milieu du dernier siècle. Il monte par an à 28,000 liv.; les dix anciens seulement ont une pension de 1,800 liv., le secrétariat coûte 3,000 liv., la bibliothèque 540 liv., le supplément des prix annuellement distribués aux concurrents non membres de l'Académie, 600 liv. Les droits d'assistance remis en jetons absorbent le surplus. Chaque membre ne retire que 150 liv. environ dans cette répartition, et les vingt associés qui aspirent à la pension passent plus de vingt ans avec ce modique honoraire. Les 14,000 liv. que V. M. a bien voulu destiner au travail dont elle a chargé quelques membres de cette Académie, pour faire les Notices des manuscrits déposés à la Bibliothèque, ne sont pas partagés avec les autres; ce travail d'ailleurs sera éphémère. Il paroît juste, et tout à la fois digne de la protection que V. M. accorde aux savants, et de son amour pour les lettres, que cette Académie (la seule qui rassemble des hommes instruits dans les langues orientales, dans celles grecque et romaine, et dans les anciens monuments de l'antiquité nationale ou étrangère) soit honorablement soutenue, et reçoive des bontés de V. M. une augmentation de traitement qui, au lieu de 28,000 liv., le porteroit, selon le désir de l'Académie, à 40,200 liv.

Voici le nouveau réglement de répartition qu'elle a proposé, et que j'ai l'honneur de soumettre à V. M.

Les dix anciens académiciens recevroient annuellement 2,000 liv., sans retenue. Il seroit employé tous les ans 10,000 liv. en jetons

1. Voy. ci-dessus, p. 54, 71, 87, 156, 166, 182 et 197.

d'assistance. Le bibliothécaire recevroit chaque année 600 liv., sans retenue. Il emploieroit de même 400 liv. en achats de livres, et pourroit retirer de l'Imprimerie royale un exemplaire de chaque ouvrage relatif à ses travaux que V. M. y feroit imprimer, duquel elle est suppliée de faire don à son Académie. Cinq académiciens associés, mais non pensionnaires, jouiroient chacun d'une petite pension de 800 liv., et ils y seroient nommés dans la même forme adoptée pour les nominations aux dix grandes pensions. On donneroit 600 liv. par an à l'huissier attaché au service de l'Académie. Le secrétaire-trésorier perpétuel continueroit de recevoir 1,000 liv. d'appointements et 3,000 liv. pour tous frais et dépenses de l'Académie. Il seroit employé tous les ans une somme de 600 liv. pour le supplément des prix qui sont distribués. Le tout indépendamment des 14,000 liv. que V. M. est suppliée de conserver aux membres qu'elle a chargés des Notices sur les manuscrits.

Le secrétaire recevroit, sur ses quittances, au Trésor royal, la somme de 54,200 liv., montant des différents articles ci-dessus, et il n'en seroit fait qu'un seul de comptabilité sur l'état de V. M.

Si cet arrangement, qui offre à cette société littéraire, infiniment utile aux sciences, un nouvel encouragement qu'elle paroît avoir mérité par ses travaux, est agréé de V. M., je la supplie de me faire connoître ses intentions à cet égard [1].

Bon.

23 juillet 1786.

Restauration des Arènes de Nîmes.

La ville de Nîmes, célèbre par les monuments qui lui restent de la grandeur des Romains, a formé le projet de les restaurer. Celui des Arènes, l'un des plus magnifiques qui se soient conservés en France, est dégradé en partie par la ruine des temps, et surtout par des masures qui se trouvent, soit dans son enceinte, soit dans le pourtour extérieur; il est question de les démolir, pour dégager ce monument de tout ce qui l'obstrue. En rendant aux arts et à l'admiration publique ce superbe édifice, on procurera un autre avantage encore plus précieux : c'est de conserver la vie d'un nombre considérable d'habitants qui logent dans ces masures malsaines, et qui, chaque année, éprouvent des maladies meurtrières. Le même inconvénient se rencontre dans divers quartiers de la ville, qui sont infectés par des eaux croupissantes, dont les

1. Arch. nat., O[1] 270, p. 64.

exhalaisons malignes produisent, dans certaines saisons, des fièvres, et souvent la mort. Les officiers municipaux se proposent de faire construire dans ces quartiers des aqueducs pour l'écoulement des eaux, et, aux environs des Arènes, de larges rues, des cours, des places, qui, en contribuant à l'embellissement de la ville, en assureront la salubrité et donneront des facilités pour le commerce. Ces rues, ces cours, ces places porteront les noms de V. M., de la Reine, des princes vos augustes frères, des ministres, et des principaux administrateurs de la province. Mais ces ouvrages vont occasionner une grande dépense, que la ville n'est pas en état de supporter seule. On l'évalue à près de 450,000 liv. pour les Arènes, et à pareille somme pour les aqueducs et autres constructions. Les États de Languedoc, toujours empressés de seconder les entreprises utiles, ont délibéré dans leur dernière assemblée de destiner pour le rétablissement des Arènes la même somme qu'ils espèrent que V. M. voudra bien y consacrer, et ils offrent de porter leur contribution à 150,000 liv. Les officiers municipaux sollicitent une autre grâce : c'est que V. M. leur fasse la concession des remparts qui environnent leur ville, et que le département de la Guerre a reconnu n'être aujourd'hui d'aucune utilité pour la défense de cette ville. Ces remparts serviront à bâtir de nouvelles maisons, et à remplacer celles qu'il s'agit de détruire dans les Arènes et dans les autres quartiers. Le produit des matériaux fournira une partie de la dépense, et, si V. M. daigne consacrer la même somme que les États destinent pour les Arènes, la ville et le diocèse subviendront au surplus de cette dépense, qui sera encore un objet considérable. J'ai l'honneur de proposer à V. M. d'accorder à cette ville la somme de 150,000 liv., payable en trois années, pour la restauration des Arènes, et de lui faire don des remparts, ainsi que des matériaux qui proviendront de la démolition, à la charge néanmoins d'un cens de 3 deniers par toise sur les emplacements où l'on construira de nouvelles maisons, afin d'assurer à V. M. les droits de lods et ventes en cas de mutation. Comme, dans les fouilles qu'il faudra faire, soit pour construire les aqueducs, soit pour démolir les remparts, on s'attend à trouver beaucoup de fragments précieux dignes d'être conservés, il sera convenable de les recueillir avec soin, pour les joindre à d'autres qu'on a déjà assemblés. Je me réserve, suivant leur importance, de proposer un jour à V. M. d'en former un Muséum, qui pourra devenir un nouvel attrait pour les étrangers que la curiosité attire dans cette ville.

Bon pour 50,000 écus, en trois ans[1].

1. Arch. nat., O[1] 270, p. 46.

24 septembre 1786.

Recherches sur la faune marine.

M. l'abbé Dicquemarre, du Havre, membre de plusieurs Académies, m'a représenté que, les ouvrages d'histoire naturelle françois et étrangers ne parlant point des animaux marins, il en résulte une lacune qui rend cette science imparfaite; qu'il a, par des expériences multipliées, fait beaucoup de découvertes dans cette partie ignorée, et acquis les moyens de répandre beaucoup de lumières sur la nature et l'histoire des animaux que la mer produit, dont l'organisation et l'économie animale sont bien différentes de celles des autres; qu'il est même parvenu à rassembler plus de quatre-vingts dessins in-folio, tous dessinés de sa main, d'après nature, avec une grande perfection, et accompagnés de mémoires instructifs. Cet ouvrage, qui peut être regardé comme l'unique dans son genre, perdroit beaucoup de son prix si on le livroit à des libraires, qui, par économie, y inséreroient de mauvaises gravures; ou il resteroit ignoré, si V. M. ne daignoit accorder un secours à l'auteur pour faire publier cet ouvrage, dont les gravures et les frais de l'impression pourront faire un objet d'environ 16,000 liv. L'abbé Dicquemarre supplie V. M. de vouloir bien lui accorder cette somme dans l'espace de trois années.

L'utilité dont peut être cet ouvrage pour l'histoire naturelle, les lumières qu'il peut y répandre, les services que l'abbé Dicquemarre a rendus dans la partie de la géographie et dans différentes commissions dont il a été chargé, notamment en dernier lieu avec M. Chardon, pour faire l'inspection de la baie de Cancale ainsi que des autres huîtrières de Normandie et examiner les causes de la dépopulation de ce coquillage, dont il a fait une étude particulière, m'engagent à proposer à V. M. de vouloir bien accorder à l'abbé Dicquemarre une somme de 15,000 liv., des fonds du Trésor royal, payable en trois ans, sauf, en outre, à ne faire aucun paiement qu'en proportion du progrès de l'ouvrage et à mesure qu'il en sera justifié à M. Chardon, maître des requêtes, chargé de la partie des pêches et de surveiller l'emploi des fonds que V. M. destine aux encouragements de cette nature[1].

Bon.

1. Arch. nat., O[1] 270, p. 13. — Une autre ordonnance du 28 janvier 1787 fut signée pour 640 liv., et une troisième, du 1[er] juillet 1787, pour 672 liv.

12 novembre 1786.

Mission scientifique de M. de Boufflers au Sénégal.

M. le chevalier de Boufflers, au moment de partir pour le Sénégal, propose de se charger, sur la côte d'Afrique, de la recherche de toutes les productions des trois règnes qui pourront servir soit à notre instruction, soit à notre luxe, et de faire passer en France des échantillons de tous les animaux, végétaux et minéraux qu'il pourra se procurer. Il y joindra les observations géographiques et politiques qui lui paroîtront intéressantes. Cette expédition sera confiée, sous sa direction, au sieur de Villeneuve, jeune homme plein de zèle et de talent, qui réunit toutes les connoissances nécessaires. M. le chevalier de Boufflers demande pour cette entreprise une somme de 10,000 liv. Je supplie V. M. de me donner ses ordres [1].

Bon.

4 décembre 1786.

Recherches statistiques de Duvillard.

Le sieur Duvillard [2] ayant fait des recherches sur les rentes, les emprunts et les remboursements en général, a cru pouvoir y appliquer les combinaisons et les calculs de la haute géométrie, et déterminer ainsi avec précision la nature des spéculations et des conventions les plus avantageuses au prêteur et à l'emprunteur. Selon le jugement de l'Académie des Sciences, joint à ce mémoire, le succès a couronné son travail; l'Académie a cru qu'il étoit digne d'être imprimé sous son privilége. Il peut être utile au gouvernement et au crédit de l'État que les prêteurs soient à portée de calculer parfaitement les avantages de ses emprunts. Mais, un ouvrage de haute géométrie n'ayant qu'un petit nombre de lecteurs, le suffrage de l'Académie, loin d'être une récompense pour l'auteur, l'entraîneroit dans une dépense ruineuse, s'il étoit obligé de l'imprimer à ses frais. Il supplie donc Monseigneur de vouloir bien ordonner que cet ouvrage, intitulé : ***Recherches sur les rentes**, **les emprunts et les remboursements en général***, par M. Duvillard, soit imprimé à l'Imprimerie royale et sous le privilége de l'Académie, comme cette compagnie le désire.

De la main de M. de Calonne : « Ne se peut pour l'Imprimerie

1. Arch. nat., O[1] 269, p. 232.
2. Emmanuel-Étienne Duvillard de Durand (1755-1832), dont les *Tables de mortalité* sont encore d'un usage constant pour la détermination des taux de rentes viagères.

royale, mais le Roi veut bien souscrire pour deux cents exemplaires, par forme d'encouragement[1]. »

7 janvier 1787.

Séjour en France des mécaniciens Boulton et Watt.

Les sieurs Boulton et Watt[2], célèbres mécaniciens anglois, ont été invités à se rendre en France pour examiner et perfectionner différentes manufactures importantes et les nouveaux établissements que V. M. a approuvés dans les provinces. On leur avoit offert 1,000 louis avant leur départ de Londres, et ils n'ont rien voulu recevoir d'avance. Ils sont à la veille de retourner en Angleterre, et promettent de revenir au printemps pour se fixer ici, où leurs talents et leurs lumières seront infiniment utiles. V. M. trouvera sans doute qu'il est juste de les dédommager des frais de leur voyage en France et des deux mois de séjour qu'ils y ont fait. J'ai l'honneur de proposer à V. M. de leur donner les 24,000 francs qui leur avoient été offerts avant leur départ d'Angleterre[3].

Bon.

31 mai 1789.

Incendie de la manufacture Réveillon.

M. Réveillon a fait trois genres de perte. Les vols faits dans sa maison et les ravages se montent à plus de 200,000 liv. ; ce sont des privations personnelles, il ne demande à cet égard aucune indemnité.

Le second genre de perte consiste en objets relatifs à son commerce; elle se monte à plus de 10,000 écus, tant pour lui que pour ses ouvriers. Voici comme il s'exprime : « Je suis bien « éloigné de faire de mon malheur un malheur public, et je ne « veux pas même qu'on me soupçonne d'avoir cherché à tirer le « plus petit avantage de mon désastre en recevant, pour alléger « mes pertes, les secours qui appartiennent à l'indigence. Les « restes d'une fortune si légitimement acquise suffiront à mes « besoins et à ceux de ma femme. Notre sacrifice sera d'autant « plus supportable que nous ne serons privés que de jouissances « particulières. Elles faisoient notre bonheur, nos amis les parta« geoient; ils ne nous seront pas moins attachés. Ce sentiment « nous console. Ma manufacture a été mon but unique; je désire

1. Arch. nat., O[1] 270, p. 93.
2. Arch. nat., O[1] 270, p. 8.
3. Mathieu Boulton et James Watt, créateurs de la plus célèbre des fabriques de machines à vapeur de l'Angleterre.

« avec l'ardeur la plus vive que S. M. veuille bien faire passer « sur la tête de mes successeurs le titre de *Manufacture royale* « qu'elle a bien voulu m'accorder. Ce titre, qui m'a donné tant de « liberté et d'énergie, est plus nécessaire que jamais à cet établis- « sement; rien ne seroit plus propre à me consoler de n'être plus « à la tête de mon entreprise, que la conservation de cette déco- « ration, parce que je sens qu'elle me maintiendroit la prospérité « et pourroit même en assurer l'accroissement. Si, d'après les « espérances de consolation que je reçois, il m'étoit permis d'ou- « vrir mon cœur sur un objet de satisfaction personnelle, j'implo- « rerois une grâce inappréciable à mes yeux. On m'avoit accordé « la médaille d'or fondée par l'ordonnance du Roi, le 28 décembre « 1777. Cette médaille m'a été volée avec beaucoup d'autres effets « précieux; c'est le seul que je regrette. L'ordonnance porte que « S. M. permet que la personne qui aura obtenu ce prix lui soit « présentée par le Ministre des Finances, et que l'intention du « Roi est que ces médailles deviennent dans les familles une « preuve subsistante d'un service rendu à l'État, et un titre à la « protection particulière de S. M. Je n'ai pas eu l'honneur d'être « présenté au Roi, et le titre à sa protection particulière m'a été « volé; mes autres pertes seroient bientôt oubliées, si cette mé- « daille m'étoit accordée de nouveau, avec la grâce d'être présenté « à S. M. Je n'ose m'arrêter sur un désir si naturel; j'apprendrois « avec trop de regret que je dois le renfermer dans mon cœur. « Cependant, je ne puis me défendre de faire l'aveu que le jour où « j'obtiendrai cette grâce seroit le plus heureux de ma vie. »

La troisième perte qu'il a faite est en magasins de la manufacture de Courtalin, conduite par une fort honnête veuve, Mme de Lagande. On a détruit pour plus de 15,000 liv. de papiers. Mme de Lagande doit 10,000 liv. au gouvernement, payables en 1787 et 1790. M. Réveillon est sa caution; il demande la remise de ces 10,000 liv. au gouvernement, et il supplie qu'on fasse passer sur la tête des deux fils de Mme de Lagande le titre de *Manufacture royale* déjà accordé à la manufacture de Courtalin.

Voici donc, en peu de mots, l'objet des demandes : environ 40,000 liv. en argent, tant pour la manufacture de M. Réveillon que pour celle de Mme de Lagande; la médaille d'or remplacée; M. Réveillon présenté à S. M., et le titre de *Manufacture royale* conféré aux deux manufactures de papiers peints et de papiers blancs[1].

Bon.

1. Bibl. des Finances, t. XIV et dernier.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

282. — GAUTHIER. Notice sur la baronnie d'Étrabonne et ses seigneurs. In-8, 64 p. et 2 grav. Besançon, Jacquin.

283. — GIRY. Grégoire VII et les évêques de Térouane. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Revue historique.)

284. — GIRY. Analyse et extraits d'un registre des archives municipales de Saint-Omer. 1166-1778. In-8, 252 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

285. — GODET DE SOUDÉ. Dictionnaire des anoblissements, extrait des registres de la Chambre des comptes, depuis 1345 jusqu'en 1660. Publié d'après une copie ancienne du manuscrit original. In-8, 42 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique.)

286. — GOIFFON (l'abbé). Les Bénédictins à Nîmes, ou le prieuré de Saint-Baudille, d'après Ménard et les documents originaux. In-8, 59 p. Nîmes, Grimaud ; Bedot.

287. — GOIFFON (l'abbé). L'instruction publique à Nîmes. Le Collége des Arts, les Jésuistes, les Doctrinaires, d'après Ménard et les documents originaux. In-8, 136 p. Nîmes, Grimaud.

288. — GORDON. F. Rabelais à la faculté de médecine de Montpellier. Autographes, documents et fac-simile. In-4, IV-64 p. Montpellier, Coulet; Paris, Lemerre.

289. — GOSSELIN. Recherches sur les anciens théâtres du Havre et d'Yvetot. In-12, 48 p. Rouen, Lapierre.

290. — GOUVENAIN (de). Un ambassadeur turc à Dijon en 1741. In-8, 8 p. Dijon, Jobard.

291. — GUENEAU. Notes pour servir à l'histoire de la commune de Montaron (Nièvre). In-8, 68 p. Nevers, Fay.

292. — HOUSSAYE (l'abbé). Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu (1625-1629). In-8, 608 pages et portrait. Paris, Plon et Cie.

Il a été rendu compte, à cette même place, des deux premières parties de l'œuvre de M. l'abbé Houssaye[1]; la troisième et dernière partie a déjà un an de date, et l'Académie française lui a décerné, le 9 mai dernier, le second prix de la fondation Gobert. Notre critique est donc un peu tardive; nous ne saurions cependant laisser incomplète l'analyse d'un ouvrage de cette valeur.

M. de Bérulle nous paraît cette fois plus directement associé qu'il ne l'a jamais été aux travaux de la politique et de la diplomatie; mais, comme l'avait dit d'avance son historien, dans l'introduction du tome Ier : « Partout il reste lui-même; au Vatican, au Louvre, à Saint-James, il fait entendre le même langage; il ose parler au Pape des fautes de ses prédécesseurs, et il en reçoit la pourpre; il ose résister au Cardinal, qui ne lui résistera jamais. » Après le fondateur du Carmel et de l'Oratoire, c'est l'auxiliaire, l'émule même de Richelieu, que le lecteur est maintenant appelé à suivre, tantôt à la cour d'Angleterre (1625), auprès de cette infortunée Henriette de France, pour qui il n'avait prévu que trop de tristesses et de douleurs; tantôt reprenant avec le Saint-Siége la négociation relative aux Grisons protestants et à la Valteline, tantôt encore luttant pour la discipline des Carmélites, contre les détracteurs que son œuvre rencontrait dans l'Assemblée du clergé. Plus loin, conseiller prudent et avisé de Louis XIII, il prépare la conclusion du traité du 1er mai 1626, dirige d'une main ferme les plénipotentiaires envoyés auprès des cours de Madrid, de Rome ou de Londres, s'interpose heureusement entre la France et le Saint-Siége dans l'affaire du jésuite Santarelli; et cela sans que sa sollicitude délaisse un seul instant les deux grandes sociétés, les deux familles qui le considéraient comme leur père. Due entièrement à ses soins constants, et surtout à son pieux exemple, la plus grande prospérité du Carmel et de l'Oratoire coïncide précisément avec ces époques où M. de Bérulle tenait un des premiers postes dans la conduite des affaires de l'État. Aussi « tous les gens de bien » s'unirent-ils pour obtenir du pape Urbain VIII la pourpre qui eût dû depuis longtemps récompenser tant de services et de vertus (1627). Le nouveau cardinal n'accepta qu'avec peine une dignité peu en rapport avec la modestie de son existence; en sortant de l'audience où la reine-

1. *M. de Bérulle et les Carmélites de France* (1575-1611), un vol. in-8, 1872; *le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus* (1611-1625), un vol. in-8, 1873. — Compte-rendu dans l'Annuaire-Bulletin de 1874, p. 93.

mère venait de lui remettre la barette, on le vit ceindre d'un linge sa robe rouge, servir à table ses frères de l'Oratoire, et descendre jusqu'aux plus humbles offices.

Pendant le siége de La Rochelle, Richelieu le laissa à Paris comme un conseiller sur qui Louis XIII et sa mère pouvaient se reposer de tout : confiance qu'il reconnut noblement en prenant la défense du premier ministre absent contre les intrigues qui menaçaient son pouvoir et contre les ressentiments de Marie de Médicis. A peine remis des fatigues de cette année de politique par quelques mois de retraite au milieu de la famille spirituelle dont il aimait par-dessus toutes choses les travaux religieux, littéraires et philosophiques, il lui fallut encore remplacer le cardinal de Richelieu au Conseil pendant l'expédition d'Italie (1629); mais on sait combien cette époque fut féconde en menées, en intrigues de tout genre, et M. de Bérulle ne put rester dans un ministère dont il réprouvait hautement les tendances et les actes. La mort l'attendait presque au sortir du Conseil. Affaibli, usé, plutôt que malade, il eut à peine le temps de retrouver un peu de calme dans la maison de la rue Saint-Honoré : le mardi 2 octobre 1629, il expira en descendant de l'autel; il n'avait pas encore cinquante-cinq ans.

Après avoir minutieusement étudié, dans ce volume, la politique du cardinal de Bérulle et sa participation à l'œuvre de Richelieu, la conclusion de M. l'abbé Houssaye ne va certes point à égaler l'un à l'autre, et il s'en défend avec énergie; mais il avait pour devoir de réhabiliter le saint personnage que les *Mémoires de Richelieu*, passant sous silence sa collaboration si active, représentaient comme un simple visionnaire, dénué non-seulement de sens politique, mais même d'honnêteté et de droiture. Cette discussion, M. l'abbé Houssaye l'a faite pied à pied, pièce par pièce, à l'aide des dépêches et autres documents originaux dont Richelieu n'avait sans doute pas songé que tel serait un jour l'emploi; et si, parfois, il ne nous est pas possible d'acquiescer à tous les arguments de la défense, si nous ne pouvons la suivre dans certains points qui touchent trop spécialement à la question religieuse, du moins nous nous plaisons à espérer que ce livre, œuvre de science, de sincérité et de justice, aura rendu au fondateur de l'Oratoire, au prêtre que Bossuet appelle le « grand Pierre de Bérulle, » que Fénelon qualifie de « saint, » que Vincent de Paul déclare « un des plus saints hommes qu'il ait connus, » la place qui lui est vraiment due dans l'histoire du règne de Louis XIII.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 DÉCEMBRE 1876,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. VUITRY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 janvier 1877.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1826. M. Manuel DE SANTA-MARIA, boulevard Haussmann, nº 165; présenté par MM. Dumaine et Brissaud.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1876. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1876.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1876, nº 2. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 3e trimestre de 1876. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen,* année 1876. — *Comptes-rendus et mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 2e série, tome I, année 1875.

Recueil de Diplômes militaires, publié par M. Léon Renier, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, président

du Comité des travaux historiques (section d'archéologie). 1re livraison. Paris, Impr. Nationale, 1876, in-4. (Ministère de l'instruction publique. — Publications du Comité.)

Ouvrages offerts par les auteurs.

Les Monnaies et le Régime monétaire de la monarchie féodale, de Hugues-Capet à Philippe le Bel (987-1285), par M. Vuitry, membre de l'Institut. Paris, 1876, in-8 de 80 p. (Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

Correspondance.

M. Georges Vallée écrit au nom de la famille du général Tripier, un des anciens et des plus honorables membres de la Société, pour inviter les membres du bureau de la Société à assister à la cérémonie funéraire de la translation et de l'inhumation du corps du général à Hesdin. M. le président a répondu en exprimant toute la sympathie de la Société pour la mémoire du général.

M. le président informe le Conseil des démarches faites par lui et par le secrétaire, au nom du Conseil, et de la lettre adressée à M. le ministre de l'Instruction publique, en vue d'obtenir la communication des manuscrits de Nicolas Goulas conservés à la Bibliothèque Impériale de Vienne. La lettre a été transmise à M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France auprès de la cour d'Autriche; M. de Vogüé sera prié de vouloir bien s'intéresser à cette demande.

M. J. Roman propose au Conseil de publier pour la Société la Vie de Bayard, connue sous le titre de *Chronique du loyal Serviteur.* Le texte de l'édition gothique originale de 1527 servirait de base à la nouvelle édition. Des lettres de Bayard, dont plusieurs inédites, d'autres documents, et des extraits d'historiens contemporains compléteraient le volume, qui ne dépasserait pas vingt-cinq feuilles. — Renvoi de cette demande au Comité de publication.

M. Paul Viollet, éditeur choisi par le Conseil pour la publication des *Établissements de saint Louis,* expose avec détails les découvertes et les collations qu'il a faites,

dans différents dépôts, de textes nombreux propres à éclairer les origines et la composition de ce monument. L'étendue de ces pièces accessoires exigerait que l'édition des *Établissements* comprît deux volumes, d'autant plus que quelques documents importants, et particulièrement d'anciennes coutumes dont l'existence n'est pas encore suffisamment constatée, devront, sans nul doute, être retrouvés, s'ils sont signalés à l'attention des érudits. Dans ce but, M. Viollet demande au Conseil l'autorisation de publier dans un recueil périodique des fragments d'une notice préliminaire sur les sources des *Établissements*, qui rentrerait plus tard, avec de plus amples développements, dans l'édition de la Société.

Les deux demandes de M. Viollet sont accueillies favorablement par le Conseil, qui autorise, en outre, l'insertion de la lettre de M. Viollet, exposant le plan de l'ouvrage, en appendice au procès-verbal de cette séance, dans le prochain cahier de l'*Annuaire-Bulletin*.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Froissart. T. VI. 13 feuilles sont tirées; feuilles 14 à 19 en bon à tirer. On continue de composer les variantes qui compléteront le volume.

Imprimerie de M. Gouverneur :

Mémoires de Bassompierre. T. IV. 14 feuilles tirées; feuilles 15 et 16 en placards.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 14 feuilles tirées; feuilles 15 à 22 en placards.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois. T. II. 10 feuilles tirées; 11 à 14 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1876. 12 feuilles tirées; feuilles 13 et 14 composées.

M. J. Quicherat communique au Conseil quelques infor-

mations sur les progrès de l'édition des *Lettres de Louis XI.* M. Vaesen reçoit incessamment de nouvelles indications qui retarderont la publication de l'ouvrage. Toutefois, un premier volume, renfermant la correspondance du prince encore dauphin, pourrait être mis assez prochainement sous presse. M. Étienne Charavay a constaté l'existence d'un grand nombre de lettres de cette période de la vie de Louis XI, particulièrement dans les archives de Milan, de Florence, et autres dépôts d'Italie. M. Abel Desjardins en avait déjà signalé un certain nombre. Cent environ sont copiées actuellement, et on continue de copier les autres. M. É. Charavay est tout disposé à offrir sa collaboration à M. Vaesen pour ce premier volume, dans lequel son nom serait associé à celui du principal éditeur de l'ouvrage. Cette proposition est accueillie favorablement par le Conseil et renvoyée, pour les détails de l'exécution, au Comité de publication et au commissaire responsable, M. Quicherat.

La séance est levée à cinq heures.

Note de M. P. Viollet sur la publication des Établissements de saint Louis.

Le Conseil de la Société de l'Histoire de France désirant connaître l'état des travaux préparatoires de l'édition projetée des *Établissements de saint Louis*, j'ai l'honneur de lui exposer et de lui soumettre le résultat de mes recherches.

Seize manuscrits ont été étudiés à fond : sur ces seize manuscrits, deux ont été copiés, onze collationnés en entier, trois ne le sont encore qu'à demi. Il me reste six manuscrits des *Établissements* à collationner. De ces six manuscrits, le seul dont je n'aie encore pu prendre connaissance est celui de Beauvais : le prêt m'en a été refusé, ce qui retarde un peu mon travail. Enfin je me propose de collationner également deux manuscrits de la coutume glosée d'Anjou. Ce travail de collation ne pourra guère être terminé avant le mois de mai prochain; mais le nombre et l'importance des manuscrits dont

j'ai relevé toutes les variantes m'autorisent à arrêter, dès à présent, les grandes lignes du travail. Voici comment je le conçois.

Les *Établissements de saint Louis* ayant été rédigés à l'aide de trois textes primitifs qu'il est possible de déterminer avec précision, il importe que ces textes primitifs antérieurs aux *Établissements* soient mis sous les yeux du lecteur, qui saisira ainsi, du premier coup, l'histoire et le mode de formation des *Établissements*.

Je me propose donc d'imprimer, s'il est possible, en regard des *Établissements*, les trois textes dont s'est servi le rédacteur, savoir :

1° Un règlement sur la procédure et une ordonnance de saint Louis. Le véritable caractère de l'une de ces pièces n'a pas été jusqu'ici discerné ; on n'a pas reconnu qu'elle concernait le prévôt et le Châtelet de Paris, non pas en général les prévôts et les baillis.

2° Une ancienne coutume d'Anjou rédigée vers l'an 1246, dont un manuscrit de la Bibliothèque Nationale et un manuscrit de l'Arsenal nous ont conservé le texte.

3° Une ancienne coutume d'Orléans que je crois être en mesure de restituer en bonne partie.

Divers textes accessoires viendront nécessairement se joindre à ce groupe, que je puis appeler le noyau de l'édition. Voici les principaux :

1° Abrégé des *Établissements* rédigé par un jurisconsulte champenois, contenant diverses modifications et additions très-précieuses. Ce texte, de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe siècle, est inédit.

2° Anciens usages d'Anjou, étroitement apparentés avec la Coutume d'Anjou et les *Établissements*. Ce texte, de la première moitié du XIVe siècle, a déjà été édité par Marnier.

3° Glose inédite d'un jurisconsulte poitevin sur les *Établissements* (première moitié du XIVe siècle).

4° Glose inédite de la coutume d'Anjou (fin du XIVe siècle).

5° Bon nombre de documents et de chartes pouvant servir à éclairer divers passages difficiles des *Établissements*; je m'attacherai, dans cette partie du travail, à constater l'influence considérable qu'ont exercée les *Établissements* sur plusieurs traités juridiques du moyen âge.

J'ajouterai qu'en préparant cette édition, je n'ai pas tardé

à reconnaître que les notes de Ducange et de Laurière, précédents éditeurs des *Établissements*, et les rapprochements de textes déjà faits par ces deux savants devraient, en bonne partie, être reproduits. Dans les cas où l'interprétation de ces illustres érudits ne paraît pas devoir être maintenue, il est encore convenable que je mette le lecteur en état de juger par lui-même; car, sans aucun doute, un travailleur désirera, plus d'une fois, savoir ce que Ducange et Laurière ont dit sur tel article. A mon sens, le nouvel éditeur manquerait son but en ne donnant pas cette facilité au lecteur. Je crois donc devoir proposer au Conseil la reproduction d'une très-grande partie des notes de Ducange et de Laurière : l'exemple, à cet égard, a été donné par M. Laboulaye, dans son excellente édition des Institutes de Loysel.

Les explications que je viens de donner me conduisent à demander au Conseil l'octroi de deux volumes, qui suffiront certainement pour les matières que je viens d'indiquer.

Le tome I comprendrait : 1° une préface; 2° le texte des *Établissements*, avec les variantes, mais sans autre note; 3° le texte du règlement sur la procédure et de l'ordonnance de saint Louis, de la coutume d'Anjou et de la coutume d'Orléans; 4° l'abrégé champenois; 5° les anciens usages d'Anjou; 6° la glose poitevine, et peut-être la glose de l'ancienne coutume d'Anjou.

Le tome II renfermerait : 1° diverses chartes et documents; 2° les notes du nouvel éditeur, qui se chargerait soit de résumer, soit de reproduire et de discuter, au besoin, les notes de Ducange et de Laurière sur les difficultés historiques et juridiques que soulève le texte des *Établissements;* 3° une table-glossaire. On reprendrait, dans ce tome II, l'ordre des chapitres des *Établissements,* et, sous chaque numéro de chapitre, viendraient se grouper les notes et documents relatifs à ce chapitre.

Au commencement de cette note, j'ai parlé d'une ancienne coutume d'Orléans que je me propose de restituer. J'ajoute que cette coutume correspond au livre II des *Établissements*. Ce mot de *restituer* prouve que, moins heureux ici que pour la coutume angevine, je n'ai pas encore sous la main le texte même de la coutume d'Orléans, copié par le rédacteur des *Établissements;* mais je crois être en mesure, non-seulement d'en prouver l'existence, mais d'en donner le texte en bonne partie.

Il serait à désirer que ce texte fût retrouvé, au lieu d'être restitué par voie de conjectures, et je me propose d'appeler sur ce point l'attention des érudits, en publiant, dès à présent, un mémoire intitulé : *Les sources des Établissements.* Ce mémoire ne serait autre chose qu'un des chapitres de la préface que je compte mettre en tête de l'ouvrage dont la Société a bien voulu me confier la publication. J'ai l'honneur de demander au Conseil de la Société s'il veut bien m'autoriser à publier ce mémoire, qui, en réalité, lui appartient, puisqu'il n'est qu'un fragment de ma préface. Je me conformerai scrupuleusement à ses intentions. La publication anticipée de ce mémoire aura non-seulement l'avantage de provoquer peut-être la découverte de l'ancienne coutume d'Orléans perdue, mais aussi de donner au lecteur la clef de l'édition des *Établissements* avant même que la préface soit publiée : cette préface générale, destinée à être mise en tête du tome I, ne pourra être imprimée qu'après le tome II, parce que j'aurai lieu, dans le cours de ce travail, de renvoyer souvent à des textes publiés dans le tome II.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 16 novembre dernier, a décerné les prix suivants :

Prix Montyon. — Un prix de 1500 francs à M. A. Franklin, pour son ouvrage intitulé : *Ameline du Bourg.*

Un prix de 1500 francs à M. Dupré-Lasale, pour son ouvrage intitulé : *Michel de l'Hospital.*

Prix Gobert. — Premier prix à l'ouvrage de M. Gaillardin intitulé : *Histoire du règne de Louis XIV.*

Second prix à l'ouvrage de M. l'abbé Houssaye intitulé : *le Cardinal de Bérulle.*

Prix Thérouanne. — Un prix de 3000 francs à l'ou-

vrage de M. Marius Topin intitulé : *Louis XIII et Richelieu.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 3 novembre dernier, a décerné les prix suivants :

Antiquités de la France. — Première médaille à M. E. Hucher, pour son étude sur *le Jubé du cardinal Philippe de Luxembourg à la cathédrale du Mans.*

Seconde médaille à M. d'Espinay, pour son ouvrage intitulé : *Notices archéologiques.*

Troisième médaille à M. B. Ledain, pour son ouvrage intitulé : *la Gâtine historique et monumentale.*

Mentions honorables à : 1° M. de Bouteiller, pour sa publication de *la Guerre de Metz* en 1324; 2° M. Hervieu, pour ses *Recherches sur les premiers États généraux;* 3° M. Longnon, pour son étude sur *les Limites de la France et l'étendue de la domination anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc;* 4° M. Germer-Durand, pour son *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Nîmes;* 5° M. Brissaud, pour son livre sur *les Anglais en Guyenne;* 6° M. l'abbé Corblet, pour son *Hagiographie du diocèse d'Amiens.*

Prix Gobert. — Premier prix à l'ouvrage de M. Siméon Luce intitulé : *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque.*

Deuxième prix (continué) à M. Ch. Paillard, pour son ouvrage intitulé : *Histoire des troubles religieux de Valenciennes.*

Prix Lafons-Mélicocq. — Une somme de 1000 francs à M. Armand Rendu, pour son *Inventaire du cartulaire du chapitre cathédral de Noyon.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

293. — GUIGUE. Recherches sur Notre-Dame de Lyon, hôpital fondé au VIe siècle par le roi Childebert et la reine Ultrogothe. Origine du pont de la Guillotière et du Grand-Hôtel-Dieu. In-8, 206 p. et 3 pl. Lyon, Scheuring.

294. — GUILLARD. Notice sur la commune de Lazenay. Gr. in-8, 55 p. Paris, Gauthier-Villars.

295. — GUIMANN. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, rédigé au XIIe siècle par Guimann et publié pour la première fois, au nom de l'Académie d'Arras. In-8, XXX-448 p. Arras, Courtin.

(Documents inédits publiés par l'Académie d'Arras.)

296. — HAGEN. Étude littéraire et historique sur Pierre Daniel, d'Orléans. Traduit de l'allemand par Paul de Félice, pasteur. Avec une introduction et un appendice. In-8, 60 p. Orléans, Herluison.

297. — HEQUET. Fragments historiques. La Guerre des chanoines avec les bourgeois de Toul en 1342. In-8, 13 p. Nancy, Réau.

298. — Historique de l'origine, de la construction et de la bénédiction du monument de Notre-Dame-du-Triomphe, la terreur des démons, érigé dans l'enclos de l'abbaye du Port-du-Salut, près Laval (Mayenne); par un religieux-prêtre du monastère. In-8, 125 p. et pl. Laval, Jamin.

299. — HOZIER (d'). Armorial général de France. Recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696, par Charles d'Hozier, juge d'armes de France et généalogiste de la maison du roy; publié par Henri Bouchot, de l'École nationale des chartes. Livraisons 1 à 9. Franche-Comté. In-8, VIII-267 p. Généralité de Bourgogne. T. 1 et 2. XVI-625 p. Dijon, Darantière.

300. — Husson. Le petit séminaire de Tours, depuis son origine, 1690, jusqu'à ce jour, 27 juillet 1875. In-8, 30 p. Tours, Bouserez.

301. — Imbert. Cartulaire de l'abbaye de Chambon. In-8, 115 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.)

302. — Jacquemain (l'abbé). Notre-Dame d'Avioth et son église monumentale au diocèse de Verdun (Meuse). In-8, 140 p. et grav. Sedan, Laroche.

303. — Jarry. Une correspondance littéraire au XVI[e] siècle. Pierre Daniel, avocat au parlement de Paris, et les érudits de son temps, d'après les documents inédits de la Bibliothèque de Berne. In-8, 96 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

304. — Jônain. Notice historique sur la commune de Gemozac, d'après les mémoires du curé Pouzaux et d'autres manuscrits. In-8, 142 p. Saint-Jean-d'Angely, Lemarié.

305. — Jullien. Les Grandes nuits de Sceaux. Le Théâtre de la duchesse du Maine, d'après des documents inédits. In-8, 79 p. Paris, Baur.

306. — Kerviler. Esquisse d'un projet d'une bibliothèque historique de la Bretagne, suivie de la bibliographie de quelques publications périodiques de Lorient et de Rennes. In-8, 52 p. Saint-Brieuc, Prud'homme.

(Extrait des Mémoires de l'Association bretonne pour le congrès de Vannes, 1874.)

307. — Kerviler. La Guienne et la Gascogne à l'Académie française. Jean de Silhon, l'un des quarante fondateurs de l'Académie (159.-1667). In-8, 80 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

308. — La Bruyère. Lettre inédite de La Bruyère, publiée par M. Ulysse Robert, de la Bibliothèque nationale. In-8, 15 p. Paris, Champion.

309. — Lacroix. Saint-Marcellin. In-8, 30 p. Grenoble, Drevet.

(Bibliothèque historique du Dauphiné.)

310. — Lalore (l'abbé). Le Prieuré de Sainte-Scholastique. In-8, 17 p. et pl. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube, 1875.)

311. — Lalore (l'abbé). L'Opinion de M. de Boulogne, évêque de Troyes, touchant la captivité volontaire de saint Vincent de Paul sur les galères de Marseille. In-8, 24 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube, 1875.)

312. — Lascombe. Inventaire du trésor de l'église d'Allègre en 1592. In-8, 15 p. Le Puy, Freydier.

313. — Laurent-Chirlonchon. Historique du service des hôpitaux militaires en France. In-8, 36 p. Paris, Dumaine.

(Extrait du Journal des sciences militaires.)

314. — Lauzun. Une fête et une émeute à Agen pendant la Fronde (1651-1652). In-8, 50 p. Agen, Noubel.

315. — Lavigne. Histoire de Blagnac, sa baronnie, ses barons, ses châteaux, son prieuré, ses églises, avec dix vues, cartes ou plans des lieux. Gr. in-16, 462 p. Toulouse, Capdeville.

316. — Le Brun-Dalbanne. Une page de l'histoire de Saint-Cyr. In-8, 22 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

317. — Lecler (l'abbé). Généalogie de la famille Du Breuil. In-8, 88 p. Paris, Chapoulaud.

318. — Lecocq (Ad.). Notice sur Laurent Bouchet et ses poésies (1618-1695). In-8, 19 p. Chartres, Garnier.

319. — Lecocq (Georges). Mademoiselle de Montpensier à Saint-Quentin (1670-1671). In-8, 36 p. Saint-Quentin, Poette.

320. — Lecocq (Georges). Étude historique sur Marie de Clèves. In-8, 42 p. Saint-Quentin, Poette.

321. — LECOCQ (Georges). Les Habitants de la ville de Saint-Quentin en 1557. In-8, 14 p. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

322. — LECOCQ (Georges). Études sur le canton de Vermand. Fluquières. In-8, 11 p. Saint-Quentin, Poette.

323. — LEDAIN. La Gâtine historique et monumentale. Ouvrage accompagné d'eaux-fortes et de lithographies représentant les monuments de ce pays dessinés d'après nature et gravés par M. E. Sadoux. Gr. in-4, 413 p. et 28 pl. hors texte. Paris, Claye.

324. — LEFÈVRE (l'abbé). Sénarpont et ses seigneurs. In-8, 59 p. Amiens, Douillet et Ce.

325. — LE GRIP. Notice sur l'abbaye des Fontenelles. In-8, 24 p. La Roche-sur-Yon, Gasté.

(Extrait de l'Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée.)

326. — LONGNON (Auguste). Étude biographique sur François Villon, d'après les documents inédits conservés aux Archives Nationales. In-8, III-223 p. Paris, Menu.

On se rappelle les très-curieuses et très-sagaces révélations que M. Longnon présenta, il y a trois ans, aux lettrés et aux curieux, et qui furent alors signalées aux lecteurs de l'*Annuaire-Bulletin* (3 février 1874, article de feu M. Léopold Pannier). M. Longnon nous avait promis de ne pas s'en tenir à la solution de quelques-unes des énigmes qui se rattachent à la biographie de François Villon; si ses nouvelles découvertes ne sont pas aussi complètes qu'il l'avait espéré, du moins le mémoire actuel, que l'auteur se borne modestement à qualifier de « nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée et accompagnée de pièces justificatives, » jette-t-il encore plus de lumière sur ce que Marot déclarait indispensable à connaître pour comprendre « l'industrie » des lais du poète, c'est-à-dire sur les lieux, les choses et les hommes dont il parle. A défaut d'un portrait complet, car il y manque encore certaines parties essentielles, l'encadrement se trouve reconstitué presque de toutes pièces. Non-seulement nous connaissons maintenant le vrai nom de maître François, ses débuts, ses études et sa vie honnête et régulière jusqu'en 1455, mais nous le suivons, avec les détails les plus curieux et les plus instructifs, dans ses désordres et ses courses vagabondes, dans ses amours avec la « jeune bachelette » Catherine du Vaucel, si différente de la grosse

Margot, qu'on a prise pour une maîtresse très-charnelle, et qui n'était probablement que l'enseigne de la taverne favorite du poète et de ses amis. Nous avons le dénombrement minutieux de cette société d'habiles crocheteurs et de francs pendards; nous les voyons à l'œuvre, sur la sellette et jusqu'au gibet; nous accompagnons Villon dans ses courses différentes en Anjou, en Orléanais et en Poitou, dans ses visites chez Charles d'Orléans ou chez Jean II de Bourbon, et finalement dans la prison épiscopale de Meung-sur-Loire. Si le travail de reconstitution de cette biographie et de cet itinéraire ne présente pas partout la même solidité, s'il y reste des lacunes considérables, notamment sur les derniers temps et la fin de la vie de Villon, — car M. Longnon n'admet pas les récits invraisemblables de Rabelais, — au moins son étude est-elle fort habilement menée et pleine d'une érudition du meilleur aloi. Il serait superflu d'ajouter que les dix-sept pièces justificatives dont elle est suivie sont toutes d'excellents textes, parfaitement établis, de même que le plan du quartier de Paris (église Saint-Benoît) où se passa la jeunesse du poète et où fut commis le premier crime qui le jeta pour toujours hors de la bonne voie.

327. — LORIQUET. Les Tapisseries de Notre-Dame de Reims, description précédée de l'histoire de la tapisserie dans cette ville d'après des documents inédits. In-12, LXIX-230 p. Reims, Giret; Paris, Didron.

328. — LUÇAY (comte de). Angy en Beauvaisis, son histoire, ses priviléges, sa prévôté royale. In-8, 166 p. Senlis, Ernest Payen.

(Extrait des Comptes-rendus et mémoires de la Société archéologique de Senlis.)

Angy, très-petite localité du département de l'Oise, arrondissement de Clermont, est considéré comme l'un des plus anciens lieux habités du Beauvoisis. On a cru y reconnaître l'emplacement de cette plaine des Mille pas où Corrœus fut vaincu dans la campagne de Jules César contre les Bellovaques. Vers le cinquième siècle, c'était le séjour d'une tribu franque. Sous le régime féodal, nous trouvons la seigneurie d'abord aux mains des chanoines du chapitre de Saint-Frambourg de Senlis, puis partagée entre le roi et le chapitre, par un des plus anciens exemples connus de pariage. En 1642, la part que possédait Saint-Frambourg passa au duc d'Enghien, qui l'incorpora à son marquisat de Mouy, et cette union dura jusqu'en 1789.

Angy était devenu très-florissant au quatorzième siècle, lorsque les « mortalités et fortunes de guerre » en firent un lieu « chu en désert et demeuré en friche. » De quatre ou cinq

cents feux, il n'en resta que trente ou quarante, et le centre de l'agglomération se déplaça de plus d'un quart de lieue. Un peu repeuplé au dix-huitième siècle, Angy ne dépassa pas cependant le chiffre de soixante-quinze feux, et aujourd'hui on n'y compte que sept cent soixante-quinze habitants; de jour en jour, la commune tend à s'absorber dans la petite ville de Mouy.

La première partie de l'étude de M. de Luçay est consacrée à l'historique des états successifs que nous venons d'indiquer; la seconde, d'une importance beaucoup plus générale pour l'histoire administrative et judiciaire de la France, traite de la Prévôté royale d'Angy. Cette prévôté, une des plus grandes du royaume, ne comprenait pas moins de deux cents villages régis par la coutume de Senlis, y compris le comté de Beauvais, avec ses fiefs et arrière-fiefs, et c'est certainement un fait intéressant et instructif que la centralisation de ce vaste ressort dans une localité qui, même en son plus beau temps, n'était que secondaire, et qui n'est plus rien aujourd'hui. M. de Luçay en examine les raisons d'être, les conditions d'existence, et suit, jusqu'au dernier titulaire, mort en 1725, le fonctionnement des prévôts, juges royaux ordinaires, chargés de l'exécution des actes du gouvernement. Une grande quantité de documents empruntés, soit aux fonds des Archives nationales ou aux collections de la Bibliothèque, soit aux cabinets de divers amateurs du Beauvaisis, ajoutent au mérite propre de ce travail, que nous pourrions proposer comme modèle à nos confrères de l'histoire locale, si déjà le bilan annuel de la bibliographie ne nous prouvait de plus en plus que le goût de ces études est très-répandu dans les provinces, et que leurs contributions à l'histoire générale du pays et de ses institutions augmentent chaque jour en nombre comme en valeur.

329. — MAGNE (Alfred). Quelques lettres relatives à l'histoire de la Fronde en Périgord. In-8, 57 p. Périgueux, Dupont et Ce.

330. — MALÉCOT et BLIN. Précis de droit féodal et coutumier. In-18 jésus, x-436 p. Paris, Cotillon et Ce.

331. — MARATU (l'abbé). Guillaume de Noellet, cardinal-diacre de Saint-Ange (vers 1340-4 juillet 1394). In-8, 98 p. Angoulême, Chasseignac et Ce.

(Extrait des Bulletins de la Société archéologique et historique de la Charente.)

332. — MARCHEGAY. Lettres d'Élisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon, à sa sœur Charlotte-Brabantine de

Nassau, duchesse de la Trémoille (1595-1628). In-8, VIII-137 p. La Roche-sur-Yon, Gasté.

333. — MARIE (Charles). Notice sur les trois Brébeuf, le poëte, le prieur-curé de Venoix, et leur oncle le missionnaire martyr. In-8, XI-228 p. Caen, Le Blanc-Hardel; Paris, Douniol et Ce.

334. — MARSILLIAT-LABORDE (l'abbé). Incendie des forêts de Monédières, XVIe siècle. In-18, 140 p. Bar-le-Duc, Bertrand (des Célestins).

335. — MARSY (de). Liste des chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare-de-Jérusalem et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de 1610 à 1736; publiée d'après les registres de l'ordre. In-8, 93 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique.)

336. — MAS-LATRIE (de). Lettre inédite d'Innocent III, de l'an 1206. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes.)

337. — MEAUME. Le Prisonnier de Maxéville. In-8, 36 p. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

338. — MERLAND. Catherine de Parthenay. In-8, 78 p. Nantes, Ve Mellinet.

(Extrait des Annales de la Société académique de Nantes.)

339. — MEYER (Paul). Un récit en vers français de la première croisade, fondé sur Baudri de Bourgueil. Notice et extraits d'après les manuscrits d'Oxford et de Spalding. In-8, 65 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

340. — MONVEL (de). Étude historique sur la ville de Jargeau. In-8, 71 p. et 2 pl. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

341. — MOULENQ. Études sur la topographie des Gaules. In-8, 18 p. Montauban, Forestié neveu.

342. — MOUTIÉ. Chevreuse. Recherches historiques,

archéologiques et généalogiques. Tableaux généalogiques et sceaux des seigneurs de Chevreuse. In-8, 9 p. et 3 pl. Rambouillet, Raynal.

343. — Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane, documents recueillis par Giuseppe Canestrini et publiés par Abel Desjardins, doyen de la faculté des lettres de Douai. T. V. In-4, 710 p. Paris, imp. Nationale.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

344. — Normand. Le Vicomte de Turenne et la ville de Martel, d'après des documents inédits. Épisode des guerres de religion. In-8, 18 p. Saint-Quentin, Poette.

(Extrait des Annales de la Société académique de Saint-Quentin.)

345. — Origny (d'). Le Hérault de la noblesse de France. In-8, 39 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique.)

346. — Péchenard. De Schola Remensi decimo sæculo, disseruit Petrus Ludovicus Péchenard, in Parisiensi litterarum facultate jam licentiatus, ad gradum doctoris promovendus. In-8, 87 p. Paris, Thorin.

347. — La Pijardière (de). Leçons de l'histoire. Les Inondations et les Pestes de Toulouse de 1628 à 1634, quatre-vingt mille victimes; récit officiel de Robert Miron, commissaire de l'enquête sur ces désastres. In-8 à 2 col., 16 p. Montpellier, Ricard frères.

(Extrait des Chroniques de Languedoc.)

348. — Pilot. Le Palais de justice à Grenoble. In-8, 54 p. Grenoble, Drevet.

(Extrait du journal le Dauphiné.)

349. — Poissonnier. Souvenirs de la Picardie. Essai sur l'origine de la ville de La Fère. In-8, 28 p. et plan. Noyon, Andrieux.

(Extrait du Bulletin du Comité archéologique et historique de Noyon.)

350. — Prost. Observations sur trois lettres attribuées à Pétrarque. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.)

351. — PUYMAIGRE (de). La Légende de Blondel. In-8, 28 p. Paris, Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

352. — PUYOL (l'abbé). Edmond Richer. Étude historique et critique sur la rénovation du gallicanisme au commencement du XVII[e] siècle. T. I (1559-1612). In-8, 512 p. Paris, Olmer.

353. — RÉAUX. Chronique de Saint-Léonard du Couldray, oratoire édifié au XII[e] siècle en la baronnie de Maule. In-12, 36 p. Poissy, Lejay et C[e].

354. — REMY. Les anciens établissements de Châlons. L'Hôtel de la Haute-Mère-Dieu. In-12, 24 p. et grav. Châlons-sur-Marne, Le Roy.

355. — RENAULD. L'Office du roi de Pologne et les mets nationaux lorrains. Fragments d'une étude sur les mœurs épulaires de la Lorraine. In-8, 36 p. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

356. — RÉVÉREND DU MESNIL. La Valbonne, étymologie et histoire, d'après les documents authentiques. In-8, 213 p. Lyon, Brun.

357. — RICHARD. Mémoire statistique sur l'élection de Saint-Maixent, dressé en 1698 par Samuel Levesque, licencié ès lois, et complété par les rapports des receveurs des tailles Antoine et Jean Garran, de 1728 à 1766. In-8, 191 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.)

358. — ROBERT (Charles). Événements militaires accomplis sous le règne d'Henri II, de 1551 à 1553, et leurs médailles commémoratives. In-8, 60 p. et 8 pl. Paris, Dumoulin.

359. — ROBERT (l'abbé). Vie abrégée de saint Liévin, archevêque d'Écosse et martyr, honoré au village de Merck-Saint-Liévin, etc.; suivie d'une notice sur son pèlerinage. In-32, 35 p. et grav. Saint-Omer, Devey.

360. — ROMAN. Sigillographie du diocèse d'Embrun. In-4, XIII-190 p. et 15 pl. Grenoble, Maisonville et Jourdan; Paris, Rollin et Feuardent.

361. — ROSCHACH. Note sur trois lettres inédites du cardinal de Richelieu conservées au château de Pinsaguel. In-8, 14 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Toulouse.)

362. — ROUBY. La cartographie au Dépôt de la Guerre. Notice historique et descriptive sur les publications du Dépôt de la Guerre. In-8, 90 p. Paris, Dumaine.

363. — SAINT-OURS (de). Étude sur le Sarladais. In-8, 24 p. Périgueux, Dupont et Ce.

364. — SANDRET. Un grand seigneur académicien. Notice sur Charles-Armand-René, duc de la Trémoille, membre de l'Académie française (1708-1741). In-8, 23 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique-nobiliaire.)

365. — SAULCY (de). Histoire numismatique du règne de François Ier, roi de France. In-4, VI-266 p. Paris, Van Peteghem.

366. — SCHMIT. La Route-de-France et les Défrichements en 1701. In-8, 4 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

367. — SÉBILLE (l'abbé). Saint-Sernin-du-Bois et son dernier prieur, J.-B.-Augustin de Salignac-Fénelon. In-8, 97 p. Autun, Dejussieu.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

368. — SEPET. Cantique latin du déluge, publié d'après le manuscrit français 25408, à la Bibliothèque nationale. In-8, 8 p. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

369. — SIMON (l'abbé). Le Pèlerinage de Notre-Dame-des-Vertus, à Ligny-en-Barrois. In-18, 144 p. Ligny-en-Barrois, Drouot.

370. — SIMONNET. Essai sur l'histoire et la généalogie

des sires de Joinville (1008-1386), accompagné de chartes et documents inédits. In-8, XXXII-346 p. Langres, Dangien.

371. — TAPHANEL. Le Théâtre de Saint-Cyr (1689-1792), d'après des documents inédits. In-8, XI-288 p. Paris, Baudry.

372. — TERRIS. Une querelle de moines, épisode de l'histoire d'Apt au XVIIe siècle. In-8, 20 p. Marseille, Olive.

373. — TERWANGE. Necker, banquier, syndic de la Compagnie des Indes, résidant de la Suisse près la cour de France, contrôleur général des finances sous le règne de Louis XVI. In-32, 32 p. Lille, Vitez-Gérard.

374. — VACHEZ. Les Familles chevaleresques du Lyonnais, Forez et Beaujolais aux croisades. In-8, 130 p. Lyon, Brun; Cathabard.

375. — VALLAGE. Notice historique sur l'institution à Béthune, en 1188, de la confrérie des Charitables de Saint-Éloi qui existe depuis cette époque. In-8, 168 p. Béthune, Galand.

376. — VAYSSIÈRE. Inscriptions recueillies dans l'église de Brou. In-8, 19 p. Bourg-en-Bresse, Grandin.

377. — VAYSSIÈRE. Notes sur l'industrie en Bugey à la fin du siècle dernier. In-16, 35 p. Bourg, Moniteur de l'Ain.

378. — VAYSSIÈRE. Voltaire et le pays de Gex. Lettres et documents inédits. In-8, 79 p. Bourg, Grandin.

379. — VEILLAT. Pieuses légendes du Berry. In-8, XLVI-459 p. Châteauroux, Ve Migné.

380. — VIGNAT. La Curne de Sainte-Palaye et Le Clerc de Douy, procureur du roi et du duc au siége présidial d'Orléans. In-8, 18 p. Orléans, Jacob.

(Extrait des Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

381. — VINCENT (l'abbé). Notice historique sur Montvendre (Drôme). In-8, 50 p. Valence, Céas et fils.

382. — VUITRY. Les Monnaies et le régime monétaire de la monnaie féodale de Hugues-Capet à Philippe le Bel (937-1285). In-8, 80 p.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

Le système monétaire reposant, depuis le temps de Charlemagne, sur un type fictif, ou *monnaie de compte,* qui servait à l'établissement de tous les calculs, sans que d'ailleurs il existât en réalité ni livres, ni sous, ni deniers, on conçoit que rien ne s'opposait à l'altération et aux changements incessants de la valeur des pièces métalliques employées dans la circulation monétaire, et dont les rapports avec la monnaie fictive dépendaient uniquement de la volonté du souverain ou du feudataire monnayant, de leurs besoins, de leur honnêteté. Sans transformation matérielle, une simple ordonnance suffisait pour élever ou abaisser indéfiniment la valeur tout extrinsèque des monnaies circulantes, tandis que la monnaie de compte conservait toujours, au point de vue abstrait, la même proportion qu'à l'origine entre ses trois éléments: le denier, le sou (12 deniers), la livre (20 sous). « Mais, nous dit M. Vuitry, la monnaie de compte changeait en ce sens que les mots de *livre,* de *sou*, de *denier* exprimaient sans cesse des quantités d'or et d'argent différentes. ...Ces variations furent souvent alternatives; elles eurent pour résultat définitif une diminution qui finit par être considérable, et elles amenèrent nécessairement, dans les relations commerciales et dans les transactions de la vie civile, des perturbations profondes, qui tiennent une grande place dans l'histoire financière et économique du pays..... Nos études doivent donc se porter de préférence sur la monnaie de compte, pour en rechercher et en suivre la valeur dans ses variations successives. Mais cette valeur n'a jamais été fixée directement par des actes de l'autorité publique : elle se déduit par le calcul du poids et du titre des espèces monnayées comparés à la somme exprimée en livres, sous et deniers, pour laquelle elles avaient cours. » C'est par ces déductions qu'on peut comprendre comment la livre, de 78 ou 86 francs qu'elle représentait sous Charlemagne (selon qu'on lui attribue un poids de 7,680 grains ou de 6,912 seulement), a fini par équivaloir presque exactement, en 1789, à notre franc moderne. Mais, en réalité, l'écart entre ce franc et la livre de Charlemagne est bien plus considérable encore.

A côté des valeurs intrinsèque et extrinsèque ou fiduciaire des espèces monnayées, il y a leur valeur relative, ou *pouvoir de l'ar-*

gent, c'est-à-dire le rapport entre les quantités constamment variables de métal qui sont nécessaires, suivant les temps, pour acheter les mêmes objets, satisfaire aux mêmes besoins. Des études faites jadis par Guérard ou par Leber, il ressort que cette valeur relative peut s'exprimer approximativement par les chiffres de 9, 10 ou 11 ; ainsi, la livre du neuvième siècle représentait, comme valeur de métal, plus de 80 francs de notre monnaie moderne, et, comme valeur relative, plus de 800 francs. Ajoutons que, « si la valeur intrinsèque des anciennes monnaies peut être calculée avec une grande précision et une véritable exactitude, la détermination de leur valeur relative reste et restera toujours dans le domaine des appréciations et des conjectures. »

Malgré l'obscurité, parfois complète, qui couvre les premiers siècles de la féodalité, on distingue assez clairement que les nombreuses altérations nuisirent souvent aux transactions de tout genre et aux progrès de la civilisation. Il appartenait à saint Louis de rendre à la monnaie son utilité sociale et économique, selon les principes que, précisément à la même époque, saint Thomas d'Aquin popularisait par ses leçons, ses prédications ou ses écrits. M. Vuitry signale ce fait remarquable, qu'il y eut alors une disproportion fort considérable entre la monnaie d'or et la monnaie d'argent : selon la première, une livre de saint Louis équivaudrait à 22 fr. 79 c.; selon la seconde, elle ne représenterait que 17 fr. 97 c. M. Vuitry n'a eu garde d'oublier, dans sa rapide revue des monnaies du moyen âge, ces monnaies seigneuriales qui tenaient une si grande place dans la circulation; mais il constate en même temps, dès le treizième siècle, un mouvement vers l'unité, vers cette monnaie tournois dont la diffusion est due principalement à Alphonse de Poitiers.

L'étude de M. Vuitry s'arrête à la fabrication des monnaies sous saint Louis et ses successeurs immédiats. Notre savant président nous permettra de la considérer, non-seulement comme le corollaire et le complément de son précédent travail sur les origines de l'impôt et du système financier de la France, mais aussi comme l'éclaircissement préliminaire et l'annonce d'une seconde partie de ce travail.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1876.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Variétés.*

III. — *Bibliographie.*

ERRATA.

Page 67, ligne 10, au lieu de : *M. Venclin*, lisez : *M. Veuclin.*

Page 221, lignes 29, 30, 33 et 36, au lieu de : *M*me *de Lagande*, lisez : *M*me *de Lagarde.*

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

